

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEM
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

OPTION : Architecture et Patrimoine

**Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir
à travers leur réintégration dans le contexte urbain**

Soutenu le 25 juin 2019 devant le jury:

Président:	Mr OUADAH Fethi	Ingénieur	UABB Tlemcen
Examineur:	Mr MERZOUG Abdellatif	MAA	UABB Tlemcen
Examineur:	Mr NEGADI Mansour Ahmed	Architecte	UABB Tlemcen
Encadreur :	Mr CHIALI Moustafa	MAA	UABB Tlemcen

Présenté par: **MESSAR Abderrahim**
Matricule: 15140-T-14

Année académique: 2018-2019

Remerciements :

Je remercie tout d'abord LE BON DIEU, le tout puissant, de m'avoir donné la force, le courage et la patience pour achever ce travail.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à mon encadreur Mr CHIALI Moustafa pour son suivi, ses directives et sa disponibilité durant toute cette année.

Je tiens aussi à exprimer mes grand remerciements à Mon Père pour ses conseils et ses remarques qui ont été un grand apport pour la finalisation de ce modeste travail ; sans pour autant oublier ma Sœur SAMIYA pour son énorme soutien.

Un grand merci aux membres du jury qui me font le grand honneur d'avoir accepté de juger mon travail.

Je remercie aussi Mr. FARDHEB Yacine et Mr. BELARBI Hichem pour leurs aides et orientations précieuses.

Enfin, je remercie aussi toutes les personnes, enseignants comme étudiants, qui au cours de ces cinq années, m'ont apportés conseils, aides et expériences.

Merci à toutes et à tous !

Dédicace :

Je dédie ce travail :

A la mémoire de mon Grand Père

رحمه الله

A ma grand mère et mes grands parents maternel

À mes chers parents pour leur encouragement et soutien moral tout au long de mon parcours scolaire et universitaire.

À la famille MESSAR Et AMCHANI

À mes deux sœurs « SAMIYA » et « FARAH »

A mon groupe EL MALAH 2018

À mes amies, et collègues d'Atelier dès la première année

A mes collègues de patrimoine Abords 2019.

Et

À toutes les personnes qui ont su être présentes lorsque j'en avais besoin.

Résumé:

L'Histoire nous a révélée que chaque époque reste marquée par ses empreintes. Chacune des civilisations traversant une ville s'est implantée sur les vestiges de l'autre. Effectivement, les villes historiques représentent l'identité d'un territoire, d'une population. Tlemcen constitue l'un de ces exemples illustratifs de ces villes anciennes. Elle est une source inépuisable d'un potentiel culturel, architectural, et urbanistique.

A travers le temps, suite aux différentes interventions faites, notamment, lors de la colonisation française, en particulier la construction de la gare ferroviaire, une rupture a été créée entre son centre-ville et sa périphérie Nord-Est et Est « Agadir » ex Pomaria, plongeant et réduisant ainsi ses sites historiques dans un état de délabrement et d'isolement total. Cette richesse est indéniablement menacée par la disparition et sa marginalisation accrue dans la structure urbaine. Actuellement, ce patrimoine historique n'est plus adapté à la vie et aux exigences contemporaines, et il est tombé dans l'oubli.

Dans cette optique, notre intention est de revaloriser ces monuments d'Agadir et leurs abords, encore debout malgré l'usure du temps, et de les reconnecter à la dynamique du quartier; cela, à travers une réponse architecturale adéquate, dont l'objectif principal reste leur réintégration dans la structure socio urbaine contemporaine de la ville de Tlemcen.

Mots clés : *centre historique, patrimoine, héritage, abords , rupture, revalorisation, monuments historiques, mise en valeur, marginalisation, noyau historique, restructuration, revitalisation ,préservation, sauvegarde, réintégration*

Abstract :

History has revealed to us that each era remains marked by its imprints. Each civilization crossing a city is located on the remains of the other. Indeed, historic cities represent the identity of a territory and its population. Tlemcen is an illustrative example of these ancient cities. It is an inexhaustible source of cultural, architectural and urban potential.

Over time, following the various interventions made by rulers, especially during the French colonization, which has seen the construction of the railway station, a rupture was created between its downtown and its Northeast and East periphery named "Agadir" (ex Pomaria) plunging and thus reducing its historical sites in a state of disrepair and total isolation. This wealth is undeniably threatened by its disappearance and increased marginalization in the urban structure. Currently, this historical heritage is no longer suitable for contemporary life and demands, and it has fallen into oblivion.

In this perspective, our intention is to revalue both the monuments and their surroundings within Agadir, that still standing despite the wear of time, and reconnect them to the dynamics of the neighbourhood. This, can only be achieved through an adequate architectural response, whose main objective remains their reintegration into the contemporary socio-urban structure of the city of Tlemcen.

Key words: historic center, heritage, surroundings, rupture, revaluation, historical monuments, enhancement, marginalization, historical core, restructuring, revitalization, preservation, safeguarding, reintegration.

ملخص:

لقد كشف لنا التاريخ أن كل حقبة تاريخية تترك بصمة تميزها عن غيرها. وكل حضارة تخلف الأخرى على بقاياها الأخرى. ففي الواقع ، تمثل المدن التاريخية هوية الأرض ، أي السكان. تلمسان هي واحدة من هذه الأمثلة التوضيحية لهذه المدن القديمة. إنها مصدر لا ينضب من الإمكانيات الثقافية والمعمارية والحضرية.

بمرور الوقت ، في أعقاب التدخلات المختلفة التي تم إجراؤها ، خاصة أثناء الاستعمار الفرنسي ، وخاصة بناء محطة السكك الحديدية ، نشأ تمزق بين وسط المدينة وأطرافها الشمالية الشرقية والشرقية "أغادير" بوماريا سابقا ، مما جعل مواقعها التاريخية في حالة من العطب والعزلة التامة. هذه الثروة مهددة بالاختفاء والتهميش المتزايد في الهيكل الحضري. في الوقت الحالي ، لم يعد هذا التراث التاريخي مناسباً للحياة والمطالب المعاصرة ، وقد سقطت في غياهب النسيان.

في هذا المنظور ، نهدف إلى إعادة تقييم هذه الآثار في أغادير ومحيطها ، مع الاستمرار في الوقوف على الرغم من مضیعة الوقت وإعادة توصيلها بدیناميكيات الحي. هذا ، من خلال استجابة معمارية كافية ، هدفها الرئيسي هو إعادة دمجهم في الهيكل الاجتماعي الحضري المعاصر لمدينة تلمسان.

كلمات البحث: المركز التاريخي ، التراث ، المناطق المحيطة ، التمزق ، إعادة التقييم ، المباني التاريخية ، التعزيز ، التهميش ، النواة التاريخية ، إعادة الهيكلة ، التنشيط ، الحفظ ، الحماية ، إعادة الدمج

Sommaire

Remerciements	I
Dédicaces	II
Résumé	III
Abstract	IV
ملخص.....	V
Sommaire.....	VI
Table des illustrations	XI
<u>Introduction générale</u>	
1-Introduction :.....	1
2-Problématique	2
3-Hypothèse :	2
4- Objectif :	3
5- Méthodologie de Travail:	3
<u>Chapitre 1 : Approche théorique</u>	4
1- Introduction :	5
2- Définition des concepts :	5
2.1/ Le Patrimoine :	5
2.2/ Typologie du patrimoine:	6
2.2.1/ Le patrimoine architectural :	6
2.2.2/ Le patrimoine urbain :	6
2.2.3/ Le patrimoine culturel :	7
2.2.4/ Patrimoine naturel:	7
2.3/ Les valeurs du patrimoine :	7
2.3.1/ Les valeurs traditionnelles:	7
2.3.2/ Les nouvelles valeurs:	9
2.4/ Notion de patrimoine :	10
2.4.1/ Evolution de la notion du patrimoine urbain :	11

2.4.2/ Ville historique:	12
2.4.3/ Medina:	13
2.4.4/ Centre historique:	13
2.4.5/ Noyau historique:	14
2.4.6/ Monument historique:	14
2.4.7/ Vestiges:	15
2.5/ Abords:	15
2.5.1/ Périphérie:	15
2.5.2/ Les abords des monuments historiques:	15
2.6/ Vide urbain:	16
2.7/ Fortification:	16
2.7.1/ Rampart:	16
2.7.2/ Muraille:	17
2.7.3/ Enceinte:	17
2.7.4/ La Porte:	17
2.7.5/ La Tour:	17
2.7.6/ La Courtine:	17
2.7.7/ Créneaux et Merlons:	17
3- L'évolution de la politique patrimoniale:	18
4- Concepts d'interventions:	24
4.1/ La conservation :	24
4.2/ La sauvegarde :	24
4.3/ La préservation :	24
4.4/ La protection :	24
4.5/ La Restauration:	24
4.6/ La rénovation - restauration:	25
4.7/ L'aménagement urbain :	25
4.8/ Le Renouveau :	25
4.9/ La Revitalisation:	25

4.10/ La Revalorisation:	26
4.11/ La Restructuration:	26
4.12/ La Réintégration :	26
Conclusion:	27
Chapitre 2: Approche Analytique	28
1- Introduction :	29
2- Présentation de la ville de Tlemcen:	29
2.1/ Situation géographique:	29
2.2/ Relief et Climat :	30
2.3/ Historique général:	31
Période Pré Coloniale:	31
Période Coloniale (1830-1962):	37
Période Post Indépendance :	39
3- Analyse du site d'intervention:	40
3.1/ Situation et délimitation:	40
3.2/ Critère du choix:	42
3.3/ Historique d'Agadir:	42
3.3.1/ Présentation et Identification des vestiges d'Agadir :	43
3.3.1.1/ Le Minaret d'Agadir :	43
3.3.1.2/ L'oratoire :	44
3.3.1.3/Hammam El Ghoula :	44
3.3.1.4/ Hammam Bent Essoltane:	45
3.3.1.5/ Chenkar Bab Errouah:	46
3.3.1.6/ Le pont en pierre:	46
3.3.1.7/ La galerie voutée:	47
3.3.1.8/ Le bassin en pisé:	47
3.3.1.9/ Mausolée de Sidi Daoudi:	47
3.3.1.10/ Le mausolée de Sidi Wahab:	48

3.3.1.11/ Le Mausolée de Sidi Yacoub :	48
3.3.1.12/ Le Tombeau de la Sultane :	49
3.3.1.13/ Les Fortification:	49
4- Etat de fait:	53
4.1/ Analyse morphologique:	53
4.1.1/ Topographie du fragment:	53
4.1.2/ Etat du bâti:	53
4.1.3/ Etat des hauteurs:	53
4.1.4/ Poches libres:	53
4.2/ Analyse fonctionnelle:	53
4.2.1/ Circulation et Accessibilité:	53
4.2.2/ Typologie de la structure fonctionnelle:	54
4.3/ Synthèse de l'état de fait :	54
5- Diagnostic:	63
6- Stratégie d'intervention:	65
7- Analyse thématique:	68
8- Programme de base général:	73
9-Choix des sites d'intervention architecturale:	76
10- Conclusion :	77
<u>Chapitre 3 : Approche Architecturale</u>	78
1. Introduction :	79
2. Phase programmatique :	79
a. Définition des enjeux :	79
b. Définitions des besoins:	80
c. Exemples thématiques :	81
d- Programme spécifique :	90
3- Analyse du site :	92
4- Démarche conceptuelle :	99

4.1/ Principes et concepts :	99
4.2/ Orientations fonctionnelles:	100
4.3/ Genèse du projet :	104
4.3.1/ Projet mixte:	104
4.3.2/ Parc Archéologique :	111
4.4/ Organisation fonctionnelle :	114
5- Description du projet :	116
6- Style architectural :	118
7- Approche technique:	126
7.1/ Structure en Béton Armé :	126
7.2/ Salle d'exposition:	128
7.2.1/ Plancher mixte:	128
7.2.2/ Toiture avec structure métallique tridimensionnelle:	128
7.3/ Passerelle piétonne:	131
8- Conclusion:	132
<u>Conclusion Générale</u>	137
Bibliographie	139
Annexes	142

Table des illustrations :

Figure 1: Valeurs traditionnels	8
Figure 2: Nouvelles valeurs	9
Figure 3: Situation régionale de Tlemcen	29
Figure 4: Localisation du trait de coupe	30
Figure 5: Coupe topographique Nord-Sud	30
Figure 6: Coupe topographique Nord-Sud de la ville de Tlemcen	30
Figure 7: Schéma des différentes périodes historiques	31
Figure 8: Emplacement de Pomaria	31
Figure 9: Agadir, Evolution linéaire, porte et mosquée	32
Figure 10: : nouvelle extension urbaine : apparition de Tagrart.....	33
Figure 11: Début de l'oubli et l'isolement	33
Figure 12: Continuité de l'oubli et l'isolement	35
Figure 13: Tlemcen sous le règne des Mérinides	35
Figure 14: Continuité de l'oubli et l'isolement	36
Figure 15: Plan de Mauger 1958: ce qui a été projeté	38
Figure 16: Plan de Mauger 1958: ce qui a été réalisé	38
Figure 17: Situation du site d'Agadir par rapport à la commune de Tlemcen	41
Figure 18: Carte du fragment d'intervention	41
Figure 19: Minaret de la Mosquée d'Agadir	44
Figure 20: L'oratoire de la mosquée d'Agadir	44
Figure 21: Hammam El Ghoula	45
Figure 22: Hammam Bent Essoltane	45
Figure 23: Ruines de la porte dite "Chenkar Bab Errouah"	46
Figure 24: Le pont en pierre	46
Figure 25: La Galerie voutée	47
Figure 26: Bassin en pisé	47
Figure 27: Mausolée Sidi Daoudi	48
Figure 28: Mausolée Sidi Wahab	48
Figure 29: Mausolée Sidi Yacoub	49
Figure 30: Tombeau de la Sultane	49
Figure 31: Muraille Nord	50
Figure 32: Muraille Sud	50
Figure 33: Muraille Sud	50
Figure 34: Tour Sud	51
Figure 35: Bordj Ghmiss	51
Figure 36: Bordj Essoltane	52
Figure 37: Porte en Chicane	52
Figure 38: Carte des sites historiques	55
Figure 39 : Escalier descendant la falaise vers Sidi Daoudi au Nord	56
Figure 40: Coupe Est-Ouest (AA)	56
Figure 41: Coupe Nord-Sud (BB)	56
Figure 42: Carte Topographique	56
Figure 43: Carte de l'état du bâti	57
Figure 44: Carte de l'état des hauteurs	58
Figure 45: Espace libre coté Nord	59
Figure 46: Espace vide non exploité Sud	59
Figure 47: Terrain vague centrale	59
Figure 48: Terrain libre coté Nord	59
Figure 49: Carte des poches libres	59
Figure 50: Escalier piéton Nord	60
Figure 51: Voie principale du Minaret	60
Figure 52: L'accès principale sous le pont	60
Figure 53: Passage piéton Nord	60

Figure 54: Voie Secondaire	60
Figure 55: Voie Tertiaire	60
Figure 56: Carte d'accessibilité	60
Figure 57: C.E.M	61
Figure 58: Stade	61
Figure 59: Equipement administratif	61
Figure 60: Mosquée	61
Figure 61: Ecole primaire	61
Figure 62: Polyclinique	61
Figure 63: Carte fonctionnelle	61
Figure 64: Carte synthèse de l'état de fait	62
Figure 65: Carte des problèmes	64
Figure 66: Réaménagement de l'accé mécanique	65
Figure 67: Réaménagement de l'accé piéton	65
Figure 68: Parc Archéologique au Nord	66
Figure 69: Carte de la stratégie d'intervention	67
Figure 70 vue panoramique sur l'ancien souk	68
Figure 71: Carte montrant les principaux monuments historiques	68
Figure 72: Carte montrant les différents parcours piétons	69
Figure 73: Détail de l'intérieur du site du Petit-Chasseur à Sion	69
Figure 74: Vue du site archéologique du Petit-Chasseur à Sion	70
Figure 75: la Plaça del Rei situé au cœur de la ville médiévale à Barcelone	70
Figure 76: Parcours historique et touristique	70
Figure 77: Commerce à l'intérieur du site historique	71
Figure 78: Parcours à l'intérieur du paysage naturel	71
Figure 79: Mise en valeur des vestiges à l'aide du concept d'architecture paysagère.	71
Figure 80: Mur d'enceinte avant l'intervention	71
Figure 81: Vue de la porte avant l'intervention	72
Figure 82: Vue montrant les remparts et les tours	72
Figure 83: Fonctions du programme de base général	73
Figure 84: Répartition fonctionnel du Programme de base	74
Figure 85: choix des sites a étudier	77
Figure 86: Schéma fonctionnel du programme de base	80
Figure 87: Salon d'interaction Bibracte, Rhone-Crussol, Ardèche, France	81
Figure 88: Salle de conférence	82
Figure 89: Salle de réunion des chercheurs	82
Figure 90: Atelier de recherche archéologique pratique	82
Figure 91: exposition in situ, Rhone-Crussol, France.	82
Figure 92: Atelier pour enfant	82
Figure 93: Exposition de poterie	83
Figure 94: Exposition d'ustensiles domestiques	83
Figure 95: Exposition de documents historiques (transparence et sécurité)	83
Figure 96: vestiges archéologiques situés le long des parcours piétons	84
Figure 97: Air de jeux dans un environnement naturel	84
Figure 98: Aménagement d'air de jeux artificiel	84
Figure 99: Banc sous pergola	85
Figure 100: Banc en face d'une vue sur le Lac	85
Figure 101: La promenade archéologique: îlot de verdure.	85
Figure 102: Gradins intégrés dans la verdure	85
Figure 103: Parcours piétons: utilisation de plans d'eau, espaces verts	85
Figure 104: Parcours piétons: espaces verts et revêtements appropriés	85
Figure 105: Entrée du Parking occupant une centralité urbaine	86
Figure 106: Site aménagé dans le parking souterrain	86
Figure 107: Vue extérieure de l'édifice	87
Figure 108: Hall d'entrée et d'accueil	87

Figure 109: Vue sur atrium et escaliers	87
Figure 110: Vue intérieure de la Salle polyvalente	87
Figure 111: Etage aménagé en terrasse avec lequel la salle polyvalente peut servir de théâtre	87
Figure 112: Façade d'entrée	88
Figure 113: Edifice massif mais équilibré esthétiquement	88
Figure 114: Aménagement d'espaces de détente et repos	88
Figure 115: Transparence et interaction intérieur-extérieur	89
Figure 116: Exposition des œuvres d'art	89
Figure 117: Organigramme Spatio-Fonctionnelle du Projet Mixte	90
Figure 118: Organigramme Spatio-Fonctionnelle du Parc Archéologique	91
Figure 119: Carte Situation du site d'intervention par rapport au fragment	92
Figure 120: Carte des points des repères	93
Figure 121: Carte Topographique du terrain d'intervention	94
Figure 122: Coupe Ouest-Est (AA)	94
Figure 123: Coupe Nord-Sud (BB)	94
Figure 124: Coupe Sud Ouest-Nord Est (CC)	95
Figure 125: Coupe Ouest-Est (DD)	95
Figure 126: Carte d'état des hauteurs	95
Figure 127: Carte d'accessibilité	96
Figure 128: Carte synthèse de l'analyse du site	97
Figure 129: Prises de vues sur la partie Nord-est du terrain 2	97
Figure 130: Prises de vues à partir du minaret vers le terrain	98
Figure 131: Prises de vues à partir de la voie mécanique	98
Figure 132: Schéma d'orientation fonctionnelles	102
Figure 133: Plan d'actions	103
Figure 134: Zone d'implantation	105
Figure 135: Zoning fonctionnel	106
Figure 136: Perméabilité (Continuité des parcours piétons)	106
Figure 137: Positionnement de la Forme volumétrique	107
Figure 138: représentation des volumes de base en 3D	107
Figure 139: Transparence et unification du bâti	108
Figure 140: l'évolution du volume en 3D	108
Figure 141: Consolidation de la liaison verticale	109
Figure 142: l'évolution de la volumétrie en 3D étape6	109
Figure 143: Aspect volumétrique du projet	110
Figure 144: Aspect volumétrique du projet en 3D	110
Figure 145: Aspect volumétrique en 3D	112
Figure 146: Dessin 3D de la volumétrie de la porte urbaine	114
Figure 147: Schéma fonctionnelle en 3D	115
Figure 148: Coupe schématique fonctionnelle	115
Figure 149: Carte montrant le circuit du parcours touristique	117
Figure 150: Eléments architectoniques utiliser dans le traitement de la façade	118
Figure 151: Traitement d'angle Arc polylobé et vitrage	119
Figure 152: Elément architectonique crénons et merlons	119
Figure 153: décoration faïence	119
Figure 154: Eléments ornementaux et architectoniques du Minaret d'Agadir	120
Figure 155: Grande salle de sport martiaux à la Maison des Arts de Combat en France	127
Figure 156: schéma explicatif des différents éléments structurels du système poteau poutre	127
Figure 157: schéma d'un plancher mixte	128
Figure 158: poutres alvéolaires	128
Figure 159: Structure tridimensionnelle à maille carrée à membrures parallèles	129
Figure 160: Noeud de liaison	130
Figure 161: couverture tridimensionnelle d'un passage	130
Figure 162: mode d'assemblage des barres au noeud Mero	130
Figure 163: Pièce maitresse du Nœud Mero	130

Figure 164: Poutre métallique tridimensionnelle supportant le tablier de la passerelle	131
Figure 165: Début de l'accès à la passerelle	132
Figure 166: Continuité visuelle latérale	132
Figure 167: Recouvrement de la toiture par la paroi	132
Figure 168: Vue d'ensemble de la passerelle	132
Figure 169: Vues en plan de la passerelle	133
Figure 170: Coupe longitudinale -AA-	134
Figure 171: Les différentes coupes transversales	135
Figure 172: Façade de la passerelle	136

Introduction générale

1-Introduction:

De tout temps, la ville a toujours été le reflet des civilisations qui s'y sont succédé. C'est cette perpétuelle évolution dans l'espace et le temps, causée initialement par des décisions militaires, politiques et/ou socio-économiques, qui en a fait l'héritage identitaire de l'humanité. Dans la majorité des cas, c'est à partir d'un noyau ancien préexistant que les villes d'aujourd'hui ont vu le jour.

Parmi cet héritage, seuls quelques ensembles ou vestiges urbains subsistent. Ils ont survécu au caprice du temps et à l'intervention incontrôlée de l'homme pour constituer le patrimoine historique de notre société contemporaine. C'est grâce à la fascination qu'exprime cette dernière à son égard, que sa valeur mémorial, historique et architecturale et donc culturelle, est mise en exergue.

A partir du XXème siècle, le phénomène urbain s'est traduit par de grandes expansions urbaines périphériques. Le développement rapide des villes c'est opéré au détriment des sites et monuments historiques, provoquant ainsi une altération des structures urbaines traditionnelles et la destruction partielle de certains vestiges; tandis que d'autres ont été plongés dans la marginalisation et l'oubli total. Ces zones urbaines constituent souvent les abords immédiats de ces derniers et renferment d'importants éléments signifiants historiques encore présents, à sauvegarder et à mettre en valeur (portes, remparts, fragments de quartiers, etc.).

L'évolution des sociétés risque d'être perturbée si ce patrimoine est délaissé. Pour cela, Le monument et ses abords doivent être indissociables pour former un tout et maintenir une lecture claire et globale de l'histoire du lieu. En outre, ces abords constituent certainement l'entourage physique mais aussi et surtout l'entourage social et temporel du monument; et par conséquence, une meilleure opération de sauvegarde de ce dernier doit donc le prendre dans son entourage.

Aujourd'hui, La conquête des villes historiques, sur le plan politique, social et économique s'impose comme stratégie de développement. Elle se consolide lorsque les lieux témoins du passé, reflets de l'identité culturelle, sont considérés comme un potentiel de développement socio-économique, qui nécessite d'être protégé pour les générations futures, mais aussi pour permettre le développement harmonieux des sociétés actuelles.

Cette nouvelle conscience patrimoniale, certes liée non seulement à des tendances nostalgiques, engage les pouvoirs publics à mettre en œuvre des politiques de revitalisation; l'objectif étant de conserver, restaurer et de revaloriser l'existant et de redorer l'image de ces sites désormais considérés comme des sites patrimoniaux. Cette action peut également être opérée indirectement sur se patrimoine matériel, à travers une intervention directe sur les abords immédiats de ces sites historiques.

Effectivement, parmi tous les pays du monde engagés dans cet optique ; l'Algérie, depuis ces dernières décennies, est en train de mettre sur pieds une politique similaire pour tirer profit de ses atouts. C'est le secteur touristique qui est utilisé comme fil conducteur pour dévoiler au monde son immense potentiel naturel et historique et ainsi concrétiser ses objectifs. Cela incite les pouvoirs publics à protéger et à rentabiliser les sites historiques qui sont devenus de véritables enjeux et défis sociaux, culturels et économiques. Au Nord comme au Sud, plusieurs villes sont concernées.

Parmi elles, Tlemcen, ville historique et ancienne capital du Maghreb, illustre véritablement cette envie. De par son passé berbère, romain, arabo musulman etc.... jusqu'aujourd'hui, elle possède un très riche et varié potentiel historique et surtout patrimoine culturel. Elle n'a pas encore finie de mettre à jour cette politique de conservation, restauration et de mise en valeur de ce fabuleux héritage historique. Beaucoup reste à faire.

La mise en valeur et la réintégration de ce patrimoine historique dans la structure urbaine et la dynamique socioéconomique de la ville, devra se concrétiser à l'aide d'opérations d'intervention bien choisies. Tel que, des opérations plus audacieuses de restructuration urbaine, restauration et de revitalisation soit : à échelle relativement élargie au quartier marginalisé, afin de les réintégrer dans la sphère urbaine du centre ou groupement urbain de Tlemcen ; ou bien à petite échelle au niveau des abords de ces monuments historiques.

2-Problématique:

De par sa position géostratégique, Tlemcen dispose d'un patrimoine naturel, culturel, historique et artisanal très important. Ces potentialités, lui ont conférées sa vocation touristique. Sa croissance rapide dans tous les domaines, essentiellement universitaire, ont surpassés et dépasser sa croissance urbaine ; d'où le besoin de s'étendre dans l'espace. L'urbanisation de Tlemcen a été orientée vers le Nord et l'Ouest, suivant un plan radioconcentrique. Parmi les problèmes liés aux actions de développement urbain, celui des entités périphériques qui n'ont pas réussi à développer des centralités urbaines autonomes. Et de ce fait elles restent toujours dépendantes fonctionnellement au centre-ville.

Ce phénomène est nettement remarquable au Nord – Est de Tlemcen ; en particulier « Agadir » qui peut être décrite comme suit :

- Un quartier isolé avec accessibilité réduite
- Structure urbaine inachevée et mal structurée
- Problème de discontinuité, par la rupture urbaine causée par la ligne du chemin de fer
- Déficitaire en infrastructures et équipements publics

Agadir se trouve non seulement confrontée à des phénomènes concrets urbains, mais aussi à l'oubli, l'ignorance alors qu'elle fut la pièce maitresse de la ville de Tlemcen d'aujourd'hui : « Pomaria » ville romaine dont les innombrables vestiges encore debout, ont traversés le temps pour y témoigner encore de nos jour.

Comment réintégrer Agadir avec ses potentialités patrimoniale à la dynamique urbaine du centre ville de Tlemcen?

3-Hypothèse:

l'hypothèse proposée c'est d'assurer une réintégration du quartier par la création d'une dynamique économique et socio-urbaine entre les deux entités qui sont le centre urbain de Tlemcen et Agadir; et ce à travers une intervention urbaine, et architecturale, basée sur la mise en valeur des monuments et sites historiques situés à Agadir tel que: Minaret, Mausolée, Pont, Rempart; et, concrétiser par l'injection de fonctions complémentaires pouvant générer des équipements structurants; tout en assurant les actions suivantes :

- Amélioration de l'Accessibilité au quartier pour renforcer le lien avec le centre urbain de Tlemcen et éradiquer l'isolement,
- Revalorisation des monuments historiques tels que Minaret, Mausolée, Pont, rempart, par la création de parcours touristiques et d'un parc archéologique.
- Aménagement des espaces publics et la création d'une centralité urbaine
- Création d'une mixité fonctionnelle via la projection d'équipements d'accompagnement.

4-Objectifs:

L'étude urbaine et architecturale de cette entité périphérique du centre ville de Tlemcen (Agadir) est une tentative de mise en valeur et d'amélioration de sa situation socioculturelle et économique à travers de plusieurs objectifs, qui sont comme suit :

- § Valorisation du patrimoine historique d'Agadir.
- § Assurer une continuité urbaine physique et fonctionnelle entre les tissus urbains d'Agadir et le centre-ville.
- § Améliorer l'attractivité économique et touristique.
- § Intégration d'Agadir dans la Sphère socio culturelle de Tlemcen.
- § Amélioration de lisibilité du quartier

5-Méthodologie de Travail:

La méthodologie que nous nous proposons d'entamer, se doit d'aboutir au résultat et à l'objectif escompté. Pour cela la démarche sur laquelle nous nous basons est composée de plusieurs étapes distinctes mais intimement liées qui sont comme suit :

1. Identification et définition des concepts nécessaires à la compréhension du thème étudié en relation avec la problématique.
2. Etudes et analyse du site d'étude
3. Elaboration du diagnostic visant l'identification des enjeux et des objectifs
4. Formulation de la problématique spécifique
5. Analyse thématique comparative d'exemples internationaux
6. Elaboration de la stratégie d'intervention et du programme de base
7. Structure du projet architectural (programme, adaptation fonctionnelle, technologie Constructive, etc....)
8. Formalisation du projet architectural (plans, coupes, façades, etc....)

Chapitre 1 : Approche théorique

1- Introduction:

La terminologie dans le domaine de la recherche scientifique constitue l'outil par lequel la compréhension des phénomènes divers est rendue simple, mais spécifique et précise. Elle définit les mots et expressions selon leur contexte d'application. Dans le domaine de l'architecture et l'urbanisme plusieurs pensées et réflexions se sont succéder et confronter pour expliquer puis défendre au mieux leurs idées.

La terminologie en matière de patrimoine n'a pas été rationalisée ou normalisée au niveau des pays. Pour cette raison, les définitions de travail ci-dessous doivent être prises comme guide afin d'identifier le patrimoine. En définitive, il demeure de la prérogative de chaque pays de formuler sa propre terminologie et sa propre interprétation du patrimoine.

Dans ce qui suit, nous allons exposer divers définitions directement liées à notre problématique.

2- Définition des concepts:

Dans cette partie, nous exposons les termes et expressions importantes mais surtout liées à notre thème d'étude afin de cerner les contour de notre approche analytique.

2.1/ Patrimoine:

D'après le Dictionnaire de la langue française d'É. Littré, le mot « patrimoine » provient du mot latin « patrimonium », qui veut dire : Bien d'héritage qui descend, suivant les lois, des pères et mères à leurs enfants ».

La Toupictionnaire (le dictionnaire de politique) a défini le patrimoine comme « l'héritage commun d'un groupe ou d'une collectivité qui est transmis aux générations suivantes. Il peut être de nature très diverse : culture, histoire, langue, système de valeurs, monuments, œuvres artistiques... ».

Françoise CHOAY quant à elle définit le **patrimoine** comme étant un « fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constituer par l'accumulation d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, (...) produits de tous les savoir-faire de l'être humain ».¹

D'autres sources -citées ci-dessous, estiment qu'il existe deux définitions du Patrimoine :²

1/ La première est la définition dite "**classique**". Il s'agit des biens, du leg qu'un père fait à son fils par exemple. Cela peut concerner des objets mobiliers ou immobiliers. Il y a ici l'idée de transmettre quelque chose, de conserver cette chose dans le futur. Ce patrimoine concerne des personnes privées, c'est l'héritage familial.

2/ La seconde définition est la **définition générale du Patrimoine**. Chaque nation a son patrimoine qui lui a été transmis de génération en génération. Il s'agit là d'un héritage commun qui définit l'identité de toute une communauté. Pas notre identité personnelle. Le patrimoine nous définit en tant qu'individu appartenant à un groupe social. Il est le témoin de

¹ CHOAY Françoise, L'allégorie du patrimoine, Éd du Seuil, Paris, 1992, p 275

² Dominique POULOT ; Patrimoine et modernité ; éditions Le Harmattan 1998 ; p.09, site web : <https://www.evous.fr/Le-Patrimoine-Qu-est-ce-que-c-est,1099826.html>

l'évolution de chaque société. C'est grâce à lui que nous pouvons connaître l'histoire de notre pays et comprendre le fonctionnement actuel de notre société. Ce patrimoine peut être des monuments, des objets et même des savoir-faire.

En définitive, le patrimoine c'est ce qu'ont fait nos ancêtres et qui nous sert à comprendre pourquoi nous vivons ainsi aujourd'hui. C'est pourquoi il existe plusieurs types de patrimoines, différents en apparence, mais qui s'inscrivent tous dans notre passé commun.

Actuellement on peut dénombrer 6 catégories principales de patrimoine :

- a) Patrimoine architectural : les édifices civils, religieux, militaires
- b) Patrimoine industriel : usines, moulins, ateliers
- c) Patrimoine naturel : parcs, jardins, littoral
- d) Patrimoine immatériel : danses, chants..
- e) Patrimoine ethnologique : modes de vie, traditions, organisations sociales..
- f) Patrimoine archéologique.

2.2/ Typologie du patrimoine:

2.2.1/ Le patrimoine architectural :

Outre l'architecture populaire, le patrimoine architectural comprend désormais l'architecture vernaculaire ainsi que l'architecture et les ensembles ruraux, d'abord reconnus et protégés par les pays Scandinaves qui, dès les années 1920, créèrent à cet effet les premiers musées de plein air.³

Aussi, le patrimoine architectural constitue un ensemble bien plus vaste qui comprend également le patrimoine que l'on qualifie parfois de « non protégé », « de pays » ou « de proximité».⁴

2.2.2/ Le patrimoine urbain :

« Le patrimoine urbain est une «valeur significative et exemplative d'une organisation spatiale transcendant l'évolution des modes et des techniques. C'est un fait capital dont les points de confirmation sont multiples et répartis aux quatre coins du monde.»⁵

Le patrimoine urbain selon *F. Choay, est l'espace* qui comprend les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIXe siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés.⁶

³ F.CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris:Quadrige/Puf, 2010, p 143

⁴ LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL : Un marché en construction, Céreq (CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS),Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal, Commission paritaire n° 1063 ADEP, Céreq Bref n° 183 - FÉVRIER 2002, p.01.

⁵ BARTHELEMY Jean. De la charte de Venise à celle des villes historiques. In : Journal scientifique. Ethique, principes et méthodologies. ICOMOS. 1995. p6

⁶ F. Choay, Dictionnaire d'aménagement et d'urbanisme, p 143

2.2.3/ Le patrimoine culturel :

Il représente: tous **les biens culturels immobiliers**, immobiliers par destination et **mobiliers** existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales légués par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel, **les biens culturels immatériels** produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours.⁷

« C'est une ressource à la fois matérielle et spirituelle. Il témoigne d'un développement historique ».⁸

2.2.4/ Patrimoine naturel:

Aux fins de la présente Convention sont considérés comme "patrimoine naturel":

- a) **Les monuments naturels** constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique,
- b) **Les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement** délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation,
- c) **Les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées**, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.⁹

2.3/ Les valeurs du patrimoine:

2.3.1/ Les valeurs traditionnelles:

Ce sont toutes les valeurs qui sont apparues avant la création de l'UNESCO. Cette dernière a intégrée d'autres paramètres et valeurs pour la sélection du patrimoine contemporain (figure ci-dessous)

⁷ loi n° 98 – 04 du 14 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel Art. 2

⁸ CHARTE INTERNATIONALE DU TOURISME CULTUREL. Adoptée par ICOMOS à la 12^e Assemblée Générale au Mexique, Octobre 1999. P24

⁹ UNESCO, CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL, Adoptée par la Conférence générale à sa dix-septième session Paris, 16 novembre 1972

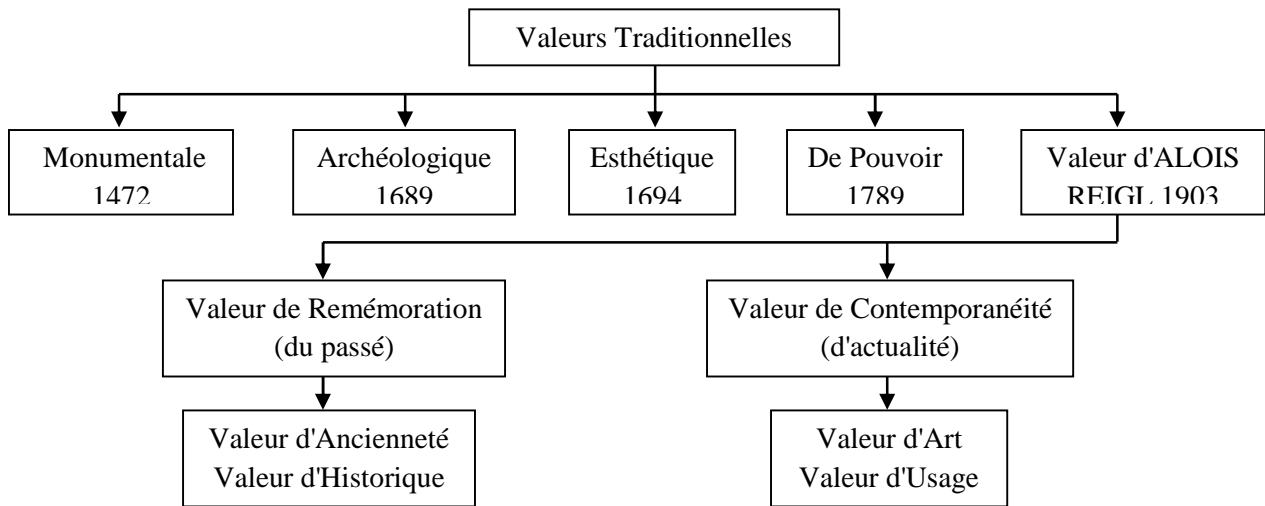


Figure 1: Valeurs traditionnelles¹⁰

Parmi ces définitions nous nous concentrons sur celles qui sont intimement liées à notre thème de travail; qui sont comme suit:

- La valeur monumentale:

Elle a été appréhendée par Leone Batista ALBERTI (1404-1472), durant la période de la renaissance italienne, qui a considéré un édifice comme étant un monument pour l'unique raison qu'il est *un témoin de l'histoire et une œuvre d'art*.¹¹

- La valeur archéologique

En 1689, FURETIERE a donné au terme monument une valeur archéologique, il le définit comme le témoignage qui nous reste de quelques grandes puissances ou grandeurs des siècles passés : les pyramides d'Egypte, le colisée. Ils sont les beaux monuments de la grandeur des rois de l'Egypte, de la République romaine.¹²

- La valeur esthétique :

Vers la fin du 17^{ème} siècle, le dictionnaire de l'académie française (1694) attribue au terme monument, une valeur esthétique et prestigieuse puisqu'il est *illustre, superbe, magnifique, durable et glorieux*.

Un siècle plus tard, Quatèmère De Quincy (1798) confirme la valeur esthétique du monument qui désigne « *un édifice, soit construit pour servir à éterniser le souvenir des choses de mémoire, soit conçu, élevé ou disposé de manière à devenir un agent d'embellissement et de magnificence dans les villes* ». ¹³

- Le système de valeur d'Alois RIEGL: ¹⁴

Dans son ouvrage, publié en 1903 «Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse », il analyse le monument d'un point de vue social et culturel. L'auteur propose une

¹⁰ établie par l'auteur

¹¹ Mr HAMMA WALID, Mémoire de Magister, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen, P15

¹² Ibid, p 15

¹³ Ibid, p 15

¹⁴ BOUMEDINE AMEL, mémoire de Magistère, Reconnaissance patrimoniale acteurs, représentations et stratégies, le cas de Sidi Bel Abbès, Université d'Oran (USTO), 2007.P17

série de valeurs essentielles à l'évaluation patrimoniale et à l'élévation d'une structure au statut de monument, parmi lesquelles :

- Les valeurs de remémoration (du passé) sont basées sur la capacité d'un monument à évoquer, à informer ou à rappeler. Car tout objet singulier ou ordinaire du passé traversant le temps se patrimonialise.
- La valeur historique « souligne la dimension du patrimoine en tant que témoin du passé. Elle insiste sur l'état originel du patrimoine. Cette valeur implique avant tout une attitude conservatrice et une opération de restauration à l'identique. »

2.3.2/ Les nouvelles valeurs:

Le monde est en perpétuel mouvement et évolution car « *la ville d'aujourd'hui a changé de caractère et la politique de gestion actuelle implique l'association des deux notions, patrimoine et développement qui mènent à envisager l'intégration d'autres valeurs nouvelles* » comme éléments clés dans le processus de patrimonialisation qui sont:

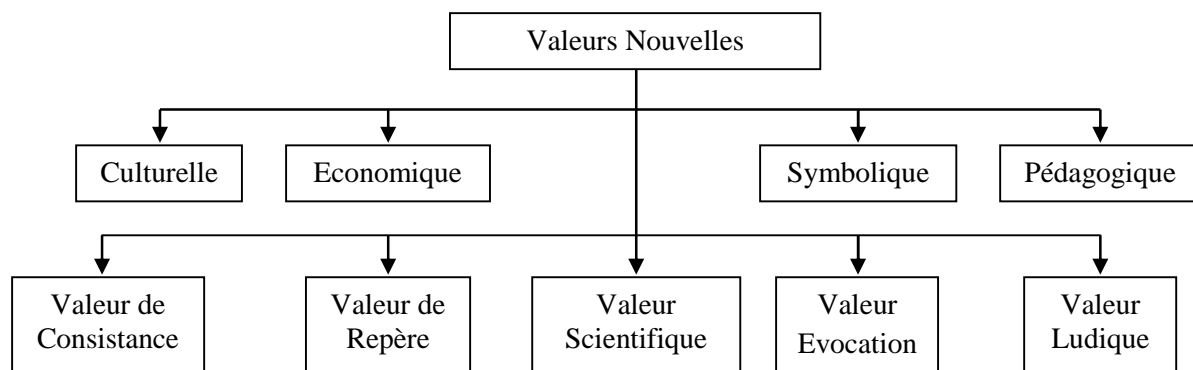


Figure 2: Nouvelles valeurs¹⁵

Les valeurs qui peuvent être associées aux biens du patrimoine sont nombreuses et en général extrinsèques au bien même. Celles jugées importantes justifieront sa protection et sa conservation. Elles peuvent aussi bien être de caractère historique que commercial

Pour les sites du patrimoine mondial, il faut examiner à la fois :

- les valeurs culturelles
- les valeurs socio-économiques contemporaines.

La présence ou l'absence de ces valeurs amèneront à sauvegarder et à conserver certains biens du patrimoine culturel ou, au contraire, à les négliger.

- Valeurs culturelles

L'appréciation de ces valeurs déterminera le degré d'intérêt suscité par l'objet et son environnement, l'interprétation de son caractère culturel intrinsèque et l'élaboration de politiques de traitement. La reconnaissance de la valeur universelle exceptionnelle des sites du patrimoine mondial et le traitement qui en résulte devront être définis sur la base de cette appréciation en ce qui concerne la substance historique et le potentiel archéologique.¹⁶

¹⁵ établie par l'auteur

¹⁶ Alois Reigl, Le culte moderne des monuments, Site Web: <https://journals.openedition.org/socio-anthropologie/5#tocfrom1n1>

· Valeurs socio-économiques contemporaines¹⁷

Les valeurs d'usage renvoient à la société d'aujourd'hui et à son infrastructure socio-économique et politique. Les catégories suivantes ont été recensées:

Valeurs économiques:

Nature: Pour ce qui est du patrimoine culturel, la valeur économique peut être conçue comme une valeur générée par le bien lui-même ou par l'intervention de conservation.

Impact: Les valeurs économiques sont liées à quatre sources potentielles de revenu: le tourisme, le commerce, l'utilisation et l'aménagement.

Valeurs éducatives:

Nature: Les valeurs éducatives du bien du patrimoine comprennent son potentiel touristique et le sens de la culture et de l'histoire qu'il stimule comme moyen d'intégrer des témoignages historiques dans la vie actuelle.

Impact: L'intégration judicieuse des sites du patrimoine mondial dans les programmes pédagogiques est essentielle.

Valeurs sociales:

Nature: Les valeurs sociales du bien du patrimoine sont liées aux activités sociales traditionnelles et à une utilisation contemporaine compatible. Elles impliquent une interaction sociale au sein de la communauté actuelle et jouent un rôle en créant une identité sociale et culturelle.

Impact: Les valeurs sociales peuvent engendrer une prise de conscience de l'environnement local qui portera à l'entretien et à la réparation du tissu d'un bien du patrimoine. De tels intérêts locaux ont été à l'origine, en Grande-Bretagne, d'associations pour la sauvegarde de l'environnement.

Valeurs politiques:

Nature: Les valeurs politiques sont souvent liées à certains événements précis de l'histoire du bien culturel par rapport à sa région ou son pays.

Impact: L'importance politique d'un monument ou site peut faciliter la mobilisation de fonds et la sensibilisation du grand public à sa sauvegarde et à sa protection.

2.4/ Notion de patrimoine :

Selon *Marcello Balbo*, Architecte-urbaniste, Département de Planification, Université IUAV di Veneziano : « la notion de patrimoine ne peut se construire qu'à partir du social, la notion de patrimoine est une notion publique par définition : le patrimoine existe dans la mesure où la collectivité, qu'elle soit une collectivité nationale ou locale, le reconnaît en tant que tel. Le patrimoine est donc un bien commun, dans ce sens qu'il contient des valeurs partagées par la société et autour desquelles la société reconnaît son identité ».¹⁸

Pour *André CHASTEL*, à l'origine, historien de l'art français, auteur d'une importante œuvre sur la renaissance italienne, explique cette notion « puise ses racines dans le concept chrétien de l'héritage sacré de la foi et se matérialise par le culte d'objets privilégiés, les écritures

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations, p22

sacrées, les reliques et les icônes. Ici le caractère de vénération associant au fondement du patrimoine » Aussi pour lui, « le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices ». ¹⁹

La charte internationale du tourisme culturel a élargi la **notion du patrimoine** en estimant que «Le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigène et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges. Le patrimoine particulier et la mémoire collective de chaque lieu et de chaque communauté sont irremplaçables être présentent une base essentielle du développement, à la fois maintenant et pour l'avenir. ²⁰

Tout d'abord, dès les années 1840, **Ruskin** découvre **la valeur mémorial** de l'architecture domestique à laquelle il accorde le même prix qu'à l'architecture monumentale. C'est à ce titre qu'il est le premier à s'élever contre les destructions opérées, sous l'impact de la révolution industrielle, dans les tissus traditionnels des villes européennes. Pour lui, la conservation de ces tissus est exigée par la piété due au travail des générations passées. Il n'admet pas la transformation de la ville européenne. ²¹

2.4.1/ Evolution de la notion du patrimoine urbain :

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, le patrimoine bâti se limite à l'unité architecturale détachée de son contexte et retenue pour ses qualités exceptionnelles.

En réaction aux changements qu'amène sur la ville le développement de la technique et des communications, plusieurs penseurs, conscients des relations intrinsèques entre les bâtiments et leurs contextes, voient la nécessité d'étendre aux ensembles urbains le concept de monument historique. L'évolution de la notion de patrimoine urbain s'articule essentiellement à la pensée de trois auteurs : Ruskin, Sitte et Giovannoni.

Ruskin : le refus de la ville industrielle/la dimension morale de la conservation. IL initie le passage de l'unité architecturale à l'ensemble urbain patrimonial en alliant le monument au tissu urbain. Selon lui, l'architecture est partie prenante de son contexte d'insertion, et de ce fait, la conservation de l'unité architecturale implique forcément celle des ensembles urbains qu'elle constitue. ²²

¹⁹ Nabila OULEBSIR, les usages du patrimoine, monuments musées et politique coloniale en Algérie (1830 – 1930), édition maison des sciences de l'homme. 2004. P 13

²⁰ CHARTE INTERNATIONALE DU TOURISME CULTUREL. Adoptée par ICOMOS à la 12^e Assemblée Générale au Mexique, Octobre 1999.

²¹ F. CHOAY, Dictionnaire d'aménagement et d'urbanisme, P 544

²²F. Choay. L'allégorie du patrimoine, P 75

Pour Ruskin, le monument ne peut exister sans son contexte physique, sans le tissu urbain. Il opte vers un retour aux valeurs médiévales et l'édification de la ville ancienne lui apparaît comme la source sacrée de l'identité. Expression des valeurs transmises par les ancêtres, la ville ancienne joue un rôle mémorial (un rappel à l'histoire) et inscrit dans le temps et l'espace une communauté. Elle devient un refuge, un lieu de piété qu'il faut à tout prix gardé intact : toute menace à l'intégrité architecturale est vue comme une menace à l'essence même, au caractère commun d'une communauté. C'est dans ce sens que Choay avance que « l'attitude de Ruskin traduit un refus de l'histoire en train de se faire ».²³

De son discours, Ce qui a été retenu, c'est principalement cette nécessité morale de la conservation. De ce fait, on peut considérer que la plus retentissante contribution de Ruskin aura été d'étayer la valeur identitaire de la ville ancienne et l'obligation morale de sa conservation.²⁴

Giovannoni assimile, en les dépassants, deux démarches opposées de Ruskin et de Sitte. Dès 1913, dans un article qui anticipe son livre majeur de 1931, il substitue au concept d'architecture domestique celui, plus général, d'architecture mineure, fait de la ville historique un monument en soi, irréductible à la somme de ses parties, et surtout élabore une théorie qui réintroduit les tissus anciens dans la vie contemporaine en les intégrant dans les plans directeurs d'urbanisme et en les réservant à des usages adaptés à leur morphologie spécifique. Il a également développé une méthode de curetage (*diradamento*) des ensembles anciens et il est à l'origine de la loi italienne du 29 juin 1939 sur les ensembles historiques. Cette expression occidentale utilisée à partir de la fin du XIXe siècle était proposée pour la première fois par G. Giovannoni en 1931. Il est considéré comme *un tissu urbain fortement structuré, hérité du passé puis transmis aux générations futures* grâce à l'action de l'Etat.²⁵

Camillo Sitte (1889), sensible, au contraire, à la nécessaire mutation des espaces traditionnels, conçoit, le premier, la ville et les quartiers anciens comme des ensembles « **historiques** » dont l'usage est périmé et qui, pour la vie moderne, n'ont plus d'intérêt que pour l'art et le savoir. Son étude minutieuse des tissus anciens est essentiellement motivée par l'espoir de découvrir des règles d'organisation esthétique de l'espace, transposables aux créations de l'urbanisme contemporain. L'objectif propre de Sitte n'était pas la préservation des espaces traditionnels. Cependant, ses analyses sont à l'origine d'une conservation muséale des villes historiques que traduit en partie la notion de « ville d'art et d'histoire ».

2.4.2/ Ville historique:

La Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques, adoptée le 6 décembre 1986 par l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites), estime que « toutes les villes du monde sont les expressions matérielles de la diversité des sociétés à travers l'histoire et sont, de ce fait, toutes historiques ». Elle considère comme plus spécifiquement historiques, du point de vue de leur conservation et de leur protection, « les

²³ Choay, Françoise. L'urbanisme utopies et réalités. 1965.

²⁴ Choay, Françoise. Patrimoine urbain et aménagement du territoire. 1993.

²⁵ Le patrimoine urbain en Asie centrale, Site Web: <https://echogeo.revues.org/11220>

villes grandes ou petites (...) qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles».

« La ville historique l'une des plus belle productions des grandes civilisations témoignant à travers les siècles de la richesse de leur inspiration ». *Camillo Boito Les Dilemmes du patrimoine*.

Gustavo Giovannoni, va plus loin en considérant la ville historique comme une œuvre d'art autonome, un monument historique en soi, dont les bâtiments individuels ne sont que de simples composants, divisibles en deux catégories architecturales : les œuvres prestigieuses qualifiées par lui de majeures ; et les œuvres modestes par leur échelle et par leur destination, d'une architecture de la quotidienneté, voire populaire ou même vernaculaire, qu'il qualifie de mineure.

Elle est caractérisée par ses limites, la lenteur de son rythme de vie, la petite échelle des pleins et des vides qui forment son tissu, la solidarité dans la proximité des éléments de son bâti dont aucun n'est doté d'autonomie mais dont chacun se trouve par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou, dit autrement, de contextualité (ambientismo).²⁶

2.4.3/ Medina:

De l'arabe *al-Madîna*, la ville, ce terme a été adopté par les sociétés occidentales pour désigner les villes arabes anciennes et la spécificité de leur structure spatiale.²⁷

Dans les pays arabes, et surtout au Maroc « *madina* » désigne, la vieille ville, par opposition aux quartiers neufs. Par contre, dans les pays du Maghreb, elle désigne la partie musulmane d'une ville.²⁸

Selon d'anciens dirigeants et auteurs récents « *une agglomération est appelée médina quand on peut trouver la Mosquée (pour la prière), le Souk (pour les achats personnels), le Fondouk (pour l'hébergement) et finalement le Hammam (pour les ablutions)* ». ²⁹

2.4.4/ Centre historique:

Selon **Elvira Petroncelli**, assistante ordinaire en urbanisme à la Faculté d'Ingénierie de Naples : « les centres historiques sont des zones urbaines caractérisées non seulement par la présence de monuments, mais également par celle d'une remarquable architecture mineure qui, étant considérée comme telle, est l'objet d'une manutention et d'une conservation moins régulière. » ³⁰

Selon le Dictionnaire d'urbanisme, les centres historiques sont souvent reconnaissables par la structure de leur voirie et de leur parcellaire qui posent à l'urbanisme actuel des problèmes de

²⁶ Gustavo Giovannonie, « L'Urbanisme face aux villes anciennes », Paris. Éditions du seuil, Mai 1998, p09, 10 et 13.

²⁷ F. Choay, Dictionnaire d'aménagement et d'urbanisme, p 143.

²⁸ Dictionnaire Larousse, Site Web: <http://www.larousse.fr> et <http://dictionnaire.reverso.net>

²⁹ Hakim, B. Salim, Arabic Islamic cities : building and planning principles, London, K.P.I Ltd, P56

³⁰ Elvira Petroncelli, « Centres Historiques et Systèmes Territoriaux: Quelques Exemples », Département de l'Aménagement du Territoire et de la Science, Université de Naples "Federico II" Italie, p 120

circulation et d'hygiène. Ils sont au centre même des problématiques du patrimoine architectural et urbain et de la conservation intégrée.³¹

« ...Pas seulement la particularité historique et culturelle qui rendent un centre historique intéressant et de grande valeur mais également tous ces éléments matériels et spirituel qui témoignent de la vie d'une communauté ». ³²

D'après **PI. Cervellatri** « Le centre historique n'est donc pas uniquement un bien culturel, c'est aussi un bien économique qu'il faut conserver pour lui assurer sa valeur social ». Aussi « le centre historique constitue la matrice de toute rénovation ». ³³

2.4.5/ Noyau historique:

« Le noyau historique est l'espace urbain le plus ancien dans une commune. Sa définition peut varier selon les cités et les pays. Par exemple, dans les villes médiévales, le noyau historique est celui compris généralement à l'intérieur du périmètre des anciennes murailles. Il se caractérise le plus souvent par un important patrimoine urbain et architectural de qualité. » ³⁴

2.4.6/ Monument historique:

ALOIS RIEGLE, (1904, p.11) définit ce mot comme suit : «Le monument, c'est-dire (étymologiquement) l'artefact qui nous interpelle pour nous faire ressouvenir, fait partie d'un art de la mémoire universelle qu'on trouve pratiquement dans toutes les cultures ». Repris par **(V. Stein, 2003, p.83)**. ³⁵

Le monument est donc initialement « une marque publique destinée à transmettre à la postérité la mémoire de quelques personnes illustres ou de quelques actions célèbres » ³⁶

C'est dire que les monuments sont toutes les réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations.

C'est la **Charte de Venise** qui a approfondie la notion de monuments historiques. Il s'agit en fait de « toute création architecturale, isolée ou groupée, qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique ».

³¹ F.Choay, Dictionnaire d'urbanisme, p 144

³² Elvira Petroncelli, Centre historique et systèmes territoriaux.

³³ P.L. Cervellati, R. Scannavini, C. D'Angelis La Nouvelle Culture Urbaine. Bologne face à son patrimoine. Ed. Du Seuil, Paris 1981

³⁴ ICOMOS, une terminologie comparée sur la conservation des biens culturels Vol.3, Ravello, Italie., 1976

³⁵ STEIN, Véronique. Février 2003. La Reconquête Du Centre-Ville Du Patrimoine à L'espace Publics, pour l'obtention du Grade de Docteurs Sciences Economique et Sociales ? Mention Géographie, Genève. (www.unige.ch/cyberdocuments/theses2003/SteinV/meta.html -):p184 .Consulté le 20 Octobre 2018

³⁶ Dictionnaire de l'Académie française, 1814.

2.4.7/ Vestiges:

C'est ce qui reste d'une chose disparue ou qui a été détruite, et qui demeure plus au moins reconnaissable de monuments, d'une activité humaine ou civilisations sociétales anciennes. Il est défini comme : Marque, trace laissée par quelque chose qui a été détruit : par exemple, *les vestiges d'un ancien temple grec*. Selon sa définition littéraire : ce qui reste du passé, d'un sentiment, d'une idée, etc. : Les vestiges d'une grandeur disparue.³⁷

2.5/ Abords:

D'après Le dictionnaire de Larousse c'est « l'entour d'un lieu, environs, ensemble des bâtiments et terrains limitrophes d'un centre équestre ».³⁸

Les abords, un mot employé au pluriel qui signifie l'entourage d'un monument ou d'un lieu. Dans le domaine du patrimoine, les abords sont le contexte ou le cadre construit d'un monument historique.³⁹

C'est aussi, ce qui entoure une « localité, un monument, une maison. Les abords d'une place de guerre, d'une ville ou d'un château. »⁴⁰

Selon **F.Choay**, ce terme en est venu à désigner les immeubles bâtis ou non formant le cadre d'un monument historique.⁴¹

2.5.1/ Périphérie:

Le mot est composé de *péri*, qui veut dire « autour », et de *phérie*, qui veut dire « porter ». Terme de Géométrie, il se dit quelquefois de la circonférence ou du contour d'une figure, d'une surface qui délimite un volume. C'est aussi la région proche de la limite extérieure du pourtour d'un objet, d'un corps ou d'un ensemble. La périphérie d'un pays, d'un territoire ou d'une ville, c'est l'ensemble des quartiers situés aux abords de la ville.⁴²

2.5.2/ Les abords des monuments historiques:

La protection des abords ou du cadre d'un monument ancien, est assurée par la délimitation d'une zone dont le rayon en partant du centre du monument varie selon les réglementations.

En ce qui concerne l'Algérie, c'est **l'article 17 de la loi 98-04 du 15 juin 1998**, qui règle ces situations. En effet, cet article, ne soumet à autorisation préalable que les travaux réalisés sur des immeubles « situés dans le champ de visibilité d'un édifice classé ou inscrit ».

³⁷ Le dictionnaire de Larousse, Site Web: <http://www.larousse.fr>

³⁸ Ibid

³⁹ F.CHOAY, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, p 01

⁴⁰ Le dictionnaire de L'académie française, 8 ème édition.

⁴¹ F.CHOAY, Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme, p01

⁴² Site Web: <http://www.la-definition.fr/definition/p%E9riph%E9rie>

Le champ de visibilité dont la distance est fixée à un minimum de 200 mètres, peut être étendu afin d'éviter notamment la destruction des perspectives monumentales comprises dans cette zone.⁴³

L'arrêté de classement s'étend aux immeubles bâtis ou non bâtis situés dans une zone de protection qui consiste en une relation de visibilité entre le monument historique et ses abords desquels il est inséparable.

2.6/ Vide urbain:

Vide urbain c'est des espaces libres dans un milieu urbain, qui sont adjacents aux bâtiments (pleins). Ils sont donc entourés, bornés ou jalonnés par des éléments construits.

Cette interdépendance des vides et pleins fait que les espaces libres apparaissent comme le négatif (au sens photographique du terme) du système bâti.

Sur le plan topologique, on comprend donc qu'un degré croissant de continuité des masses bâties va entraîner un degré croissant de discontinuité des espaces libres, et vice versa.⁴⁴

Selon le Petit Robert, la notion de vide urbain décrit un « espace qui n'est pas occupé par la matière, comme un espace non occupé par des choses ou des personnes ». Il s'agit d'un espace qui est inoccupé, marqué par l'absence de matière.⁴⁵

Le vide peut-être « un état de l'architecte », explique Bernard Tschumi avec humour. De manière plus globale, un vide-creux, un vide-fente ou un vide-inhabité se rapporte à un espace vidé, abandonné ou dépeuplé.⁴⁶

2.7/ Fortification:

De par sa définition; les fortifications désignent l'ensemble d'ouvrages fortifier destinés à la défense d'une position, d'une place. Cette définition, illustre l'aspect militaire du terme. Son nombreux et surtout variés, les vestiges historiques qui s'y rallient; parmi lesquels on cite les suivants :

2.7.1/ Rampart:

Le terme désigne selon le dictionnaire Larousse : Un massif de terre élevé portant le parapet et les banquettes de défense, qui constituait l'essentiel des enceintes fortifiées. Il est défini également comme « une muraille épaisse dont on entourait les places de guerre ou les châteaux forts.⁴⁷

⁴³ loi n° 98 – 04 du 14 mai 1998 relative à la protection du patrimoine culturel Art. 17

⁴⁴ UNESCO: études et documents sur le patrimoine culturel, « méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels » p 25.

⁴⁵ Dictionnaire Larousse, Site Web: <http://www.larousse.fr>

⁴⁶ TSCHUMI Bernard, 2011, "Quand les architectes n'ont pas peur du vide", colloque, cite de l'Architecture et du Patrimoine

⁴⁷ Dictionnaire de Larousse, Site Web: <http://www.larousse.fr>

2.7.2/ Muraille:

Mur de séparation et de défense entre l'intérieur et l'extérieur, il relie le reste des éléments de l'enceinte, et est souvent surmontée de chemin de rond. Une muraille est un mur de grande hauteur destiné à protéger un ensemble de bâtiments par leur enceinte.⁴⁸

2.7.3/ Enceinte:

Le mot enceinte apparaît au XIII^e siècle pour désigner une construction entourant un espace habité dont elle défend l'accès à la manière d'une clôture. Elle est donc essentielle pour la définition du terme, l'idée de protection d'une collectivité humaine contre un ennemi. L'enceinte est donc un rempart, terme spécifiquement employé à partir du XIV^e siècle pour une muraille ou une levée de terre défendant une forteresse ou une ville.⁴⁹

2.7.4/ La Porte:

Une porte est une ouverture dans les remparts ou la muraille d'une ville. Ça peut aussi être un monument bâti à l'entrée de la cité ou aux abords du centre-ville pour marquer un fait historique ou un personnage considéré comme glorieux.⁵⁰

2.7.5/ La Tour:

Une tour est un ouvrage fortifié, à plan circulaire, carré ou polygonal, et dont l'origine reste imprécise. Dès la plus haute antiquité, les Asiatiques, les Grecs, les Phéniciens et les Étrusques érigeaient déjà des tours pour fortifier les murailles de leurs villes et forteresses.⁵¹

Construction nettement plus haute que large, dominant un édifice ou un ensemble architectural et ayant généralement un rôle défensif.⁵²

2.7.6/ La Courtine:

Une courtine est la muraille reliant deux tours ; dans l'architecture militaire bastionnée, c'est le rempart reliant deux bastions.⁵³

2.7.7/ Créneaux et Merlons:

Un créneau est, au Moyen Âge une ouverture pratiquée au sommet d'un rempart. Les intervalles pleines laissées entre les créneaux sont les « merlons » ou carnel. Cependant le nom de créneau désignait indistinctement les vides laissés entre les merlons ou les merlons eux-mêmes. Les crénelages étaient dimensionnés par rapport à la taille des hommes : les

⁴⁸ Mr SELKA Chihab, Mémoire de Magister, Eétat du patrimoine défensif à Tlemcen, entre valorisation et usage. Cas de Bab El Quarmadine, P37

⁴⁹ MERIMEE, Mm Et Albert LENOIR, «Instructions Du Comité Historique Des Arts Et Monuments. Architecture Militaire » Édition Imprimerie Impériale, Paris, 1837

⁵⁰ Mr S. Chihab, Eétat du patrimoine défensif à Tlemcen, P37

⁵¹ Ibid, P37

⁵² Architecture, description et vocabulaire méthodique. Edition du patrimoine. Centre des monuments nationaux. Paris. 2011

⁵³ Mr S. Chihab, Eétat du patrimoine défensif à Tlemcen, P 38

merlons ont une hauteur voisine de deux mètres pour être plus grands que les défenseurs. Les appuis des créneaux sont à un mètre du sol du chemin de ronde, et leur largeur varie d'un mètre à soixante-dix centimètres. Les largeurs des merlons sont très variables.⁵⁴

3- L'évolution de la politique patrimoniale:

- A l'échelle internationale:

Depuis plusieurs décennies, le débat sur le patrimoine a suscité l'établissement de règles et la définition bien réfléchie de textes décrivant l'héritage ancien, afin de normaliser et surtout d'unifier leur compréhension. Ceci a eu pour objectif de rendre universelle cette terminologie et surtout la mise en valeur et la protection de ce qu'on nomme aujourd'hui le patrimoine. Ce long processus de réglementation a vu plusieurs événements internationaux se mettre en place ; parmi les plus marquants on peut noter les suivants :

la charte d'Athènes 1931:

L'IVème Congrès International d'Architecture Moderne appelé plus tard " Charte d'Athènes " a pris certaines résolutions notamment sur les quartiers historiques réglementant la protection, non seulement des monuments, mais aussi des ensembles urbains. Les monuments historiques (monuments uniques ou ensembles urbains) doivent être respectés, notamment s'ils sont l'expression pure d'une culture antérieure et s'ils répondent à un intérêt général. Par contre, lors du le Congrès International des Architectes et des techniciens des monuments historiques réunis à Athènes en 1931, les conservateurs ne demandaient protection que pour les monuments de valeur historique ou artistique particulière.

Sept résolutions importantes furent présentées au congrès d'Athènes :⁵⁵

- 1- Des organisations internationales prodiguant des conseils de restauration doivent être créées.
- 2- Les projets de restauration doivent être soumis à une critique éclairée pour éviter les erreurs.
- 3- Les problèmes relatifs à la conservation des sites historiques doivent être résolus par une législation nationale.
- 4- Les sites archéologiques devraient être enfouis pour assurer leur protection.
- 5- Les techniques et matériaux modernes peuvent être utilisés pour les travaux de restauration.

⁵⁴ Ibid, P38

⁵⁵ La charte d'Athènes pour la restauration des monuments historiques 1931, site : www.icomos.com

- 6- Les sites historiques doivent être protégés par un système de gardiennage strict.
- 7- Protection du voisinage des sites historiques.

Charte de Venise 1965:

Selon la charte Internationale Sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites de Venise, qui a été adoptée en 1965 et devenue convention européenne à Grenade en 1985 :

« Les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité... les considère comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, ... Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité. ».⁵⁶

Charte de Washington:

Elle complète la "Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites" (dite Charte de Venise, 1965). Adoptée par l'Assemblée générale du Conseil international des monuments et des sites, à Washington en 1987.

Principes et Objectifs:⁵⁷

- La sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement économique et social et être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux.
- Les valeurs à préserver sont le caractère historique de la ville et l'ensemble des éléments matériels et spirituels qui en expriment l'image, parmi lesquelles, en particulier:
 - les relations entre les divers espaces urbains: espaces bâtis, espaces libres, espaces plantés,
 - la forme et l'aspect des édifices (intérieur et extérieur), tels qu'ils sont définis par leur structure, volume, style, échelle, matériaux, couleur et décoration,
 - La participation et l'implication des habitants de toute la ville sont indispensables au succès de la sauvegarde. Elles doivent donc être recherchées en toutes circonstances et favorisées par la nécessaire prise de conscience de toutes les générations. Il ne faut jamais oublier que la sauvegarde des villes et quartiers historiques concerne en premier leurs habitants.

Charte de Lausanne 1990 (Charte internationale pour la gestion du patrimoine Archéologique):

Le patrimoine archéologique correspond selon cette charte à la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les

⁵⁶ Charte Internationale Sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites (de Venise), site : www.icomos.com

⁵⁷ Charte Internationale pour la sauvegarde des Villes Historiques (Charte de Washington 1987) , sur le site : www.icomos.org

activités humaines, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé.⁵⁸

Charte internationale du tourisme culturel 1999 (La Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif):

Le tourisme national et international a été et demeure un des principaux véhicules d'échanges culturels. Il peut saisir les caractéristiques économiques du patrimoine et les utiliser pour sa conservation en créant des ressources.

Il est aussi porteur d'avantages pour les communautés d'accueil et leur procure des moyens importants et des justifications pour prendre en charge et maintenir leur patrimoine et leurs pratiques culturelles.

Les objectifs de la charte du tourisme culturel sont :⁵⁹

- Encourager et faciliter le travail de l'industrie touristique pour promouvoir et gérer le tourisme dans le respect et la mise en valeur du patrimoine et des cultures vivantes des communautés d'accueil.
- Encourager ceux qui proposent des programmes et des politiques afin de développer des projets précis et mesurables, et des stratégies qui touchent à la présentation et l'interprétation des ensembles patrimoniaux et des activités culturelles dans le contexte de leur protection et de leur conservation.

Si l'objectif de toutes ces chartes est d'établir des stratégies internationales en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine en l'intégrant au développement, il semble donc indispensable que les acteurs à différents niveaux prennent conscience pour attribuer au patrimoine une grande importance en raison du poids économique, scientifique et culturel qu'il représente. Il est clair que toute stratégie de développement doit concilier entre le droit de développement et le devoir de préservation du patrimoine.

- A l'échelle Nationale:

1/ La période coloniale 1830-1962:

Sous l'occupation française (1830-1962), **la loi du 2 mai 1930 relative aux monuments naturels et sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire et pittoresque**, ainsi que le décret du 14 septembre 1925 concernant les monuments historiques en Algérie, modifié par les décrets des 3 mars 1938 et 14 juin 1947, étaient les *textes législatifs de référence*. (Réglementation concernant les fouilles, la protection des sites et monuments historiques, 1950).

C'est grâce aux explorations, aux recherches et à la sensibilisation d'officiers, d'architectes et d'archéologues, tels **Adolphe Delamare, Amable Ravoisié, Edmond**

⁵⁸ Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique(1990), sur le site :www.icomos.org

⁵⁹ Charte internationale du tourisme culturel, La Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif (1999), sur le site :www.icomos.org

Duthoit, Adrien Berbrugger, Albert Ballu ou Stephane Gsell et bien d'autres, que l'Algérie est devenu *un objet d'étude*, et a pu révéler au monde scientifique *l'importance de son patrimoine*, de sa culture et de son savoir-faire qui ne se limitaient pas à la *période romaine*, mais concernaient aussi les civilisations *arabes et ottomanes*.

En effet, les travaux établis à cette période, permirent d'ouvrir le champ aux explorateurs, les travaux établis à cette période, permirent d'ouvrir le champ aux explorateurs, séduits par *les découvertes romaines* en premier lieu, aux splendeurs de la civilisation *musulmane* et notamment *ottomane*.

2/ La période post indépendance:

Au cours de cette période, les questions relatives au patrimoine culturel ont été attribuées au **Ministère de l'éducation nationale**. Il s'agissait à l'époque pour le pouvoir d'asseoir une autorité sur le patrimoine algérien.

Par la **loi 62-157 du 3 Décembre 1962**, l'Algérie a reconduit la législation Française en matière de protection des sites et monuments historiques. Cette **loi a été complétée en 1967 par l'Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967** relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, elle fixe notamment la réglementation concernant, les fouilles, les sites et monuments historiques mobiliers et immobiliers ainsi que ceux naturels. Contenant 138 articles, elle est répartie sur six titres principaux comme suit :

- a) titre I aborde les principes généraux concernant la propriété et la gestion du patrimoine,
- b) titre II les fouilles et leur réglementation,
- c) titre III traite des sites et des monuments historiques,
- d) titre IV concerne les sites naturels,
- e) titre V se rapporte aux sanctions,
- f) le dernier désigne les organismes chargés de l'application de toutes ces lois sur le terrain.

Pendant cette période, cette loi représentait la source et la référence principale de la politique patrimoniale menée par l'état algérien. De 1970 à 1980 toute une série de lois à caractère sectoriel a réglementé un certain nombre d'activités comme la chasse, la pêche, et la protection du patrimoine naturel en général, parmi lesquels:

- **Le décret 69-82 du 13-06-1969** relatif à l'exportation des objets ayant un intérêt culturel ou historique pour le pays.
- **L'arrêté interministériel du 05-12-1979** qui a eu pour principal objet la création de la commission interministérielle d'achat d'objets et d'œuvres d'art.
- **L'arrêté du 17-05-1980** relatif aux autorisations de recherches archéologiques.
- **Le décret 81-382 du 26-12-1981** déterminant la compétence de la commune et de la wilaya dans le domaine culturel.
- **Le décret exécutif n° 90-78 du 27-02-1990** relatif aux études d'impacts sur l'environnement.

3/ Apparition du Ministère consacré à la culture:

Dans les années 70, l'état a vu l'apparition d'un ministère totalement dédié à la culture, sa prise en charge s'effectue depuis dans un organisme central de gestion qu'est le Ministère de la culture et de l'information et ce dans un cadre désormais distinct à travers la direction des musées, de l'archéologie et des monuments et sites historiques. Le manque de personnel qualifié et une gestion extrêmement centralisée ont fini par pousser les autorités à créer des extensions locales à la direction centrale à travers le territoire national, se résumant aux parcs, aux offices, aux musées nationaux et autres ateliers d'études.

C'est en 1983, que la problématique environnementale est prise en considération. En effet, c'est en 1983 qu'apparaît la loi 83-03 du 5 Février 1983 relative à la protection de l'environnement.

Loi n° 83-03 :

La loi introduit une nouvelle politique environnementale basée sur :

- La protection, la restauration et la valorisation des ressources naturelles.
- La prévention et la lutte contre toute forme de pollution et nuisances.
- L'amélioration du cadre et de la qualité de vie.

La loi énonce aussi un ensemble de règles relatives à la protection de la nature et du patrimoine naturel, la protection des milieux récepteurs et impose les études d'impact.

Loi n° 83-684 :

Relative aux conditions d'intervention sur le tissu urbain existant.

Loi n°87-03 :

Cette loi relative à l'aménagement du territoire stipule que l'aménagement doit prendre en compte :

- La protection de l'environnement
- La sauvegarde des sites naturels
- La protection et la restauration des sites historiques.

Deux instruments sont introduits le SNAT (schéma National d'Aménagement du Territoire) et le SRAT (Schéma Régional d'Aménagement du Territoire).

4/ La période actuelle:

La référence juridique actuelle en matière de protection du patrimoine culturel est la **Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel**. L'élément clé, à notre sens, de cette loi reste l'apparition de la notion de « biens culturels » composés de :

- Biens culturels immobiliers.
- Biens culturels mobiliers, incluant les mêmes éléments et en définissant de nouveaux, d'une façon précise, par rapport à l'ordonnance 67-281.
- Et, innovation majeure, Biens culturels immatériels.

D'une façon globale, la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine marque une étape d'affinement des notions, et d'établissement d'une conception détaillée du fait patrimonial ainsi que ses corollaires. Cet affinement se traduit aussi, sur le plan

exécutif, par une volonté de décentralisation, déconcentration et de création d'organes spécialisés et autonomes.

Loi 01-20 :

La loi 01-20 du 12 Décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire vise un développement harmonieux de l'ensemble du territoire selon les spécificités et les atouts de chaque espace régional. Parmi les objectifs de cette loi on note la protection, la mise en valeur et l'utilisation rationnelle des ressources patrimoniales naturelles et culturelles.

Les orientations et les instruments d'aménagement instaurés par cette loi sont :

- Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT).
- Les schémas directeurs d'aménagement.
- Les plans d'aménagement du territoire de wilaya.
- Schémas directeurs d'aménagement d'aires métropolitaines.

Le SNAT préconise des actions de préservation et de valorisation du patrimoine culturel, historique et archéologique, à travers la promotion de pôles de développement culturel et des activités liées à la création artistique et à l'exploitation adaptée des richesses culturelles. Le schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine affirme également la protection du patrimoine par la délimitation des zones agricoles, forestières et pastorales steppiques ainsi que les zones à protéger et les aires de loisirs.

A l'échelle des wilayas sont prévus des plans d'aménagement qui doivent préciser les schémas d'organisation des services locaux, les aires intercommunales d'aménagement ainsi que les seuils d'urbanisation des agglomérations urbaines et rurales.

Loi 02.02 :

La loi 02.02 du 05 Février 2002 est relative à la protection et la valorisation du littoral et préconise l'installation d'un commissariat chargé du littoral.

Loi relative à la protection et valorisation des zones de montagne :

Depuis 2003, le ministère de la Culture a multiplié le classement des sites et monuments historiques comme « patrimoine national ». Cette appellation les protège de toute agression urbanistique ou autres, et leur donne la priorité à la restauration et à la préservation : 390 sites et monuments historiques ont été classés, pour la plupart ces dix dernières années. Ajouté à cela la promulgation de 23 textes d'application entre 2003 et 2007, une première dans l'histoire du pays.

5/ Les mesures de protection et de valorisation:

Pour assurer une prise en charge du patrimoine dans toute action liée à l'utilisation, l'aménagement ou le développement du territoire, l'Etat algérien a instauré une série de dispositions dites « générales » en ce qu'elles s'appliquent au quotidien et de manière homogène sur l'ensemble du pays.

Préservation de la qualité des espaces naturels ou bâtis, protection du patrimoine archéologique : telles sont les préoccupations qui doivent présider à la mise en œuvre de toute opération d'initiative publique.

4- Concepts d'interventions:

Une intervention est une action entreprise pour opérer des transformations ou changement dans une structure urbaine bâtie ou non bâtie. Elles sont variées et très affutées dans leur sens au point que la confusion s'y prête. Parmi celles qui sont les plus répandues et surtout courantes dans le domaine de l'architecture en voici l'essentielles :

4.1/ La conservation :

Selon **L. Bénévolo** : Conserver un centre historique signifie avant tout, protéger ou reconstruire un rapport stable entre population et cadre physique qui est sa caractéristique primaire.

Le fait de prendre des mesures de protection pour préserver des pratiques et conceptions culturelles de l'abandon, de la destruction ou de l'exploitation indue.

4.2/ La sauvegarde :

Selon le principe de sauvegarde de **l'UN.E.S.C.O.**, par sauvegarde, on entend l'identification, la protection, la conservation, la restauration, la réhabilitation, l'entretien et la revalorisation de l'ensemble historique et de son environnement.

Adoption de mesures de précaution pour protéger certaines pratiques et conceptions culturelles auxquelles on attache de la valeur.

4.3/ La préservation :

Terme synonyme de sauvegarde, définit comme action globale consistant à assurer la protection du patrimoine architectural et naturel.

Le fait de veiller au maintien de certaines pratiques et conceptions culturelles.

4.4/ La protection :

Le fait de veiller à ce qu'il ne soit pas porté atteinte à certaines pratiques et conceptions culturelles, et à ce qu'elles demeurent intactes.

4.5/ La Restauration:

C'est une opération permettant la mise en valeur d'immeubles ou groupe d'immeubles présentant un intérêt architectural ou historique.

D'origine latine, Restauration qui désigne : renouvellement, réfection...

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, définit la restauration comme une opération qui consiste à rendre, au moyen de techniques appropriées, leurs intégrité à toutes les parties l'ayant perdue, d'une œuvre d'art et en particulier, d'un édifice ou d'un ensemble d'édifices.

Ce type d'opération se caractérise par une mise en valeur en général d'immeubles ou groupes d'immeubles présentant un intérêt architectural ou artistique.

La restauration met l'accent sur la sauvegarde, la restitution et la mise en valeur d'ensembles et d'éléments ponctuels de grand intérêt urbanistique et architectural.

D'après la charte de Venise dans l'Art. 9 : la restauration est une opération qui a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument.

4.6/ La rénovation – restauration :

Elle met l'accent sur la sauvegarde et la mise en valeur de l'aspect spatial physique d'une aire urbaine particulièrement riche en témoignages historiques, culturels et architecturaux.

4.7/ L'aménagement urbain :

L'aménagement urbain, de manière générale, recouvre l'éventail des interventions couramment pratiquées dans l'espace socio physique urbain pour améliorer son organisation, son fonctionnement et son développement.

L'aménagement est « l'organisation globale de l'espace, destiné à satisfaire les besoins des populations intéressées en mettant en place les équipements nécessaires et en valorisant les ressources naturelles ». ⁶⁰

C'est aussi, la modification apportée à la répartition des éléments de construction et d'équipement d'un îlot, d'un quartier, d'une ville, en vue d'une utilisation plus satisfaisante. ⁶¹

4.8/ Le Renouveau:

L'objectif est de transformer les quartiers en difficulté dans le cadre d'un projet urbain. Elle permet de rétablir l'équilibre de la ville et restructurer des quartiers d'habitat social.

Selon **F.Choay**, Il s'agit d'un réinvestissement sur des sites ayant un potentiel économique non exploité, à travers un remodelage des quartiers avec une part de démolition-reconstruction et une réhabilitation de l'habitat existant. Elle implique aussi à établir une nouvelle articulation des quartiers avec le reste de la ville (nouveau dessin des voiries, développement des transports en commun).

4.9/ La Revitalisation:

C'est un processus qui associe la réhabilitation architecturale et urbaine des centres anciens et la revalorisation des activités urbaines. Elle a pour but de conserver et de réhabiliter le bâti des centres anciens en lui restituant des fonctionnalités, de revaloriser les activités commerciales, et de renforcer l'attractivité de ces quartiers.

Elle permet l'amélioration de la qualité de vie et de l'économie, elle participe à la vie locale, à l'appropriation des lieux par ses habitants mais également à la fabrication d'une identité culturelle permettant la revitalisation d'un territoire. ⁶²

La *Charte de Lisbonne* la définit comme suit : « la revitalisation urbaine englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'une partie de la ville en déclin. Cette notion, proche de celle de réhabilitation urbaine, s'applique à toutes les zones des villes avec ou sans identité et caractéristiques remarquables. »

⁶⁰ Le Petit Robert, édition 1977.

⁶¹ Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace, Presses Universitaires de France. Paris

⁶² Mlle Bennabi khadidja et El Hassani Nadjat, Mémoire de Master, La Ré articulation entre l'abord Nord – Est et le centre-ville de Tlemcen, P34

Revitaliser c'est trouver un équilibre satisfaisant entre les lois du développement économique, les droits et les besoins des habitants et la mise en valeur de la ville conçue comme un bien public.⁶³

4.10/ La Revalorisation :

C'est redonner plus de valeur, plus d'importance, de prestige à quelque chose. On peut entendre aussi par valorisation, (d'un élément matériel ou immatériel) : « un processus de détermination de la valeur d'un objet, d'une entité....., visant à améliorer cette valeur on parle alors de "valoriser" un bien immobilier, un patrimoine..... ». ⁶⁴

4.11/ La Restructuration :

C'est une opération qui consiste en une intervention sur les voiries et réseaux divers, et une implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une modification des caractéristiques d'un quartier par le transfert des activités de toute nature et par la désaffectation des bâtiments pour les réutiliser.⁶⁵

Zucchelli résume l'action de restructuration comme étant « l'ensemble des dispositions et des actions administratives, juridiques, financières, et techniques coordonnées et décidées par les responsables de la gestion urbaine avec les partenaires publics et privés pour intervenir dans certaines parties de la ville existantes ». ⁶⁶

4.12/ La Réintégration :

Rétablir la ville dans sa dimension fonctionnelle et réunir les conditions favorables pour l'amorcer vers une ville durable.

La réintégration urbaine des quartiers est améliorée, tant sur le plan du fonctionnement et de la forme urbaine que de l'intégration social et économique des habitants.⁶⁷

- La desserte des quartiers par les infrastructures et réseaux de transports en commun est améliorée afin d'assurer leur réintégration au reste de la ville.
- Des équipements de proximité permettent l'accompagnement social et culturel et la promotion d'une culture urbaine.
- La participation des habitants aux projets les concernant permet de mieux les ajuster aux besoins et d'en assurer une meilleure gestion.

⁶³ UNESCO, Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable, Juillet 2008, p13

⁶⁴ Mlle YOUSFI ISMAHENE. Mémoire de Master. La valorisation de bab el Kardmadine. Centre d'accueil bab el Karmadin, p28

⁶⁵ Le décret 83-684 du 26 novembre 1983 relatif à la fixation de l'ancrage juridique et les conditions d'intervention sur les tissus urbains existants.

⁶⁶ Alberto Zucchelli, Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine, éd. OPU, 1984, p.306

⁶⁷ Journal officiel de la république Algérienne N°61 du 13 Dhou El Kaada 1431, 21 Octobre 2010, P 82

Conclusion:

Nombreux sont les concepts et définitions liés au patrimoine urbain et architectural. Ce dernier, est en train d'occuper une place importante dans l'identification de l'identité des civilisations présentes. Il représente la mémoire des peuples, mais aussi leur héritage historique. Les centres urbains historiques ont été le point de départ autour duquel se sont développées une grande majorité de villes contemporaines. Ils ont été les premiers à être pris en charge ; par contre leur abords périphériques ont longtemps été délaissés, ignorés et marginalisés ou même détruits.

Heureusement, la conscience collective et surtout politique est aujourd'hui active et dynamique. La relance de ce problème qui prend de l'ampleur à travers le monde et en Algérie spécialement se généralise. La politique patrimoniale urbaine a besoin aussi d'outils efficaces qui sont tout d'abord, la législation internationale (chartes et recommandations) et nationale qui porte sur la protection du patrimoine urbain et architectural, la classification patrimoniale, les études et la maîtrise d'œuvre et les actions d'intervention.

Cette prise en charge d'une façon globale touche différents domaines, économique, culturel, sociologique etc. Le secteur touristique est de loin l'un des secteurs les plus dynamiques et le plus à même de revaloriser ce potentiel historique, tout en contribuant au développement socio-économique et culturel local, régional et même national; et en même temps en incitant les politiques à agir rapidement à l'aide d'un processus qui doit s'exprimer en actes de sauvegarde, et de protection de notre patrimoine urbain national.

Chapitre 2: Approche Analytique

1- Introduction :

Dans cette phase, notre objectif est de cerner les différentes problématiques de notre zone d'étude. Pour cela, il s'agira d'établir des lectures urbaines détaillées et à différentes échelles; en élaborant des diagnostics du périmètre étudié. A travers ces derniers, cette approche, fera ressortir des choix stratégiques d'interventions, et par conséquent, la prise de décisions conceptuelles urbaines et architecturales escomptées, pour la concrétisation de notre objectif initial.

2- Présentation de la ville de Tlemcen:

Tlemcen, selon divers titres qui lui sont attribués, tel que « Perle du Maghreb », « Grenade africaine » ou « Médine de l'Occident », est une ville historique d'Art et de traditions. Selon l'étymologie du mot Tlemcen, en arabe « Tilimsen », est un nom berbère qui signifie poches d'eau, source).

2.1/ Situation géographique:

Chef-lieu de son département, Tlemcen est située dans l'extrême Nord - Ouest du pays, limitée à l'ouest par la frontière marocaine, elle a une position excentrique par rapport au territoire national et se trouve à l'écart du réseau Nord de communication. Elle est distante de 140 km de la ville d'Oran et 40 km de la mer Méditerranée.

Tlemcen est à 3°38 de longitude ouest et 34°53 de latitude nord et adossée au flanc du plateau de lalla Setti (culminant à 1200 m d'altitude).

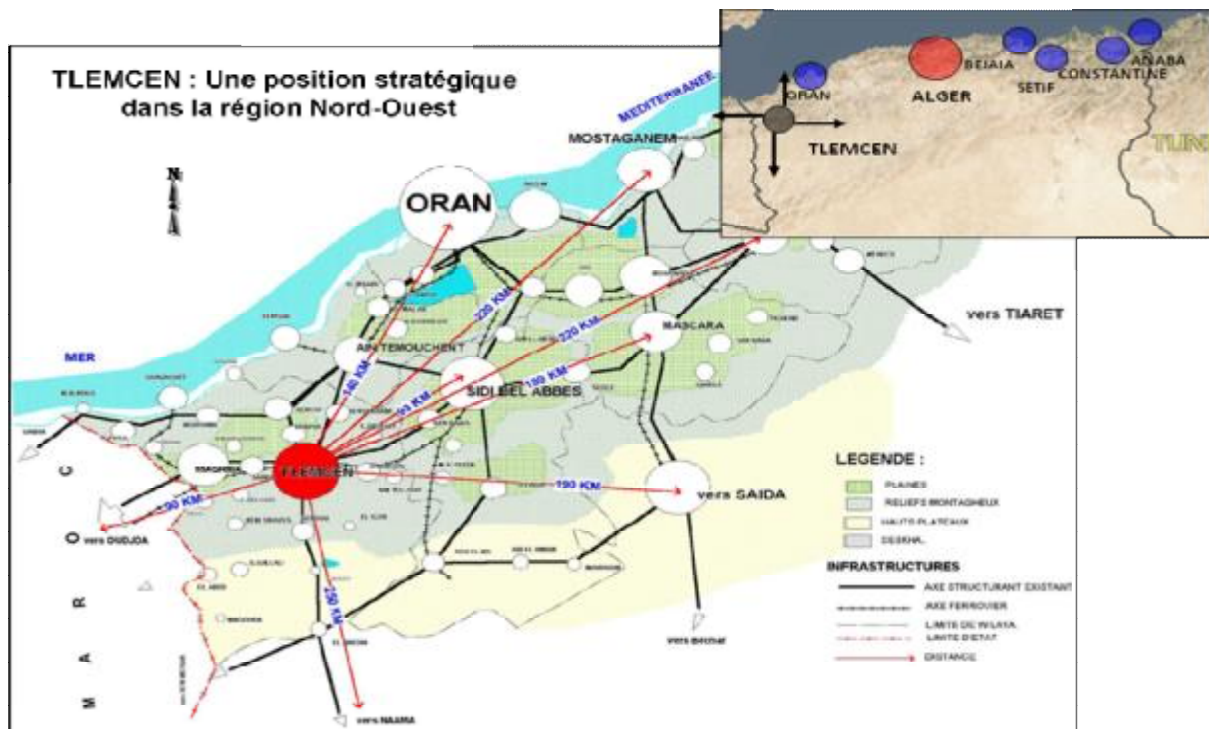


Figure 3: Situation régionale de Tlemcen⁶⁶

⁶⁶ ANAT, Schéma d'Aménagement du Territoire, traité par l'auteur

2.2/ Relief et Climat :

Occupant une surface de 9020 km², son relief est marqué par une forte déclinaison. Les limites de la ville sont calquées sur celles des chaînes de montagnes, au sud le plateau rocheux de Lalla Setti , et au nord la couronne formée de djebels rocailleuses.

Elle présente une très grande variété de paysages, plaines, plateaux, montagnes et steppe; et au loin on aperçoit la ligne souple des hauteurs. Dans cet ensemble complexe, Tlemcen est assise sur un palier , au pied des hauteurs rocheuses dominant un vaste territoire agricole.

De par sa proximité de la mer, elle jouit d'un climat méditerranéen marqué par une sécheresse estivale et des hivers doux. Pendant les mois d'été , plus sec que le reste du Nord Algérien. En été, le Sirocco, un vent très sec et très chaud.

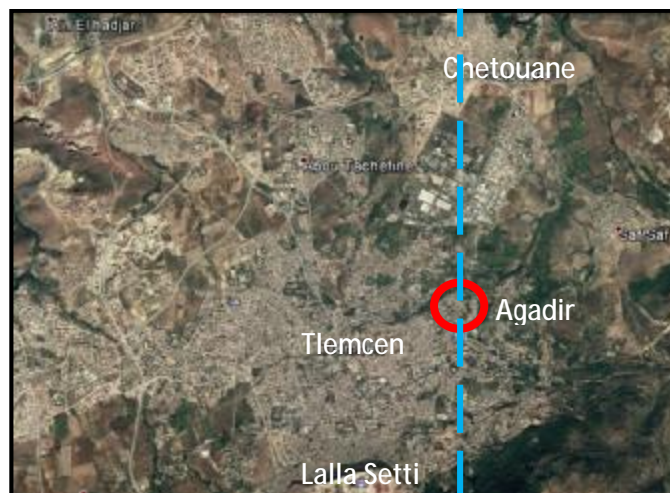


Figure 4: Localisation du trait de coupe, Source: l'auteur

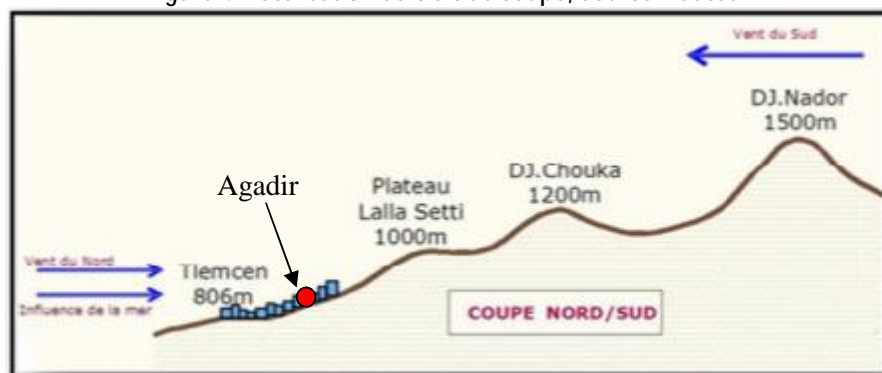


Figure 5: Coupe topographique Nord-Sud⁶⁷

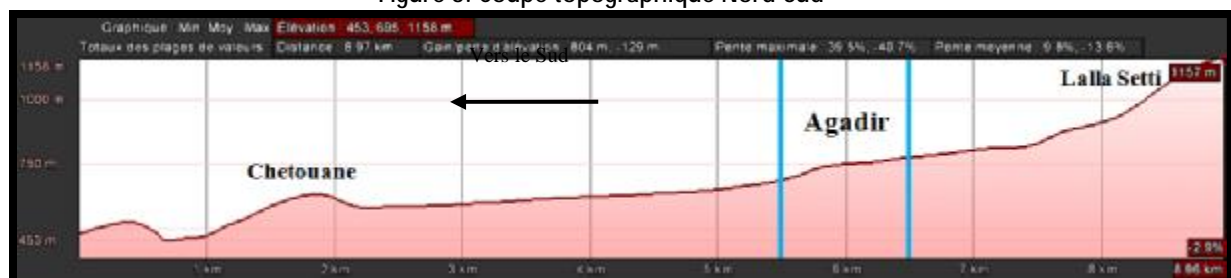


Figure 6: Coupe topographique Nord-Sud de la ville de Tlemcen, Source: l'auteur

⁶⁷ Melle GUEDRAOUI Rokia et CHIKHI Soumia, Centre de Rayonnement Et du savoir-faire Traditionnel,(2012)

2.3/ Historique général:

La ville de Tlemcen a connue plusieurs dynasties à travers le temps. De cette mosaïque d'influences, ce dernier a été marqué par trois périodes historiques significatives; qui sont comme suit:

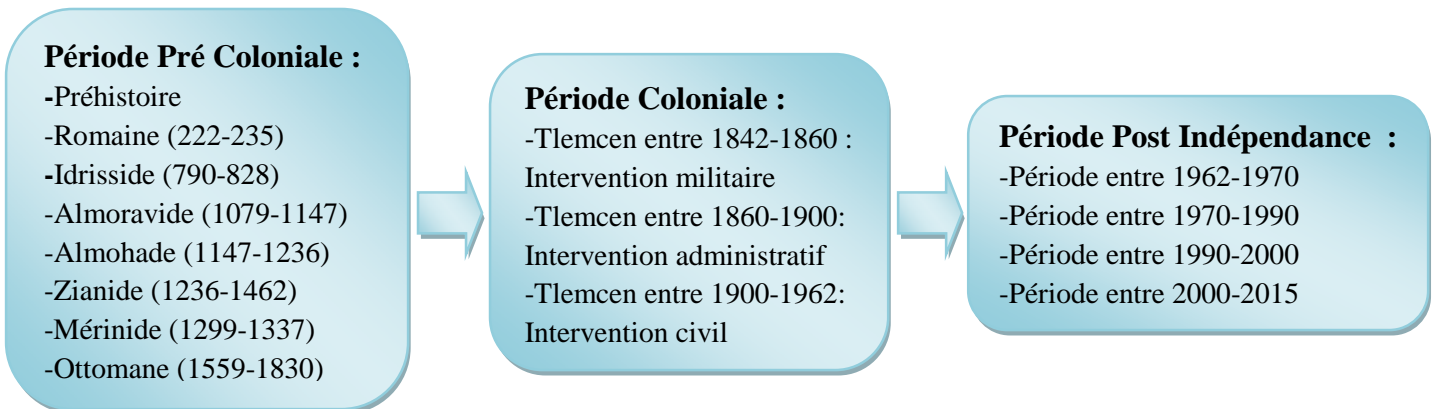


Figure 7: Schéma des différentes périodes historiques, Source: l'auteur

· Période Pré Coloniale:

Beaucoup de villes sont le produit d'un processus de stratification et d'accumulation de traces et de tracés. Plus que cela, la ville est née du développement historique de l'humanité et ne peut être séparé de ce qui a fait l'histoire.⁶⁸

1- Période préhistorique:

Existences de grottes sous forme d'habitat troglodyte à Mouillah, Lac Karar, Ouzidane, Kalaa.

2- Période Romaine: (Pomaria 201-235):

Depuis cette période, Tlemcen fut connue comme « cité » avec pour nom Pomaria-qui signifie les vergers. Elle fut édifée par d'Alexandre SEVERE. le choix du site d'implantation faisait d'elle un carrefour militaire très important; avec l'installation d'une garnison militaire. Elle fut située au même emplacement qu'Agadir qui lui a succédé. La mosquée d'Agadir dont ne subsiste aujourd'hui que le minaret, aurait été édifée sur le temple d'Auslivia.

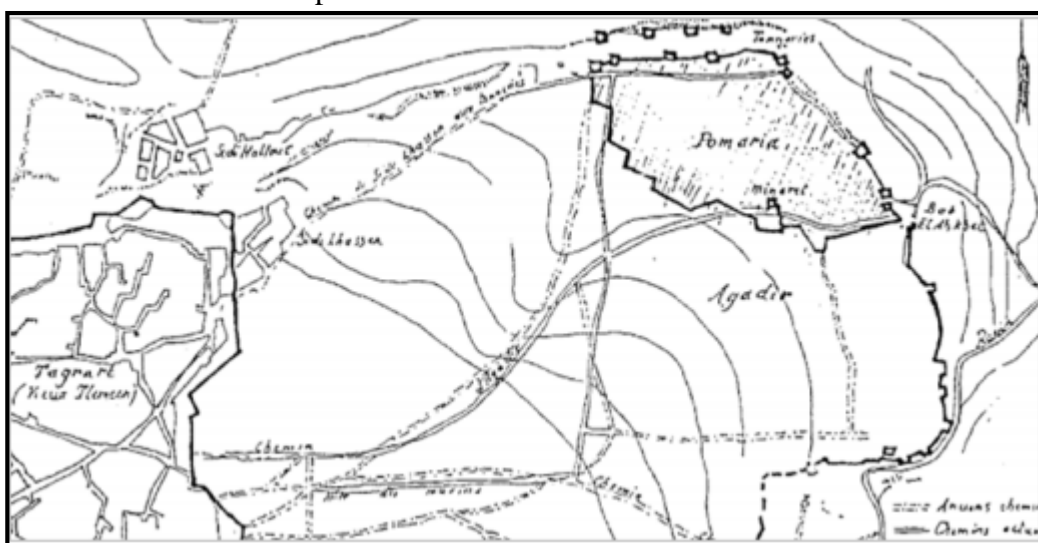


Figure 8: Emplacement de Pomaria,

Source: CANAL J. et PIESSE L. Les villes de l'Algérie Tlemcen- édition BARBIER A., Paris, 1889, p5

⁶⁸ Saidouni, Maouia. Eléments d'introduction à l'urbanisme. Alger : Casbah, (1999).

3- Période Idrisside (790-828):

Sur le même site de Pomaria, Agadir (irrigée sur le même site de Pomaria), dont l'étymologie est berbère signifiant "murailles" ou "remparts", fut édifée par Abou El Mouhadjir qui a islamisé cette ville entre 670 et 681. Un siècle plus tard, et en 765, les Berbères des Béni Ifrane sous le commandement d'Abou Corra ont fait d'Agadir la citadelle du "kharidjisme". Par la suite et en 970, la ville est annexée à la dynastie des Idrissides de Fès par Idriss I. Agadir à cette époque se développait linéairement suivant l'axe Est/Ouest appelé chemin du minaret. Les remparts défensifs qui l'entourent sont percés de cinq portes (Bab El Akba, Bab El Hmam, Bab Wahb, Bab El Khoukha, et enfin Bab Abi kora), et à cause de l'escarpement de la plaine, le nord en était dépourvu. Actuellement, seuls les vestiges de la mosquée (Djamâa El Atiq), et hammam (El Ghoula) témoignent de cette évolution urbaine.

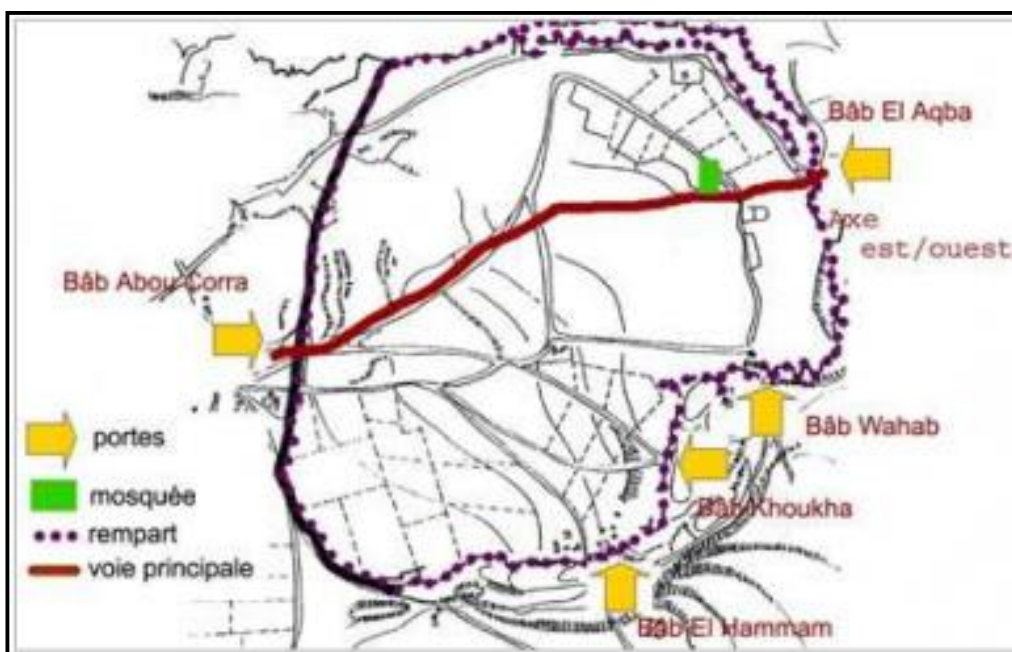


Figure 9: Agadir, Evolution linéaire, porte et mosquée,

Source: KASSAB BABA-AHMED T., Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, Cas de Tlemcen, thèse de Doctorat, EPAU, Alger 2007, p170

4- Période Almoravide (1079-1147):

Youcef Ibn Tachffine a installé son camp militaire au Nord Ouest d'Agadir évoluant en une cité nouvelle appelée Tagrart (mot berbère signifiant *campement*). Cette dernière fusionnait avec Agadir pour former une seule enceinte qui regroupait les deux cités, Agadir et Tagrart mais qui étaient séparées par un même mur. Seule une porte au nord fut percée dans les Rampart d'Agadir : Bab Errouah (sixième porte).

Elle était organisée principalement autour de quatre espaces qui sont l'espace culturel (la grande mosquée), l'espace politique (El Mechouar, Kser El Bali), l'espace économique (souk Ismail, Beradin, El Ghzel et fondouk Romana) et l'espace résidentiel (Bâb zir, Bâb Ali, derb Essensla, Sidi El Djabbar, El Korrane, derb Essadjane, derb Sidi Hamed et derb Messoufa).

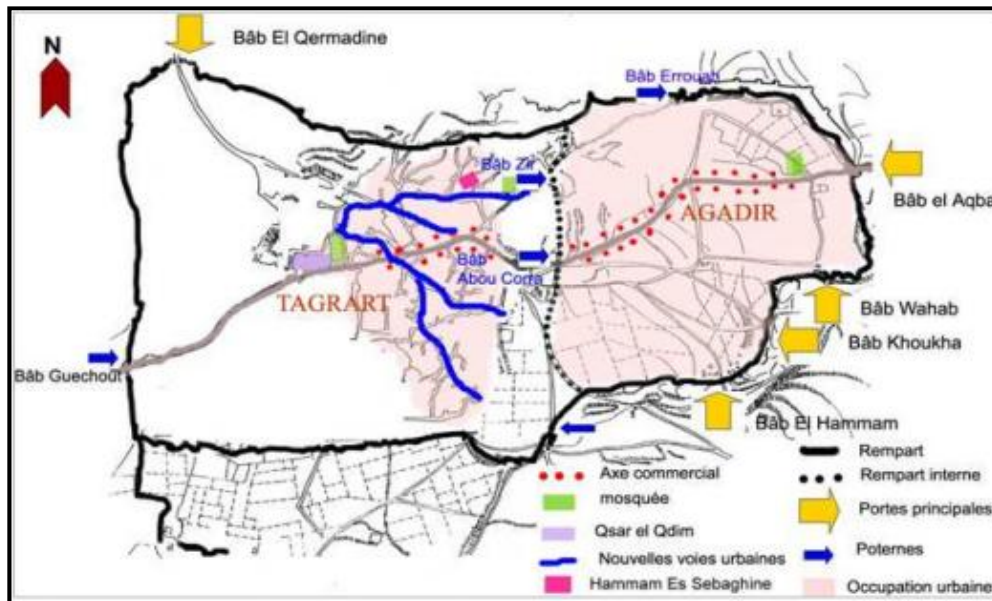


Figure 10: : nouvelle extension urbaine : apparition de Tagrart. on remarque la muraille au centre Et Bab Errouah, Source: KASSAB BABA-AHMED T., p191

5- Période Almohades 1147-1236:

Sous le règne des Almohades avec le commandement de Abdel Moumène réformateur religieux issu de la tribu berbère de Masmouda, ordonna la destruction des remparts ouest d'Agadir qui contraignait La population a l'exode, favorisant ainsi l'union des deux cités (Thagrarth et Agadir) pour former par la suite Tlemcen qui devient le siège d'un gouvernement de province. Dés alors, il « ordonna de réparer les fortifications de l'ancienne ville, d'en exhausser les remparts et d'entourer d'un mur le quartier de Tagrart». A cette époque Agadir n'a reçue aucun traitement spécial.

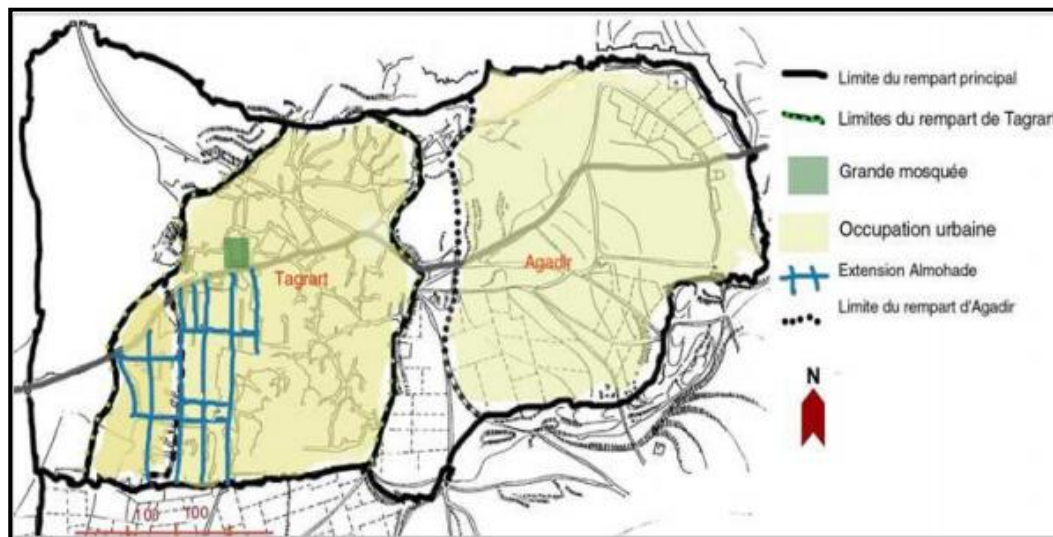


Figure 11: Début de l'oubli et l'isolement, Source: KASSAB BABA-AHMED T., p210

6- Période Zianides :

Cette époque a connue de profondes transformations d'ordre aussi bien structurel que morphologique. Elle s'est étalée sur plusieurs règnes:

a- Yaghmoracen 1236-1282 :

L'évolution de la ville s'est opérée dans un premier temps vers le sud par la création du quartier hammam El Ghoula (coté cinéma colisée); puis la création à l'est d'une cité résidentielle accueillant les andalous : Bab El Djiad, R'Hiba, derb El fouki jusqu'à derb Essourou à la limite d'El Mechouar.

Au sud de la grande mosquée, il fut décidé la construction du palais royal, par rapport à la grande mosquée siège de la vie culturelle; ce qui a permis d'intégrer le plus grand centre commercial de Tlemcen au cœur même de la ville.

b- Abou Said Othman 1282-1299:

Ce règne fut marqué par la consolidation de la fonction commerciale, et l'élargissement du tissu urbain. En 1286, après le traité de commerce entre le royaume d'Aragon et le royaume Zianide; un centre commercial fut réalisé au Nord Est du Mechouar (La Kissaria ou souk de César).

Vers l'Ouest, La réalisation de la mosquée Sidi Belahcen en 1296 (Ex Musée) a permis de combler le vide entre le quartier Bab Ilan et le palais des gouverneurs (ksar el Bali) .

c- Abou Hamou Moussa 1307-1317:

L'élargissement du tissu urbain du nord ouest vers le sud Ouest, conduira à la réalisation de la première medersa privée par ouled el imam. Cette dernière fut le noyau autour duquel fut tissée la nouvelle zone urbaine reliant Bab Ilan avec le quartier Derb El Hadjamine.

Au Sud Ouest, Abou Hamou Moussa I créa la Casbah de Tlemcen qui devait accueillir les otages des tribus environnantes. Elles s'étendaient du Mechouar au Derb Ras El Casbah (en haut de la rue de Paris).

d- Abou Tachfine 1317-1337:

Abou Tachfine s'empessa d'embellir la ville, par la réalisation de quatre petits palais entourant le palais royal réalisé au temps de Yaghmoracen.

Il réalisa aussi la plus belle medersa du Maghreb, La Tachfinia. Aussi la réalisation du grand bassin qui a déplace l'enceinte de la ville vers l'Ouest.

e- Abou El Abas Ahmed (1430 — 1462):

Durant son règne, l'enceinte du Mechouar fut élevée en 1446. La place des caravanes située en plein centre de Tlemcen, acquerra une nouvelle fonction : celle d'accueillir le quartier juif qui se trouvait depuis le règne Almohade en dehors de bab El Kermadine à Qbaça, terme arabe qui signifie endroit réservé à des étrangers.

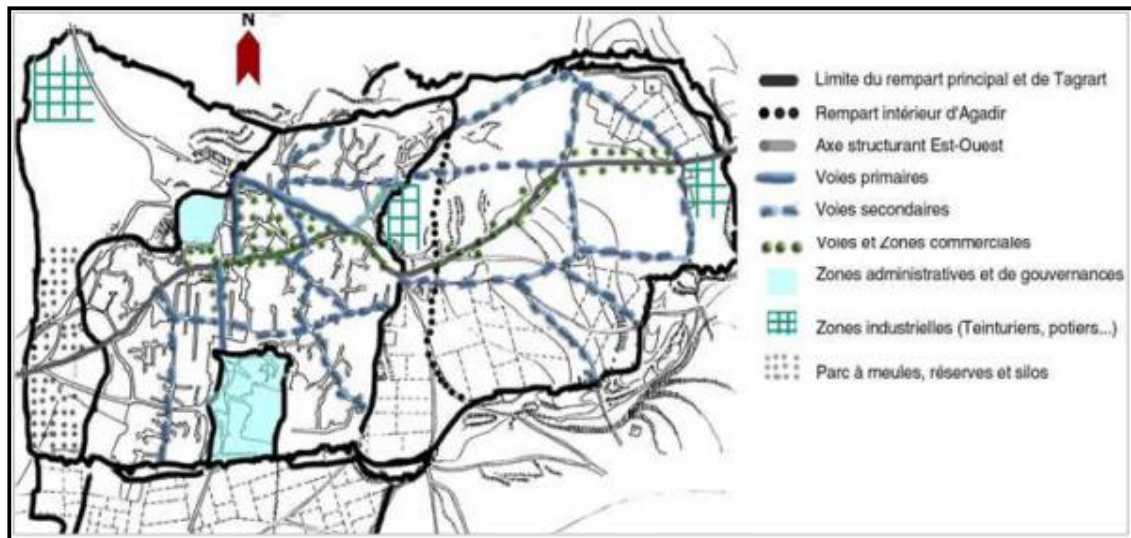


Figure 12: Continuité de l'oubli et l'isolement,
Source: KASSAB BABA-AHMED T., p245

7- Période Mérinides 1299-1358 :

Issue de la même tribu que les Zianides, les Mérinides devinrent maîtres du Maghreb extrême et du Maroc du Nord en 1248 sous le règne d'Abou Yahya qui fit de Fès sa capitale. Ils ont assiégé Tlemcen deux fois, le premier siège était entre 1299 et 1307 par Abou Yakoub fondèrent le complexe de Sidi Boumediène et El Mahalla El Mansourah). Le deuxième siège était entre 1336 et 1358 par Abou Elhassen où ils ont construit le quartier de Sidi El Halloui en 1353 avec sa mosquée.

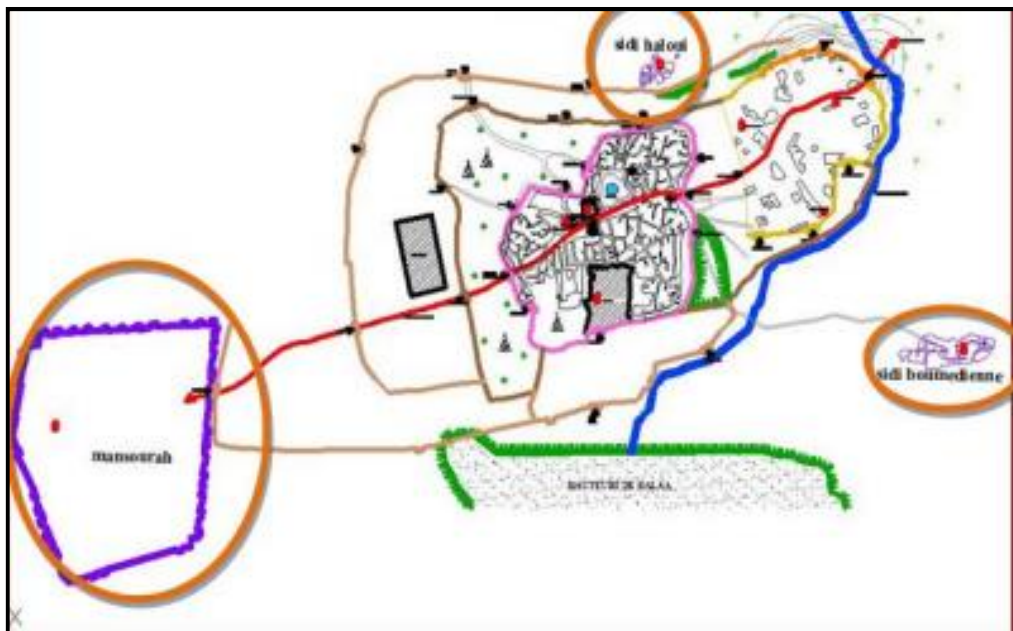


Figure 13: Tlemcen sous le règne des Mérinides

8- Période Ottomane 1559-1830 :

Une nouvelle population (Koulouglis père turc et mère arabe) vont s'installer dans la zone restée jusqu'à présent libre, le sud Ouest. Durant cette période, le tissu urbain atteint sa plénitude suivie peu après de sa déchéance politique et économique. Le quartier Bab El Hadid, est le seul fait marquant dans l'évolution du tissu urbain de Tlemcen.

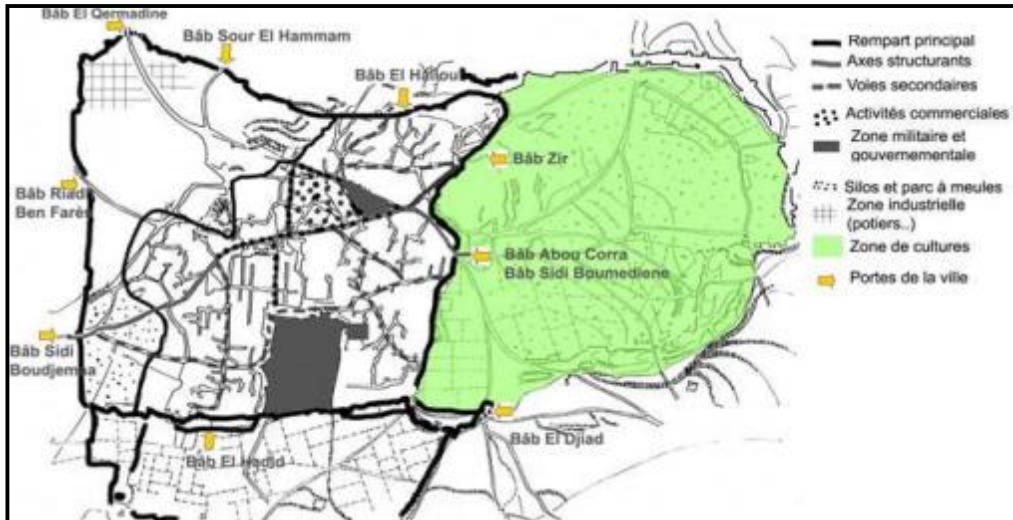


Figure 14: Continuité de l'oubli et l'isolement,
Source: KASSAB BABA-AHMED T., p307

Période Coloniale (1830-1962):

La colonisation française en Algérie a été le début d'une longue série de grands changements; tant sur le plan socio culturel, que sur le plan urbain. L'homogénéité spatio-fonctionnelle vernaculaire qui s'était installée dans la structure des villes arabo musulmanes pendant des décennies s'est vue détruite.

A l'instar des autres villes algériennes du littorale; Tlemcen n'a pas échappée à ces transformations. La première action des français a été l'envoi d'une unité du Génie -Militaire qui s'attache à faire le levé topographique systématique de la médina en 1836 (Solms), suivie d'une seconde en 1842 (Germain Sabatier) préparant leurs stratégies d'intervention.

La mise en place de l'occupation française s'est faite en plusieurs étapes:

- Installation de l'appareil militaire et administratif.
- La densification et le peuplement de la ville (intra-muros) .
- L'urbanisation extra-muros.

1-Tlemcen 1842-1860: l'intervention militaire :

Définitive qu'en 1842, l'occupation fut exclusivement militaire pour assurer la défense de Tlemcen, et lutter contre les attaques de l'Emir Abdelkader. Cela s'est traduit par l'amélioration des fortifications (Mechouar, ksar el bali), ensuite, la construction d'un nouveau rempart percé de sept portes, puis finalement la construction et l'aménagement des bâtiments militaires (casernes et quartier d'Isly).

Dans le but d'asseoir leur pouvoir sur l'assise urbaine de la ville, certaines places et esplanades ont été aménagées tel que : Place de la mairie, la place d'Alger.

2-Tlemcen 1860-1900: l'intervention administrative:

L'administration coloniale procéda à l'élargissement et le percement de certaines rues rectilignes, puis la densification et le peuplement de la ville afin d'assurer une communication entre les casernes et le réseau routier intra-muros et extra-muros.

Typiquement Orthogonal, le plan d'extension de Tlemcen était matérialisé par un grand axe générateur Est- Ouest (Boulevard National), le long duquel étaient implantés les principaux édifices publics tels que banque, sous préfecture, poste, église etc.).

3-Tlemcen 1900-1962: l'intervention civile:

L'intervention coloniale durant ces décennies c'est caractérisée par plusieurs périodes marquées par leur spécificité urbaine. L'essor économique de la région sur le plan agricole et la croissance de la population provoquent l'implantation des premiers lotissements résidentiels en dehors de la ville.

Pour palier à ce phénomène, des édifices socio culturels ont été implantés tels que les écoles (l'école Pierre Curie dans les quartiers européens de la périphérie)

A la fin des années 50 les autorités coloniales ont élaboré une politique complète pour le développement urbain futur de Tlemcen en introduisant du zoning fonctionnel (Le plan Mauger).

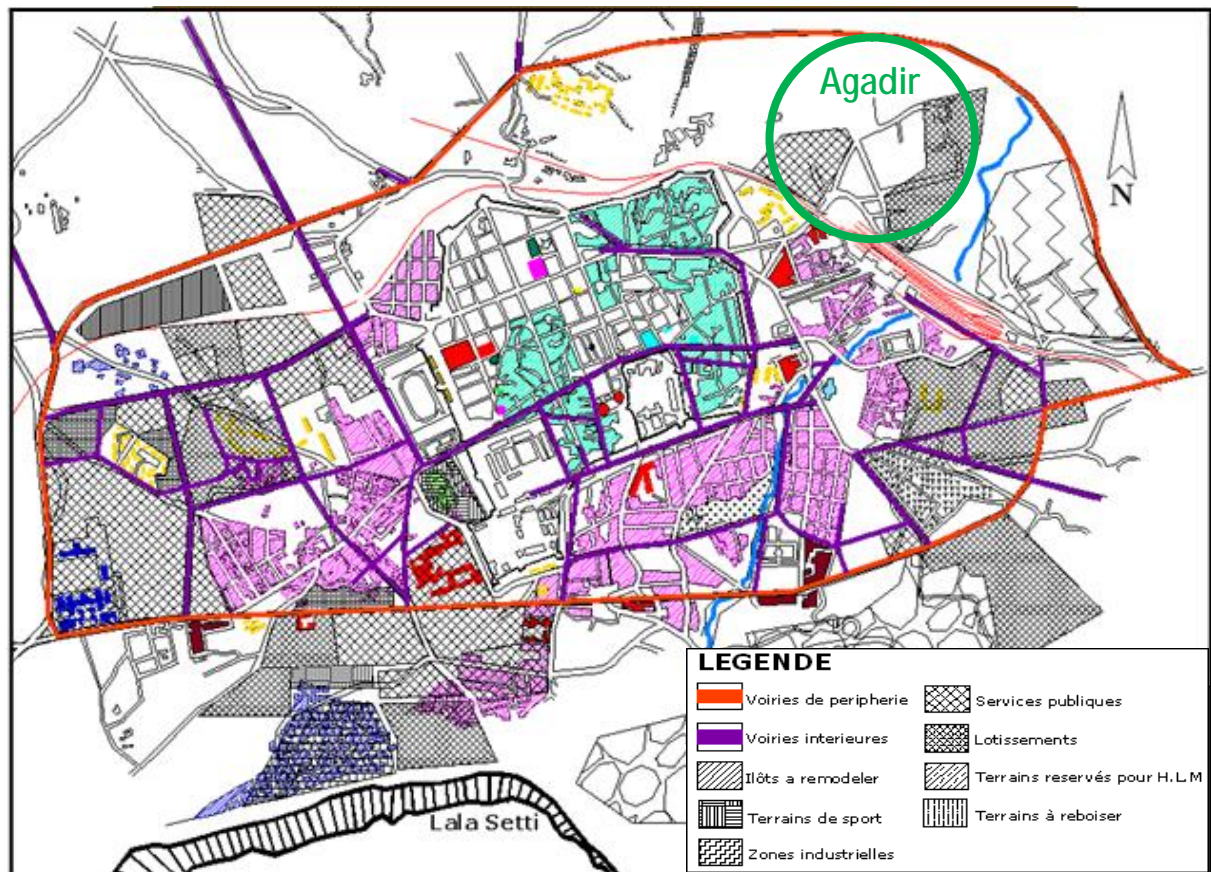


Figure 15: Plan de Mauger 1958: ce qui a été projeté, Source: Analyse urbaine de la ville de Tlemcen à travers le temps, Site Web: <https://fr.calameo.com>, traité par l'auteur

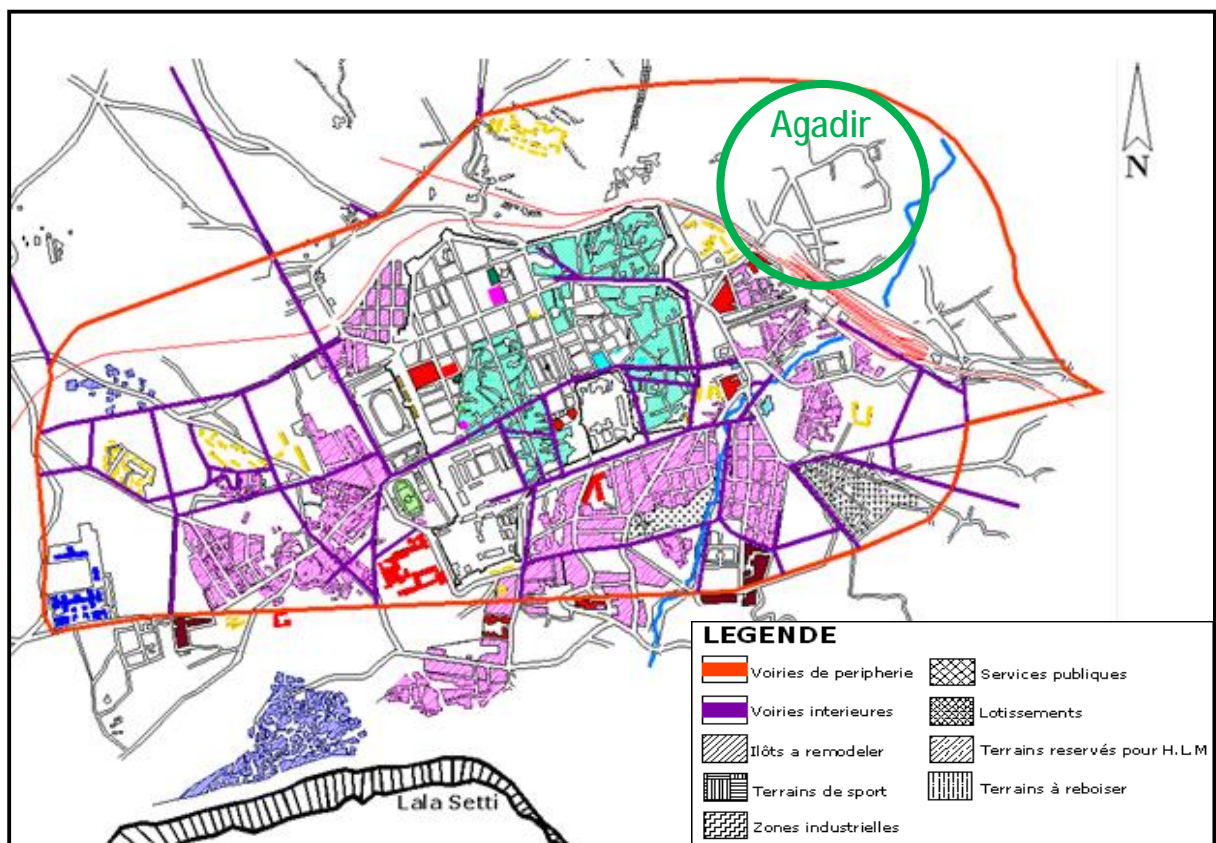


Figure 16: Plan de Mauger 1958: ce qui a été réalisé, Source: Analyse urbaine de la ville de Tlemcen à travers le temps, Site Web: <https://fr.calameo.com>, traité par l'auteur

La période coloniale fut sans conteste la plus marquée dans l'histoire de l'évolution urbaine de la ville de Tlemcen. Des changements et transformations agressifs se sont abattus sur la structure urbaine traditionnelle de la médina sans épargner sa structure socio économique qui prévalait. Cet impact, était perceptible à la fin de son règne et jusqu'au jour d'aujourd'hui, Tlemcen reste une ville marquée par cette période coloniale, dont les traces sont encore visibles et font partie intégrante de la ville contemporaine. Elle est désormais composée de trois structures urbaines distinctes:

- Une ville européenne avec sa structure urbaine en damier et ses équipements urbains structurants,
- Une médina blessée et aillant perdu ses caractéristiques de pôle de l'agglomération
- Une série de zones d'habitat spontané sous-équipées et surpeuplées.

• **Période Post indépendance:**

A l'aube de l'indépendance, l'Algérie pris un nombre important de décisions pour répondre aux besoins d'une population croissante, qui vient de passer d'un mode de vie rural à un autre citoyen. Les périodes les plus marquée par ces décisions sont les suivantes:

1-Période 1962-1974:

Le développement de la ville a suivi les évènements historiques importants dans le pays, on citera essentiellement:

a- La période de 1962-1966:

Après la proclamation d'un état socialiste, cette phase sera relativement stable par rapport à la grande fièvre urbanistique lancée dans le cadre du plan de Constantine. Les décisions politiques les plus marquantes sont: la nationalisation des biens vacants des colons; et l'élaboration de Plan d'urbanisme Directeur pour contrôler le développement de la ville.

b- La période de 1967-1974:

Pour prévenir à moyen terme le développement du pays; des périodes correspond au plan triennal et au premier plan quadriennal sont établis et contiennent respectivement:

- le code communal, le code de la wilaya(le plan spécial, le schéma de développement industriel).
- Le PUD 1971: L'implantation de la zone industrielle à Chetouane, et la zone semi industrielle à Abou-Tachfin, l'implantation du pôle universitaire à Imama, et l'apparition de la Z.H.U.N.

2-Période 1974-1986:

Afin de continuer dans la même politique, cette période a vue le lancement du 2è plan quadriennal qui donnera un peu plus d'importance à la planification des agglomérations en pleine croissance.

Politiquement, cette phase a eu pour objectif de décentraliser un peut plus les décisions en proposant un nouveau découpage administratif ; ce qui a permis à Tlemcen de multiplier son nombre de daïra et de communes (arrête du 1è juillet 1974).

Parmi les nombreuses mesures appliquées, on retiendra aussi le lancement de la Z.H.U.N. et le plan de modernisation urbaine P.M.U. destiné à améliorer les conditions de vie des citoyens.

Le PUD de Tlemcen quant à lui préconisait:

- Le blocage de l'urbanisation à l'intérieur des limites de l'agglomération,
- Affectation de tous les terrains libres, en priorité, aux équipements collectifs.

- Développement urbain par la création de ZHUN à l'ouest et au nord ouest
- Rénovation urbaine
- Création d'un réseau de transports en commun.
- Une croissance vers les pôles satellitaires, allant vers le nord-est et le nord-ouest

3-Période 1986-1998:

Les grands événements marquant cette période peuvent être résumés comme suit:

- a- Changement du système politique
- b- Développement polycentrique de Tlemcen avec une extension périphérique.
- c- Le terrorisme (décennie noire): Ralentissement de l'urbanisation.

4-Période 1998-2018:

C'est une période hautement dynamique. L'urbanisation en Algérie devint fortement attachée à la situation politique et économique. Parmi les grandes décisions prises dans tous les secteurs du développement national; la relance du programme d'un million de logement, puis la révision du PDAU (1997 conforme à la nouvelle loi N° 04 /du 14Aout 2004 modifiant la loi N°90/29 du 1er décembre 1990) visant à définir une politique de développement et d'aménagement urbain assurant une qualité de vie aux citoyens algériens.

Dés 2007, une dynamique urbaine intense engendra un nombre important d'actions pour répondre à ce besoin de développement. Les conséquences de ce phénomène devenaient perceptibles tel que:

- Le déséquilibre inter quartiers et le dysfonctionnement du groupement à cause de la croissance démographique et de ses besoins.
- l'éclatement du tissu urbain et la différenciation socio spatiale.
- l'importance des consommations foncières relatives à l'évolution de la population.

3- Analyse du site d'intervention:

Nous allons présenter notre site à travers l'analyse réel de son état de fait physique et historique, ensuite identifier toutes ses caractéristiques afin d'assurer une intervention urbaine respectueuse de son environnement.

3.1/ Situation et délimitation:

Le site d'Agadir, s'élevant entre 750 et 800 m d'altitude; est situé au Nord Est du centre ville de Tlemcen. Il occupe un plateau incliné vers l' Est, et, qui n'est que le prolongement du plateau sur lequel est édifiée l'actuelle Tlemcen. Ce plateau ou est implanté le quartier d'Agadir connu surtout par son minaret historique, mesure 550m de large et 700 m de long, soit une superficie globale d'environ 385000 m².

Il est délimité par :

- § la plaine d'El Monya (Sidi Daoudi), au Nord ;
- § le quartier Sidi Yakoub , Sidi Lahcene et le chemin de fer, au Sud;
- § la plaine de SafSaf, à l'Est;
- § le quartier de Sidi El-Haloui, à l'Ouest.

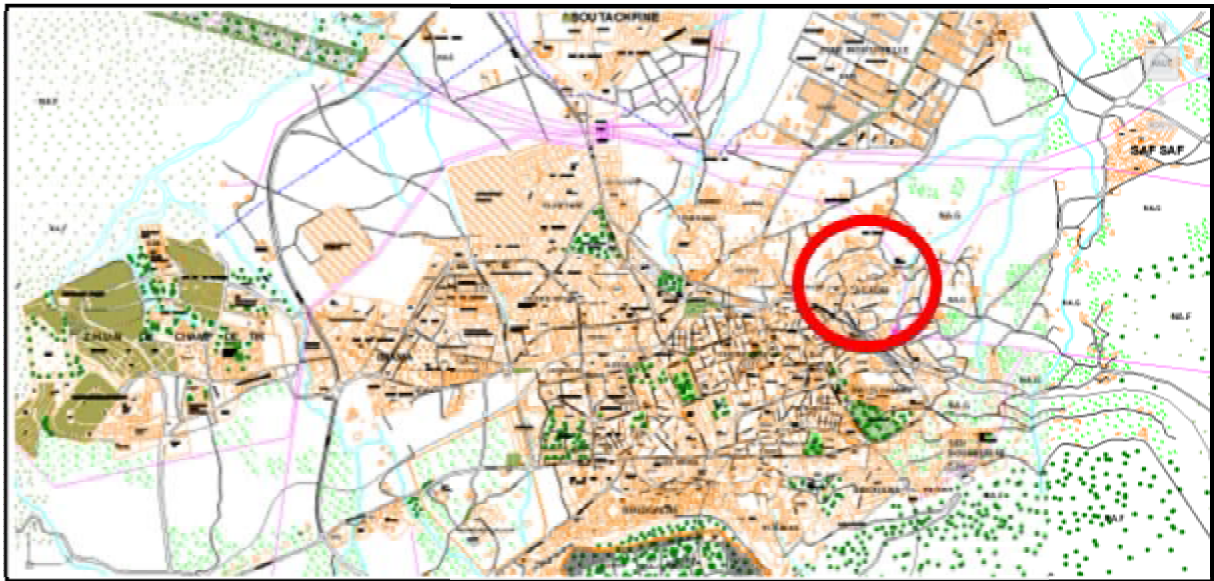


Figure 17: Situation du site d'Agadir par rapport à la commune de Tlemcen et de Mansourah, PDAU 2007

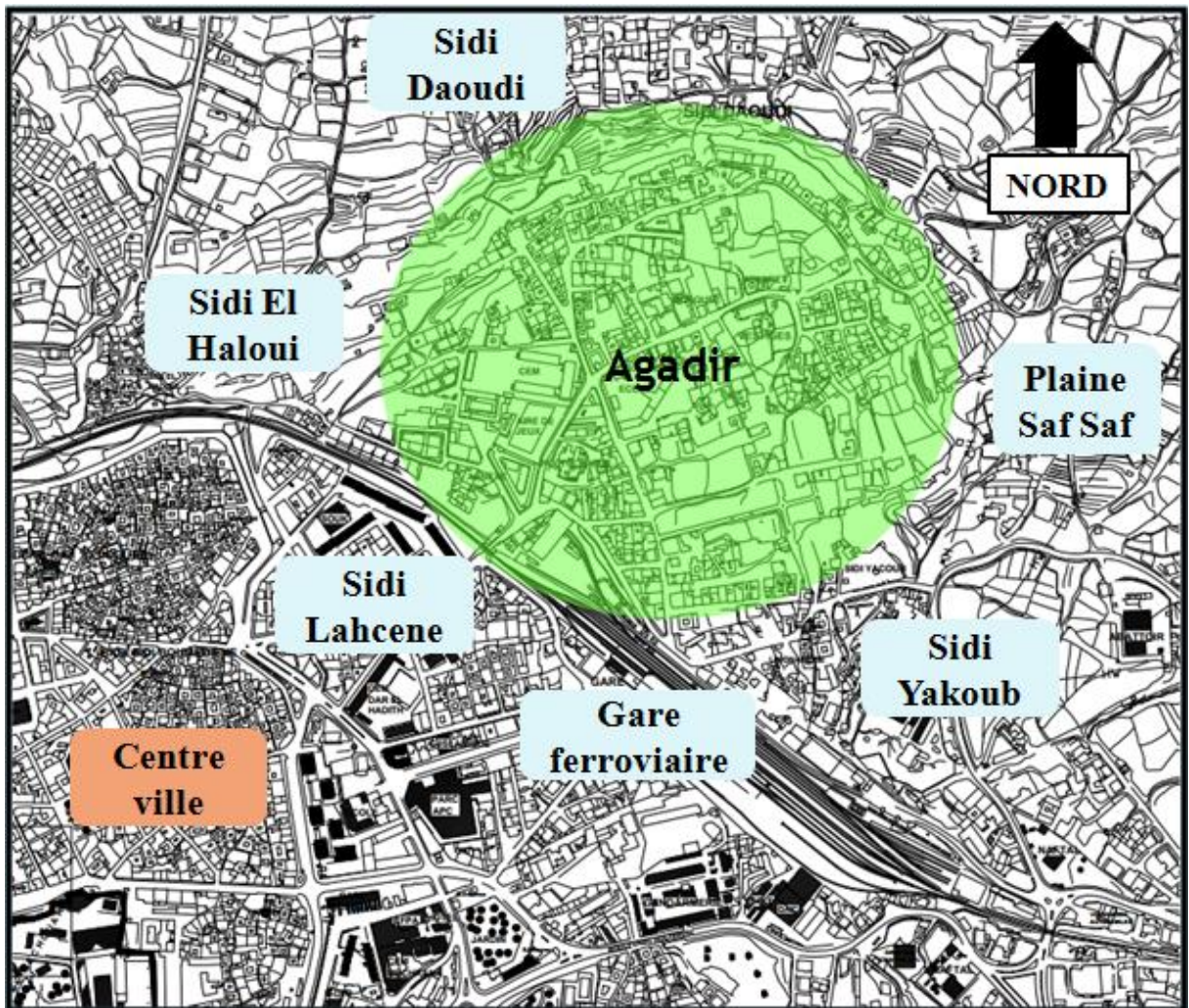


Figure 18: Carte du fragment d'intervention, source: établie par l'auteur

3.2/ Critère du choix:

Le choix de ce site n'est nullement hasardeux, mais il est fortement liés aux critères suivants:

- 1) Deux siècles après l'avènement de l'islam, Agadir-première cité islamique, fut parmi les plus importantes villes algériennes de l'époque. De par le nombre et la qualité des monuments historiques encore debout et qui ont traversés les âges pour en témoigner aujourd'hui, lui confèrent le statut de joyaux de l'art arabo-mauresque à Tlemcen.
- 2) Parmi les cités respectives qui ont formés cette dernière ; Tagrart (au centre) et Mansourah (à l'ouest), Agadir (à l'est) c'est vue délaissée dès le 13^{ème} siècle et s'est dégradée au fil du temps pour devenir un quartier marginalisé.
- 3) Les conséquences de cet abondant, ainsi que les diverses interventions, en l'occurrence durant la période coloniale française dont les transformations imposées sur la structure urbaine qui subsistait du tissu ancien de la ville de Tlemcen tout entière, ont rétrogradés « Agadir » au rang de poche urbaine isolée et oubliée.

3.3/ Historique d'Agadir:

Tlemcen a vécu un passé très tumultueux mais aussi très prestigieux. Son évolution c'est façonnée au gré des événements importants qui l'ont marquée au cours des siècles et dont elle conserve encore des traces indélébiles. Elle a héritée au plan urbain de sites préhistoriques aujourd'hui protégés ; Mosquées, Palais, Medersas, Fortifications, et Sites Archéologiques attestant et confirmant sa place et le rôle éminent qu'elle a jouée dans le contrôle et l'organisation de la région occidentale à une certaine époque. Métropole prestigieuse et courageuse, car elle était la capitale des Banou Zian.

De tous se riche patrimoine historique, le quartier d'Agadir - l'un des sites les plus marginalisé de la ville, semble être un concentré d'importants vestiges. Effectivement cela vient de son histoire que l'on peut résumer comme suit :

Agadir fut le noyau primitif de Tlemcen. A l'origine elle était peuplée par les berbères des Ifren des Maghila et Maghraoua de la région.

Dès les premiers siècles de notre ère, les romains choisirent dans la région des lieux d'implantation de camps tels Pomaria Altava et Numérus Syrorum. En ce temps-là, c'était une citadelle militaire de sept hectares ayant pour objectif de surveiller les confins du désert d'où pouvait arriver la menace d'invasions étrangères. Les Romains trouvèrent dans cette contrée des ressources agricoles abondantes.

Pendant plusieurs siècles, de 211 à 627, ils occuperont ces lieux, comme en témoignent des inscriptions funéraires et des fragments de chapiteau actuellement exposés au musée de Tlemcen. Le christianisme s'était établi en ces lieux et Pomaria devint un évêché de la Mauritanie Césarienne. Treize épitaphes chrétiennes datant de 522 à 589 et huit du VII^{ème} siècle mentionnant des noms Berbères ont été mis au jour non loin du site.

C'est jusqu'en **670** que cette longue période romaine fut interrompue par la venue de Abou-L-Mouhadjir, général d'Okba qui l'islamisa définitivement. Cela allait être le début de nombreuse périodes aussi constructives l'une que l'autre.

De 790 à 1078, Idirs I, descendant d'Ali, gendre du prophète Mohamed *que le salut soit avec lui*, devint le fondateur de la cité d'Agadir ; alors habitée par les tribus des

Maghrawa et des Beni Ifren. Toutes ces tribus le reconnurent pour roi et il entra donc sans affrontement. Il y fit construire aussitôt une mosquée ; qui fut plus tard restaurée par son fils Idris II.

Après son règne; la période entre **1079 et 1147** fut marquée par la venue de Youssef Ibn Tachfine issu d'une famille Zénétienne, dynastie des Almoravides qui fonda Tagrart (actuelle Tlemcen) à l'endroit même où était dressé le camp militaire. Puis la grande Mosquée fut achevée par l'Almoravide Ali Benyoucef.

Il n'existe pas d'information sur les restaurations ou reconstructions dont la mosquée d'Agadir a pu faire l'objet, dans les siècles suivants, sous les Almoravides et sous les Almohades qui entourèrent la nouvelle ville d'un rempart fortifié.

Durant la première moitié du XIII^e siècle, le royaume Abdelwâdite fut fondé. C'est alors qu'il y a mention d'une importante construction ajoutée à celles que comportait déjà la vieille mosquée d'Idris.

Il faut attendre la venue de Yaghmoracen, premier roi de la dynastie Abdelwadite qui régna entre 1236 et 1286 de J.C, pour que le minaret soit bâti. À part ce dernier édifice religieux, il n'est pas dit que Yaghmoracen ait fait faire d'autres constructions ou reconstructions à la mosquée d'Agadir ou à ses dépendances.

Agadir fut peu à peu supplantée par Tagrart. Le dirigeant et son aristocratie y ont élu domicile en premier pour être rejoint par le peuple qui lui aussi l'abandonna. Il semble que les constructions publiques d'Agadir furent délaissées par les premiers successeurs de Yaghmoracen.

Aujourd'hui, il ne reste plus que le minaret qui subsiste toujours. Sa base repose sur des pierres taillées d'origine romaine, dont quelques-unes portent encore des inscriptions, et, on remarque tout autour du minaret les fouilles de l'ancienne mosquée d'Idris.

3.3.1/ Présentation et Identification des vestiges d'Agadir :

Après ce passé très mouvementé, les traces urbaines et architecturales en témoignent encore à ce jour. Un véritable concentré de monuments et vestiges historiques. Le plus connu d'entre tous et qui aujourd'hui constitue un incontournable élément de repère urbain :

3.3.1.1/ Le Minaret d'Agadir :

Sa construction fut ordonnée par le roi Zianide Yaghmoracen Ibn Ziane au 13^e siècle, de même que celui de la grande mosquée de Tlemcen. D'une hauteur de 26.60 m avec un soubassement d'une hauteur de 6,00 m en pierres romaines.



Figure 19: Minaret de la Mosquée d'Agadir,
Source: prise par l'auteur.

3.3.1.2/ L'oratoire :

Il a été construit par Idriss 1er, le 9 décembre 789 au 19 juin 790 ; puis détruite par les français en 1845. Depuis que les résultats préliminaires des fouilles d'Agadir, effectuées par S.Dahmani et A.Khélifa entre 1973-1974, furent portés à la connaissance publique, il y a lieu de se poser la question sur le fait qu'il soit séparé de son minaret par le chemin vicinal.



Figure 20: L'oratoire de la mosquée d'Agadir,
Source: prise par l'auteur

3.3.1.3/Hammam El Ghoula :

Découvert fortuitement au début du siècle. Constitué de deux salles, la principale voûtée représentant l'étuve, l'autre sans toiture représentant la salle tiède entièrement construite en moellon et chaux.



Figure 21: Hammam El Ghoula,
Source: prise par l'auteur

3.3.1.4/ Hammam Bent Essoltane:

Il ne reste de cet édifice qu'une salle voûtée à moitié démolie; des murs lui servant de support ainsi que d'autres murs servant à une autre voûte aujourd'hui disparue. Il est particulier à cause de l'existence d'une porte arquée spécifique par son arc en pierres romaine taillées, chose inédite puisque les arcs se réalisaient en briques pleines.

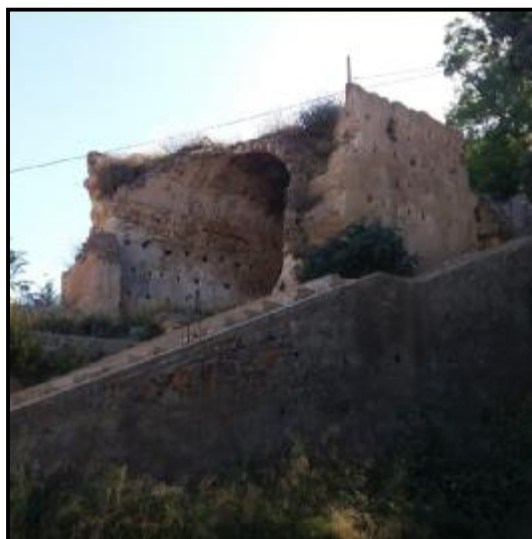


Figure 22: Hammam Bent Essoltane,
Source: prise par l'auteur

3.3.1.5/ Chenkar Bab Errouah:

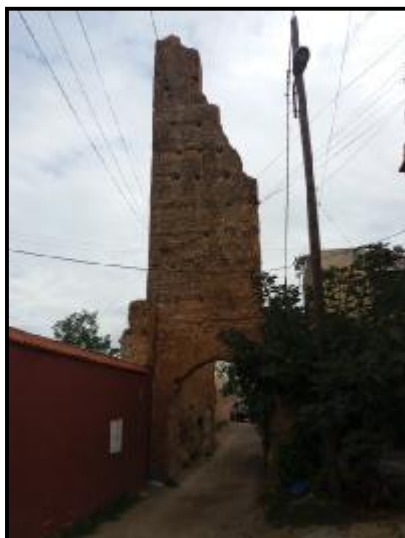


Figure 23: Ruines de la porte dite "Chenkar Bab Errouah»,
source: l'auteur

3.3.1.6/ Le pont en pierre:

Seule une plaque en pierre sur laquelle est gravé "AGADIR 1874" indique la date de sa construction. Il relie les deux rives d'oued Metchkana. Il est entièrement construit en pierre taillée avec des arcades en plein cintre faite en briques pleines. En très bon état de conservation. Sa base est posée sur de la roche.



Figure 24: Le pont en pierre,
Source: prise par l'auteur

3.3.1.7/ La galerie voutée:

A ce jour aucune information n'existe sur ce passage vouté qui fait suite au cheminement ascendant menant de la porte en chicane. Passage vouté en pisé, découvert par hasard pendant le déblaiement du site de la porte en chicane, lors des travaux d'aménagement en 2010.⁶⁹



Figure 25: La Galerie voutée,
Source: prise par l'auteur

3.3.1.8/ Le bassin en pisé:

Il appartient à une série de bassins versant en amont et en aval afin de récupérer les eaux de ruissellement pour des fins agricoles.



Figure 26: Bassin en pisé,
source: prise par l'auteur

3.3.1.9/ Mausolée de Sidi Daoudi:

Sidi Daoudi Ibn Nacer, était considéré comme le patron de Tlemcen avant que Sidi Boumediene l'eut détrôné. Il mourut vers l'an 430 de l'Hégire. (1038-39J.C). Le monument

⁶⁹ FARDHEB Yacine, Mémoire Magister, Les enjeux patrimoniaux des sites historiques anciens, entre sauvegarde et mise en valeur, cas d'études les sites historique d'Agadir à Tlemcen, p93

dans lequel il repose est carré, percé de fenêtres basses grillées et d'une jolie porte ogivale surmontée d'un auvent recouvert de tuiles.



Figure 27: Mausolée Sidi Daoudi, Source: l'auteur

3.3.1.10/ Le mausolée de Sidi Wahab:

Ce mausolée est le plus ancien et le plus fréquenté des sanctuaires de ce site. Il s'ensuit, que les embellissements ont dû peu l'épargner. Trois élégantes arcades en fer à cheval brisé, portées sur des pieds-droits et dont les écoinçons sont décorés d'ajoures géométriques, s'ouvrent sur la façade. Un toit abrite l'entrée, flanquée de deux petites galeries surélevées. La chambre sépulcrale est couverte par une coupole octogonale établie sur les demi-voûtes d'arêtes habituelles. A l'extérieur, cette coupole s'indique par un dôme. (Source G. Marçais, les monuments arabe de Tlemcen).



Figure 28: Mausolée Sidi Wahab, Source: l'auteur

3.3.1.11/ Le Mausolée de Sidi Yacoub :

Situé dans le cimetière connu sous le nom de Sidi Yacoub ; c'est le tombeau du saint et savant homme, qui d'après Ibn Khaldoun « enseignait la science aux hommes et aux génies ».

Deux pierres tombales se trouvaient dans une petite cour quadrangulaire pavée. Sur une de ces pierres, était gravé le nom de Sidi Yacoub Youssef et Tifrissi. Ce tombeau à la forme d'un simple quadrilatère de petits murs en pierre, ornés aux angles de merlons.



Figure 29: Mausolée Sidi Yacoub, Source: L'auteur

3.3.1.12/ Le Tombeau de la Sultane :

Considérée comme l'une des plus belles koubbas funéraires d'Algérie. Il est composé de huit arcades en briques, découpées en neuf lobes, reposant sur un fond octogonal. Il est reconnu pour être le Mausolée de Choumissa, la fille de l'Emir Dilak ? (des incertitudes cependant persistent). La tradition y voit plutôt la sépulture anonyme d'une princesse Abdelwadite, morte en 1412.



Figure 30: Tombeau de la Sultane, Source: l'auteur

3.3.1.13/ Les Fortification:

Murailles du front Nord:

Ce mur sert de soutènement aux terres agricoles se trouvant au-dessus, il appartient à une série de fragment entrecoupée constituant la muraille défensive nord.



Figure 31: Muraille Nord, Source: l'auteur

Murailles du front sud:

Ce sont les seules murailles défensives Zianide longeant oued Metchkana. C'est à dire la partie orientale de Tlemcen en d'autres termes Agadir. Elles sont composées de 5 tours nécessitant et de 5 courtines qui 3 d'entre elles n'existent que par leurs soubassement.



Figure 32: Muraille Sud, Source: l'auteur



Figure 33: Muraille Sud, Source: l'auteur



Figure 34: Tour Sud, Source: l'auteur

Bordj Ghmiss:

Une des tours encore debout appartenant à la muraille défensive orientale. Malheureusement elle est squattée par le propriétaire du terrain se trouvant au-dessus.⁷⁰



Figure 35: Bordj Ghmiss, Source: l'auteur

Bordj Essoltane :

Deux tours superposées composent le site appelé "Bordj Essoltane". Sauvées in extrémis de la disparition par une intervention en 2001 afin d'enlever un immense térébinthe qui a fractionné la tour supérieure en deux parties. Ces tours Appartenant à un vaste ensemble de tours et de courtines qui vont longer oued "Metchkana".⁷¹

⁷⁰ F. Yacine, Les enjeux patrimoniaux des sites historiques anciens, p97

⁷¹ Ibid., p92



Figure 36: Bordj Essoltane, Source: l'auteur

La porte en chicane:

A ce jour aucune information n'existe sur cette seule porte en chicane qui n'était devenu visible qu'après une âpre restauration.



Figure 37: Porte en Chicane, Source: l'auteur

4- Etat de fait:

Cette section de notre étude, est consacrée à l'établissement de données spécifiques réelles détaillées sur l'état global du site étudié. Cela impliquera premièrement, l'étude physique du cadre bâti sous tous ses aspects ; et deuxièmement celle de son aspect fonctionnel. A travers une analyse pointue de ces données et de leur interprétation, un schéma de synthèse se dessinera pour nous dévoiler les points forts et les autres faibles qui constitueront les critères de choix essentiels à la prise de décisions qui vont forgés et modeler notre projet et objectif principal.

4.1/ Analyse morphologique:

Dans cette phase, c'est l'état physique du site urbain qui est explorée :

4.1.1/ Topographie du fragment:

Le périmètre d'étude se situe dans un relief accidenté avec une pente qui fait plus de 13.5%.

Au Nord, la déclivité s'accroît pour donner une falaise d'environ 14m de hauteur. Ce site est comme on l'a précédemment indiqué dans le chapitre historique est un plateau qui domine la plaine Mounia. Révélant ainsi une vue panoramique dégagée au loin.

4.1.2/ Etat du bâti:

L'état du bâti est majoritairement bon et moyen. La répartition géographique de cet état du bâti révèle son hétérogénéité sur l'ensemble du quartier. Cela reflète, et donne un aperçu sur la couche sociale occupant les lieux.

Il est important de mentionner l'état assez remarquable de certains édifices historiques tel que le minaret ou les tombeaux malgré l'usure du temps; alors que d'autres sont en mauvais état ou en ruines.

4.1.3/ Etat des hauteurs:

A première vue, la silhouette urbaine se s'élève guère plus de deux niveaux. L'échelle humaine semble dominée.

4.1.4/ Poches libres:

Les terrains libres sont nombreux:

- Agricoles
- Avec intention d'urbanisation
- Terrain sur relief accidenté et difficilement accessible

4.2/ Analyse fonctionnelle:

Dans cette deuxième phase, c'est l'état fonctionnel du site urbain qui est examinée sur tous ses angles :

4.2.1/ Circulation et Accessibilité:

L'Accessibilité est très réduite. Il n'existe qu'un seul et unique accès mécanique au centre historique de Tlemcen ; à travers le pont de chemin de fer. C'est en même temps un accès piéton.

Il existe également un accès piéton très difficile au Nord-Ouest d'Agadir. C'est un escalier hors norme, avec ses interminables marches aux formes aléatoires, pénibles et difficiles à emprunter, vue la hauteur dépassant les 14 mètres environ. Cela constitue une rupture urbaine physique.

Trois voies primaires jonchent le quartier: rue du Minaret, Bensenane Djamal et rue de Malti Mohamed.

Les voies secondaires sont des voies de desserte à l'intérieur du quartier. Tandis que les voies tertiaires se résument à des ruelles et impasses à fonction d'accès aux habitations individuelles.

4.2.2/ Typologie de la structure fonctionnelle:

Le quartier est dominé par la fonction hébergement (habitat résidentiel). Les équipements existants se résument à des équipements commerciaux de première nécessité. L'ensemble de boutiques sont concentrées le long de la rue du Minaret. Le seul équipement qui attire les usagers extramuros est le marché. D'autres équipements éducatifs y sont également implantés.

4.3/ Synthèse de l'état de fait :

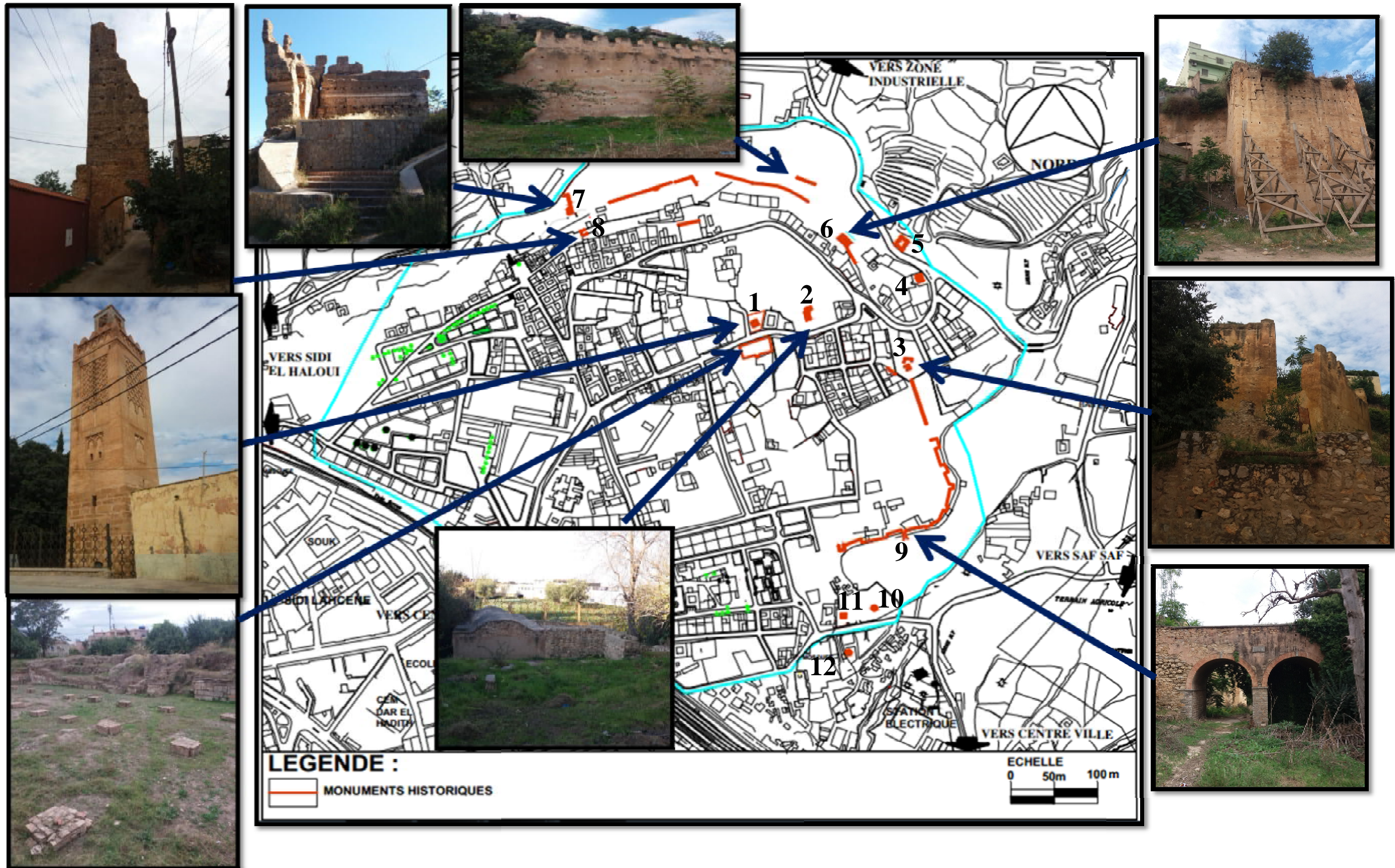
Situé au Nord est du centre historique de la ville de Tlemcen ; notre site d'étude appelé aussi Agadir ; est difficile d'accès. Effectivement, une seule voie mécanique y pénètre à travers un pont de chemin de fer étroit. La gare ferroviaire constitue ainsi une barrière physique artificielle condamnant ce site à l'oubli et la marginalisation.

Le tissu urbain est constitué d'un nombre limité de rues principales ; essentiellement celle du Minaret d'Agadir, étalées sur un plateau légèrement incliné. D'autres étroites ruelles serpentent sa structure urbaine pour desservir les habitations.

La composition urbaine de ce secteur se distingue par un ensemble d'ilots peu ordonnés avec espaces privés protégés. Quelques poches urbaines subsistent pour un éventuel développement urbain.

L'habitat domine la structure fonctionnelle du quartier, avec des constructions relativement en bon et moyen état. L'ensemble est dépourvu de tout équipement d'accompagnement à caractère culturel ou de loisirs et détente. Cependant un terrain de foot y est localisé.

En conclusion, ce site dégage un potentiel énorme et varié. Tant sur le plan foncier avec les vides urbains, qu'historiques avec la grande concentration de vestiges, monuments encore debout et sites archéologiques. Ce quartier n'a pas encore dévoilé au grand jour son vrai visage. Il peut devenir une autre destination touristique et culturelle, et ainsi redynamiser économiquement Tlemcen : ville d'art et d'histoire pour retrouver sa vraie valeur historique et redorer l'identité culturelle de la région.



1 : Minaret et l'Oratoire 2 : Hammam El Ghoula 3 : Bordj Essoltane 4 : Mausolée Sidi Daoudi 5 : Bassin en pisé 6 : Bordj Ghmiss 7 : Hammam Bent Essoltane
 8 : Bab Errouah 9 : Pont en pierre 10 : Tombeau de la Sultane 11 : Mausolée Sidi Wahad 12 : Mausolée Sidi Yacoub

Figure 38: Carte des sites historiques, source: établie par l'auteur sur un fond du PDAU

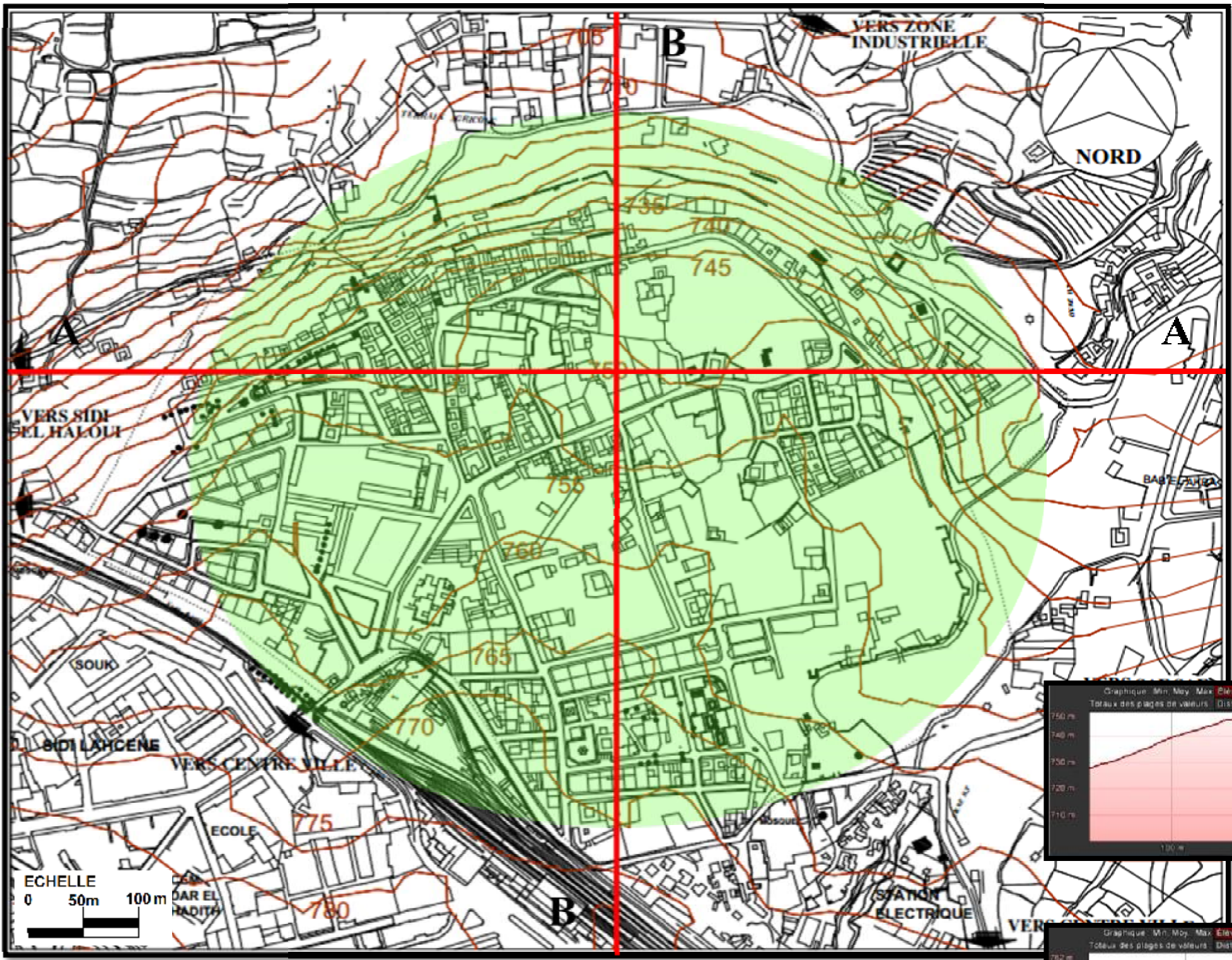


Figure 42: Carte Topographique, source: établie par l'auteur



Figure 39: Escalier descendant la falaise vers Sidi Daoudi au Nord

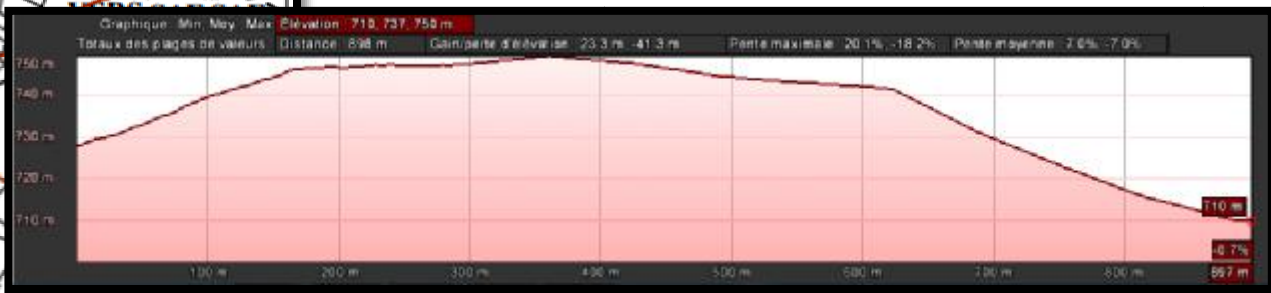


Figure 40: Coupe Est-Ouest (AA)



Figure 41: Coupe Nord-Sud (BB)

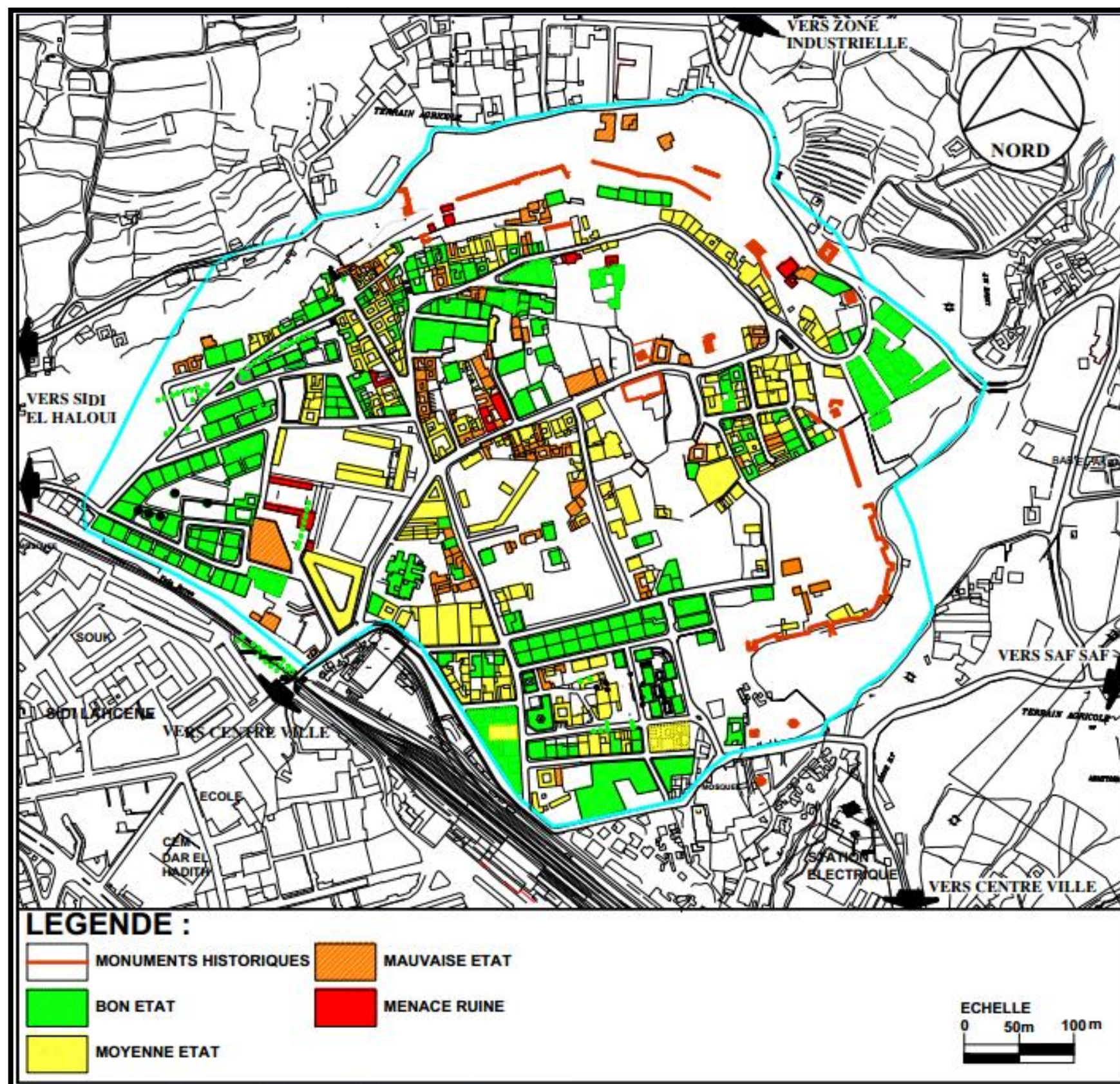


Figure 43: Carte de l'état du bâti, source: établie par l'auteur sur un fond du PDAU

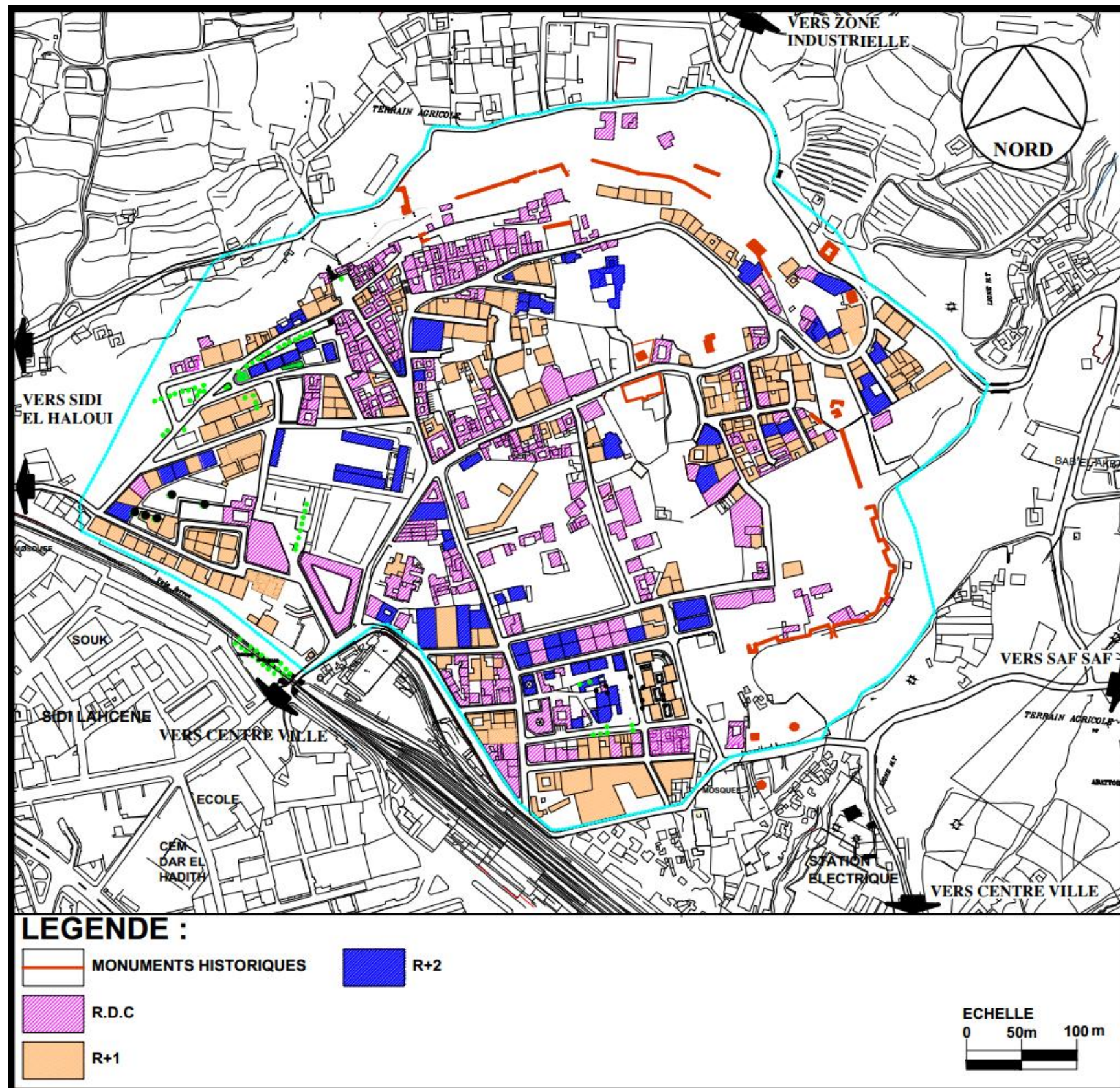


Figure 44: Carte de l'état des hauteurs, source: établie par l'auteur sur un fond du PDAU



Figure 45: Espace libre coté Nord, Source: l'auteur



Figure 46: Espace vide non exploité Sud, Source: l'auteur

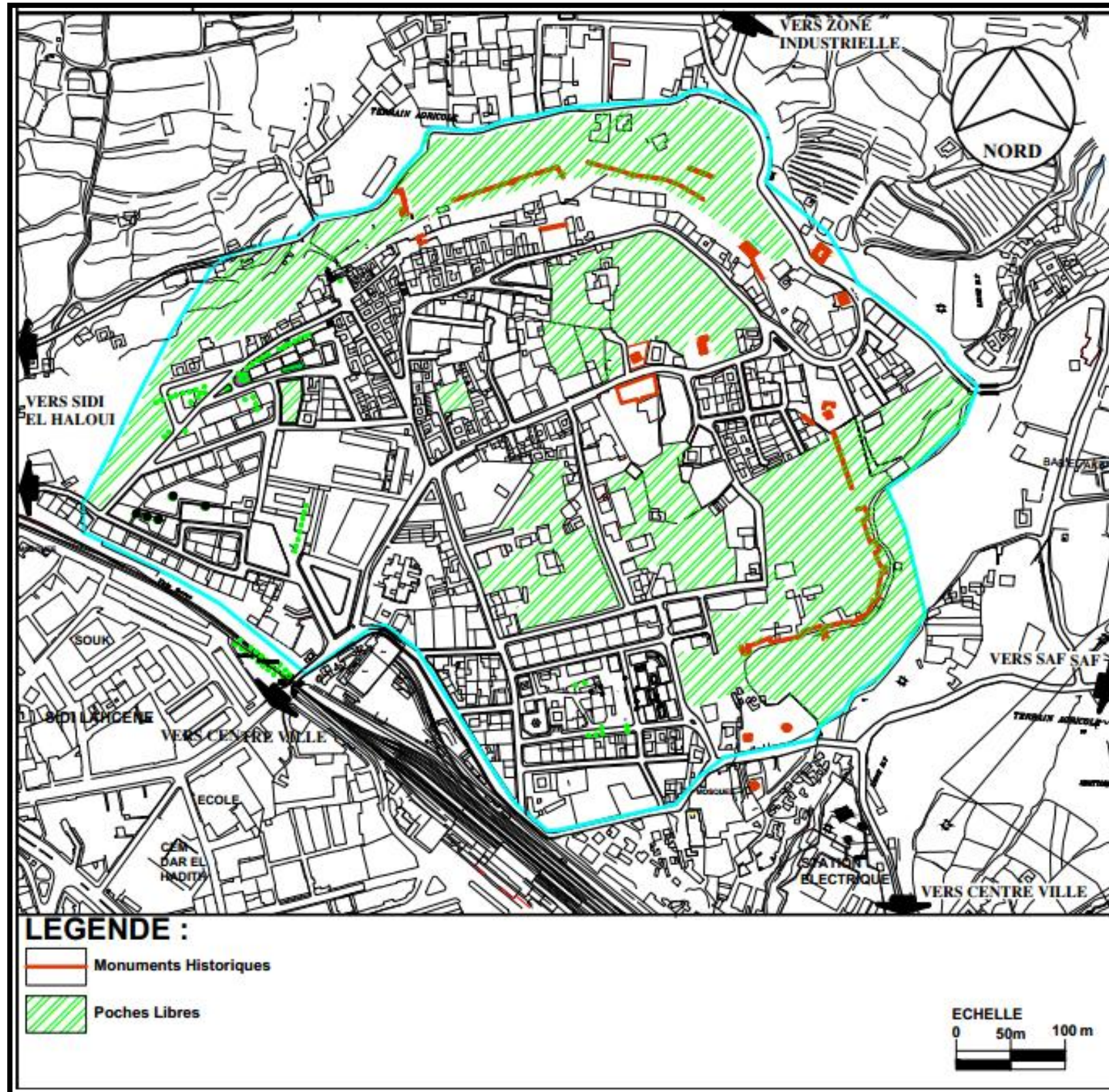


Figure 49: Carte des poches libres, source: établie par l'auteur sur un fond du PDAU



Figure 47: Terrain vague centrale, Source: l'auteur



Figure 48: Terrain libre coté Nord, Source: l'auteur



Figure 50: Escalier piéton Nord, Source: prise par l'auteur



Figure 51: Voie principale du Minaret, Source: l'auteur



Figure 52: l'accès principale sous le pont, Source: l'auteur

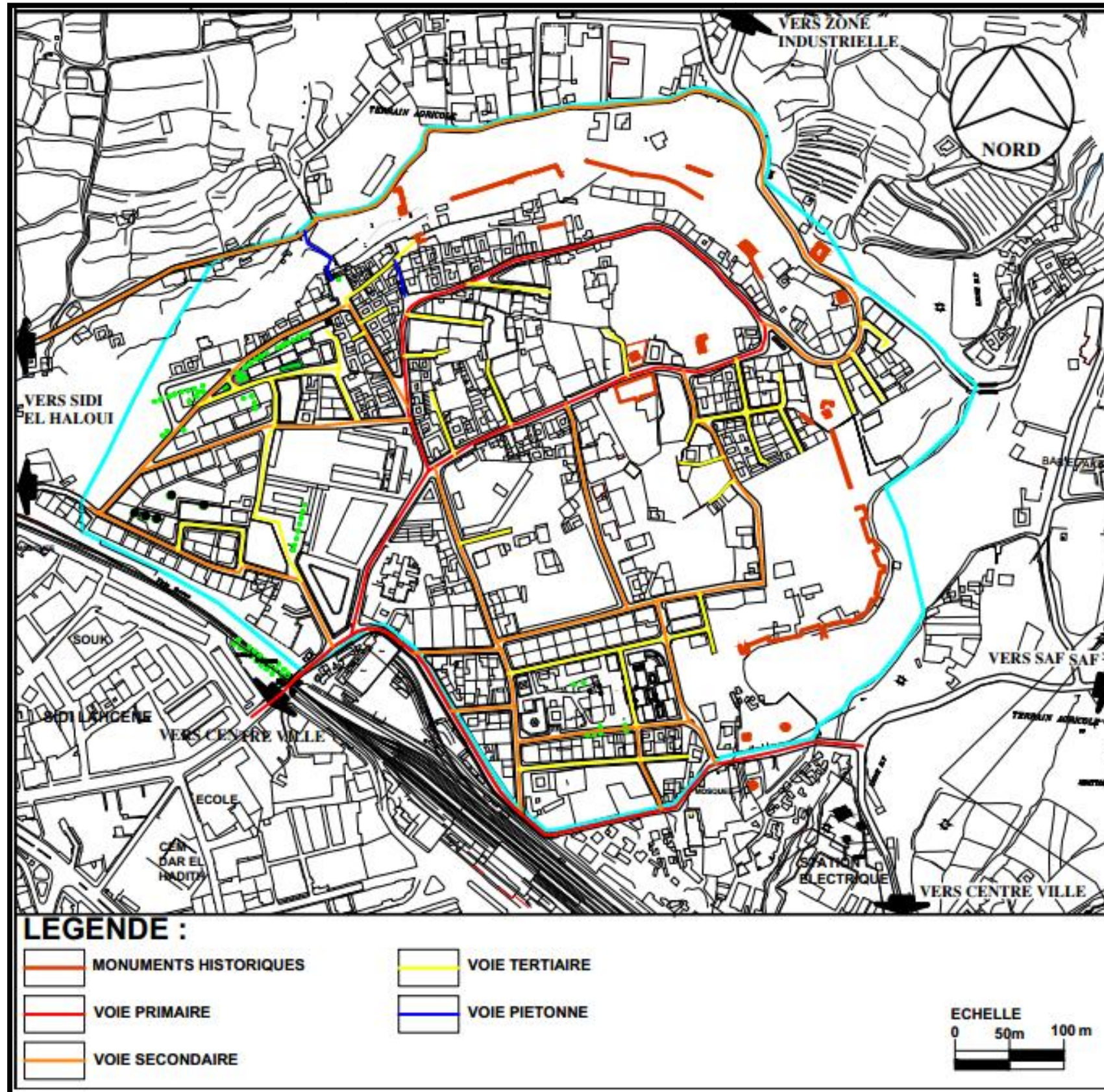


Figure 56: Carte d'accessibilité, Source: établie par l'auteur sur un fond du PDAU

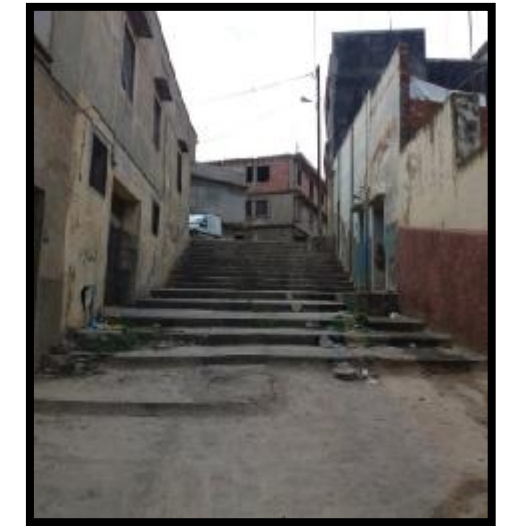


Figure 53: passage piéton Nord, Source: prise par l'auteur



Figure 54: Voie Secondaire, Source: l'auteur



Figure 55: Voie Tertiaire, Source: prise par l'auteur



Figure 57: C.E.M, Source: prise par l'auteur



Figure 58: Stade, Source: l'auteur



Figure 59: Equipement administratif, Source: l'auteur

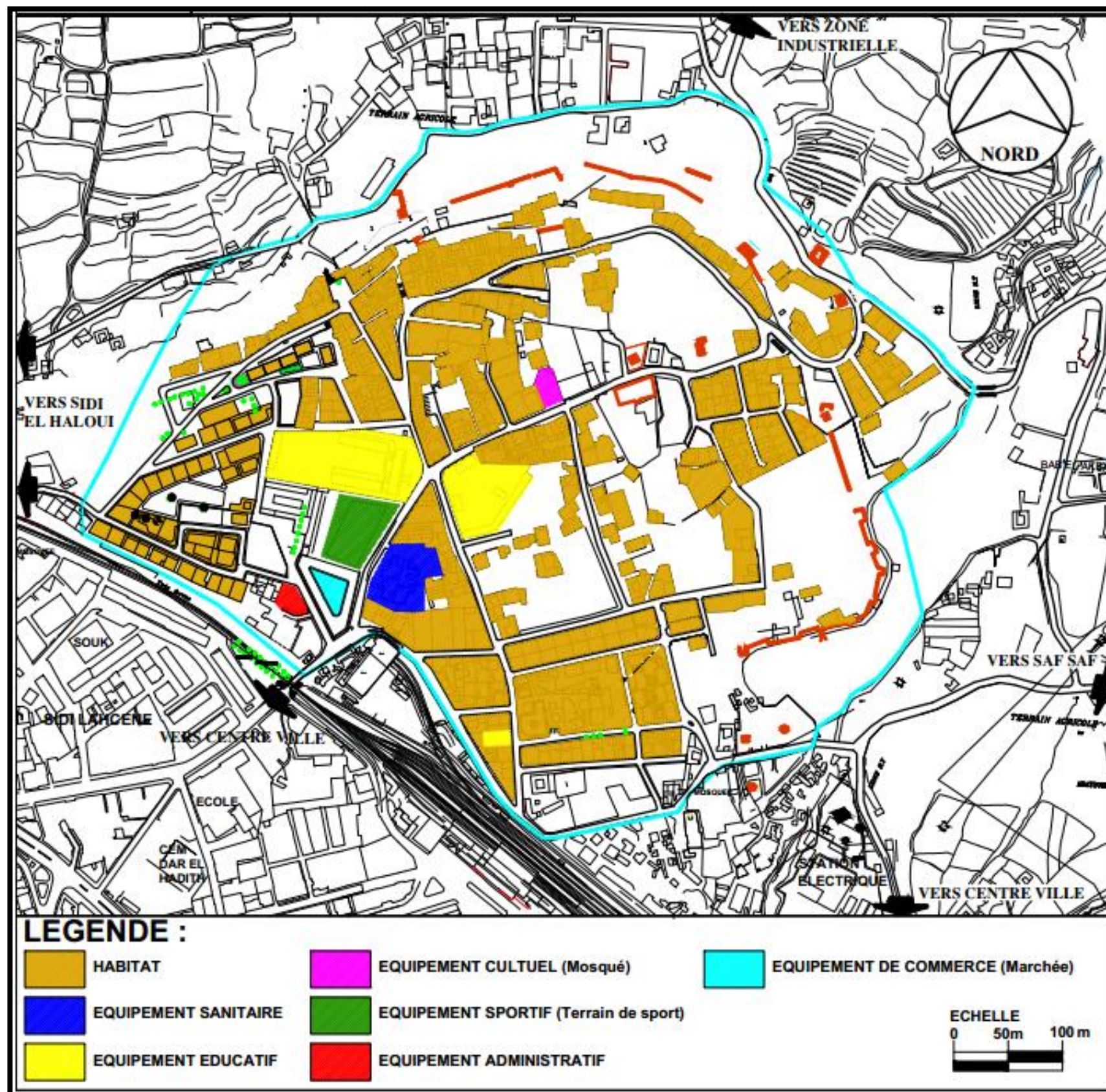


Figure 63: Carte fonctionnelle, source: établie par l'auteur sur un fond du PDAU



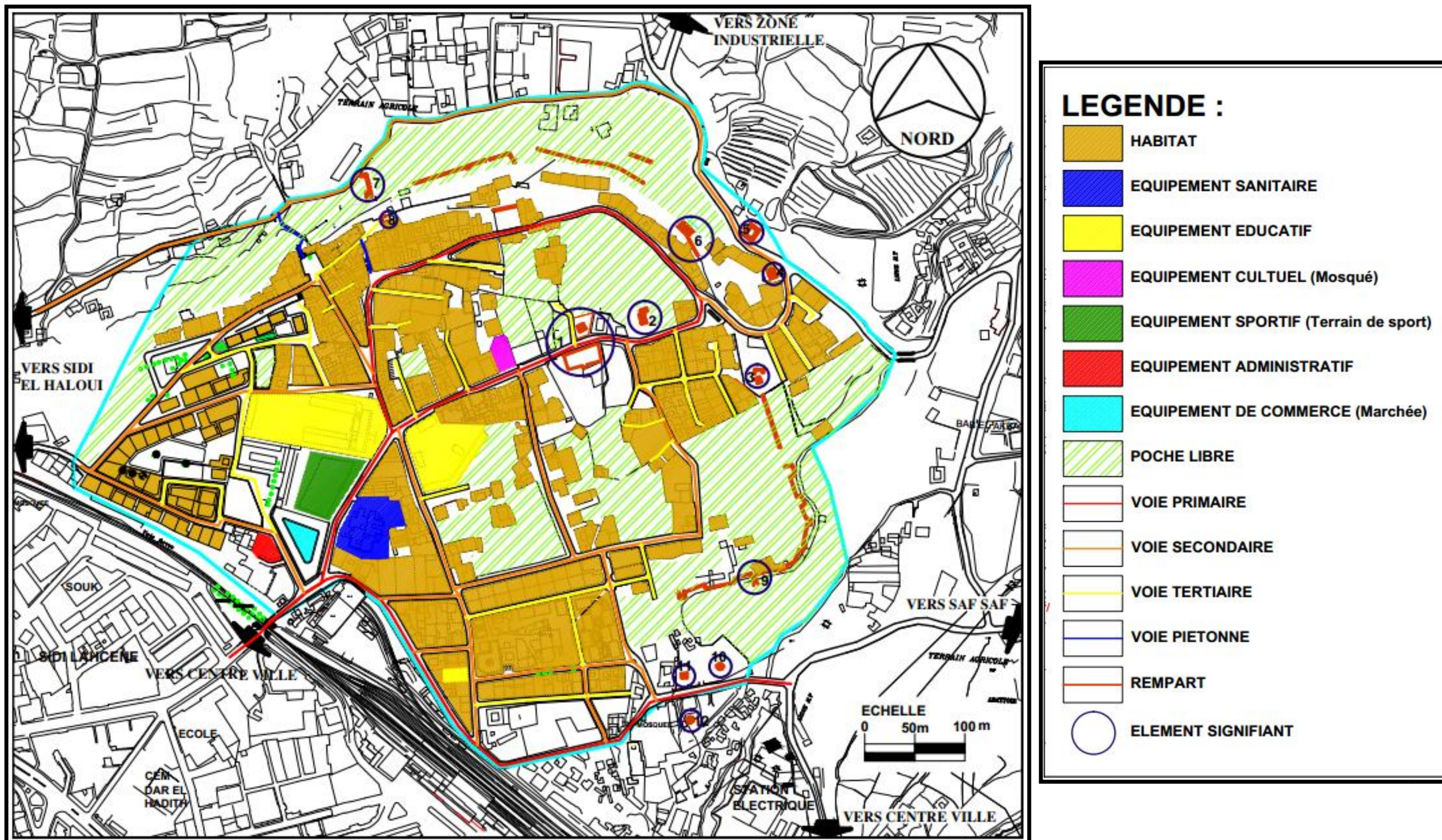
Figure 60: Mosquée, Source: prise par l'auteur



Figure 61: Ecole primaire, Source: l'auteur



Figure 62: Polyclinique, Source: l'auteur



1 : Minaret et l'Oratoire 2 : Hammam El Ghoula 3 : Bordj Essoltane 4 : Mausolée Sidi Daoudi 5 : Bassin en pisé 6 : Bordj Ghmiss 7 : Hammam Bent Essoltane
 8 : Bab Errouah 9 : Pont en pierre 10 : Tombeau de la Sultane 11 : Mausolée Sidi Wahad 12 : Mausolée Sidi Yacoub

Figure 64: Carte synthèse de l'état de fait, établie par l'auteur sur un fond du PDAU

5- Diagnostic:

L'analyse de notre aire d'étude a révélée de nombreux faits expliquant et justifiant à la fois le problème d'isolement et de rupture urbaine dont souffre Agadir. Ils peuvent être synthétisés comme suit :

1. Existence de deux types de ruptures physiques qui sont :
 - I. Rupture artificielle :
 - a. C'est l'existence de la gare ferroviaire et ses lignes de chemin de fer qui constituent inévitablement une vraie barrière physique avec le centre-ville de Tlemcen, bloquant ou dans notre cas pour être plus exact, contrôlant et maintenant les flux mécanique et piéton à un niveau très faible, et ceci à travers l'unique et étroit pont existant. Ceci a causé une double *discontinuité* urbaine: *la mobilité* (circulation) et *la visibilité* (silhouette urbaine).
 - b. Au sud d'Agadir, une station électrique stop toute évolution urbaine.
 - II. Rupture naturelle :
 - a. Il existe une rivière au Sud Est appelée Oued Metchkana, qui longe ce groupement urbain jusqu'au nord-est. Aujourd'hui on peut amèrement constater qu'elle est devenue un déversoir pour les eaux usées.
 - b. Une falaise très raide (environ 14 m de haut) encercle également ce quartier de l'est au Nord-ouest, constituant un vrai rempart inaccessible mécaniquement. Le seul passage piéton est assuré par une file de marches constituant un interminable escalier difficile mais inévitable pour accéder au reste des habitations.

2. Structure Fonctionnelle :

Agadir est un quartier purement résidentiel, dont une grande majorité est dans un état médiocre. Le problème fonctionnel se matérialise par le manque d'équipements de proximité, d'une part, et un manque d'animation d'autre part. L'absence de commerce, de services et d'espaces verts et de détente a eu des conséquences désastreuses sur la dynamique socio urbaine. Le quartier semble endormi, inanimé et donc en marge du développement urbain, économique et culturel croissant que Tlemcen est en train de vivre ces dernières années.

Nous avons découvert un riche patrimoine historique délaissé, constitués de vestiges tels que minaret, rempart, tours, tombeau, mausolée etc. envahi par la végétation sauvage et que la population a remplie d'ordures ménagères.

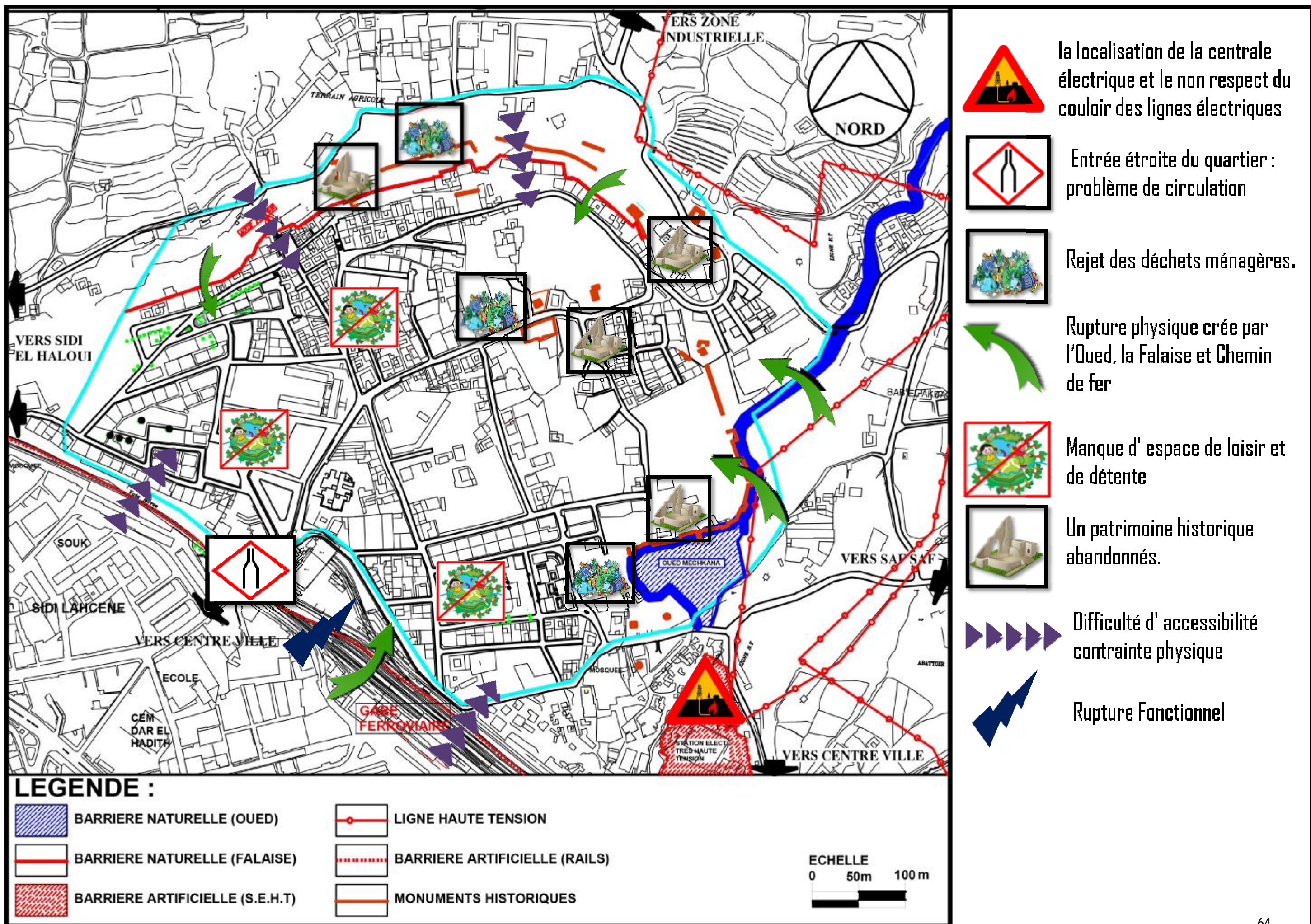


Figure 65: Carte des problèmes, source: auteur sur un fond du PDAU

6- Stratégie d'intervention:

Le diagnostic préalablement établi révèle un certain nombre de faits réels qui sont à l'origine du malaise multifonctionnel de ce quartier. Ce constat nous a obligé à tirer la sonnette d'alarme, et surtout, sur un plan pratique de proposer des solutions spécifiques comme suit :

1. **Accessibilité:** A travers ce critère nous envisageons de lever l'isolation du quartier. Tout d'abord, en facilitant et fortifiant l'entrée à Agadir en assurant une meilleure fluidité mécanique. Cela, permettra sa réinsertion urbaine au centre ville de Tlemcen. Ensuite, favoriser la réintégration urbaine du site historique d'Agadir au centre ville historique de Tlemcen, par le réaménagement de l'accès existant :

- Transformer le pont en un rond point
- Créer une large voie d'accès mécanique



Figure 66: Réaménagement de l'accès mécanique,
Source: l'auteur



Figure 67: Réaménagement de l'accès piéton
Source: l'auteur

2. **Perméabilité :** La circulation piétonne doit rendre accessible tous les terrains, en particulier les sites historiques. Pour cela, on doit réaménager des accès piétons au site historique Nord ; puis créer des chemins piétons bien aménagés au (Nord Est), et créer ou réaménager des escaliers avec ascenseur électrique.

3. **Amélioration des infrastructures urbaines** tels que:

- Espace vert (détente et aire de jeux)
- Mobilier urbain (bancs, poubelles etc.)
- Eclairage public (sécuriser les espaces publics)
- Trottoir (bordures et revêtement)
- Voies mécaniques secondaires et tertiaires (goudron ; avaloirs etc.)

4. **Réaménagement urbain:** Il s'agit de transformer le stade en une structure d'accueil sportive et de loisir afin d'engendrer une centralité fonctionnelle urbaine.

5. **Création d'un Parc-Archéologique public :** Cela doit être un important espace public pris en charge et contenant les monuments historiques de la partie Nord.



Figure 68: Parc Archéologique au Nord, Source: l'auteur

6. Création de nouveaux aménagements urbains publics: Les actions proposées sont :
 - Aménagement de plusieurs Parcours historique piéton chacun avec sa station relaie et selon les différentes niveaux de terrain le long des parcours
 - Aménagement d'espace vert de détente et promenade le long des Parcours Historiques
 - Insertion des ateliers artisanal dans le Parcours (Sabbaghine) "Tannerie"
7. Aménagement de structure d'accueil : Afin de prendre en charge les usagers de ces lieux ; deux types distincts a vocation touristique, culturel et archéologique sont proposée comme suit :
 - Structure d'accueil primaire: elle abrite les fonctions de tourisme de mémoire, culture (musée et galerie d'exposition), Archéologie (recherche, atelier, enseignement etc.) et commerce d'accompagnement.
 - Structure d'accueil secondaire: Elles seront conçues pour offrir des aires de stationnement (parking), des abris, des aires de repos et détente ainsi que de jeux. Des commerces de services sont aussi injectés, pour un meilleur service client.
8. Mise en valeur (Revitaliser) des monuments historiques tel que: Minaret, Mausolée, Pont, Rempart.

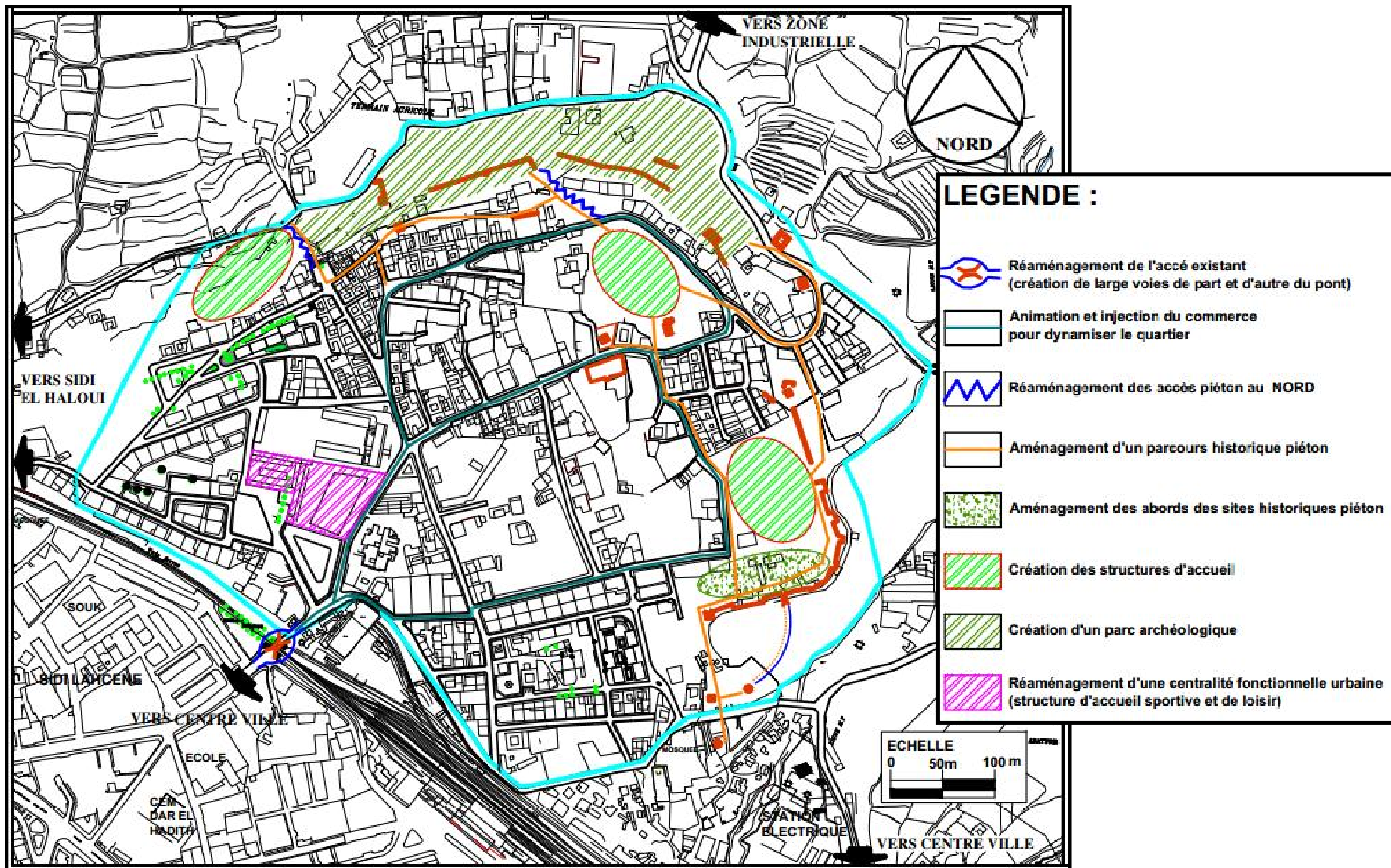


Figure 69: Carte de la stratégie d'intervention, source: auteur sur un fond du PDAU

7- Analyse thématique:

S'inspirer de l'expérience d'autrui dans le domaine de la mise en valeur du patrimoine historique peut s'avérer essentiel dans le choix des solutions à adopter; et éviter de commettre les mêmes erreurs irréversibles. Ci-dessous, voici quelque exemple choisis par rapport à notre contexte, et pouvant nous permettre de faire une analogie.

7.1/ Mise en valeur de l'ancienne ville de Marrakch :

Présentation:

Marrakech est une ville située dans le centre du Maroc au pied des montagnes de l'Atlas. Elle est divisée en deux parties distinctes : la ville historique (dix kilomètres d'enceinte) et la ville nouvelle dont le développement c'est fait à l'extérieur des remparts de la ville historique.

Depuis quelques années, Elle s'est agrandie en périphérie notamment à l'Ouest avec l'apparition de nouveaux quartiers

résidentiels.

Problématique:

ancienne ville marginalisée

Intervention:

Urbaine par la continuité de la structure mécanique nouvelle avec l'ancienne.

Mise en valeur des anciennes portes de la Médina en maintenant leur rôle de porte urbaine permettant l'accès mécanique fluide. Création de parcours par thématique - un ensemble de circuits spécifiques mettant en valeur le cachet de la zone visitée tel que:

- Circuit des remparts et Artisanat de terre dont leur points forts: une visite des remparts, un atelier d'initiation au travail de la terre, valorisation du patrimoine en terre.
- Circuit artisanat du cuir dont leur point fort: une visite de la médina, réhabilitation d'un ou plusieurs fondouks, achat d'objet d'artisanat.
- Circuit artisanat du bois dont leur points forts: atelier d'initiation au travail du bois, valorisation du patrimoine du bois sculpté et peint
- Circuit artisanat de tissage dont leur points forts: atelier d'initiation au travail du tissage, réhabilitation d'un fondouk, réhabilitation des techniques de coloration traditionnelle.



Figure 70 vue panoramique sur l'ancien souk (marché) (vente des étoffes, poteries et bijoux traditionnels), Source: <https://www.getyourguide.fr>

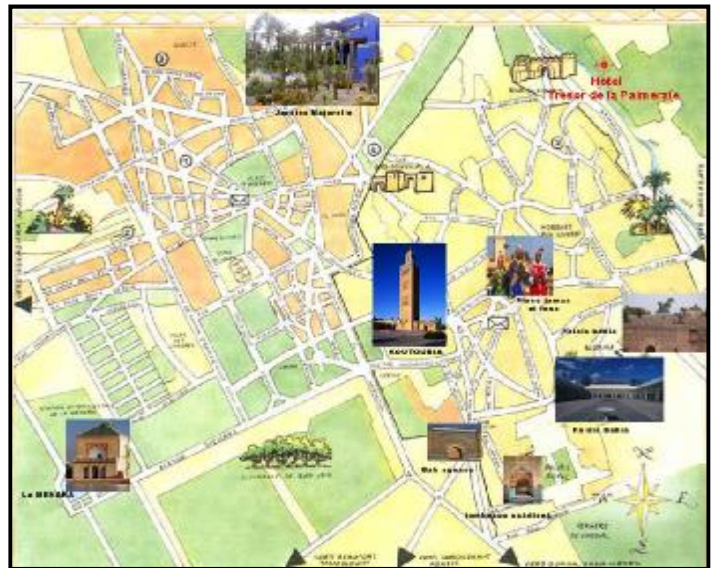


Figure 71: Carte montrant les principaux monuments historiques, Source: <https://vb.3dlat.com/showthread.php?t=161295>

- Circuit artisanat de zelliges dont leur points forts: atelier de découverte du travail du zellige, réhabilitation d'un fondouk dédié au travail du zellige.



Figure 72: Carte montrant les différents parcours piétons,
Source: <http://www.iipfcc.org/blog/?offset=1478656652650> traité par l'auteur

Conclusion:

Les parcours piétons permis de mettre en valeur tous les monuments historiques et la réhabilitation des principaux élément structurant (Fondouks) et ateliers artisanaux de l'ancienne ville historique.

7.2/ Site Archéologique du Petit-Chasseur à Sion :

Présentation:

À Sion (Suisse), le site préhistorique du Petit-Chasseur, découvert en 1964, se situe à l'intérieur du parc public de Saint-Guérin, dans une zone ouverte. Située à l'extérieur du centre historique et entourée de bâtiments modernes en béton, cette nécropole du IVème millénaire est constituée de menhirs et de dolmens.

Problématique:

Sa situation dans un milieu urbain et à l'intérieur d'un projet architectural en cours de réalisation (construction d'un



Figure 73: Détail de l'intérieur du site du Petit-Chasseur à Sion,
Source: <https://www.lieux-insolites.fr/suisse/sion/sion.htm>

lycée, en 1961) pose une double problématique.

Intervention:

a) Un des dolmens est conservé à l'intérieur d'une verrière entourée à l'extérieur de treize menhirs replacés dans leur position originale.

b) Des dolmens et plusieurs sites ont été reconstitués dans un parc, non loin de leur emplacement initial.

c) Les stèles anthropomorphes sont conservées au musée cantonal d'archéologie.

Conclusion:

L'option architecturale mise en place réduit l'impact paysager sur l'environnement très ouvert du site par l'intégration de ces vestiges historiques dans le projet et leur mise en valeur dans le contexte urbain.



Figure 74: Vue du site archéologique du Petit-Chasseur à Sion, Source: <https://www.lieux-insolites.fr/suisse/sion/sion.htm>

7.3/ La Vieille Ville de Barcelone (Ciutat Vella) et son quartier gothique :

Présentation:

Avec son centre aux allures de village, avec ses rues piétonnes, ses vieux immeubles, ses venelles, impasses, placettes, et ses églises... Le quartier gothique ou Barri Gotic est le cœur historique de la ville de Barcelone en Espagne, et il n'est en rien devenu un quartier-musée ! Festif et commerçant, touristique. Il est entouré de la ville médiévale. Le quartier a conservé son âme à travers un riche patrimoine.

Problématique:

La création du nouveau quartier de l'Eixample, aux larges avenues et immeubles modernistes, a fait que le vieux centre tomba alors en décrépitude (décadence) et dans l'oubli pendant un temps.

Les actions entreprises:

Préservation de l'aspect antique du quartier:

- a) Les bâtiments nouveaux se cachent derrière un apparence médiéval, et son bien intégrées.
- b) La créations de structures commerciales, culturelles tel que musée.
- c) Reconstitution des ruelles du quartier en un parcours historique et touristique en même temps.



Figure 75: la Plaça del Rei situé au cœur de la ville médiévale à Barcelone, Source: <https://www.lasourisglobe-trotteuse.fr>



Figure 76: Parcours historique et touristique, Source: <https://barcelonesite.fr/barri-gotic.html>

Conclusion:

Ces aménagements font revivre l'histoire du lieu en créant et soutenant une dynamique socio-économique et culturelle (boutiques, bars, restaurants...) au sein de ce quartier antique .



Figure 77: Commerce à l'intérieur du site historique,
Source: <https://www.lasourisglobe-trotteuse.fr>

7.4/ Le Parc de la Grange :

Présentation:

Situé à Genève, Le Parc de La Grange est aujourd'hui considéré comme une véritable réserve archéologique. C'est un remarquable ensemble paysager de 12000 m² avec un rosier par mètre carré. Il a été créé en 1945-1946, par une bourgeoisie et une élite sociale, puis devenue plus tard un domaine publique

archéologique.

Intervention:

Aménagement d'un parc archéologique privée puis insertion dans le domaine publique.

Conclusion:

La mise en valeur de ces monuments historiques, notamment les vestiges des mégalithes préhistoriques et d'une villa gallo-romaine, réalisée dans le cadre d'un concept d'architecture paysagère par l'aménagement de cette structure d'accueil publique.



Figure 78: Parcours à l'intérieur du paysage naturel,
Source: <https://journals.openedition.org/cem/11379?lang>



Figure 79: Mise en valeur des vestiges à l'aide du concept d'architecture paysagère, Source: <https://journals.openedition.org/cem/11379?lang=en>

7.5/ Mise en valeur du site des portes Mordelaises : aménagement des jardins des remparts :

Présentation:

Les portes_Mordelaises , les deux tours du châtelet, les mâchicoulis...forment un ensemble remarquable d'architecture militaire médiévale. les fouilles ont révélé que cette entrée de ville est bien plus ancienne : là se trouvait l'une des portes de la première enceinte autour de la ville. Cette portion de mur d'enceinte remonte à l'époque antique; vers le III^e siècle,



Figure 80: Mur d'enceinte avant l'intervention,
Source: www.presse.metropole.rennes.fr

Problématique:

Les remparts passent inaperçus, cachés pendant des siècles aux habitants.

Intervention:

Pour mettre en valeur cette période d'histoire, la ville a décidée de réaménager tout le secteur des remparts et des Portes Mordelaises.

Cette mise en valeur du site comporte:

- Aménagement d'une promenade et des jardins au pied des remparts.
- Recréation des perspectives historiques et mise en valeur les façades.

Conclusion:

l'aménagement des jardins des remparts assure une continuité piétonne et un embellissement du cadre bâti pour recréer l'ambiance antique du site.



Figure 81: Vue de la porte avant l'intervention, Source: www.presse.metropole.rennes.fr



Figure 82: Vue montrant les remparts et les tours qui surplombent le nouvel aménagement urbain, Source: www.presse.metropole.rennes.fr

7.6/ Conclusion:

La revitalisation d'une périphérie historique comme soulignée dans les exemples plus haut, dans des petites villes ou dans des périphéries de ville, les projets de valorisation doivent pouvoir favoriser le développement d'autres atouts (activité économique, sociale, touristique) et demandent parfois une réalisation plus modeste. En outre, de tels projets peuvent également tendre à redynamiser une périphérie, un quartier. Pour cela, les stratégies d'information et de signalisation ainsi que l'accessibilité par les transports en commun seront différentes que dans le cas d'un site en plein centre ville. Implantés en périphérie et donc éloignés du centre historique, ces sites ne bénéficient pas d'une visibilité spontanée. Le projet de mise en valeur constitue un facteur de redéveloppement de la zone. Les enjeux sont liés à l'animation de la zone et au renforcement des cheminements qui vont mener à l'enveloppe architecturale.

La mise en valeur devra, quant à elle, respecter l'intégrité, être avant tout en adéquation avec les règles de préservation et favoriser une redynamisation du contexte socio-économique. Cette implication va permettre de réveiller le lien entre les populations et leur patrimoine et ainsi les sensibiliser à sa conservation.

L'impact économique et socioculturel engendrée par l'intégration et la valorisation d'un patrimoine archéologique varie selon la localisation de ce patrimoine, dans les villes plus petites ou dans les périphéries, ces projets de valorisation devront être insérés dans une initiative commune et favoriser le développement du site urbain en entier.

8- Programme de base général:

Pour synthétiser notre analyse jusqu'à présent, on peut certifier qu'Agadir a besoin d'une intervention globale élargie à plusieurs échelles. Les besoins immédiats sont multiples et s'inscrivent essentiellement dans quatre fonctions principales (voir schéma ci-dessous). La première est sociale et consiste à réconcilier le citoyen avec son quartier en revalorisant l'image de leur environnement et insérant des activités pouvant régénérer une dynamique socio urbaine tel que sport, loisirs détente. La seconde est culturelle. Le quartier étant chargé de valeurs historiques (éléments signifiants) comme le Minaret d'Agadir, doit voir son espace urbain rehausser ses valeurs ou dimensions symboliques. Cette fonction, vue la nature et la qualité du potentiel historique en question, se doit d'être élargie à une échelle régionale sinon plus. Le tourisme peut assurer cet objectif de mise en valeur et de réinsertion du quartier d'Agadir dans la sphère des échanges socio économiques et culturels du pays.

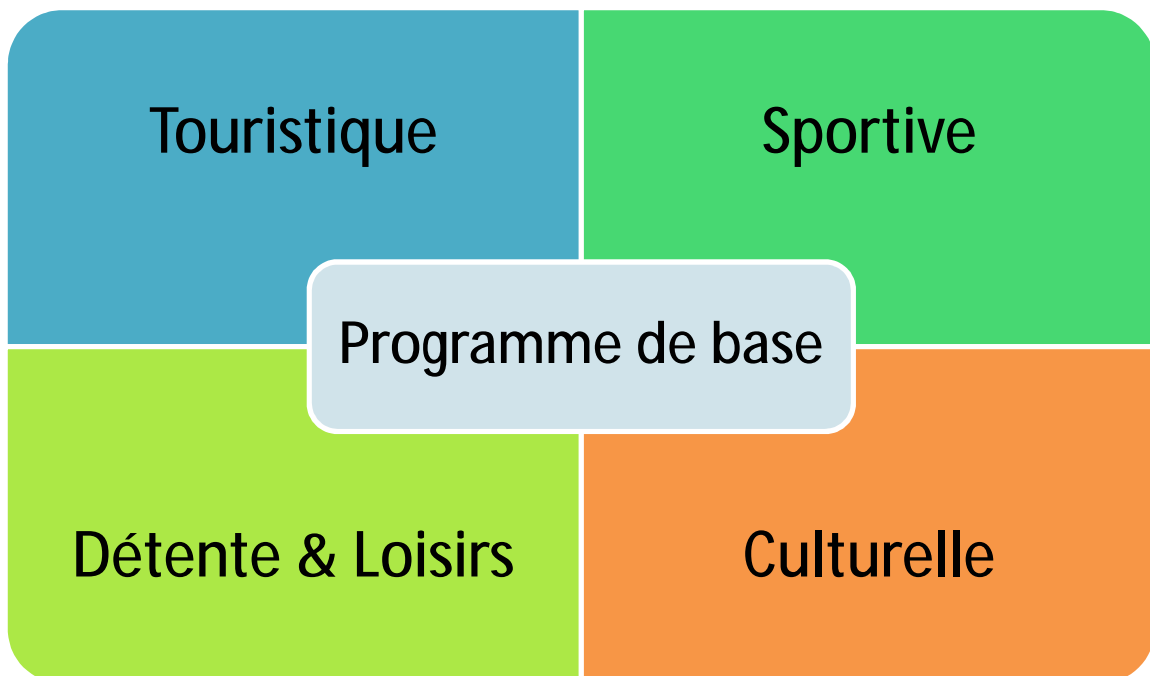


Figure 83: Fonctions du programme de base général, source: l'auteur

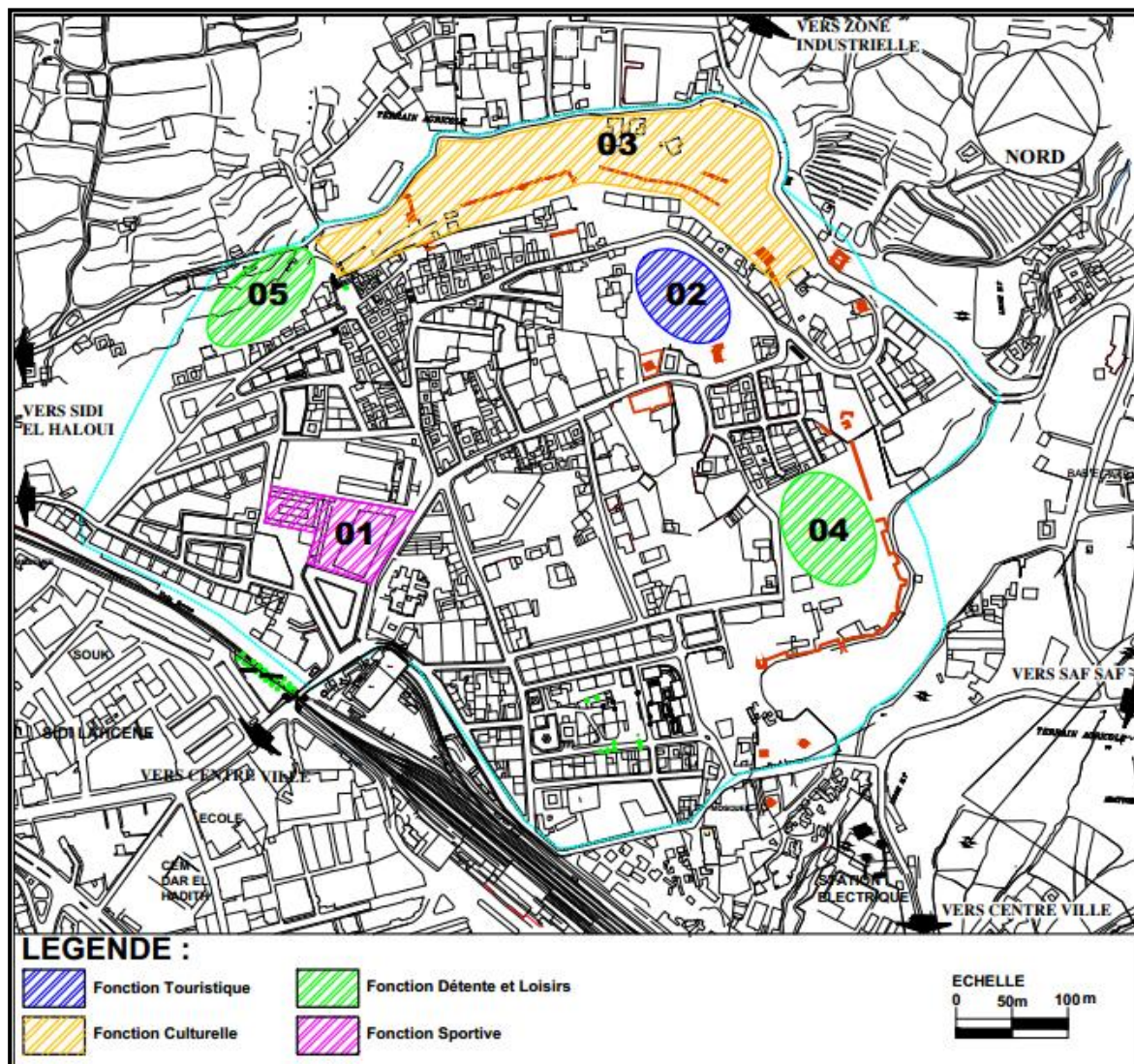


Figure 84: Répartition fonctionnel du Programme de base, Source: établie par l'auteur

La répartition des fonctions constituant le programme de base dans la zone d'étude à pour objectif principale d'établir un équilibre fonctionnel au sein de la structure urbaine existante tout en tenant compte de la disponibilité foncière actuelle et le respect des sites et vestiges historiques. Cette localisation doit maintenir en place l'unité spatiale et fonctionnelle de cette entité urbaine.

En conséquence plusieurs sites d'implantation ont été dégagés pour une fonction urbaine donnée.

I- Site 1: Centralité

1- fonction sportive: aménagement de mini terrains de Football et de Basketball en plein aire

2- fonction de détente et de loisir: aménagement d'espace vert, espace de repos, jeux d'enfant, espace de pétanque.

3- fonction commerciale: création de commerce d'accompagnement; petit commerce: boutique, kiosque, cafeteria, crèmerie.

4- fonction de service: parking (réponse architecturale selon surface foncière)

5- fonction culturel: centre d'artisanat et salle polyvalente

II- Site 2:

Fonctions principales:

1-Tourisme (de mémoire):

- Administrative : gérance
- hébergements: -hôtellerie et résidentiel (professionnel, chercheur et étudiant)
- restauration
- loisirs et détente: -Plein aire avec un aménagement
-Intérieur bâti (cafeteria, salle de jeux calme, remise en forme et sauna.
- commerce: boutique traditionnel

2- Culture:

- Exposition plein aire temporaire
- Exposition intérieur permanente (sous-sol)

3- Recherche:

- Atelier de recherche archéologique,
- Salle de conférence: échange et différant événements liée a l'archéologie, téléconférence, projection vidéo
- Bibliothèque/Médiathèque

Echelle (ampleur du projet):

- a) Echelle de la ville: mise en valeur du patrimoine historique d'Agadir
- b) Echelle du quartier: Position centrale par rapport aux sites historiques
- c) Echelle du site: Dominance du minaret
- d) Echelle du projet: Intégration potentiel de vestiges archéologique nouveaux au projet (sous-sol).

III- Site 3:

1- fonction culturelle:

- Exposition: -Plein aire temporaire
-Abri: artéfact (verre)
- Théâtre plein aire

2- fonction touristique:

- Parcours historique
- structure d'accueil: réception, attente, administration (gérance), service (parking et maintenance)

3- fonction commerciale: bâti

- boutiques artisanales, kiosque
- cafeteria
- crémerie

4- fonction détente et loisir:

- Esplanade,
- pergola,
- abri,
- espace de repos et jeux d'enfants
- espace vert

IV- Site 4:

- 1- fonction de loisir et détente (aire de jeux, esplanade, pergola, abri, espace de repos etc.)
- 2- fonction commerciale (cafeteria, crémérie, boutique artisanale etc.)

V- Site 5:

- 1- fonction de loisir et détente (aire de jeux, esplanade, pergola, abri, espace de repos etc.)
- 2- fonction commerciale (cafeteria, crémérie, boutique etc.)

9- Choix des sites d'intervention architecturale:

Le diagnostic établi, après l'analyse détaillée du quartier d'Agadir et de son voisinage immédiat, a mis au jour son grand potentiel urbain; que sont ses monuments et vestiges historiques d'une valeur inestimable. Ces atouts oubliés et marginalisés, ajoutés à sa proximité du centre-ville et l'existence de terrains libres peuvent sans aucun doute le rehausser au rang de zone attractive et renforcer la vocation touristique de Tlemcen. En plus, la mise en valeur de ce patrimoine historique oublié, peut être concrétisée à travers la mise en place d'un programme fonctionnel global riche et diversifier dans lequel seront injectées de nouvelles fonctions susceptibles de créer une dynamique socio urbaine (voir programme de base ci-joint).

De par sa position géographique, le site choisi pour concrétiser ce programme fonctionnel, peut associer tout ce patrimoine historique à cette nouvelle dynamique (socio-économique, touristique et culturelle). Sa centralité et sa proximité par rapport à ces vestiges et monuments, est le principal critère de choix. Il permet de tous les valoriser sans exception, à travers le tracé de parcours historiques piétons et de structures d'accueils bâties.

Il est parfaitement clair que l'étude d'Agadir doit être globale. Par conséquence, les sites 02 et 03 sont les plus appropriés pour recevoir notre programme. Ils sont choisis pour concrétiser physiquement notre proposition urbaine et architecturale susceptibles, selon nous, de prendre en charge l'aspect historique de la problématique global de ce quartier.

Ce choix est particulièrement intéressant et important à la fois, car il nous permet sur un plan urbain de recréer l'unité et l'intégrité territoriale d'Agadir, et de réintégrer tous les vestiges et sites historiques dans une dynamique socio économique et culturelle naturelle. Et ce malgré la contrainte physique du terrain.

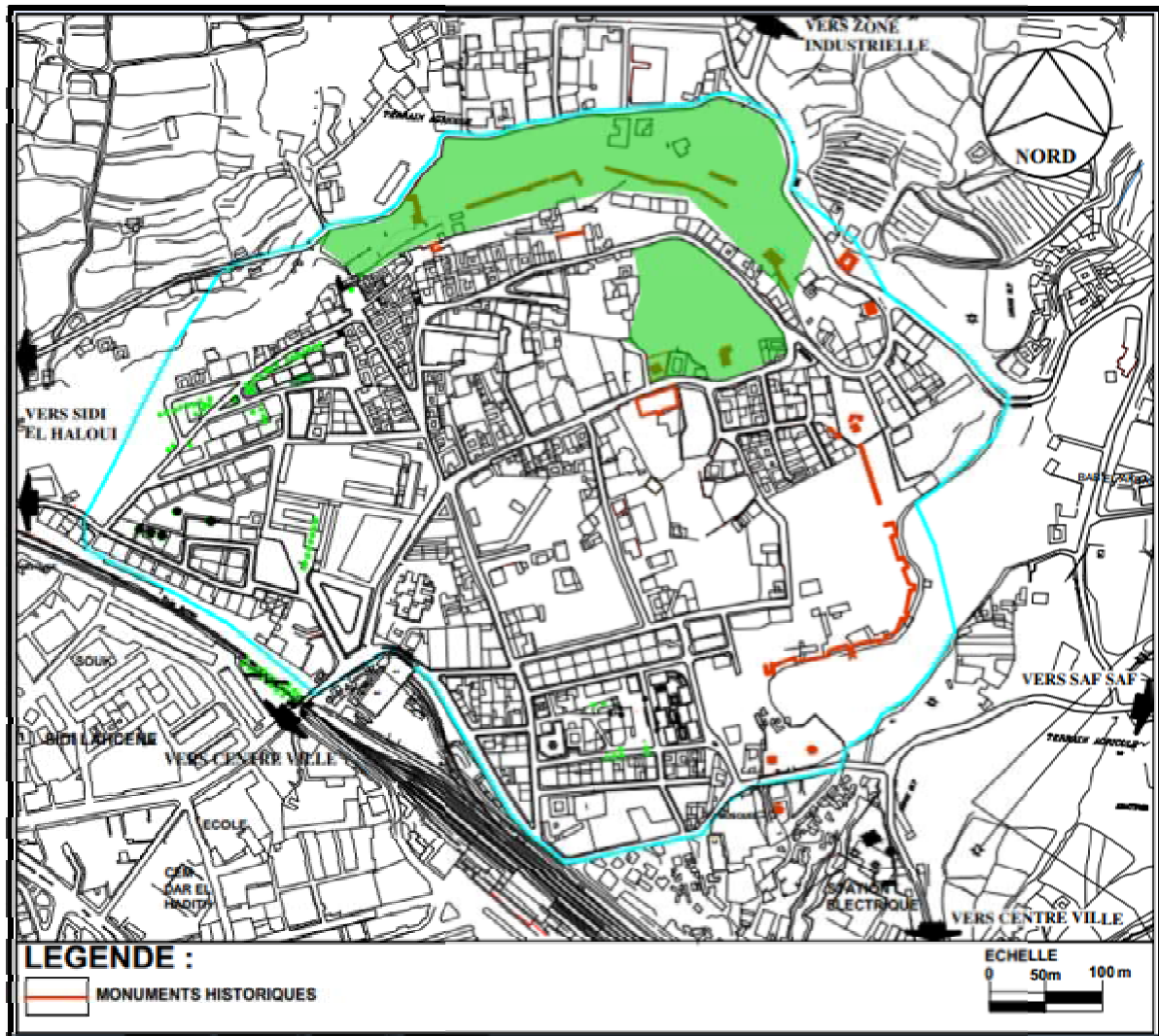


Figure 85: choix des sites a étudier, Source: établie par l'auteur

10- Conclusion :

Cette approche analytique nous a permis de mieux connaître et explorer les différents aspects tant historiques que physiques du lieu d'étude. L'analyse de la chronologie urbaine du site et de son environnement immédiat nous a dévoilée non seulement ses potentialités historiques, architecturales et foncières, mais aussi nous a guidées dans la compréhension de sa problématique.

L'analyse et l'interprétation de toutes ces données y compris l'étude de plusieurs cas internationaux comme sources d'inspiration, nous ont conduits à faire des choix appropriés et ensuite prendre des décisions fermes pour proposer un Programme Fonctionnel de Base global accompagné d'une conception architecturale à même de répondre à notre objectif initial.

Chapitre 3 : Approche Architecturale

1. Introduction :

Dans ce chapitre, deux phases distinctes mais intimement liées sont abordées. La première, est la phase programmatique. Elle définit le thème précis par lequel des réponses à la problématique citée précédemment seront proposées. Dans ce même contexte, une analyse thématique de plusieurs cas similaires et liées à notre thème prédéfini, sera établie. Elle nous permettra d'élaborer un programme fonctionnel de base propre aux besoins nécessaires au site d'intervention.

La seconde, est la phase conceptuelle qui abordera les différents principes de compositions architecturales et urbaines, afin d'établir un schéma fonctionnel cohérent dans le but d'aboutir à la formalisation de l'aspect spatial et fonctionnel du projet.

2. Phase programmatique :

a. Définition des enjeux :

Pour contrecarrer la problématique de ce quartier, plusieurs enjeux sont pris en charge, dont :

- **Enjeux sociaux :** Il s'agit de générer doublement une *mobilité et intégration sociale*, en créant un espace urbain cosmopolite. En d'autres termes, amélioration du cadre de vie des citoyens en injectant et aménageant des espaces de rencontre à l'intérieur de la structure urbaine du quartier pour créer une mixité sociale et réconcilier le citoyen avec son environnement immédiat.
- **Enjeux culturels :** l'enjeu majeur est le *développement des ressources humaines* existantes et la création d'une dynamique socio culturelle.
L'espace urbain se traduit par des valeurs ou dimensions symboliques qu'il porte. Le quartier d'Agadir, comme nous l'avons précédemment montré, est chargé de valeurs historiques (éléments signifiants tel que Minaret, Hammam El Ghoula etc.). Ces éléments doivent être mis en valeur et pris en considération afin de revaloriser et mettre en exergue l'histoire et donc l'identité culturelle du lieu.
- **Enjeux historiques :** *Mise en valeur du patrimoine historique* du quartier, et par conséquent, le renforcement du statut de « *ville historique* » de Tlemcen.
- **Enjeux économiques :** Création d'une *attractivité* dans le secteur. Création d'activités économiques dynamiques et diversifiées par le développement d'un espace commercial.
- **Enjeux touristiques :** Connexion et réintégration d'Agadir dans la sphère globale des *échanges intercommunautaires* locales et régionales. Il s'agit surtout de valoriser ce secteur à plus grande échelle, en lui donnant une vocation touristique. Cette fonction aura pour conséquence directe, d'attirer un nombre important de touristes, qu'il faudra héberger dans une structure d'accueil avec toutes les commodités nécessaires.
- **Enjeux urbanistiques :** Procéder à la création de *parcours piétons* et de lieux de rencontres, qui sont des éléments essentiels dans la composition de l'espace urbain où se déroule la vie sociale. Le but, étant constamment de rehausser la valeur historique du site et de l'intégrer dans la dynamique urbaine globale de la ville de Tlemcen; et donc, assurer une continuité physique du cadre bâti.

b. Définitions des besoins:

· Pour qui ? (Usagers/utilisateurs)

- **Les usagers** : Notre projet vise les visiteurs locaux et étrangers dans le sens le plus large. Cela inclus toutes les tranches d'âges et sexes.
- **Les utilisateurs** : Se sont principalement ceux qui sont au service des usagers et qui maintiennent ses structures d'accueil en bon état de fonctionnement. Dans notre cas, ce sont les gestionnaires, administrateurs, ouvriers et commerçants.

· Pour quoi ?

- Mettre en valeur du patrimoine historique
- Restituer l'identité et la mémoire du lieu
- Intégrer Agadir dans la dynamique socio-économique de Tlemcen.
- Casser la rupture physique du quartier avec le centre historique de Tlemcen
- Combattre la Marginalisation du site

· Comment ? (Programme) :

Le projet que nous proposons, s'appuie sur la prise en charge des abords des monuments et vestiges historiques d'Agadir. Pour cela, plusieurs fonctions aussi importantes les unes que les autres sont à la base du programme mixte élaborer à cet effet; et qui sont comme suit:

- La culture : Elle assure la mise en valeur de l'identité historique du lieu,
- Le tourisme : Il contribue à propagande du lieu au grand public, combat l'isolement, et renforce la dynamique socio-économique du quartier,
- La détente et loisirs : Elle favorise le développement et l'épanouissement de la société. Elle assure l'animation des parcours et renforce l'attractivité du quartier,
- La recherche développe et ouvre la connaissance du patrimoine historique à toutes les générations futures.

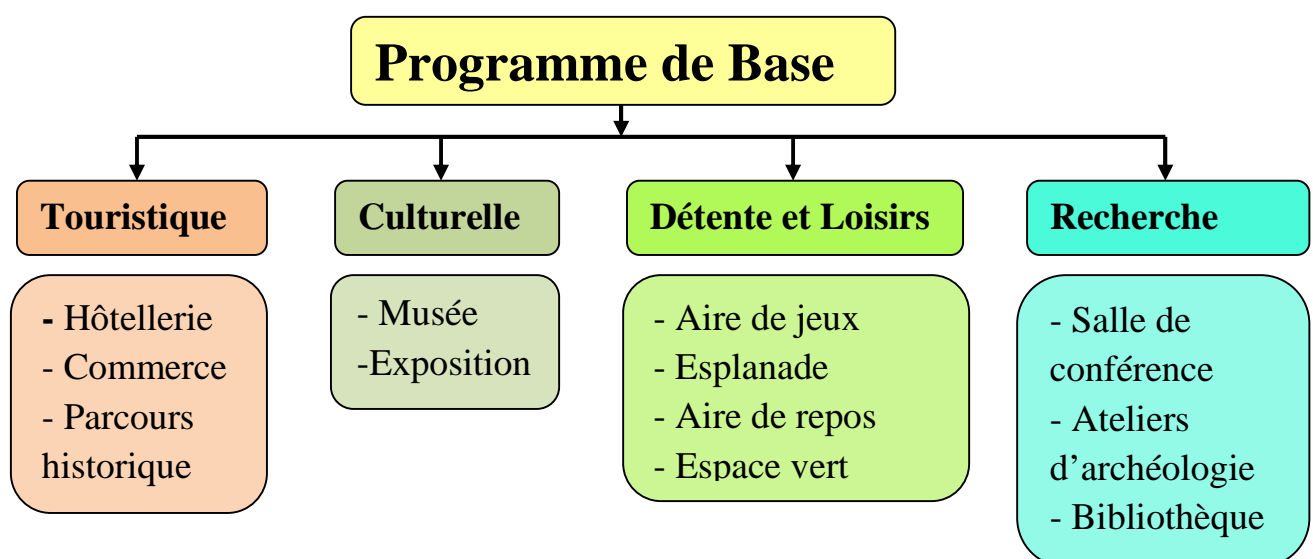


Figure 86: Schéma fonctionnel du programme de base, Source: l'auteur

c. Exemples thématiques :

Pour mieux comprendre puis définir les fonctions qui composent le programme mixte de notre projet; plusieurs exemples thématiques -choisis et minutieusement sélectionnés par rapport à notre contexte, ont été analysés. Cette analyse nous a permis ensuite d'extraire par analogie les prescriptions qualitatives fonctionnelles et spatiales les mieux à même de répondre à notre problématique. Ces exemples, nous donneront un aperçu réel de leur fonctionnement, mais aussi et surtout nous permettront de créer l'espace approprié à leur bon fonctionnement.

▼ Recherche :

1/ Salon d'interaction : Espace informel, réunissant les professeurs et leurs étudiants ainsi qu'occasionnellement des visiteurs. Il est situé au cœur de l'ensemble des espaces de recherche (ateliers, bureau et salle de conférence). Ce lieu de rassemblement, sert à débattre et discuter d'un thème de recherche spécifique –archéologie, dans une ambiance libre et décontractée. Son aménagement est principalement constitué de tables et d'une buvette.



Figure 87: Salon d'interaction Bibracte, Rhone-Crussol, Ardèche, France

2/ Salle de conférence :

C'est un espace qui regroupe un nombre important de personnes. Pour cela, il est primordial que chaque individu puisse entendre, mais surtout voir la scène et ce qui s'y déroule comme débat. Les solutions techniques adoptées sont l'inclinaison de la salle, la surélévation de la scène et la résolution du problème acoustique par l'utilisation de matériaux isolant et un faux plafond d'une forme appropriée pour absorber le son et éviter sa réverbération.



Figure 88: Salle de conférence

3/Atelier de recherche : Le contexte de recherche peut être théorique ou bien pratique.



Figure 89: Salle de réunion des chercheurs



Figure 90: Atelier de recherche archéologique pratique



Figure 91: exposition in situ, Rhone-Crussol, France.



Figure 92: Atelier pour enfant

Cet atelier permet aux enfants de vivre, dans des conditions exceptionnelles, l'archéologie de terrain à côté de réels chantiers de fouilles. L'animateur enseigne les gestes et les méthodes de fouilles.

▼ Culture :

1/Salles d'exposition :

Dans notre contexte, les musées et galeries d'exposition sont exclusivement des espaces réservés pour exposer des vestiges historiques de valeur et accessible au grand public. Ces lieux sont spacieux et très bien éclairer afin de mettre en évidence toutes les œuvres.



Figure 93: Exposition de poterie



Figure 94: Exposition d'ustensiles domestiques



Figure 95: Exposition de documents historiques (transparence et sécurité)

Au Centre archéologique européen le Musée Mont Buevray (Construit en 1995) illustre très bien la manière avec laquelle les objets rares et précieux sont à la fois exposés et protégés.

2/Exposition plein air :

La promenade archéologique consiste à créer des parcours piéton ou les vestiges archéologiques sont au cœur de l'aménagement et à proximité des visiteurs.



Figure 96: vestiges archéologiques situés le long des parcours piétons

▼ **Aire de jeu et détente:**

1/ Aires de jeu :

L'aménagement des aires de jeux sont intégrés dans un environnement naturel en utilisant des matériaux naturels, mais aussi des tracés libres et dynamiques évitant les formes géométriques artificielles.



Figure 97: Air de jeux dans un environnement naturel



Figure 98: Aménagement d'air de jeux artificiel

2/ Aires de détente :

Les espaces verts sont utilisés pour offrir des moments de sérénité aux promeneurs. Des bancs et des pergolas sont disposés pour renforcer cet objectif, tout en assurant des ombrages et des ambiances toujours naturelles.



Figure 99: Banc sous pergola



Figure 100: Banc en face d'une vue sur le Lac



Figure 101: La promenade archéologique: îlot de verdure.



Figure 102: Gradins intégrés dans la verdure



Figure 103: Parcours piétons: utilisation de plans d'eau, espaces verts et revêtements appropriés



Figure 104: Parcours piétons: espaces verts et revêtements appropriés

Le Parking Saint-Antoine (Paris, France)

Présentation: Il est situé à proximité immédiate de la place Bastille, ralliant les attractions touristiques majeures de Paris : Jardin du Luxembourg, Musée du Louvres, Musée d'Orsay et les Gares de Lyon et Austerlitz.

Lors de la réalisation du parking souterrain de Saint-Antoine, des fortifications (épaisseur de 2,20 m) protégeant la ville au XVI^e siècle furent mis au jour.

Décisions: les conserver, les mettre en valeur, exposition au large public d'y accéder (histoire genevoise)



Figure 105: Entrée du Parking occupant une centralité urbaine



Figure 106: Site aménagé dans le parking souterrain

Interprétation et commentaires:

- Maintient des vestiges historiques dans leur place d'origine de découverte
- Intégration des vestiges dans la conception architecturale du projet.
- Exposition au grand public par la création d'un parcours touristique
- Protection grâce aux murets de béton et au personnel de sécurité

Centre de culture et de tourisme, (Asakusa, Japon)

Présentation:

Architectes: Kengo Kuma & Associates

Lieu : Asakusa, Japon

Équipe de conception : Kengo Kuma, Teppei Fujiwara, et autres

Surface : 234.13 m²

Année de réalisation: 2012

Ce projet est une synthèse entre l'économie foncière, spatiale et volumétrique. Il synthétise ce concept par une mixité fonctionnelle du programme. Différentes fonctions et activités sont empilées verticalement. Ils sont rangés dans des espaces en diagonale situés entre le toit et le sol. L'atrium et des escaliers intérieurs assurent respectivement l'éclairage et la circulation. Les espaces sont à usage polyvalent.



Figure 107: Vue extérieure de l'édifice.



Figure 108: Hall d'entrée et d'accueil.

Programme:

Le bâtiment accueille plusieurs fonctions telles que:

- Hébergement : maisons à un étage.
- Tourisme: Centre d'information touristique, Espace d'exposition
- Culture: Salle de conférence, Salle polyvalente, Théâtre, Terrasse de détente.

Interprétation et commentaires:

- Mixité des fonctions du programme
- polyvalence des espaces
- projet à répartition verticale des fonctions



Figure 109: Vue sur atrium et escaliers

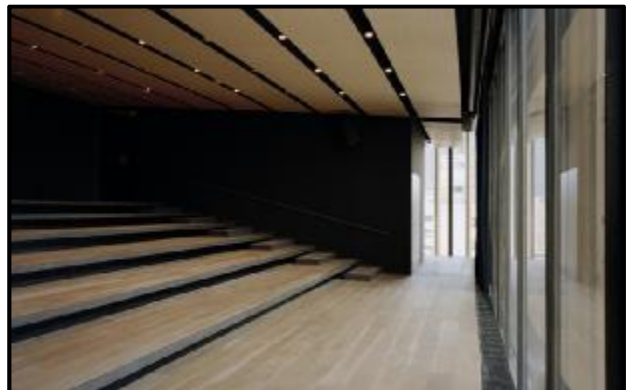


Figure 110: Vue intérieure de la Salle polyvalente



Figure 111: Etage aménagé en terrasse avec lequel la salle polyvalente peut servir de théâtre.

Centre du patrimoine national Victor Marquez (Mexique)



Figure 112: Façade d'entrée

Présentation:

Il est situé dans l'ancien quartier colonial de Coyoacan au Mexique. Le concept principal du centre s'articule autour de la nécessité de transformer un complexe privé en un espace public. L'idée programmatique est de casser des pièces afin de les organiser dans des bâtiments bas plus petits, puis sécuriser et préserver les arbres et la végétation existants.

Programme:

- Culture: musée, ateliers, auditorium, et la bibliothèque.
- Administrative: l'immeuble de conservation, bureaux,
- Détente : structure de café, jardins, places, chemins et des patios

Interprétation et commentaires:

L'arrangement du projet est basé sur un zoning spatial qui articule et organise les bâtiments autour d'espaces ouverts. L'utilisation de rampes, de canopées ou de pergolas, ou encore la colonnade ou la promenade invite l'usagé à visiter et circuler librement.

En contrepoint, l'idée centrale et plus forte du projet est mieux décrite par la conception de la galerie suspendue du musée.



Figure 113: Edifice massif mais équilibré esthétiquement



Figure 114: Aménagement d'espaces de détente et repos



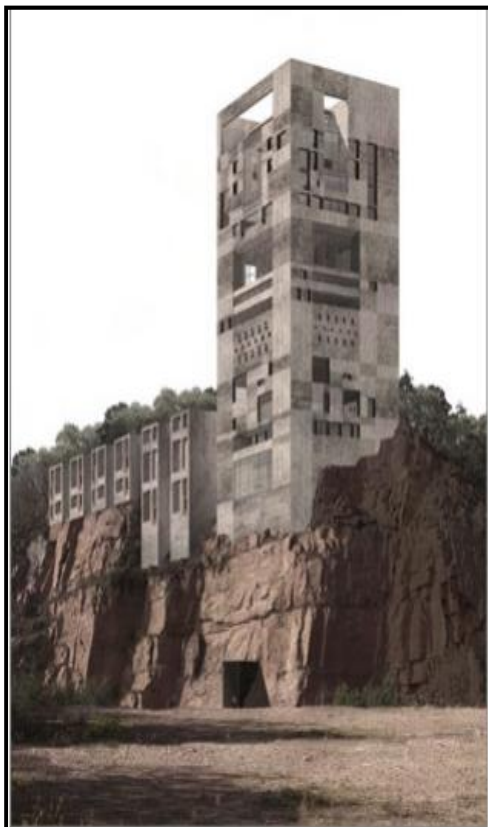
Figure 115: Transparence et interaction intérieur-extérieur



Figure 116: Exposition des œuvres d'art

La Tour Des Mémoires (Morgan Beauvillier, France)

Ce projet, intégré au Landmark particulier des Vosges dans la région de Colmar, il complète le paysage des témoins médiévaux par son emplacement au dessus de l'ancienne Abbaye de Marbach ainsi que par le choix volumétrique d'une tour visible dans l'environnement proche et lointain.



Son programme inspiré de la Maison du Livre à Montrichet, conçue par Vincent MANGÉAT, propose d'accueillir dans un même endroit les trois usagers du patrimoine et leur proposer un accès au patrimoine documentaire médiéval alsacien à travers leur regard spécifique respectif.

d- Programme spécifique :

Sur la base des exemples analysés ci-dessus, et en fonction du contexte socio culturel de notre projet; nous avons élaborer un programme spécifique détaillé, constitué des principales fonctions du programme de base. (culture, tourisme, recherche et détente et loisirs). (voir annexe).

Ces fonctions sont liées respectivement par importance et affinité. Un ensemble d'organigrammes Spatio fonctionnel explicatif sont établit afin de mieux comprendre les types de relations qui existent entre une fonction et une autre et leur interaction avec l'espace urbain extérieur.

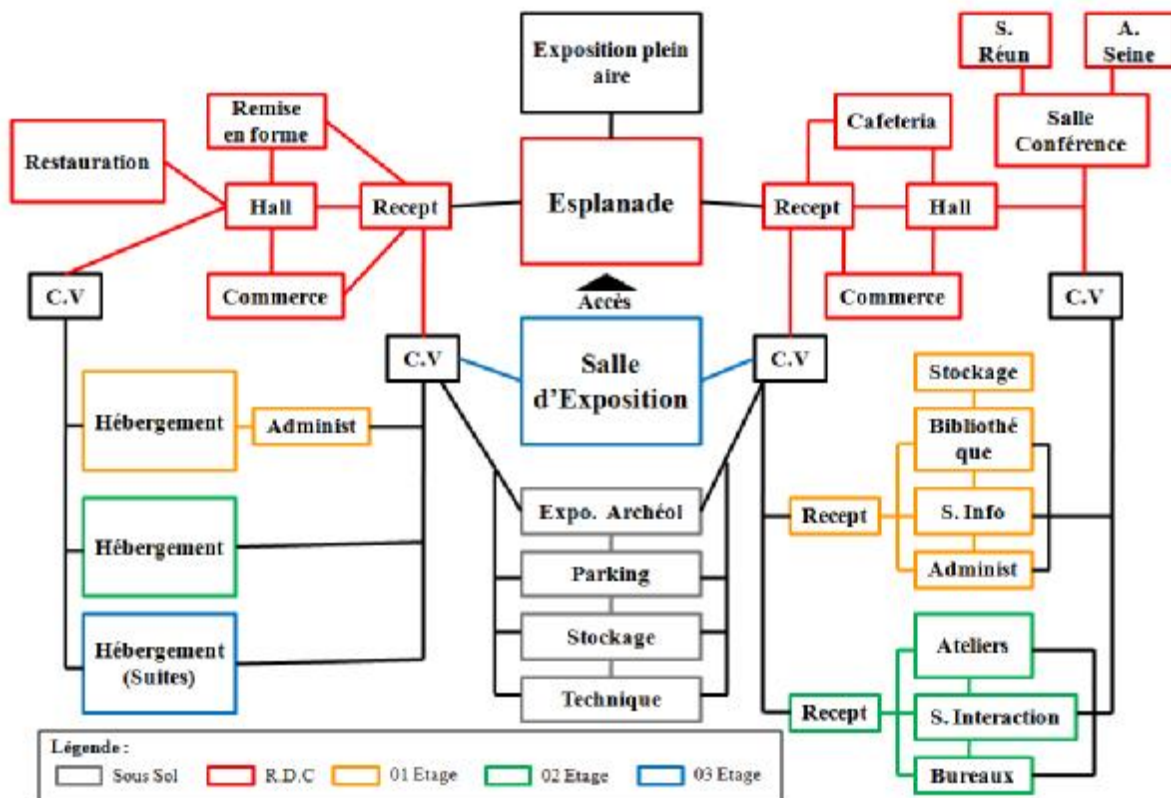


Figure 117: Organigramme Spatio-Fonctionnelle du Projet Mixte

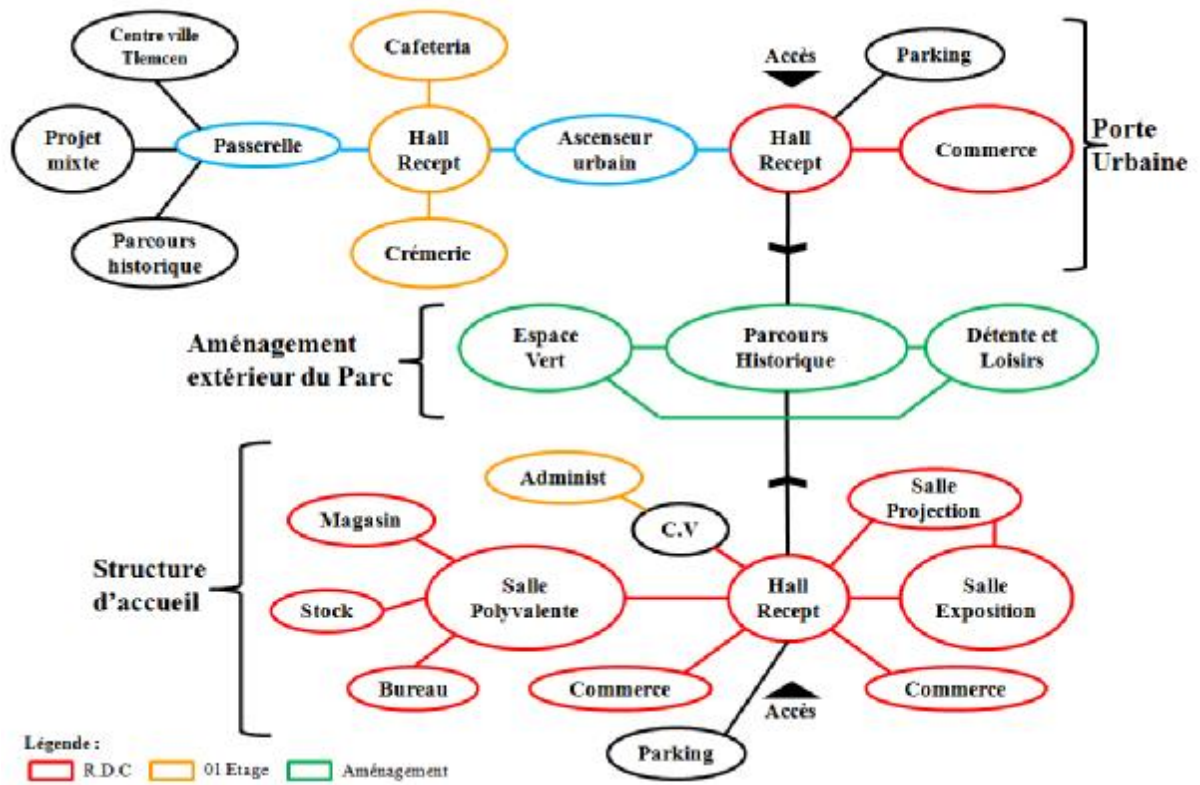


Figure 118: Organigramme Spatio-Fonctionnelle du Parc Archéologique

3- Analyse du site :

Dans cette partie, nous allons présenter une analyse détaillée du site et de son environnement immédiat. Cela aura pour but l'identification d'un ensemble de critères susceptibles de nous aider à prendre les décisions conceptuelles appropriées et adéquates pour pouvoir élaborer un schéma de principe claire qui par la suite servira pour l'élaboration de la genèse du projet.

Présentation du site :

Notre site d'intervention se situe dans la partie Nord d'Agadir. Comme nous l'avons déjà mentionné, Il est constitué de deux terrains distincts; l'un au bas de la falaise qui longe la façade nord du quartier et qui contient la majeure partie des anciens remparts; et le deuxième, situé à l'intérieur du tissu urbain à proximité du Minaret d'Agadir et de Hammam El Ghoula.

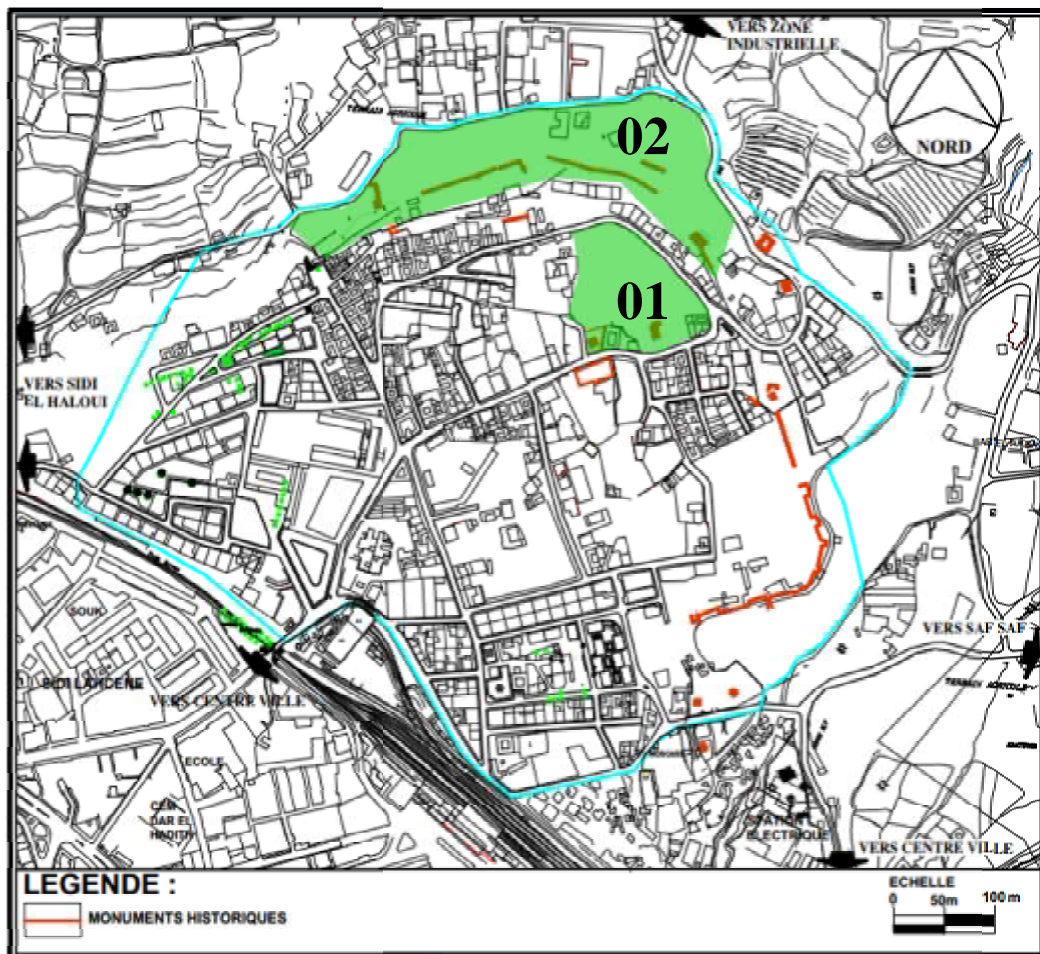
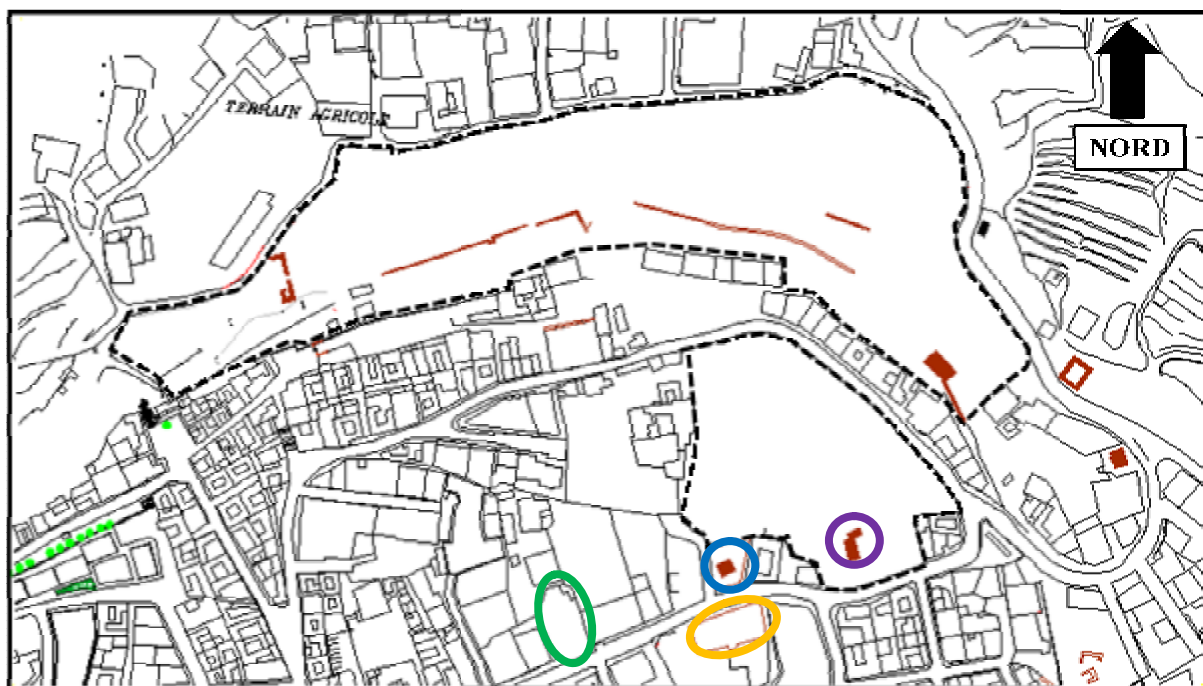


Figure 120: Carte Situation du site d'intervention par rapport au fragment, source: l'auteur

Points de repère :

Note site comporte un certain nombre d'éléments de repère, dont le plus important à l'échelle de Tlemcen : le Minaret d'Agadir.



Légende:

 Minaret	 Hammam El Ghoula	 Oratoire	 Mosquée
-------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------

Figure 121: Carte des points des repères, source: l'auteur



Minaret



Hammam El Ghoula



L'Oratoire

Topographie :

Le premier terrain, de forme triangulaire et d'une superficie de 1 ha -ou va se situer notre structure d'accueil principale, est incliné vers le Nord-est. Il présente une forte pente Sud-ouest/Nord-est d'environ 22.5%.

Le second, de forme irrégulière, d'une superficie de 33140 m², est allongé d'Est en Ouest. Il est incliné et constituer de deux parties marquant nettement la partie à l'intérieur des remparts et l'autre à l'extérieur.

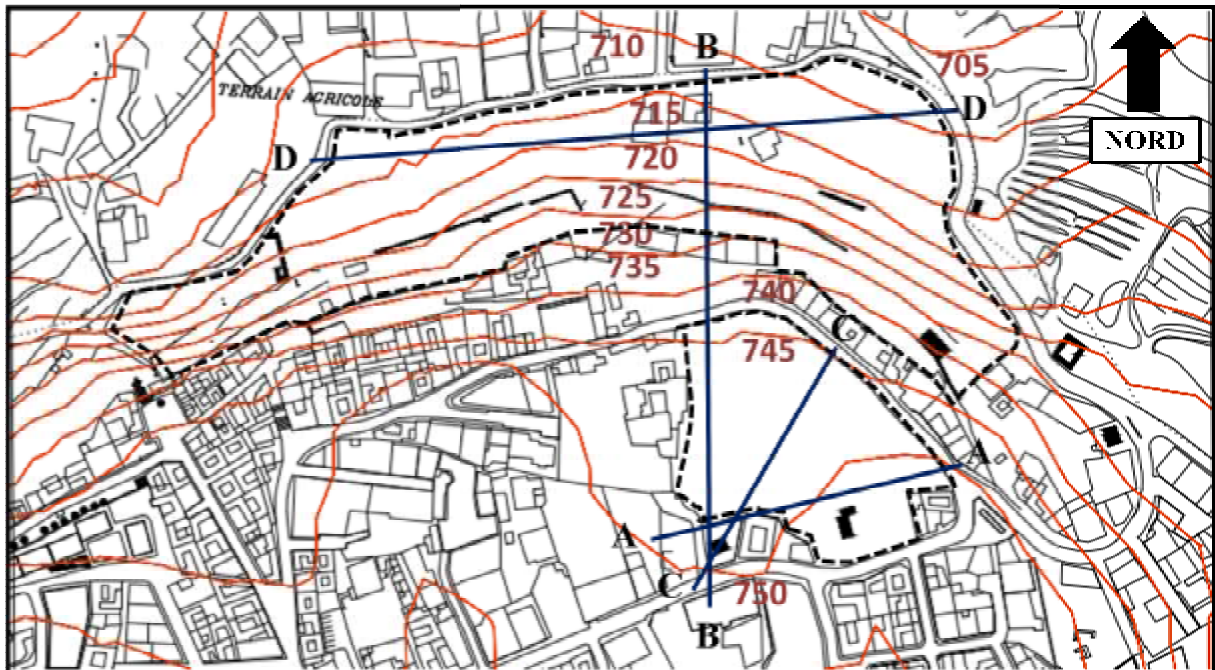


Figure 122: Carte Topographique du terrain d'intervention, source: l'auteur

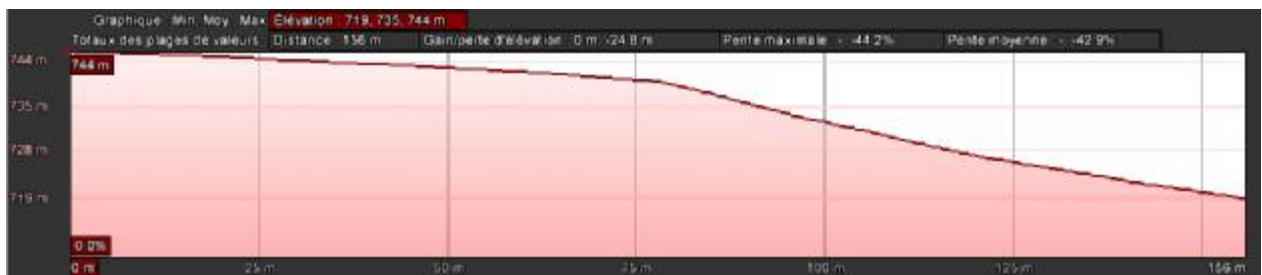


Figure 123: Coupe Ouest-Est (AA)

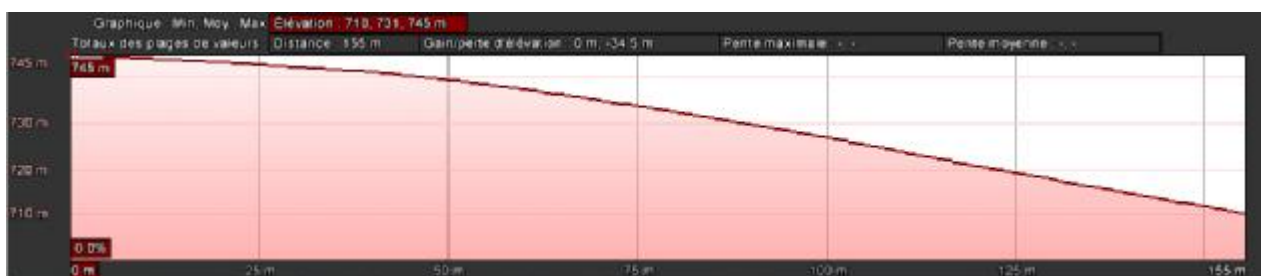


Figure 124: Coupe Nord-Sud (BB)

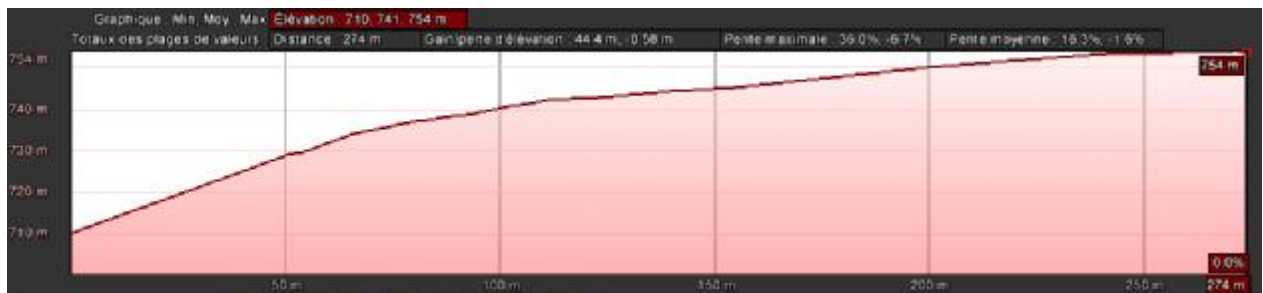


Figure 125: Coupe Sud Ouest-Nord Est (CC)

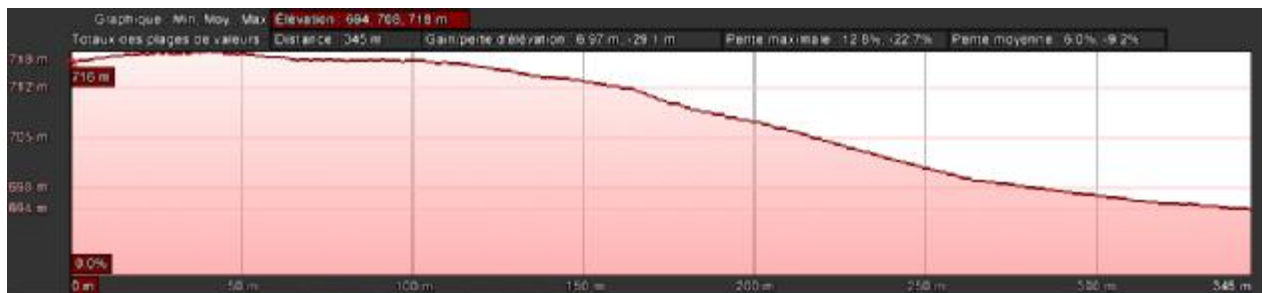


Figure 126: Coupe Ouest-Est (DD)

Gabarit:

On remarque sur la carte, qu'il y a une dominance des constructions en R+1 accompagnées de quelques unes en RDC et deuxième étage; à l'exception du Minaret qui culmine à une hauteur de 26.60 m.

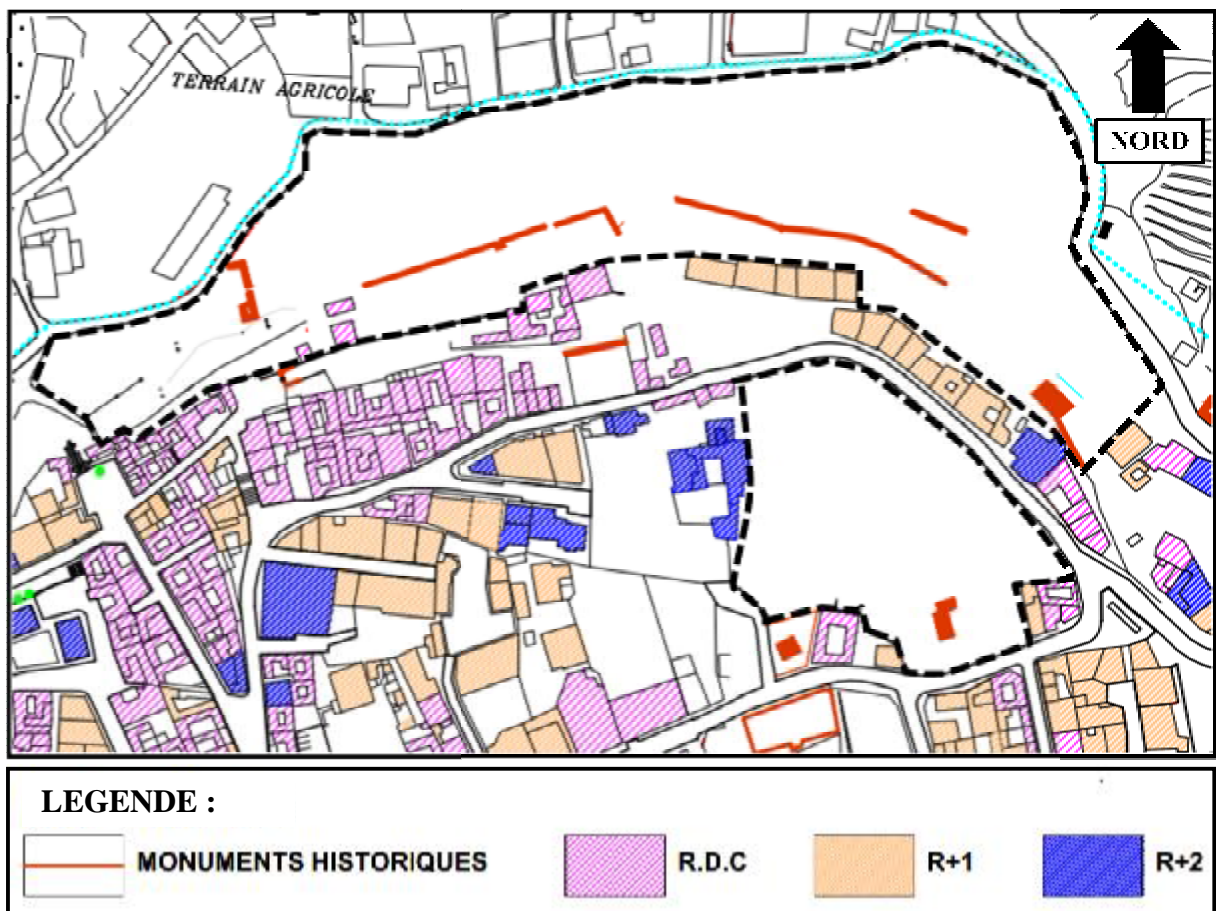


Figure 127: Carte d'état des hauteurs, source: l'auteur

Accessibilité :

Les deux terrains sont respectivement entourés d'une voie mécanique primaire qui permet une bonne accessibilité mécanique et piétonne.

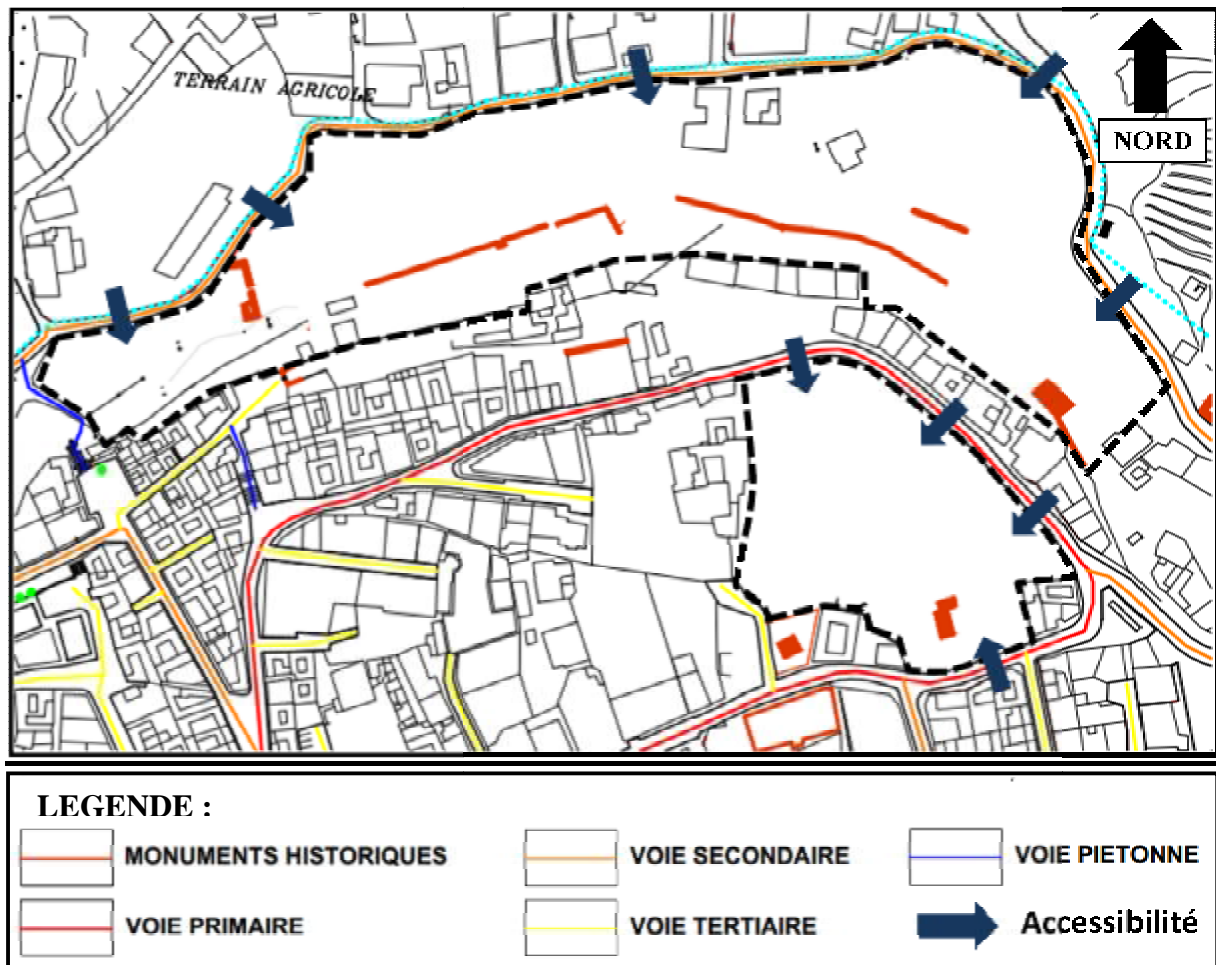


Figure 128: Carte d'accessibilité, source: l'auteur

Etat des terrains :

Les terrains sont dans leur majeure partie occupés par de la végétation avec la présence des deux monuments historiques : des remparts, tours, le Minaret et Hammam El Ghoula.

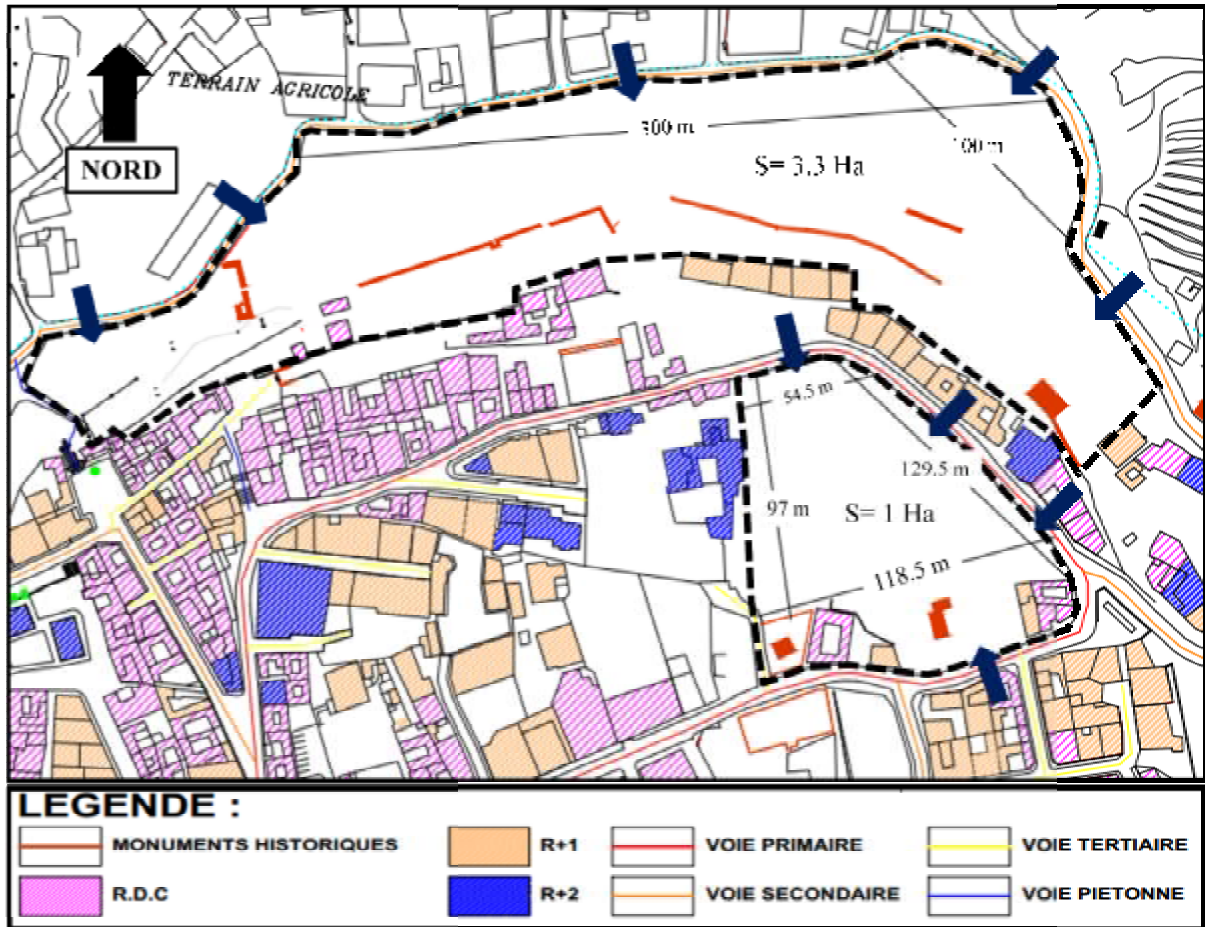


Figure 129: Carte synthèse de l'analyse du site

Prises de vues :



Figure 130: Prises de vues sur la partie Nord-est du terrain 2, source: l'auteur

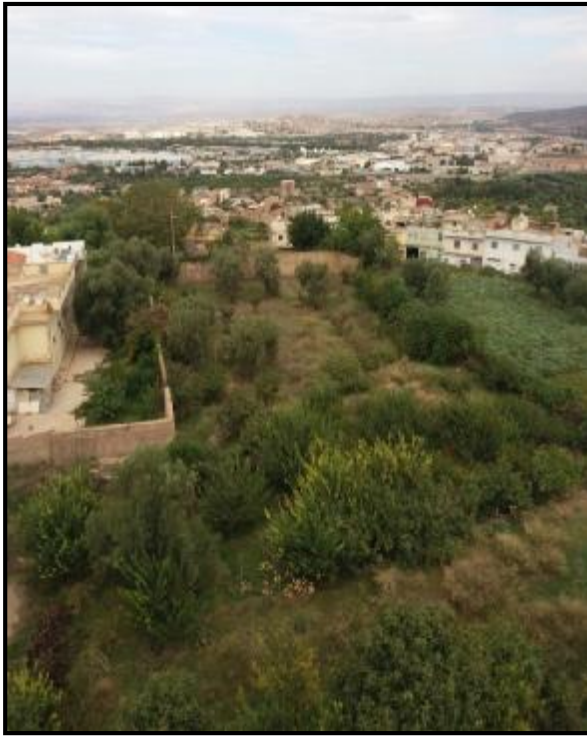


Figure 131: Prises de vues à partir du minaret vers le terrain, source: l'auteur



Figure 132: Prises de vues à partir de la voie mécanique, source: l'auteur

4- Démarche conceptuelle :

4.1/ Principes et concepts :

La conception architecturale et urbaine émane d'une action abstraite convertie en un résultat concret visible dans un premier temps puis palpable dans un second. C'est aussi sur la base d'un concept idéologique et de lignes directrices qu'elle est régie. Ces dernières, vont déterminer puis façonner la partie architecturale et formelle du projet. L'organisation fonctionnelle et spatiale du projet reflétera les décisions et choix établies au préalable.

Parmi l'ensemble des ces principes et concepts auxquels cette conception doit répondre on peut citer les suivants :

La continuité urbaine:

Selon la définition du Centre National de Ressources Textuelles Lexicales [CNRTL] du CNRS et du Dictionnaire Émile Littré [Littré] de la langue française, le terme de continuité est défini comme « *la continuation physique ou temporelle par opposition à l'existence d'une rupture, cessation ou interruption d'une ou entre plusieurs choses ou événements* ». Cela fait clairement allusion à l'existence d'une affinité ou relation entre les espaces ou zones d'une même entité architecturale ou urbaine.

L'intégration:

L'intervention architecturale et urbaine proposée dans notre étude, est très délicate dans son approche ; car notre aire d'étude est située dans un site urbain fortement historique. Le caractère patrimonial du site, nous a insisté à aborder la question d'intégration avec subtilité et respect de la continuité évolutive des actions architecturales inévitable. Chaque époque est sommée de laisser son empreinte aux générations à venir. La valorisation de ce patrimoine historique c'est faite à travers la prise en charge de ses abords.

Nous avons maintenu la valeur historique du cadre bâti existant, tout en l'associant à notre ère de modernité et haute technologie.

Le parcours piéton:

Parmi les principes générateurs de notre projet; la notion de parcours historique dans notre cas d'étude constitue l'élément moteur de l'homogénéité mais surtout de la chaîne de circulation qui relie et met en valeur tous les éléments constitutifs du projet. Les vestiges et leurs abords sont intimement liés, exposés et mis au jour au grand public avec une facilité d'accès visuel et piétonne. Cette succession de séquences et d'évènements coordonnés produisent des ambiances variées et des activités multiples.

La perméabilité:

La perméabilité dans notre contexte assure une continuité urbaine dans la mobilité des individus, mais surtout assure et maintient la présence visuelle du patrimoine historique. Cet objectif est concrétisé respectivement à travers les principes de porte urbaine et percée visuelle menant aux vestiges historiques. A tout moment le long des parcours piétons, ces derniers sont présents.

Dans notre cas, le cadre bâti de notre projet architectural mixte offre la possibilité aux individus, non seulement de voir-le Minaret d'Agadir, de loin à travers le bâti mais surtout d'y accéder facilement.

Notion d'appel:

Le projet est conçu pour être un élément d'appel socio urbain à l'aide de son programme riche et varié en activités socioculturelles et économiques. Il est aussi conçu autour de vestiges historiques ; en particulier le *Minaret d'Agadir*, qui, à lui seul constitue un élément d'appel et de repère fort à l'échelle de la ville de Tlemcen.

Les éléments architectoniques traditionnels et structure technologique moderne adoptée dans la conception architecturale du cadre bâti ne laissera certainement pas l'observateur indifférent. Cela sans aucun doute restera gravé dans leur mémoire.

L'espace public:

Existant sous différents aspect et formes variées, l'espace public constitue le lieu de rencontre des individus d'une même société. Il incarne le lien spatial qui génère et favorise la création puis l'évolution de la dynamique socio urbaine.

Selon la définition du Dictionnaire français l'internaute : « *Une esplanade est un terrain plat, aménagé devant un édifice. Ce terme désigne un grand espace dégagé et plat aux abords ou devant un bâtiment* ».

Notre projet surplombe une énorme esplanade qui constitue le lieu de départ et de rassemblement des piétons, vers les vestiges du parc archéologique et autres vestiges historiques du quartier. C'est le point de convergence de tous les parcours historiques créés, mais aussi un espace potentiel pour abriter des événements à caractère socio culturel.

Le paysage urbain:

Il peut être considéré comme étant le résultat d'un aménagement spatial spécifique; qui à partir d'espaces identifiés fonctionnellement offre la possibilité d'épanouissement d'activités sociales essentielles au développement moral et physique de l'être humain.

En l'occurrence, le lieu de détente et de repos par excellence est l'espace vert, qui offre au citoyen un moment de répit et surtout un nouveau souffle pour achever son parcours. L'aménagement des différentes terrasses, aire de stationnement, aire d'exposition plein air et esplanade entourées d'espaces verdoyants, procure une sensation de fraîcheur, de sérénité et de symbiose parfaite avec l'environnement existant.

Ces espaces sont créés dans les abords, pour donner du recul à l'observateur et privilégier l'échelle humaine. Leur objectif est de mieux valoriser les monuments historiques en perspective.

4.2/ Orientations fonctionnelles:

Schéma d'orientations fonctionnelles : Dans ce schéma (voir figure) on vise à expliquer les principes majeurs de nos orientations fonctionnelles. Deux structures fonctionnelles distinctes mais fortement interdépendantes sont à la base de notre stratégie :

- 1) La première, consiste en une structure d'accueil principale servant de point de départ vers toutes les autres structures secondaires :
 - Située sur le site n°.02, elle prend en charge les monuments historiques repères qui s'y trouvent déjà ; qui sont le Minaret d'Agadir, Hammam El Ghoula et l'Oratoire. Ces derniers constituent les éléments principaux qui ont forgés la conception architecturale du projet, afin de les mettre en valeur.
 - C'est aussi, le lieu de convergence de tous les parcours piétons (touristique) créés et passant à coté de tous les sites et vestiges historiques éparpillés au sein du quartier.
 - Son programme mixte, socio culturel et touristique, accompagné par des fonctions commerciales renforce la dynamique urbaine du lieu
- 2) La seconde, située sur le site n°.03, est la continuité fonctionnelle et urbaine de la première.
 - Elle est aménagée en un parc archéologique, traversé par une passerelle dotée d'un ascenseur urbain pour assurer une perméabilité et accessibilité urbaine vers le nord.
 - Les vestiges historiques concentrés sur ce site, sont mis en valeur à travers des parcours piétons continus liés à ceux du site n°.02, et des aménagements spatiaux de détente et de jeux sont judicieusement orientés vers eux.
 - Des fonctions commerciales d'accompagnement sont prévues pour un meilleur service.

Notre approche fonctionnelle, est de créer une continuité urbaine et fonctionnelle entre les deux sites choisis afin de proposer une solution à la problématique globale d'Agadir, mais aussi et surtout de mettre en valeur tous les sites et vestiges historiques existant dans ce quartier tout en défiant ainsi la contrainte physique du terrain (falaise de 14 m de haut) qui les éloigne et les isole du reste du quartier. Cette séparation naturelle devait disparaître et laisser place à une structure urbaine continue, et socio économiquement dynamique.

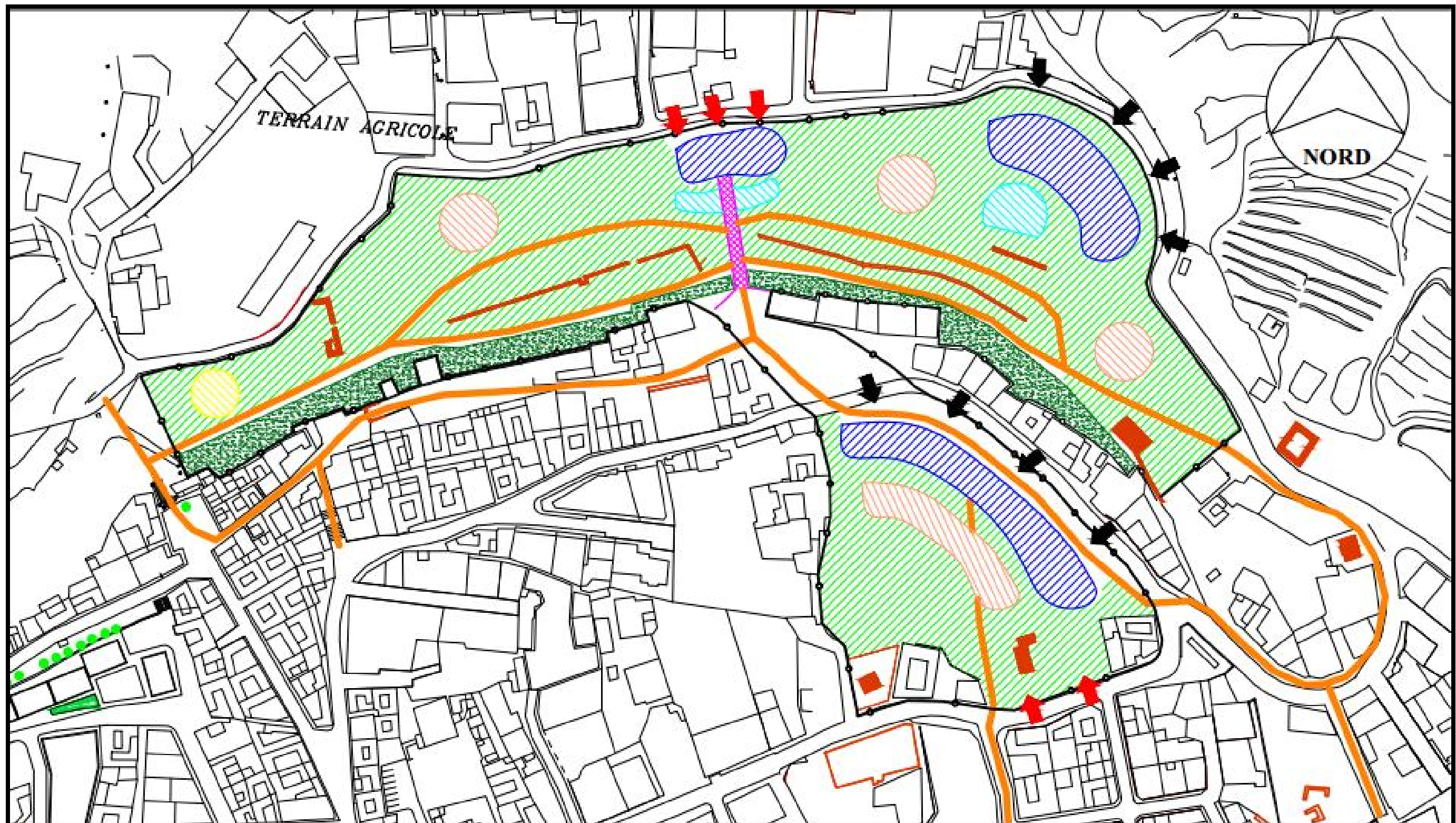
Les structures d'accueil battis sont les éléments de liaisons qui raccordent les parcours piétons. Ces derniers créent la maille de circulation qui génère la dynamique socio urbaine.

Le parc archéologique et conçu pour offrir une entité urbaine génératrice de liens socio intercommunautaires. Tandis que le projet mixte génère une activité touristique et culturelle, à travers les fonctions et activités proposées dans le programme spécifiques, susceptible de rehausser la valeur mémorial d'Agadir.

Plan d'action :

Dans un premier temps, notre intervention sera focalisée sur la :

- Création d'une passerelle et d'un ascenseur urbain pour maintenir une liaison urbaine permanente.
- Démolition des anciennes bâtisses en mauvais état
- Elargissement des voies mécaniques primaires assurant une accessibilité directe aux structures d'accueils avec prévention d'espaces de stationnement
- Etablissement de zones de recul pour une intégration douce non agressive des habitations existantes et respect des vis-à-vis.
- Aménagement spatial de l'environnement immédiat des vestiges historiques avec insertion de mobilier urbain pour humaniser l'environnement urbain.
- Identification des terrains d'implantation des structures bâties



Légende :



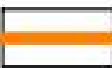


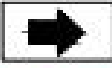
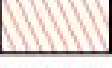

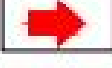
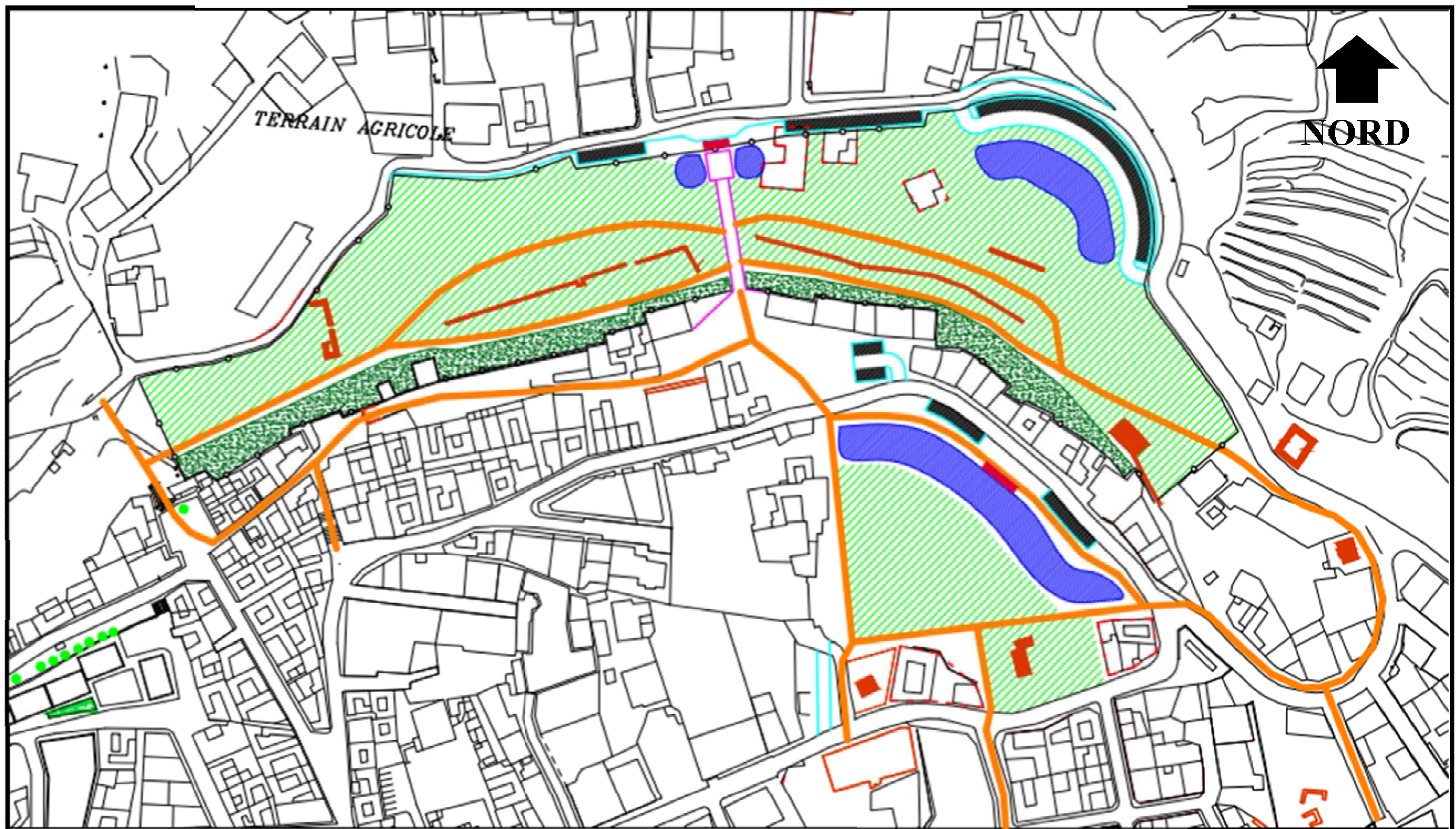
- | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Bâti |  Esplanade |  Parcours Piéton |
|  Aménagement extérieur |  Théâtre plein aire |  Accessibilité mécanique |
|  Exposition plein aire |  Barrière végétale |  Accessibilité piétonne |



Figure 132: Schéma d'orientation fonctionnelles, source: établie par l'auteur



Légende :








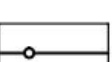

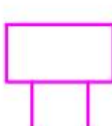
- | | | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
|  | Elargissement de la voie mécanique |  | Création de portes urbaines |  | Aménagement d'espace extérieur |
|  | Création du Parking |  | Implantation du bâti |  | Création d'une barrière végétale |
|  | Tracer du parcours piéton |  | Délimitation du Parc Archéologique |  | Démolition du bâti en mauvaise état |
|  | Création d'un ascenseur urbain avec une passerelle | | | | |

Figure 133: Plan d'actions, source: établie par l'auteur

4.3/ Genèse du projet :

Cette phase du processus d'élaboration du projet consiste dans un premier temps à identifier et matérialiser le lieu exact de son implantation. Ensuite, montrer les différentes étapes à travers lesquelles l'évolution du cadre bâti passe; tout en maintenant une étroite et indissociable relation entre l'espace, le volume et la fonction appropriée.

Cette conception spacio-fonctionnelle basée sur les principes et concepts cités ci-dessus, doit se traduire simultanément par une représentation bidimensionnelle et tridimensionnelle du projet architectural.

Ce dernier, est composé de deux structures fonctionnelles, la première est constituée d'un programme fonctionnel mixte qu'on appellera Projet mixte concrétisé à travers une structure bâtie complexe réunissant trois fonctions de base (Hôtellerie, Exposition, Archéologie) chacune complétant l'autre dans une symbiose respectant les caractéristiques de chacune.

La seconde est un Parc Archéologique assurant une double continuité fonctionnelle du programme de base initial et une continuité urbaine du quartier.

L'élaboration de ces œuvres passe par plusieurs étapes représentant les choix et surtout les prises des décisions spacio-fonctionnelles qui ont forgé la forme du cadre bâti.

4.3.1/ Projet mixte:

Phase 1 : Zone d'implantation

1. Zones de reculs :

Le dégagement des reculs se fait par rapport :

- § à la voie mécanique Nord et Nord-Est.
- § au site historique (Minaret et Hammam Ghoula)
- § aux habitations coté Ouest

Ces reculs permettent d'assurer une circulation piétonne libre et donc soutenir le concept de parcours piétons.

2. Continuité de la façade urbaine :

Le cadre bâti de notre projet à programme mixte sera étalé le long de la voie mécanique.

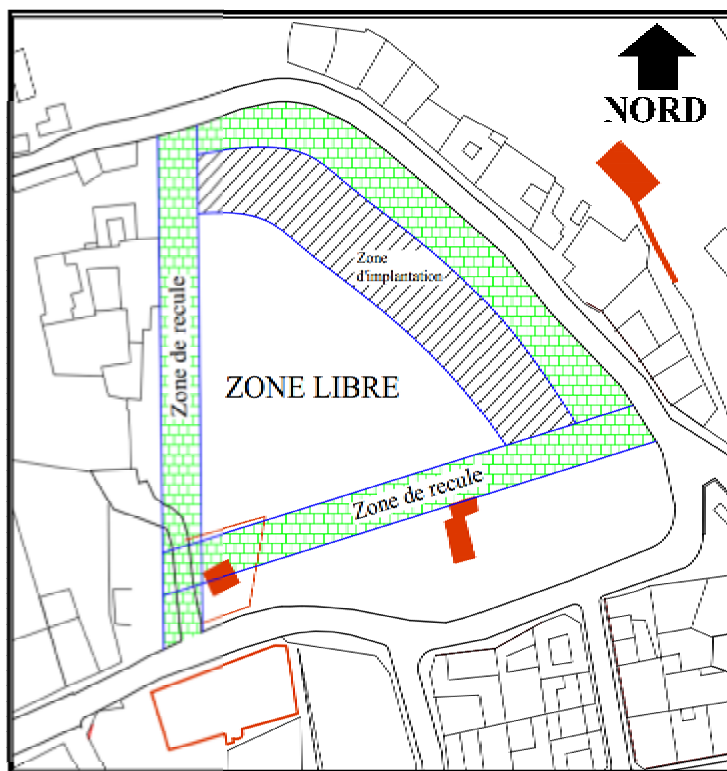


Figure 134: Zone d'implantation, source: l'auteur

Phase 2 : Zoning fonctionnel

La hiérarchisation des espaces est basée sur trois zones fonctionnelles, implantées dans des positions bien choisies et distinctes pour répondre aux principes recherchés et qui sont comme suit :

1. Centralité :

Accueil: point de rencontre des parcours historiques.

Espace commun aux fonctions principales.

2. Zone calme en retrait.

Hébergement

3. Zone dynamique animée

Parc Archéologique (Continuité fonctionnelle)

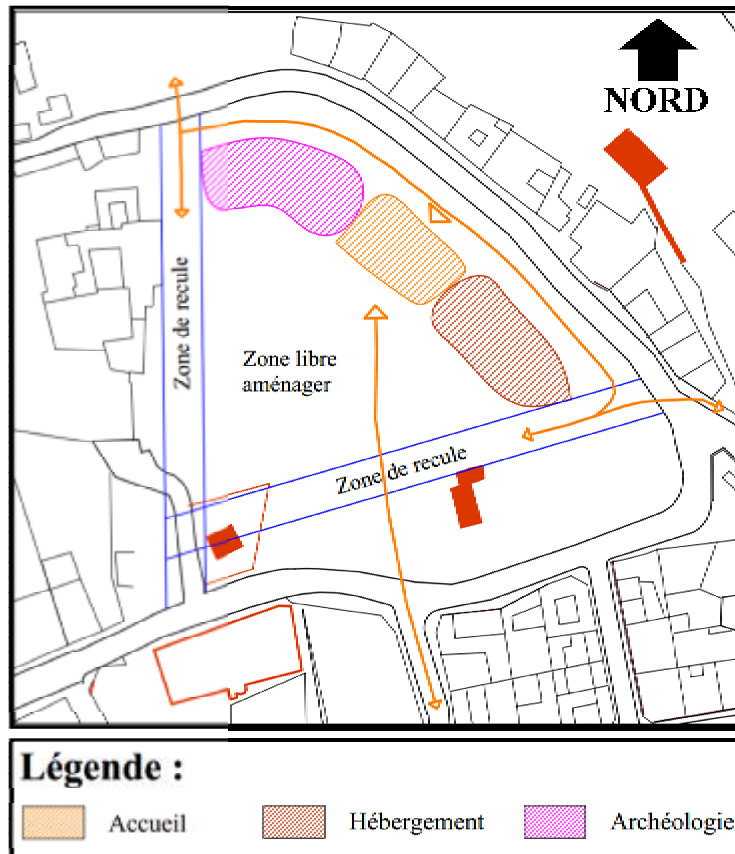


Figure 135: Zoning fonctionnel, source: l'auteur

Phase 3 : Perméabilité

Il s'agit du dégagement d'un espace libre favorisant une liberté de circulation piétonne et la convergence des parcours, accompagné d'une percée visuelle vers le Minaret historique.

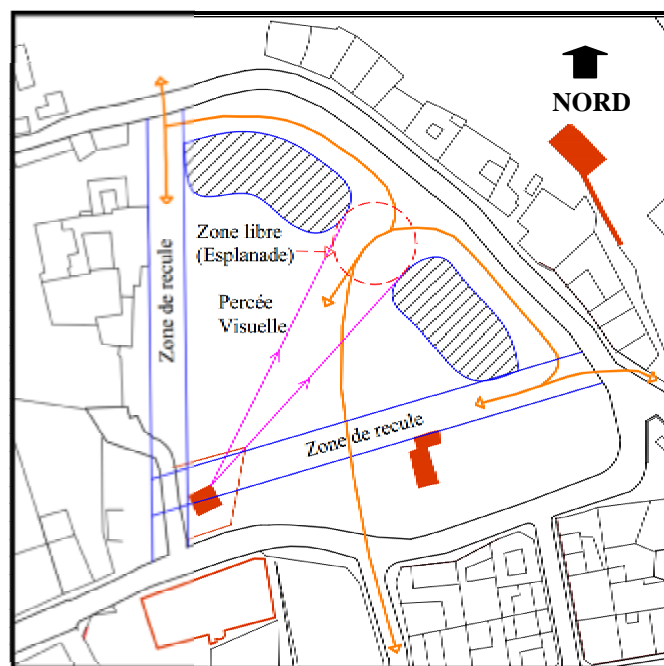


Figure 136: Perméabilité (Continuité des parcours piétons), source: l'auteur

Phase 4 : volumétrie

Création des formes géométriques simples abritant des fonctions distinctes. Utilisation des volumes pour matérialiser la percée visuelle vers le Minaret.

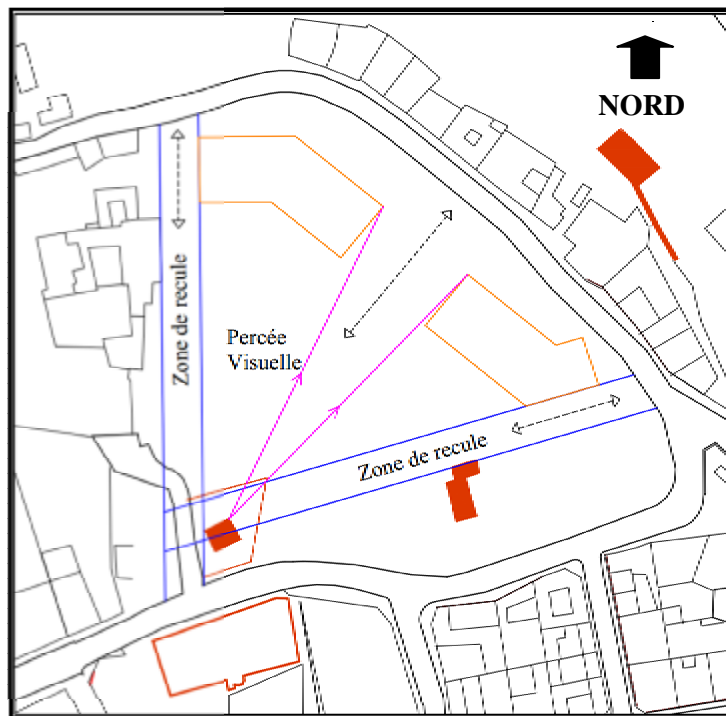


Figure 137: Positionnement de la Forme volumétrique, source: l'auteur



Figure 138: représentation des volumes de base en 3D, source: l'auteur

Phase 5: d'unification et de transparence

L'unité des volumes assure la continuité spatiale et fonctionnelle du projet. L'objectif de cette liaison entre les deux parties bâties est comme suit:

1. La création d'une seule entité unifiée
2. La création d'une porte urbaine menant et mettant en valeur le Minaret

3. L'utilisation de la haute technologie pour créer cette liaison: Le volume de liaison sera conçu en charpente métallique 3D vitrée couvrant un grand espace libre piéton en dessous constituant la grande esplanade.

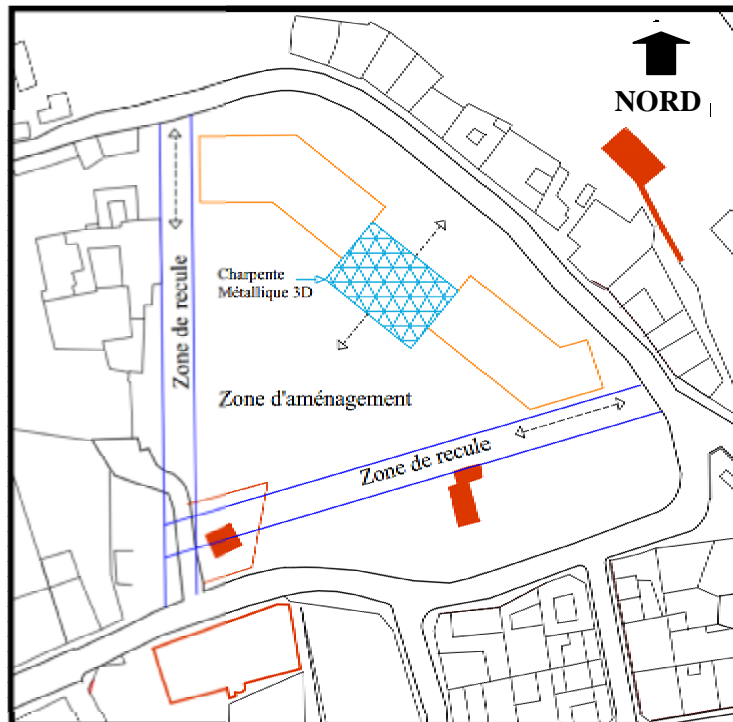


Figure 139: Transparence et unification du bâti, source: l'auteur



Figure 140: l'évolution du volume en 3D, source: l'auteur

Phase 6: consolidation de la liaison

La mise en valeur du volume transparent de liaison est obtenue par la création de deux volumes latéraux. C'est derniers accentuent la verticalité, mais aussi assurent la fonction de circulation verticale. Ainsi, le principe de porte urbaine est mieux énoncé.

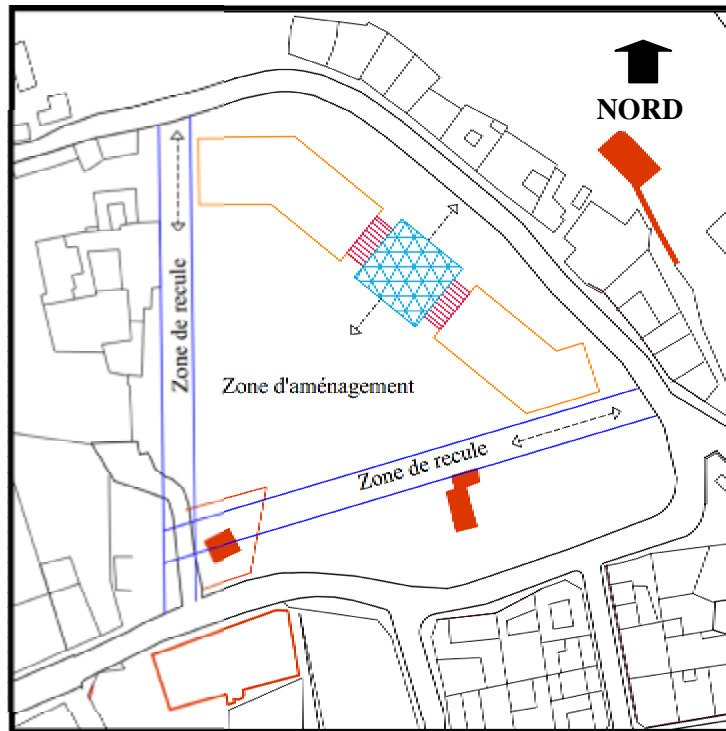


Figure 141: Consolidation de la liaison verticale, source: l'auteur

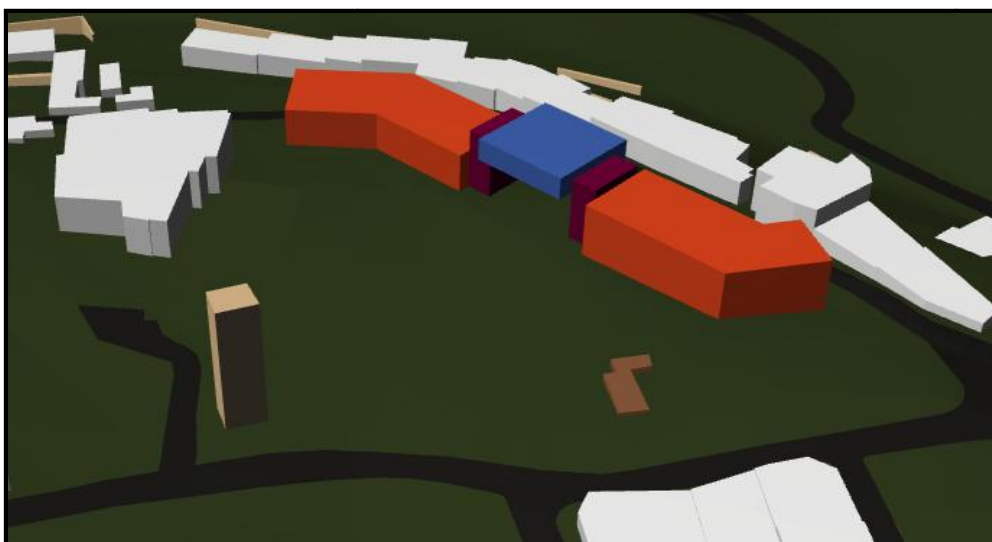


Figure 142: l'évolution de la volumétrie en 3D étape6, source: l'auteur

Phase 7: contours du projet

Les fonctions à l'intérieur des différents volumes, dicteront la forme spatiale et volumétrique. L'enveloppe extérieure sera obtenue par la soustraction et l'addition de volumes par rapport à la fonction abritée.

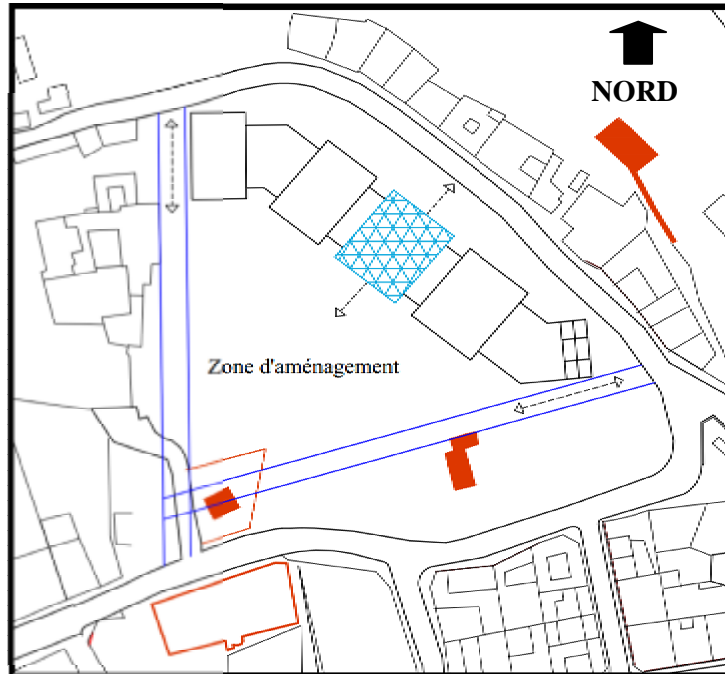


Figure 143: Aspect volumétrique du projet, source: l'auteur

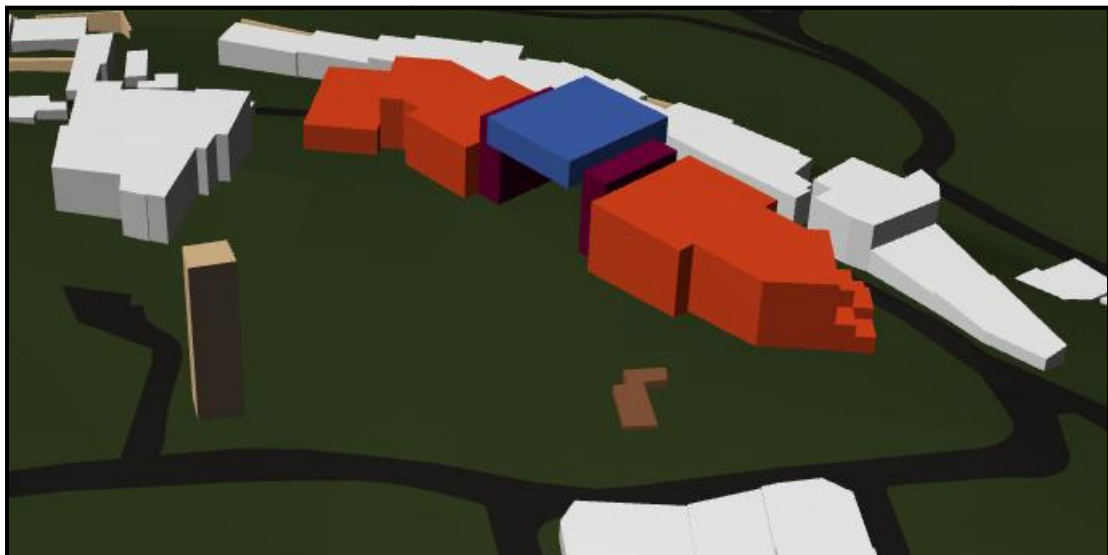
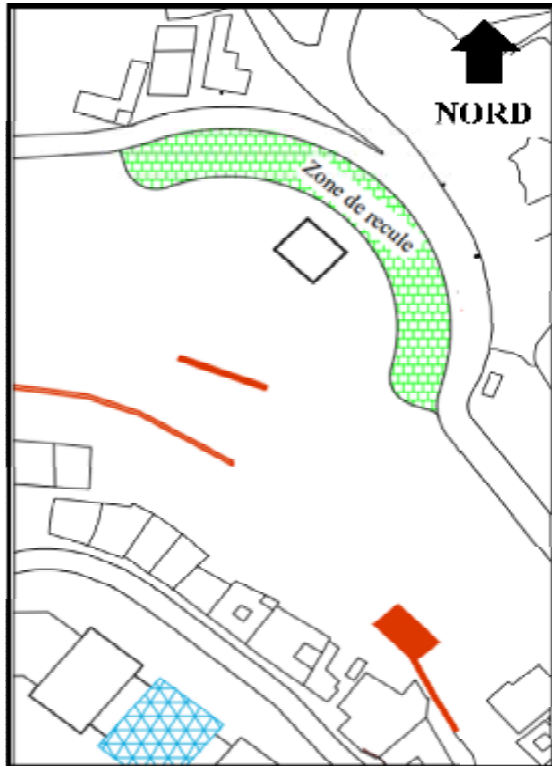


Figure 144: Aspect volumétrique du projet en 3D, source: l'auteur

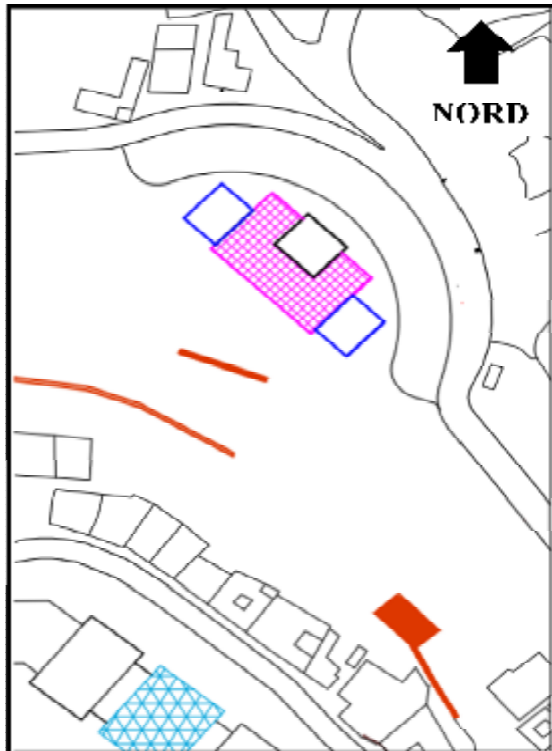
Parc Archéologique :

- Structure d'accueil :

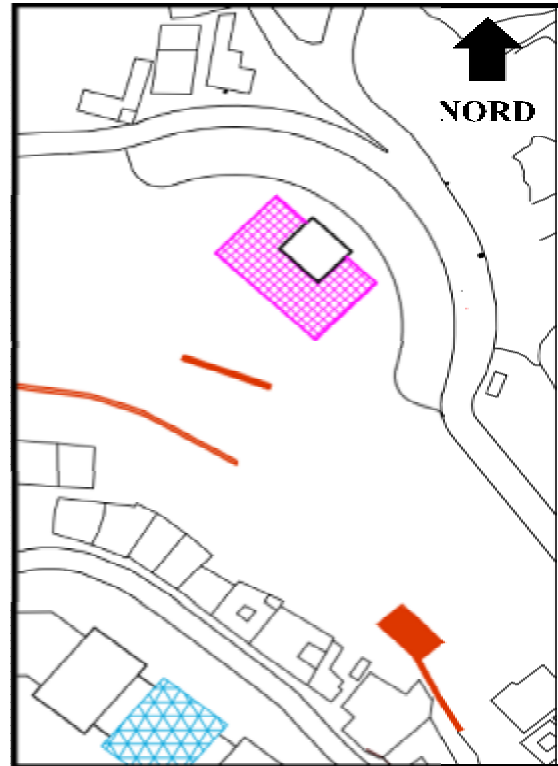
Phase 1: Création d'un recule et un hall d'accueil



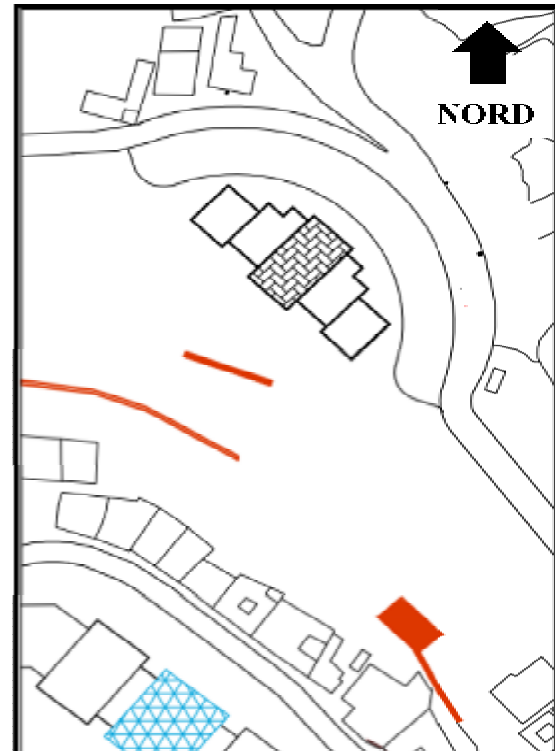
Phase 3: Injection des fonctions culturelle et loisirs



Phase 2: Injection du commerce traditionnel



Phase 4: Aspect volumétrique avec administration en étage



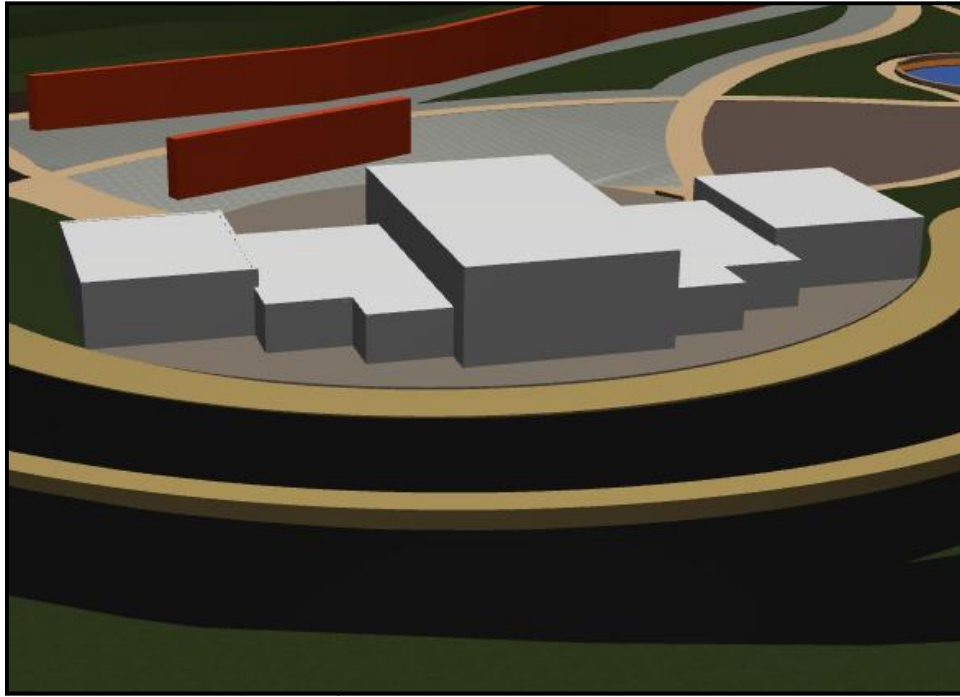
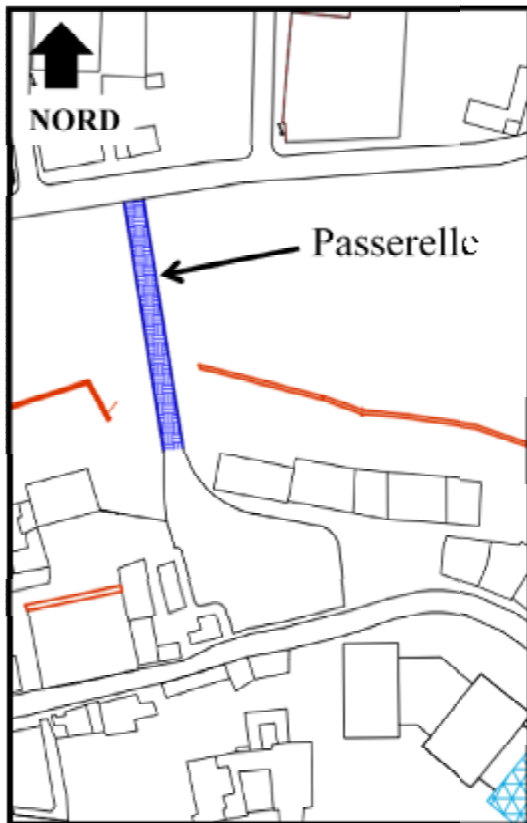


Figure 145: Aspect volumétrique en 3D, source: l'auteur

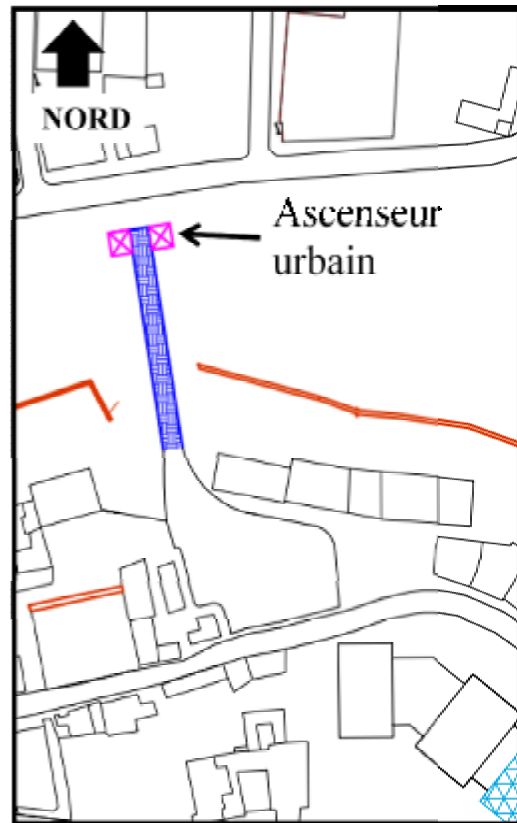
· Porte urbaine :

Phase 1: Création d'un lien horizontal

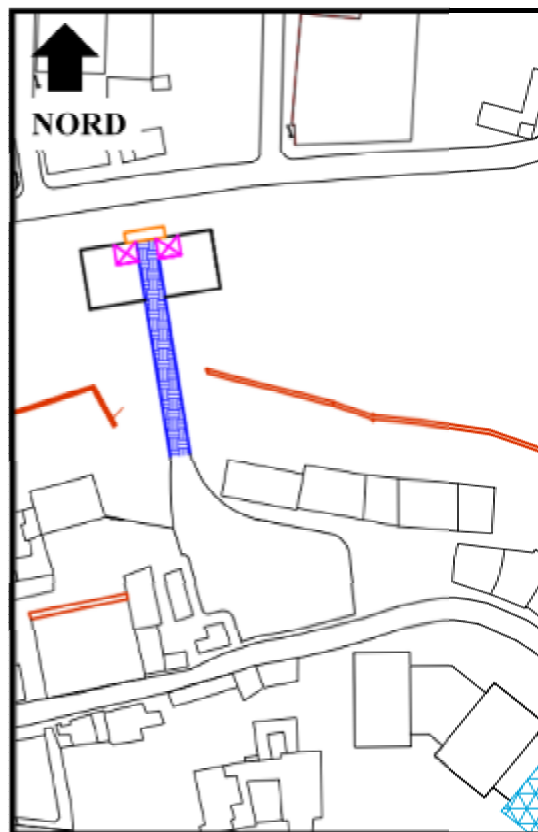
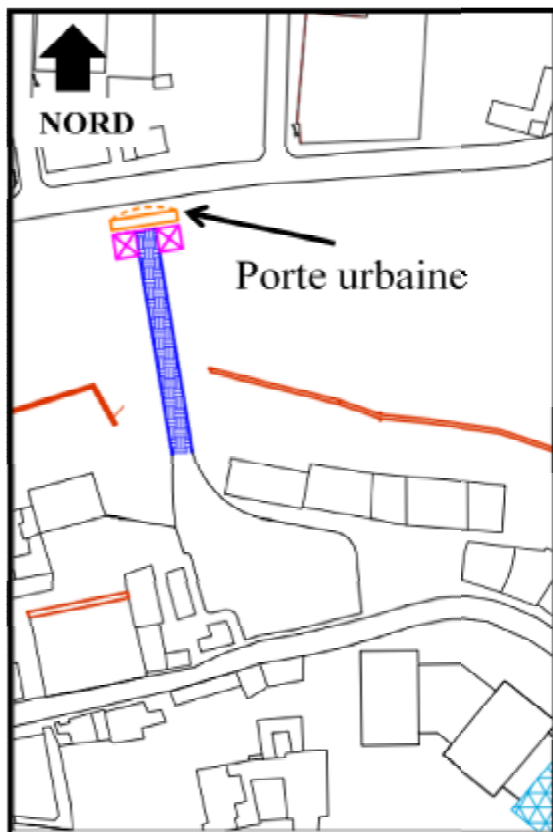


Phase 3: Assurer la continuité urbain

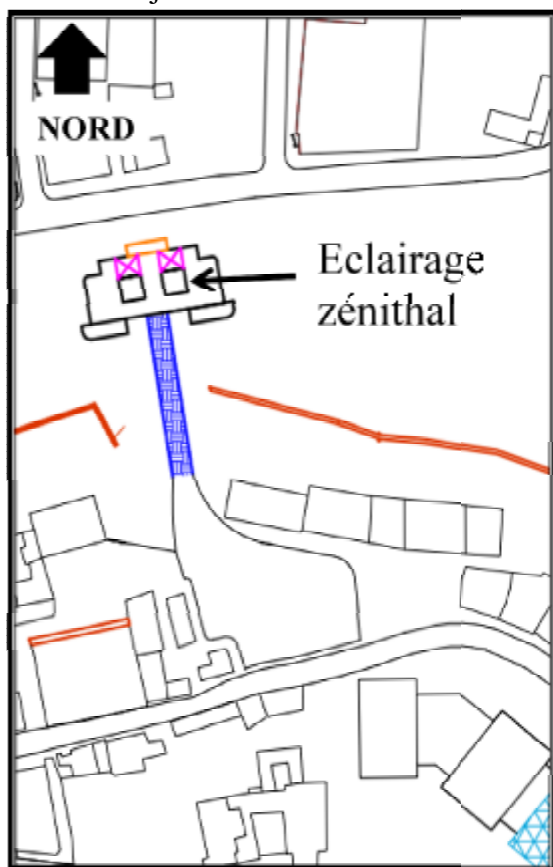
Phase 2: Assurer le lien Vertical



Phase 4: Création d'un espace commercial au RDC



Phase 5: Injection des fonctions détente et loisirs en étage



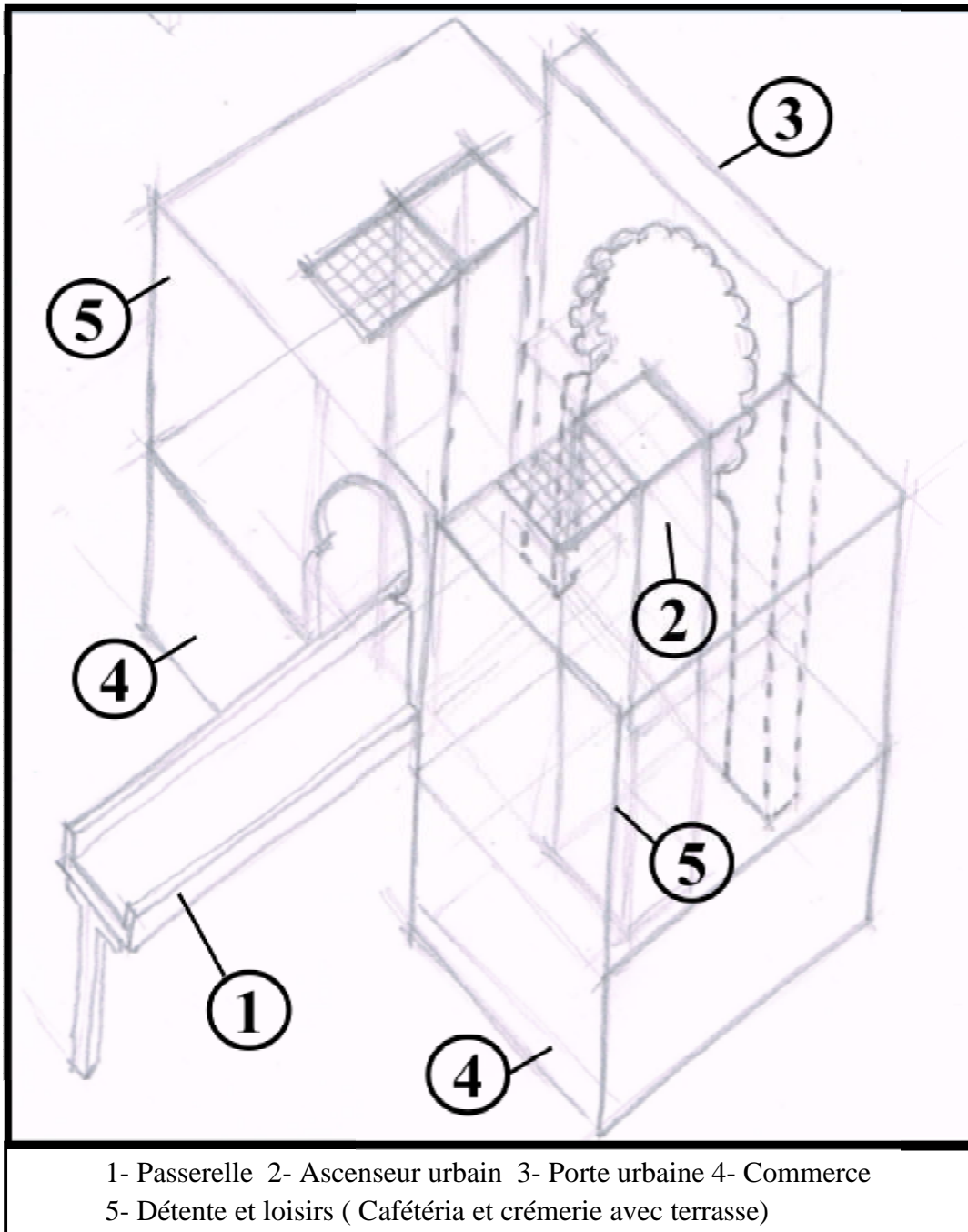


Figure 146: Dessin 3D de la volumétrie de la porte urbaine, source: l'auteur

4.4/ Organisation fonctionnelle :

La répartition schématique des fonctions et activités est élaborée à partir d'une hiérarchisation fonctionnelle qui identifie avec précision et subtilité l'affinité et/ou la relation potentielle qui peu ou doit existée entre elles. Le schémas ci-dessous montre cette répartition verticale et horizontale.

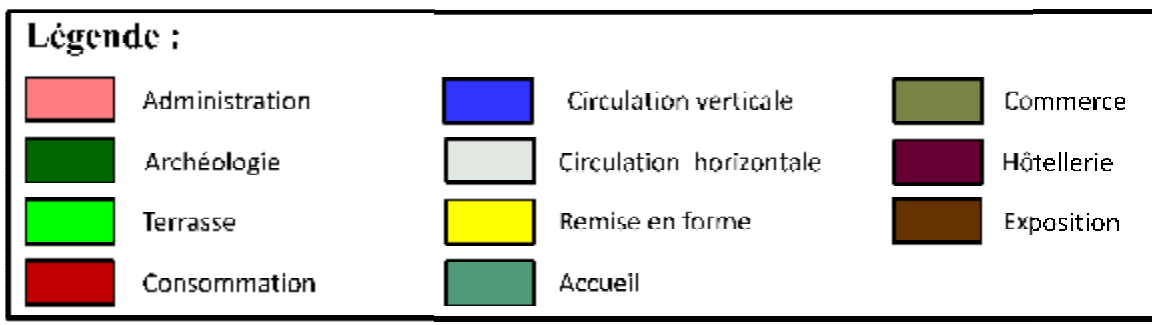
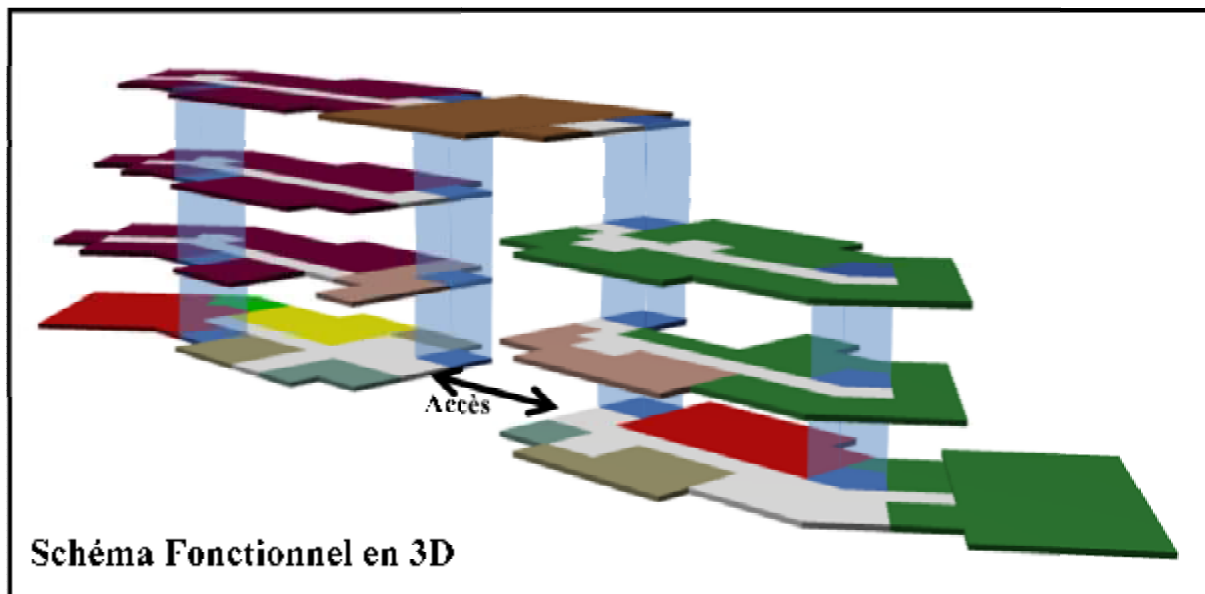


Figure 147: Schéma fonctionnelle en 3D, source: l'auteur

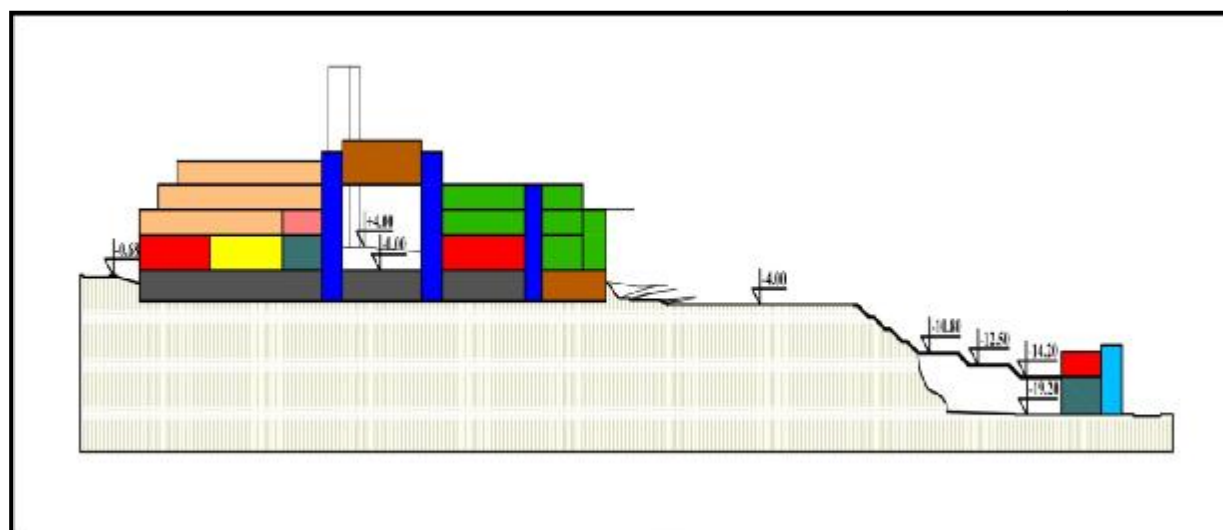


Figure 148: Coupe schématique fonctionnelle, source: l'auteur

5- Description du projet :

Le projet architectural est le résultat d'une réflexion et d'une référence thématique variée le choix du style architectural permet au Projet mixte et du Parc archéologique, de s'inscrire dans un cadre de référence historique, à travers un courant architectural contemporain , tout en s'adaptant au style préexistant du minaret et des tombeaux, et en répondant aux besoins et exigences de la problématique posée dans le cadre de la revalorisation des monuments historiques à travers leurs abords.

Dans ce projet, la notion de valorisation du patrimoine a été concrétisée par l'adoption du concept de parcours touristique. Des cheminements à travers les abords des vestiges historiques existants permettront aux piétons observateurs d'apprécier visuellement ces derniers et ensuite de les mémoriser. Ce phénomène va contribuer à maintenir en vie la mémoire du lieu et des civilisations passées et mettre en évidence l'histoire glorieuse et tumultueuse d'Agadir.

Deux grandes structures urbaines indissociables son proposées pour ; d'une part, unifier et mettre en valeur les vestiges historiques; et d'autre part, offrir au citoyen acteur urbain des espaces bâtis et non bâtis lui permettant d'évoluer dans une dynamique socio urbaine, culturelle et économique.

La première structure, regroupe in situ la majorité des vestiges et remparts historiques, que l'on a nommé *parc archéologique*.

La second, est *l'équipement mixte*, qui associe trois grandes fonctions complémentaires qui sont le tourisme (hôtellerie), la culture (musée plein air et galerie et aires d'expositions) et la recherche scientifique (ateliers de recherche archéologique).

1/ parc archéologique:

Cette structure spatiale est essentiellement à ciel ouvert; car il s'agit de créer un ensemble de parcours piétons sinueux aménagés et noyés dans un paysage environnemental bien choisi pour mettre en évidence les vestiges. Des espaces verts, des aires de jeux pour enfants, des espaces de détente et esplanades sont créés le long des parcours pour donner le choix aux utilisateurs de décider que faire. Ces espaces sont aménagés directement aux abords des vestiges et remparts.

Deux petites structures bâties sont réalisées pour assurer l'accueil des visiteurs et maintenir ce Parc dans les meilleures conditions physiques d'exposition. Ils abritent des fonctions d'expositions et de projection de documentaires historiques. Ils offrent entre-autre, des commodités de service tel que cafeteria, commerce de souvenir et sanitaire.

Il est cependant important de mentionner, que se site étant situer au nord d'Agadir le long d'une falaise de 14 m de hauteur environ; une passerelle a été créée pour renforcer la continuité urbaine avec le voisinage urbain jusque là isolé du monde. Elle se termine, au niveau d'une des deux structures urbaines proposées, avec une Grande *porte urbaine* dotée de deux ascenseurs urbains.

2/ Equipement mixte :

Implanté dans les abords du Minaret d'Agadir et Hammam el Ghoula, un site urbain; cet édifice englobe dans son programme trois grandes fonctions principales très distinctes mais intimement liées.

La thématique *mise en valeur du patrimoine historique* est prise comme principe de base dans la conception architecturale du projet. Effectivement le projet est retourné vers le Minaret qui est pris comme élément de repère ; ensuite une porte urbaine est générée par le volume central (galerie d'exposition) qui s'élève à une hauteur de 9m environ laissant au sol une ouverture permettant ainsi une percée visuelle directe vers le Minaret situé en amont à 5 m de hauteur.

Ensuite, *la continuité historique du site* est assurée par l'utilisation des nouvelles technologies telles que structure tridimensionnelle et murs rideau (transparence). Par conséquent la galerie d'exposition qui constitue la partie supérieure de la porte urbaine du projet et qui surplombe une grande esplanade où les parcours piétons se rencontrent, est construite en charpente métallique tridimensionnelle avec une enveloppe en verre.

L'échelle humaine, et l'environnement urbain historique constituent les fondements incontournables de la conception urbaine et architecturale adoptée dans ce projet..

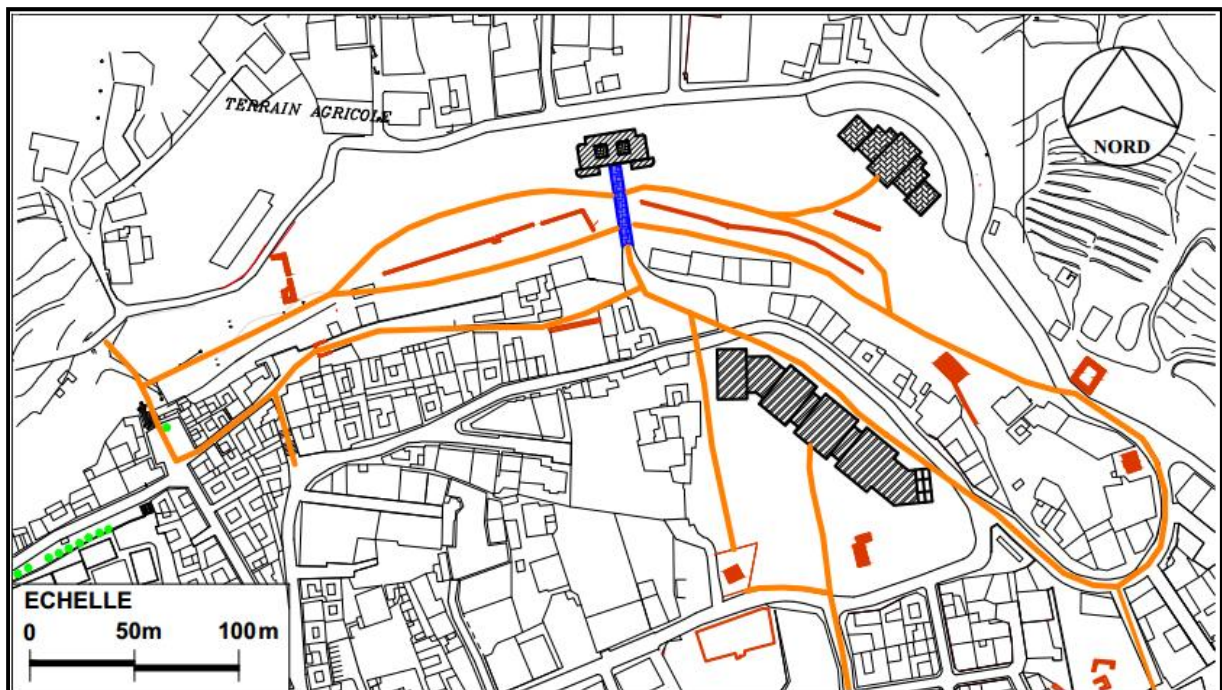


Figure 149: Carte montrant le circuit du parcours touristique, Source: l'auteur

6- Style architectural :

L'œuvre architecturale impose un style architectural identifiable sous tiré de l'identité du lieu. Notre projet, prend en considération l'histoire riche du lieu, et le présent actuel avec le modernisme et les nouvelles technologies.

Les principes suivis dans le traitement stylistique des façades du projet sont comme suit:

1. La notion de plein et de vide pour avoir une façade rythmée.
2. Verticalité : Aspect dynamique du volume par l'utilisation d'ouvertures verticales.
3. Identité du lieu :
 - i. Le traitement de la baie vitrée inspirée de l'arc polylobé du tombeau et l'ornement du minaret d'Agadir. Ce choix de traitement permet une continuité de l'histoire.
 - ii. Un tracé rectiligne moucharabié pour marquer la fonction culturelle.
 - iii. Aspect extérieur des murs similaire aux anciennes murailles d'Agadir
1. Mise en valeur du patrimoine à l'échelle humaine :
 - i. Surélévation de la galerie d'exposition
 - ii. Percée visuelle sur Minaret
 - iii. Parcours piétons historique et parc archéologique
2. Modernité:
 - i. le style High Tech du volume central qui articule les deux autres volumes est en charpente métallique tridimensionnelle afin de créer un lien entre l'ancienneté et la modernité.
 - ii. La transparence: utilisation de surfaces translucides (Mur rideau) pour favoriser une continuité visuelle de l'intérieur vers l'extérieur et vis versa.

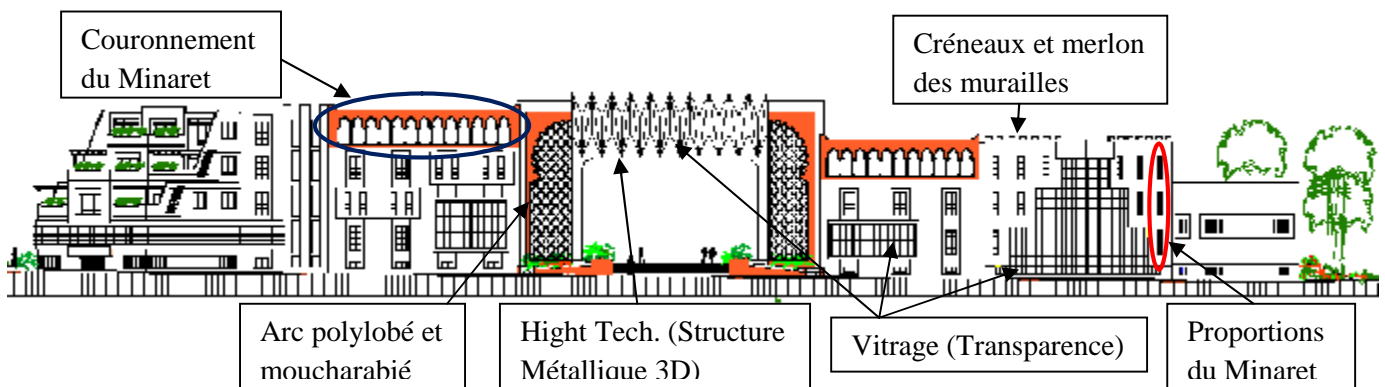


Figure 150: Eléments architectoniques utiliser dans le traitement de la façade, Source: l'auteur

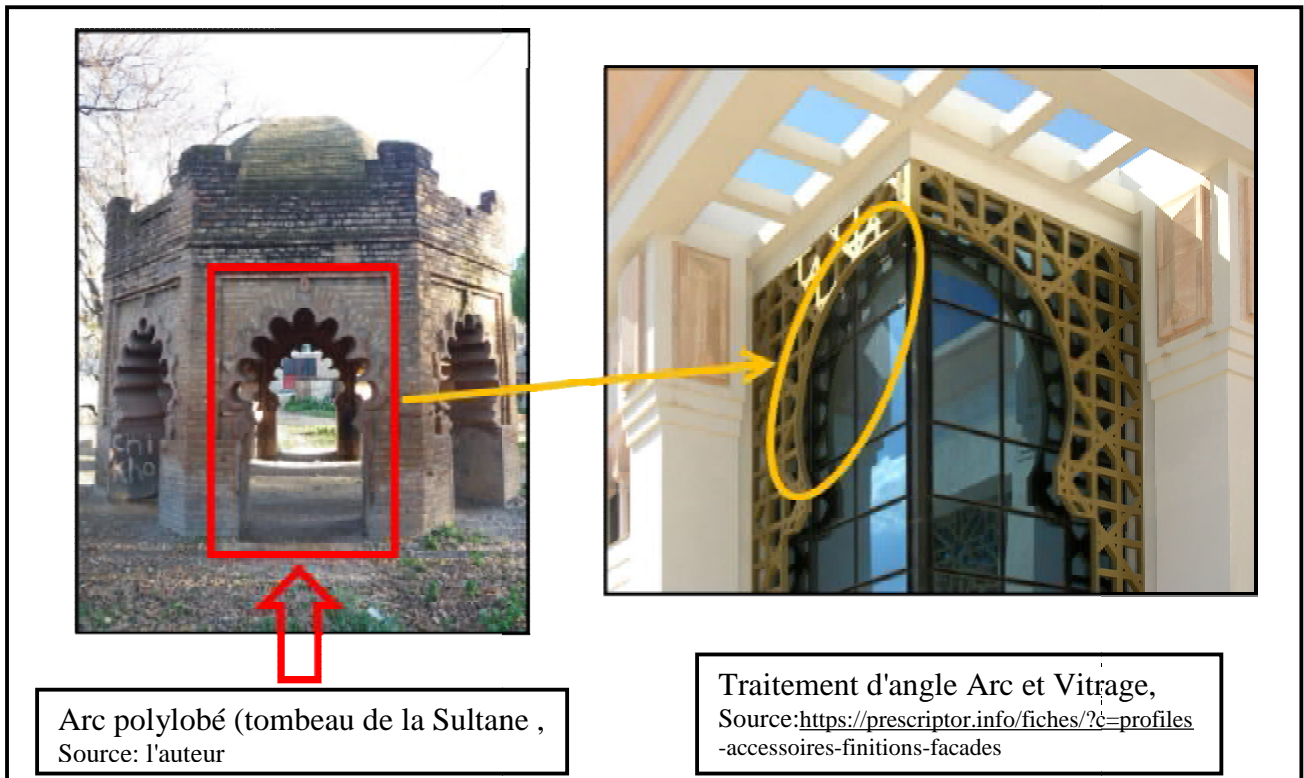


Figure 151: Traitement d'angle Arc polylobé et vitrage



Figure 152: Élément architectonique crénon et merlons, source: l'auteur

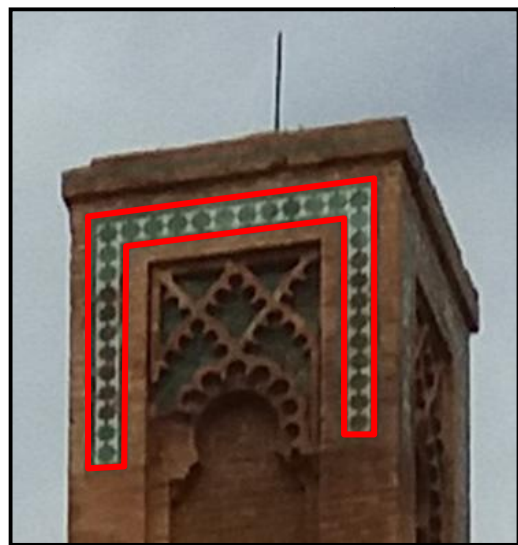


Figure 153: décoration faïence , source: l'auteur

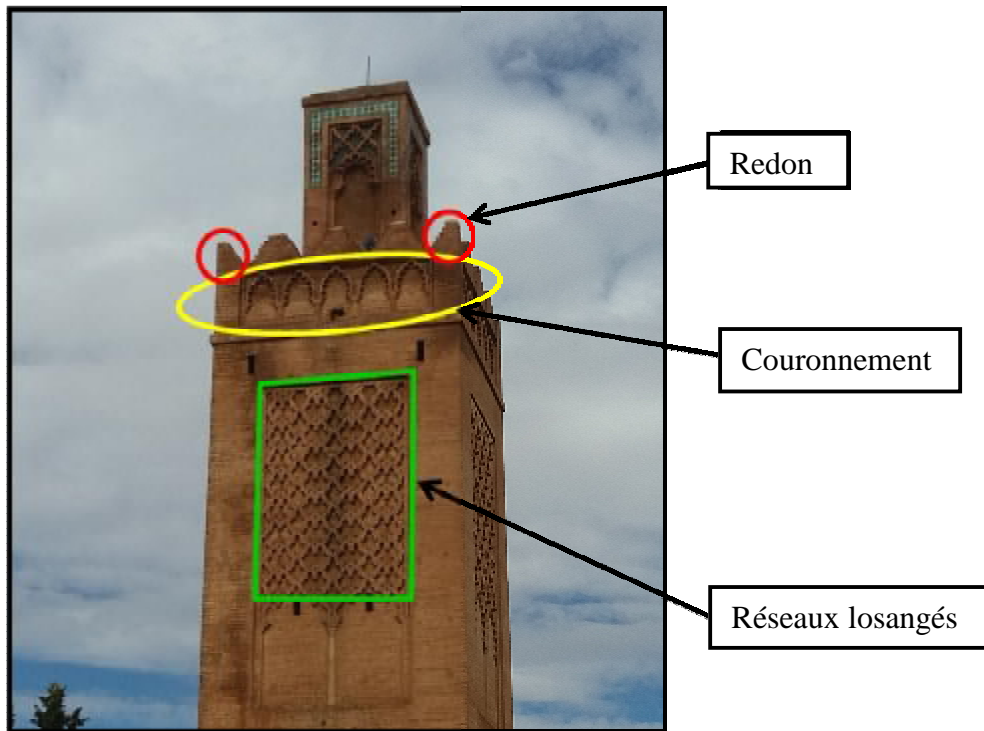


Figure 154: Eléments ornementaux et architectoniques du Minaret d'Agadir, source: L'auteur

Vues 3D du Projet :



Vue globale du projet avec son environnement



Façade Sud à partir du Minaret



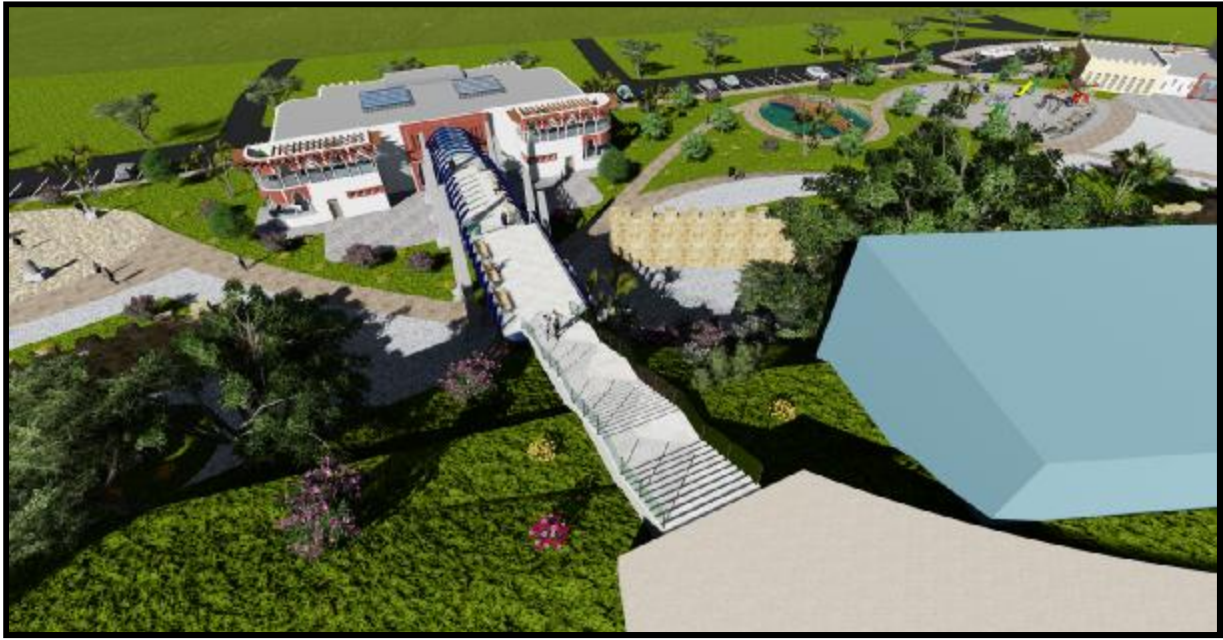
Façade Nord du Projet Mixte



Vue du Minaret à partir de la porte urbaine



Percée visuelle vers le Minaret à partir de l'esplanade



Continuité urbaine vers Sidi Daoudi



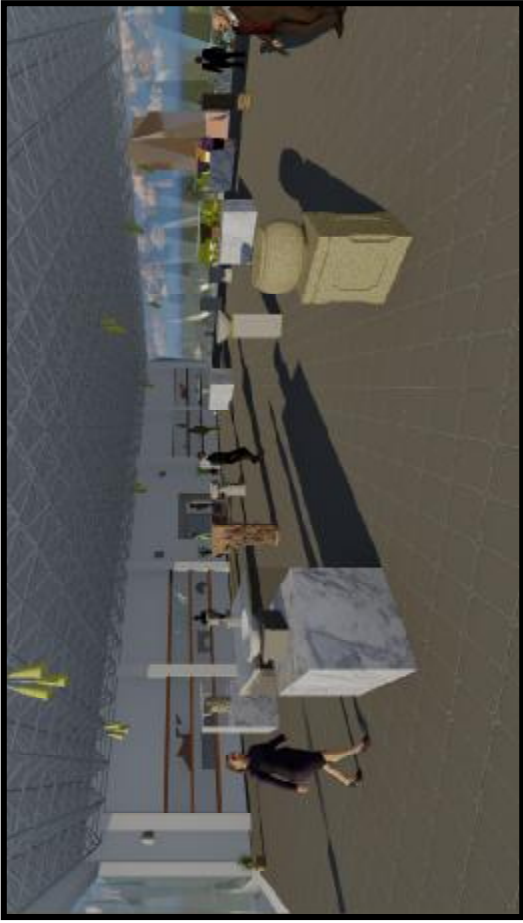
Vue de la Passerelle piétonne



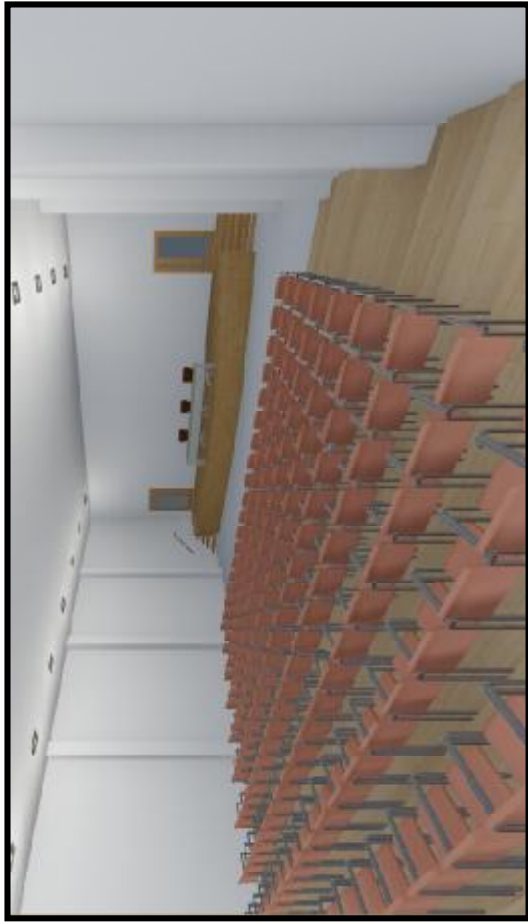
Vue de la porte urbaine coté Nord



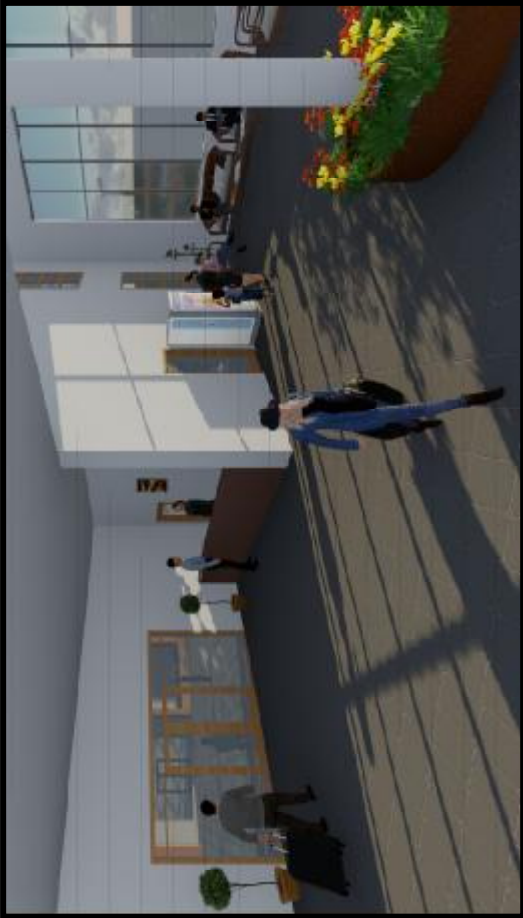
Vue globale du projet coté Nord



Salle d'Exposition



Salle de Conférence



Accueil Hôtellerie



Terrasse restaurant avec vue sur Minaret

7- Approche technique :

Chaque bâtiment est un produit généralement **unique par sa** situation, contextes et usages. Il est la symbiose entre les parties fonctionnelles, spatiales et structurelle, dont il émane. En d'autres terme c'est **un assemblage constituant de systèmes cohérents et** interdépendants **ayant des interactions avec les systèmes existants** (naturels, culturels, patrimoniaux, social, et environnemental, etc.).

La conception architecturale et le choix des détails constructifs de la structure porteuse (parois, colonnes, dalles) et des éléments non-porteurs (cloisons intérieures, éléments de façade), jouent un rôle déterminant dans la résistance et la stabilité des bâtiments et leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles

Le type de structure utilisée dans notre projet est majoritairement du type poteau poutre classique en béton armé; mise à part la salle d'exposition dont la fonction exige une liberté de mobilité, et la passerelle qui est un moyen de liaison urbain. Ces dernières sont conçues avec des structures spéciales (plancher à poutres alvéolaires et/ou tridimensionnelles) répondant aux exigences spatiales et architecturales de la fonction.

7.1/ Structure en Béton Armé :

Le béton armé est un matériau composé, constitué par la réunion de deux matériaux: Le béton qui est constitué d'agrégat (sable, gravier) et l'acier.

Depuis son invention vers 1850, il est devenu l'un des matériaux de construction les plus utilisés grâce aux avantages techniques qu'il a offert aux architectes et qui l'ont considéré par la suite comme le symbole de l'architecture moderne. On peut citer sa bonne résistance, souplesse, mise en œuvre facile, Incombustibilité (contre l'incendie), économie, durabilité dans le temps, et entretien facile.

Nous avons choisi cette technique pour les raisons suivantes :

- La forme de notre projet n'est pas complexe
- Nous avons une portée maximale de 13m (salle de conférence)
- Une hauteur de l'étage qui ne dépasse pas 4.25m.
- Des joints de dilatation à une distance maximale de 25m.



Figure 155: Grande salle de sport martiaux à la Maison des Arts de Combat en France,
 Source: http://sti2d-erembert.fr/ett_t/seq4/4.2%20Descente%20de%20charge.pdf

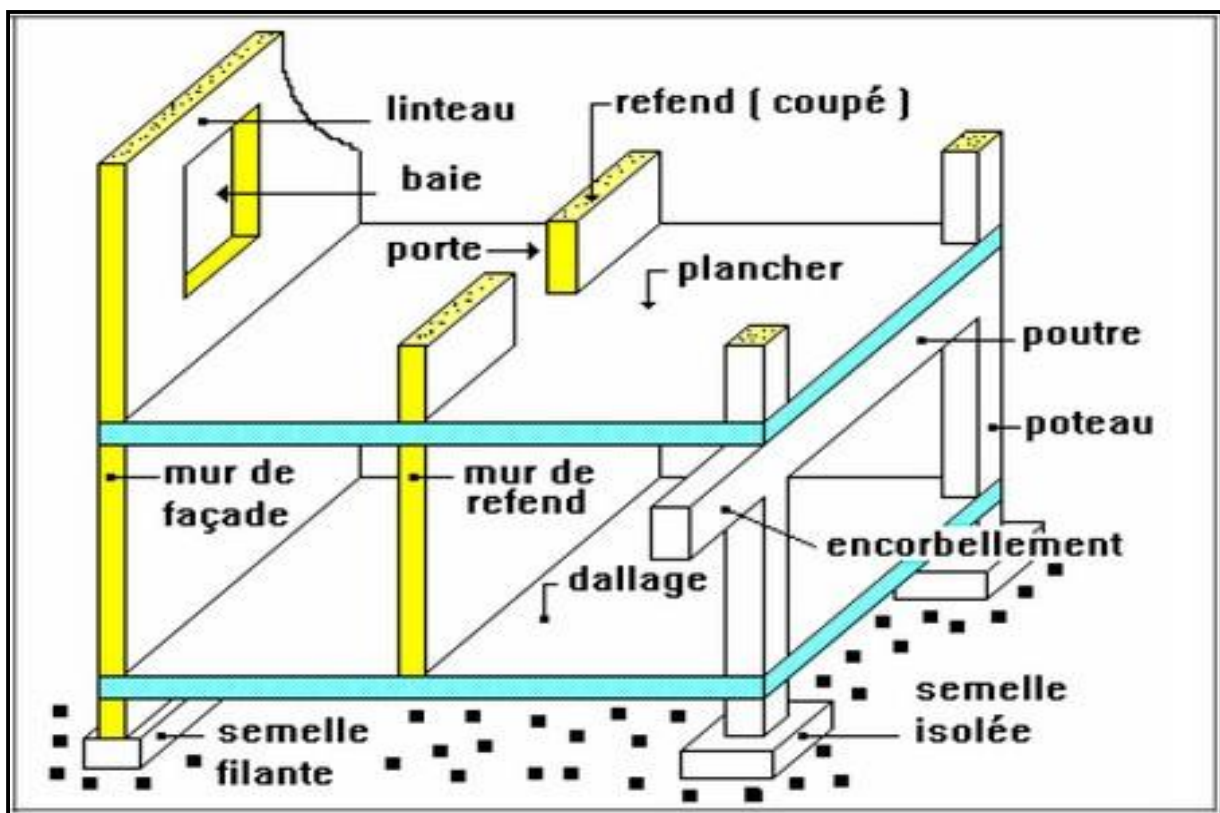


Figure 156: schéma explicatif des différents éléments structurels du système poteau poutre,
 Source: http://sti2d-erembert.fr/ett_t/seq4/4.2%20Descente%20de%20charge.pdf

7.2/ Salle d'exposition:

Pour exposer les divers objets historiques, nous avons créé une grande salle d'exposition d'environ 400 m². C'est un espace totalement dépourvu de poteaux ou autres obstacles structurel. Pour cela, nous avons préféré utiliser deux techniques distinctes:

7.2.1/ Plancher mixte:

Ce plancher est composé de poutres alvéolaires métalliques et de pré-dalles qui sont techniquement recommandées pour des espacements entre poutres allant de 3 à 6 m. Il permet à la fois de maximiser la hauteur libre sous plafond et les portées libres sans poteaux intermédiaires. Ainsi les portées réalisables à l'aide de cette solution vont jusqu'à 30m.

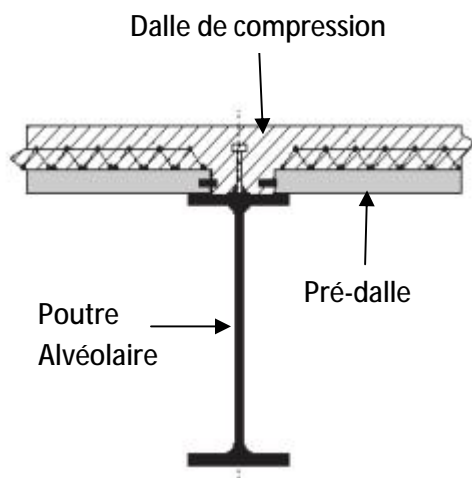


Figure 157: schéma d'un plancher mixte⁶⁹



Figure 158: poutres alvéolaires⁷⁰

7.2.2/ Toiture avec structure métallique tridimensionnelle:

Celui ci concerne la toiture de la salle d'exposition. Dans ce cas précis nous avons choisi le cote esthétique apparent de la structure métallique tridimensionnelle.

La structure tridimensionnelle désigne des types de structures dont les éléments constitutifs, tous identiques, peuvent être orientés dans des directions variables de l'espace à trois dimensions qu'il engendre.

Ce sont des structures discrètes composées d'éléments barres ou poutres assemblées entre eux, permettant la réalisation de constructions de toutes formes architecturales, avec des portées sans appuis intermédiaires, des plus simples aux plus complexes. En plus, les critères d'esthétique et de réalisation sur terrain (montage semi préfabriqué) renforce ce choix.

⁶⁹ TEBBAKH Bachir, Thèse de Doctorat, Analyse Expérimentale de la Connexion Acier-Béton dans les Structures Mixtes, Constantine 2011, p 6

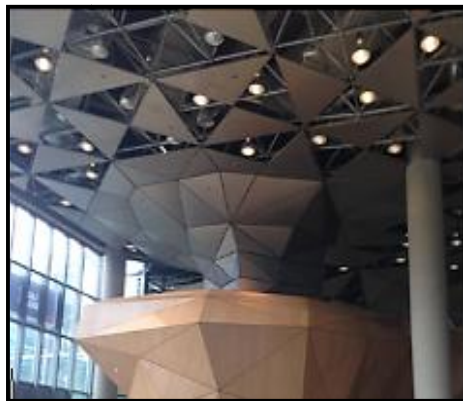
⁷⁰ Ibid., p 10



Grandes portées



Formes architecturales



Esthétique

7.2.2.1/ Détails techniques:

Parmi les nombreux systèmes constructifs existant nous avons utilisé le Système Doubles nappes tridimensionnelles. Elles sont constituées de deux plans de membrures croisées, leurs nœuds de croisement étant reliés par des diagonales. Les nœuds de croisement de la nappe supérieure et de la nappe inférieure sont décalés à cet effet.

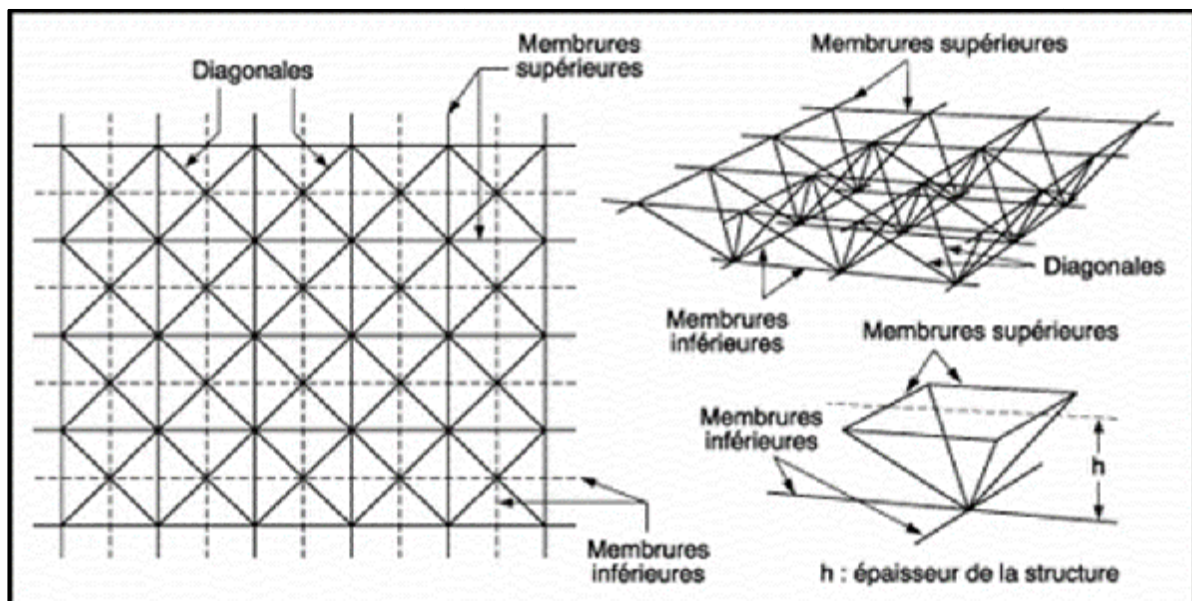


Figure 159: Structure tridimensionnelle à maille carrée à membrures parallèles,

Source: <https://thegraphicsfairy.com>

Le grand nombre de barres convergeant aux nœuds dans une structure réticulée spatiale justifie l'utilisation d'un composant spécialement adapté à cette fonction "le nœud". De nombreux systèmes constructifs ont été imaginés parmi lesquels on peut citer :

le système Mero, (proposé avant la deuxième guerre mondiale), Oktaplatte, Unistrate, ...etc.

Selon le critère de liaison des barres, on peut différencier celles démontables (assemblées par boulonnage) et celles indémontables (assemblées par soudure). L'expérience mondiale a montrée une large utilisation des constructions avec liaisons démontables vue la simplicité du montage sur chantier et ceci sans omettre de mentionner le facteur technico-économique.

C'est ce qui nous a motivé à adopter le système suivant:

- **Système MERO :**

C'est le nœud de liaison démontable le plus répandu. Il est formé d'un élément sphérique à plusieurs plans, comportant des trous taraudés dans la direction des barres.



Figure 160: Nœud de liaison,
Source: <http://www.metalkarma.in/facilities.html>



Figure 161: couverture tridimensionnelle d'un passage
Source: <http://www.meroiran.com/>

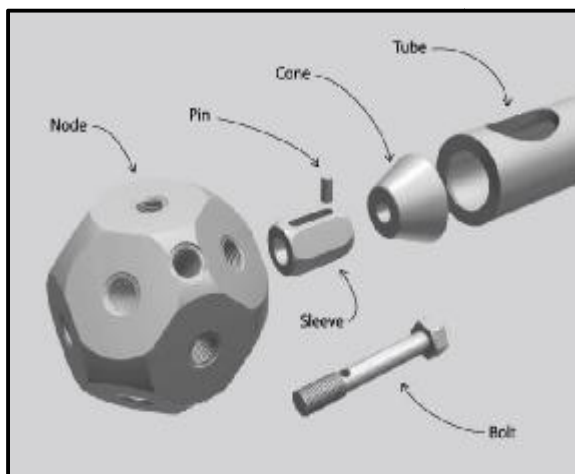


Figure 162: mode d'assemblage des barres au nœud Mero
Source: <https://storgram.com>



Figure 163: Pièce maitresse du Nœud Mero
Source: <http://hb2meilensteine.blogspot.com>

7.3/ Passerelle piétonne:

Une passerelle est un ouvrage portant une voie piétonne. Dans notre projet elle permet de relier deux entités urbaines distinctes: premièrement, le projet mixte au parc archéologique. Deuxièmement, le quartier d'Agadir à la zone urbaine nord.

Cette passerelle surplombe la barrière naturelle (falaise de 14m), pour contre carer le problème de hauteur et de longue distance à traverser. Pour cela, une structure porteuse spéciale appropriée s'impose.

L'analyse et l'étude de quelques exemples à travers le monde nous a pousser à choisir ceux qui s'accommode le mieux à notre contexte réel. Deux exemples sont à la base de notre proposition structurelle et architecturale:

a) La passerelle de Doubs entre la France et la suisse pont Cadran Solaire de Redding :



Figure 164: Poutre métallique tridimensionnelle supportant le tablier de la passerelle,
Source: <https://www.rtn.ch/Scripts/Index.aspx?id=2516114>

La conception de la passerelle qui surplombe le fleuve Sacramento à Redding se base sur l'utilisation d'une poutre métallique tridimensionnelle arquée pour supporter le tablier.

b) Passerelle piétonne à Villetaneuse, France:

Liaison urbaine importante entre le nord et le sud, elle offre une bonne lisibilité des espaces et des bâtiments. Ainsi, l'architecture de la passerelle a pris en compte les notions de circulation fluide et continue. Pour que son utilisation soit naturelle les piétons sont protégés des caténaires sur les côtés et de la pluie au dessus d'eux. La passerelle est ainsi une feuille de bois qui se déforme tout au long de la traversée.



Figure 165: Début de l'accès à la passerelle,
Source: <http://news.construiracier.fr>



Figure 166: Continuité visuelle latérale,
Source: <http://news.construiracier.fr>



Figure 167: Recouvrement de la toiture par la paroi,
Source: <http://news.construiracier.fr>



Figure 168: Vue d'ensemble de la passerelle,
Source: <http://news.construiracier.fr>

7.3.1/ Détails techniques:

De ces deux exemples, nous avons créer une passerelle qui combine la structure et la fonction dans une forme protectrice du piéton tout en lui gardant un aperçu visuel sur le parc archéologique et ses vestiges historiques.

8- Conclusion:

Ce chapitre explique et définit les contours du projet architectural. Basé sur une méthodologie d'approche structurée constituée de phases analytiques distinctes fortement liées les unes aux autres, allant des aspects théoriques tel que principes et concepts passant par une programmation fonctionnelle spécifique à notre contexte local et s'inspirant analogiquement des cas internationaux, pour aboutir à un projet architectural générer à partir de principes urbain et architecturaux et stylistique émanant de la réalité et du potentiel historique du site.

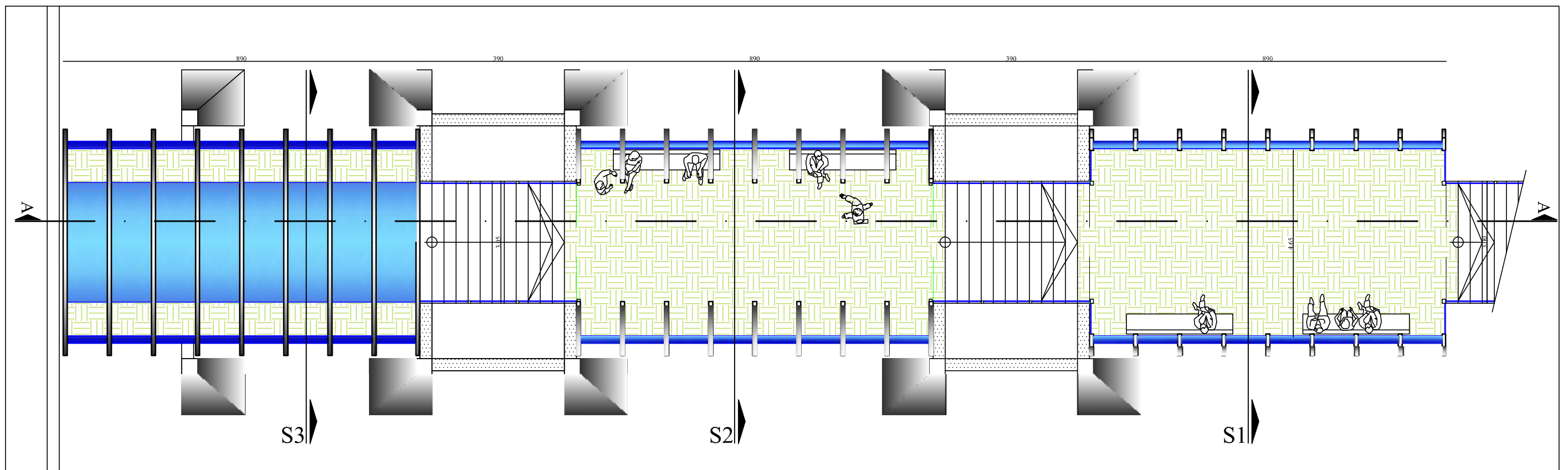


Figure 169: Vue en plan de la passerelle:

Echelle: 1/100 eme

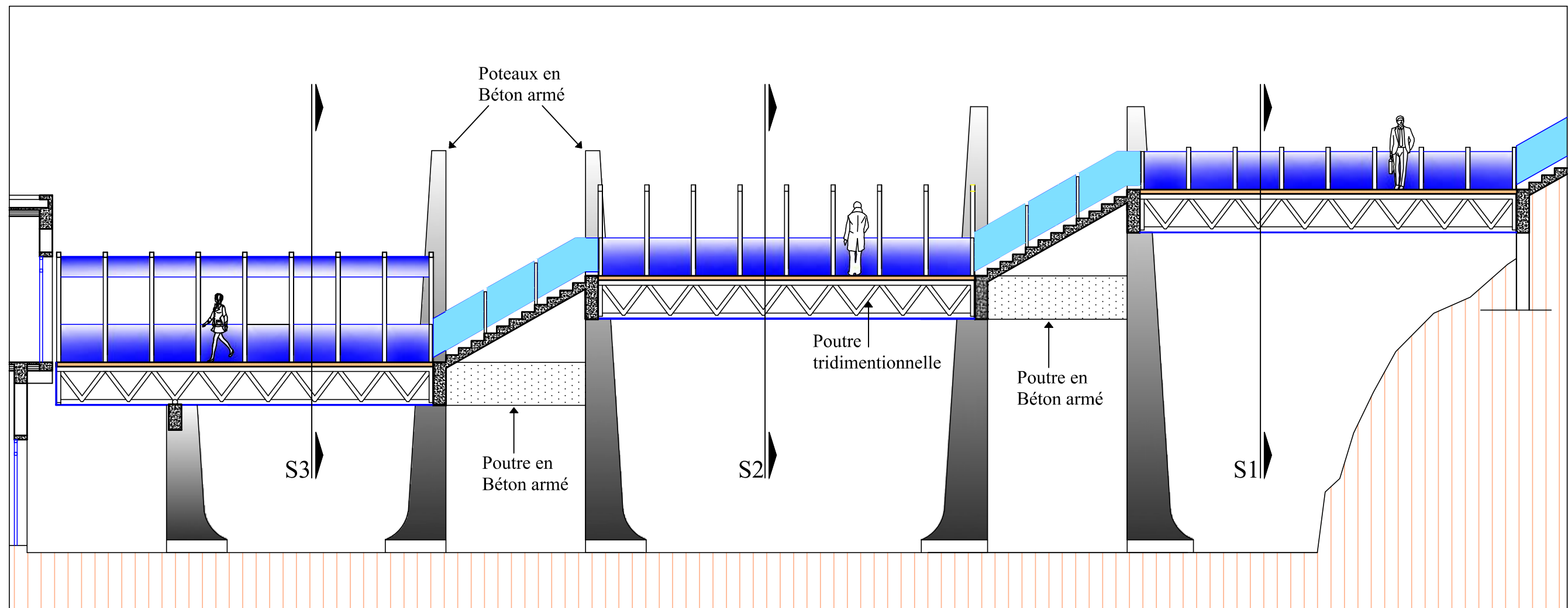


Figure 170 : Coupe longitudinale AA:

Echelle: 1/100 eme

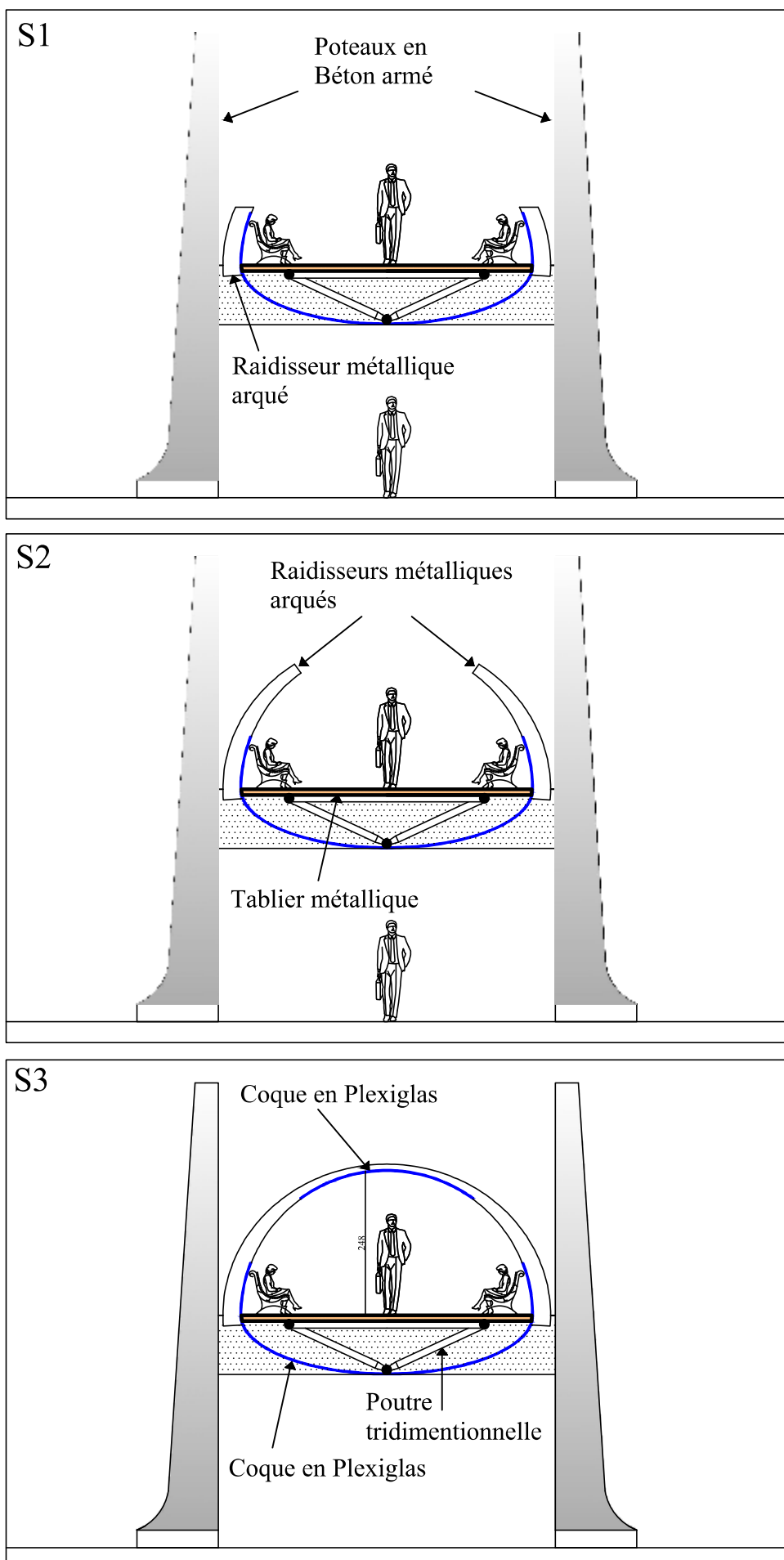


Figure 171 : Coupes transversales:

Echelle: 1/100 eme

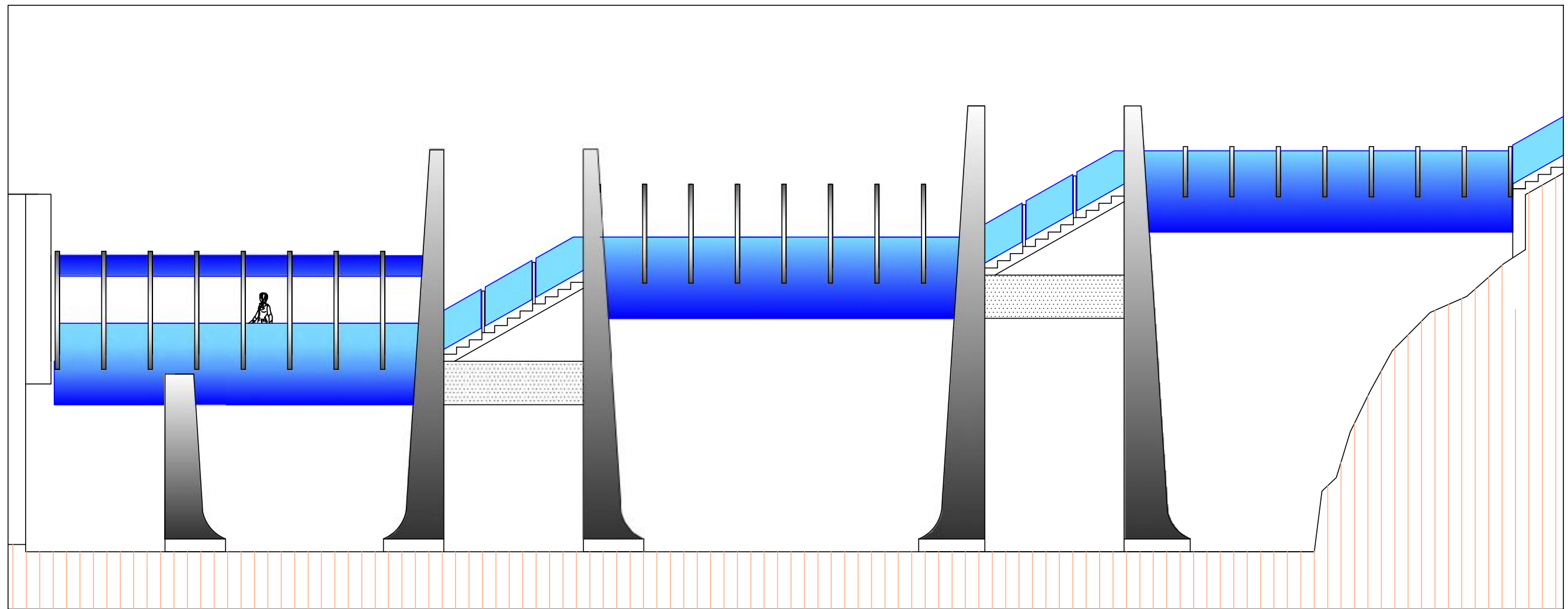


Figure 172: Façade de la Passerelle:

Echelle: 1/100 eme

Conclusion Générale

Conclusion :

Ces dernières décennies, ont été marquées par une croissance démesurée des grands pôles urbains ; et un bouleversement démographique sans précédent; qui ont eu pour effets, la mutation dans l'aspect physique et sociales des villes contemporaines. Sachant que ces dernières se sont établies et développées sur les anciennes structures urbaines et vestiges historiques passés, actuellement les abords de ces centres anciens souffrent d'une véritable rupture et d'un détachement qui est dû à l'extension urbaine limitrophe parfois anarchiques. Tlemcen et ses abords historiques n'a pas échappée à cette crise urbaine; en particulier son patrimoine avec ses monuments et vestiges historiques se retrouvent marginalisés et oubliés.

Dans la problématique des zones d'abords du centre ancien de Tlemcen, en l'occurrence dans notre cas d'étude le quartier d'Agadir, notre travail recherche la mise en valeur du patrimoine historique bâti qu'il renferme, en vue du développement d'une stratégie d'intégration de ses monuments historiques dans la dynamique socio économique urbaine du centre ville. Cependant toute intervention dans ce contexte hautement patrimonial exige la considération de plusieurs paramètres comme l'histoire du lieu, son usage et ses valeurs, ainsi que les enjeux sociaux, économiques et urbanistiques; afin de mieux cerner les besoins des occupants de cet espace.

Parmi les objectifs principaux visés dans notre travail c'est la mise en valeur de tous les monuments historiques du site à travers leurs réintégration dans la dynamique évolutive sociale, économique et culturelle et ce, en tissant des liens direct entre ce patrimoine matériel et les différents acteurs de la société. Afin d'obtenir ces objectifs, quelques stratégies et actions urbaines ont été décidés :

Tout d'abord, rallier l'ancien centre au quartier d'Agadir en assurant et une meilleure accessibilité, puis sa réorganisation fonctionnelle en améliorant les infrastructures urbaines et injectant de nouveaux équipements structurants générant ainsi une centralité urbaine pour redynamiser la sphère socio culturelle et visant l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces quartiers résidentiels. Ensuite, réaménager l'espace urbain en créant des espaces verts et de loisirs et surtout la projection de nouveaux parcours piétons à travers un itinéraire passant par tous les monuments historiques existants créant ainsi un lien visuel direct avec les passants et perpétrant ainsi la mémoire historique du lieu.

Finalement, cette stratégie d'intervention nécessitait la projection de deux structures, urbaine et architecturale respectivement un parc archéologique et un projet mixte; revitalisant l'ensemble du quartier qui désormais est redéfini par sa nouvelle multifonctionnalité (commerce, culture, tourisme, archéologie etc.).

Ces solutions architecturales se sont concrétisées par la création de formes urbaines favorisant la continuité urbaine vers sidi Daoudi au nord est (parc archéologique, passerelle et ascenseur urbain), et la mise en valeur des monuments historiques du quartier par leur interconnexion au piéton et au projet mixte proposé.

Cette réflexion à la fois urbaine et architecturale nous renvoie à la vraie question qui est : qu'elle méthodologie d'approche adopter pour l'élaboration d'une stratégie d'intervention efficace protectrice à la fois des vraies valeurs historiques de notre patrimoine et des intérêts socio culturels et économiques contemporains. Nous somme convaincu que ce travail peut constituer en toute modestie une amorce pour l'étude et le traitement de tous les abords des sites historiques de Tlemcen et en Algérie.

Bibliographie:

Ouvrages :

- § Alberto Zucchelli, Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine, éd. OPU, 1984
- § ABADIE L., Tlemcen au passé retrouvé, éditions Jacques Gandini, Nice ,1994
- § CHOAY Françoise, L'allégorie du patrimoine, Édition du Seuil, Paris, 1992
- § CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris: Quadrige/Puf, 2010
- § CHOAY, Françoise. L'urbanisme utopies et réalités, Editions du Seuil, Paris, 1965
- § CHOAY, Françoise. Patrimoine urbain et aménagement du territoire. 1993
- § CANAL J. et PIESSÉ L. Les villes de l'Algérie Tlemcen- édition BARBIER A., Paris, 18897
- § Dominique POULOT, Patrimoine et modernité, éditions L'Harmattan 1998
- § Dictionnaire de L'académie française, 8 ème édition.
- § Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace, Presses Universitaires de France. Paris
- § Gustavo Giovannoni, « L'Urbanisme face aux villes anciennes », Éditions du seuil, Paris, Mai 1998
- § Hakim, B. Salim, Arabic Islamic cities : building and planning principles, London, K.P.I Ltd
- § Jean-marie Perouse de montclos Architecture, description et vocabulaire méthodique. Edition du patrimoine. Centre des monuments nationaux. Paris. 2011
- § Le Petit Robert, édition 1977
- § MARÇAIS G. , Tlemcen, Les villes d'art célèbres, édition H. LAURENS, Paris, 1950
- § Nabila OULEBSIR, les usages du patrimoine, monuments musées et politique coloniale en Algérie (1830 – 1930), édition maison des sciences de l'homme. 2004
- § P.L. Cervellati, R. Scannavini, C. D'Angelis La Nouvelle Culture Urbaine. Bologne face à son patrimoine. Ed. Du Seuil, Paris 1981
- § Saidouni, Maouia. Eléments d'introduction à l'urbanisme. Alger : Casbah, (1999).

Thèses et Mémoires :

- § BOUMEDINE AMEL, Mémoire de Magistère, Reconnaissance patrimoniale acteurs, représentations et stratégies, le cas de Sidi Bel Abbes, Université d'Oran (USTO), 2007
- § BOUKERCHE D., Evolution de la ville de Tlemcen pendant la période coloniale, Magister EPAU Alger 1989
- § Mille BENNABI khadidja et El HASSANI Nadjat, Mémoire de Master, La Ré articulation entre l'abord Nord – Est et le centre-ville de Tlemcen, 2018
- § FARDHEB Yacine, Mémoire Magister, Les enjeux patrimoniaux des sites historiques anciens, entre sauvegarde et mise en valeur, cas d'etude les sites historique d'Agadir à Tlemcen, 2016
- § Melle GUEDRAOUI Rokia et CHIKHI Soumia, Centre de Rayonnement Et du savoir-faire Traditionnel,(2012)
- § HAMMA Walid. Mémoire de Magistère. Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen.2011
- § KASSAB BABA-Ahmed T., Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, Cas de Tlemcen, thèse de Doctorat, EPAU, Alger 2007
- § SELKA Chihab, Mémoire de Magister, Eétat du patrimoine défensif à Tlemcen, entre valorisation et usage. Cas de Bab El Quarmadine, 2015
- § TEBBAKH Bachir, Thèse de Doctorat, Analyse Expérimentale de la Connexion Acier-Béton dans les Structures Mixtes, Constantine 2011

- § Mlle YOUSFI Ismahene. Mémoire de Master. La valorisation de bab el Kardmadine. Centre d'accueil bab el Karmadin,

Les articles /revues :

- § BARTHELEMY Jean. De la charte de Venise à celle des villes historiques. In : Journal scientifique. Ethique, principes et méthodologies. ICOMOS. 1995
- § Elvira Petroncelli, « Centres Historiques et Systèmes Territoriaux: Quelques Exemples », Département de l'Aménagement du Territoire et de la Science, Université de Naples "Federico II" Italie
- § MERIMEE, Mm Et Albert LENOIR, «Instructions Du Comité Historique Des Arts Et Monuments. Architecture Militaire » Édition Imprimerie Impériale, Paris, 1837
- § LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL : Un marché en construction, Céreq (CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS), Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal, Commission paritaire n° 1063 ADEP, Céreq Bref n° 183 - FÉVRIER 2002.
- § Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations
- § Le patrimoine urbain en Asie centrale

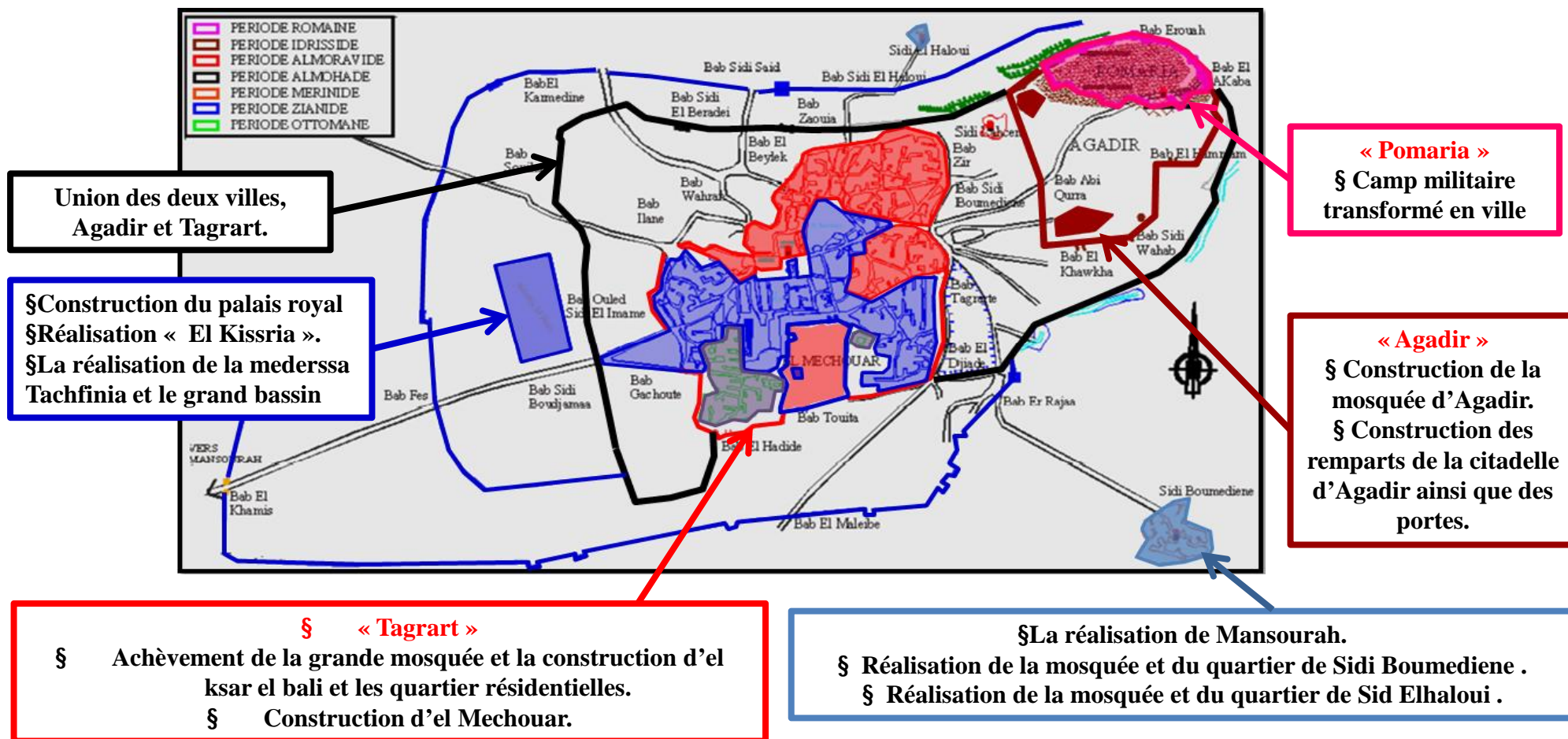
Législation, rapports, instruments d'urbanisme et documents officiels :

- § ANAT, PDAU du groupement Tlemcen, Mansourah, Chetouane et Beni Mestre 2007
- § CHARTE INTERNATIONALE DU TOURISME CULTUREL. Adoptée par ICOMOS à la 12^e Assemblée Générale au Mexique, Octobre 1999
- § Charte d'Athènes pour la restauration des monuments historiques 1931,
- § Charte Internationale Sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites (de Venise)
- § Charte Internationale pour la sauvegarde des Villes Historiques (Charte de Washington 1987)
- § Charte Internationale pour la gestion du patrimoine archéologique(1990)
- § ICOMOS, une terminologie comparée sur la conservation des biens culturels Vol.3,Ravello, Italie., 1976
- § Journal officiel de la république Algérienne N°61 du 13 Dhou El Kaada 1431, 21 Octobre 2010
- § Loi n° 98 – 04 du Safar 1419 correspondant au 15 juin relative à la protection du patrimoine culturel
- § Loi du 2 mai 1930 relative aux monuments naturels et sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire et pittoresque
- § Loi 62-157 du 3 Décembre 1962 complétée en 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels
- § Loi n° 83-03 relative à la protection de la nature et du patrimoine naturel
- § Loi n° 83-684 relative aux conditions d'intervention sur le tissu urbain existant.
- § Loi n°87-03 :Cette loi relative à l'aménagement du territoire
- § Loi 01-20 du 12 Décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.
- § P.O.S AGADIR, SIDI EL-HALLOUI ET SIDI-DAOUDI 2000, U.R.A.T
- § TSCHUMI Bernard, 2011, "Quand les architectes n'ont pas peur du vide", colloque, cite de l'Architecture et du Patrimoine

- § UNESCO, CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL, Adoptée par la Conférence générale à sa dix-septième session Paris, 16 novembre 1972
- § UNESCO: études et documents sur le patrimoine culturel, « méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels »
- § UNESCO, Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable, Juillet 2008

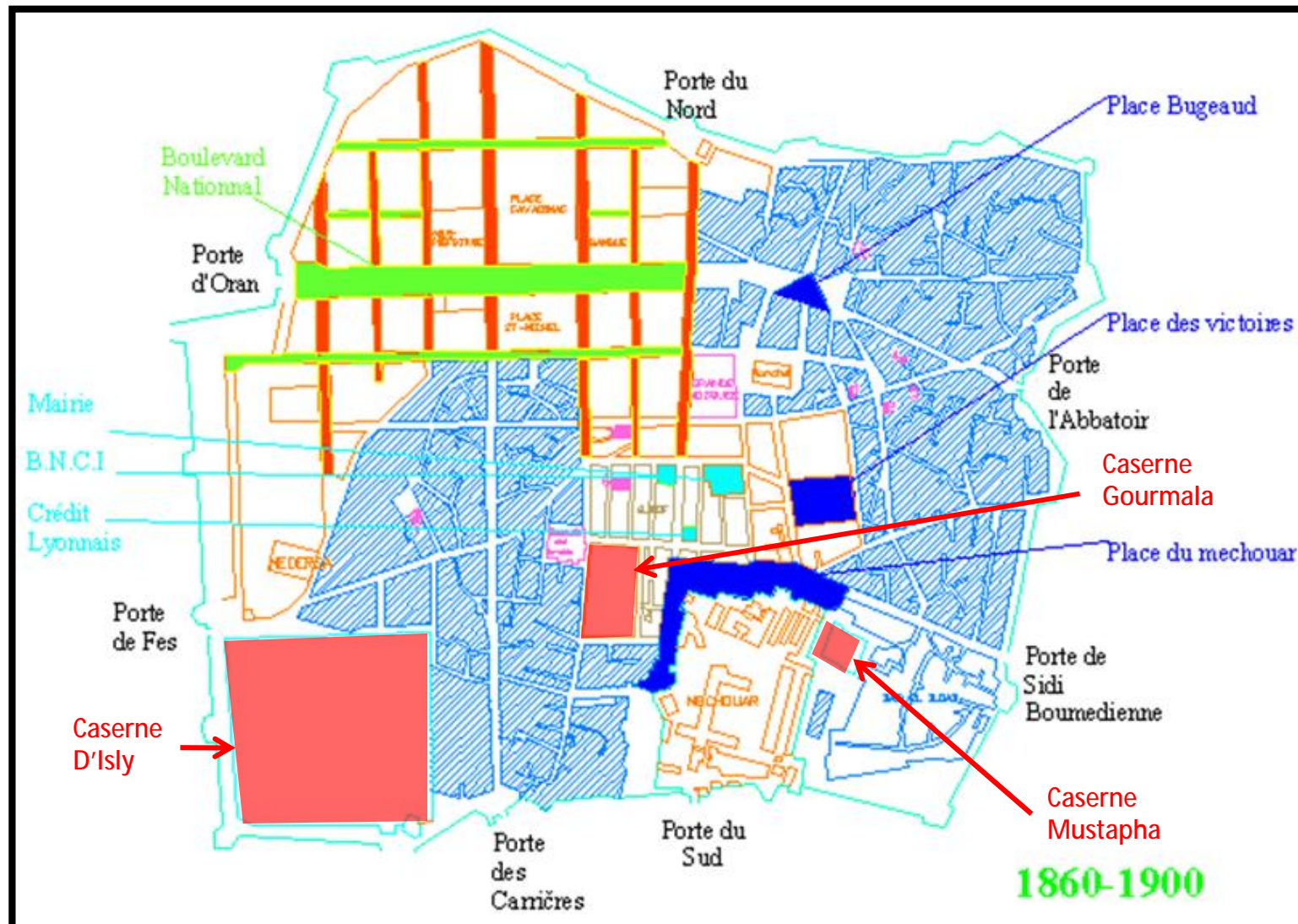
Annexes

Ø La ville de Tlemcen a connue plusieurs époques à travers le temps avec une extension vers l'ouest ,à partir de la période Romaine jusqu'à la période Ottoman



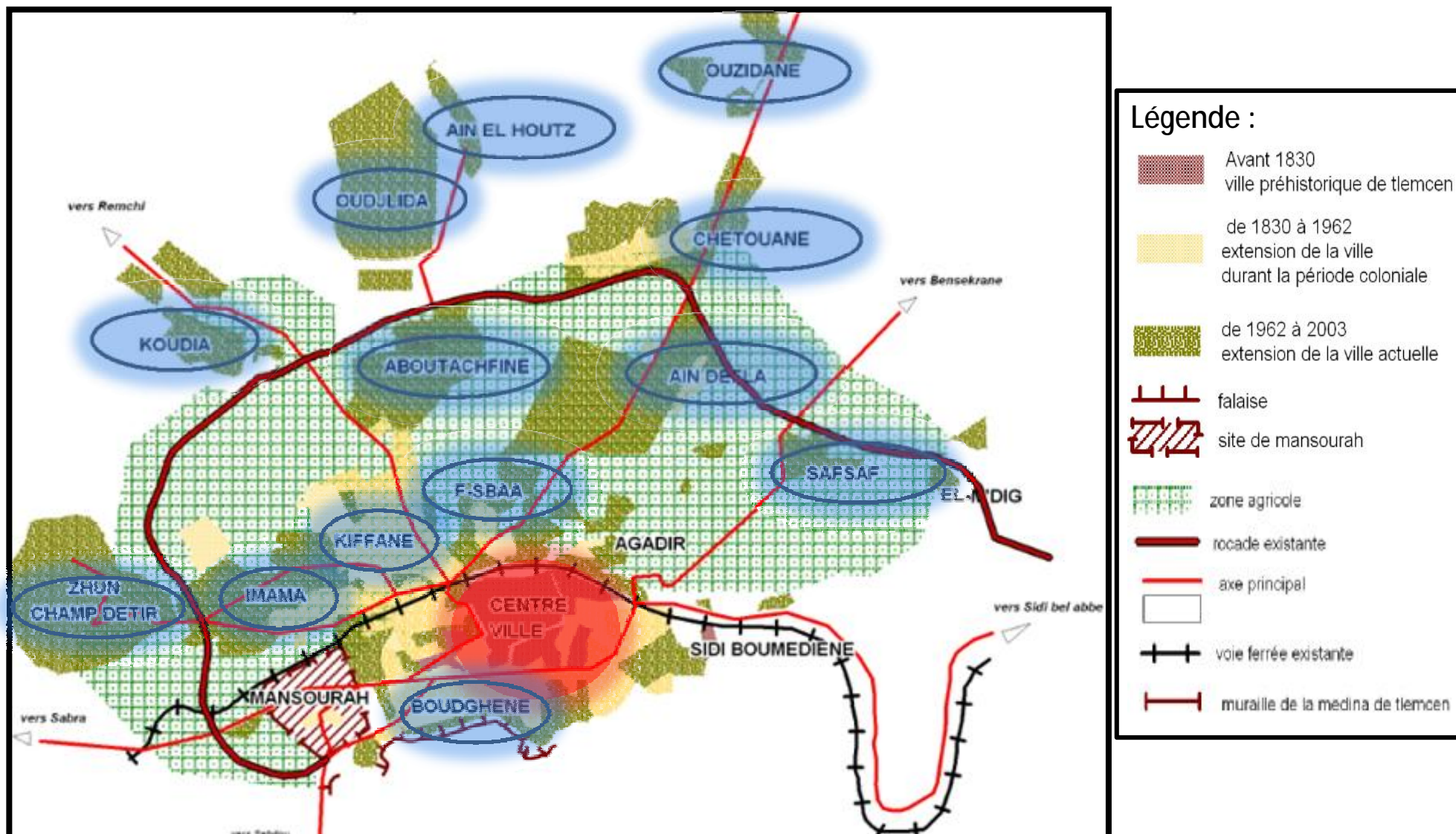
Annexe 1: Carte synthèse de la période pré colonial,

Source: Analyse urbaine du noyau historique de Tlemcen, 2004, Site Web: <http://fr.calameo.com/read/000899869e65d93ccd2df> , traité par l'auteur



Annexe 2: Carte synthèse de la période colonial,

Source: Analyse urbaine du noyau historique de Tlemcen, 2004, Site Web: <http://fr.calameo.com/read/000899869e65d93ccd2df> , traité par l'auteur



Légende :

-  Avant 1830
ville préhistorique de tlemcen
-  de 1830 à 1962
extension de la ville
durant la période coloniale
-  de 1962 à 2003
extension de la ville actuelle
-  falaise
-  site de mansourah
-  zone agricole
-  rocade existante
-  axe principal
-  voie ferrée existante
-  muraille de la medina de tlemcen

Annexe 3: Carte synthèse de la période post indépendante,

Source: Analyse urbaine du noyau historique de Tlemcen, 2004, Site Web: <http://fr.calameo.com/read/000899869e65d93ccd2df> ,
traité par l'auteur

Programme spécifique du Projet mixte :

FONCTIONS	ESPACE FONCTIONNEL	SOUS ESPACE FONCTIONNEL	NOMBRE	SURFACE UNITAIRE	SURFACE TOTALE	
Réception	Bureau de réception	Comptoir Bureau	2	25	50	
	Hall d'accueil		2	80+40	120	
	Salle d'attente		1	60	60	
	Sanitaire		2	15	30	
Administration	Bureau directeur		2	40	80	
	Secrétaire		2	15	30	
	Bureau du gérant (chef service)		2	20	40	
	Comptable			15	15	
	Salle de réunion (15 personnes)		1	40	40	
	Camera surveill.		1	10	10	
	Sanitaire		2	15	30	
Exposition	Galerie d'exposition		1	540	540	
	Aire d'exposition des Fouilles		1	450	450	
	Aire d'exposition plein air					
	Aire de stockage et maintenance des œuvres		1	165	165	
	Sanitaires		2	15	30	
Archéologie	Salle de conférence et téléconférence	Salle (200 personnes*1,2)		240	330	
		Arrière scène		30		
		Salle de réunion (10-20 personnes)		40		
		Stockage		20		
	Salle d'informatique		1	65	65	
	Imprimerie		1	10	10	
	Bibliothèque		1	150	150	
	Ateliers archéologies		3	60	180	
	Stockage et Archivage		1	80	80	
	Salon d'interaction		2	80	160	
	Bureau de chercheurs		3	15+20+30	65	
	Salle Réunion		1	40	40	
	Sanitaires		2	15	30	
Restauration	Consommation	Salle de consommation (150 personnes)		175	175	
		Réception		20	20	
		Sanitaire	2	10	20	
	Cuisine	Zone de préparation			30	60
		Zone de cuisson			30	
		Stockage			15	15

		Chambre froide		15	15	
		Plonge (vaisselle)		15	15	
Hébergement	Chambres	Chambres individuelles	16	20	320	
		Chambres double	23	40	920	
	Suites haut standing	Chambre (penderie)	4		30	296
		Salon			30	
		kitchenette			8	
		Salle de bain			6	
	Loges femme de chambre		2	6	12	
Magasin	Stockage produit hygiène et lingerie	1	20	20		
Loisir et détente	Cafeteria et Salon de thé	Salles de consommation	2	80	160	
		Comptoir	1	10	10	
		Stockage boissons	1	15	15	
		Sanitaires	2	10	20	
		Vestiaire	1	10	10	
	Remise en forme	Salle de sport	1	100	100	
		Vestiaires	1	20	20	
		Sauna	2		15	
		Salle moniteur		10	10	
	Espaces commerciaux	Magasin parfumerie	1	15	15	
		Magasin artisanal souvenir	3	15	45	
		Magasin multi service	2	15	30	
		Coiffure homme	1	15	15	
Services	Atelier de Maintenance			20	20	
	Blanchisserie			40	40	
	Chaufferie			30	30	
	Climatisation			30	30	
	Groupe électrogène			20	20	
	Local poubelle			10	10	
	Bâche à eau			25	25	
Stationnement	Parking Sous Sol		44			
	Parking extérieur		21			

Programme spécifique du Parc Archéologique :

Structure d'Accueil :

FONCTIONS	ESPACE FONCTIONNEL	NOMBRE	SURFACE UNITAIRE	SURFACE TOTALE
Réception	Bureau de réception	1	30	30
	Hall d'accueil		80	80
	Salle d'attente	1	25	25
	Sanitaire	2	15	30
Administration	Bureau directeur		20	20
	Secrétaire		15	15
	Bureau du gérant		15	15
	Comptable		15	15
	Salle de réunion		30	30
	Salle personnel		30	30
Culturelle	Salle d'exposition	1	140	140
	Salle de projection vidéo	1	60	60
	Salle polyvalente (Bureau, Dépôt)	1	180	180
Commerce	Boutiques artisanales	7	20	140
	Buvette	1	15	15
Service	Local technique	1	15	15
Aménagement Extérieur	Exposition Artefact historique			
	Théâtre plein air			
	Esplanades			
	Parcours touristique			
	Aire de jeux pour enfants			
	Aire de détente			
	Espace vert (avec mobilier urbain)			
Abri				
Stationnement	Parking extérieur	79		

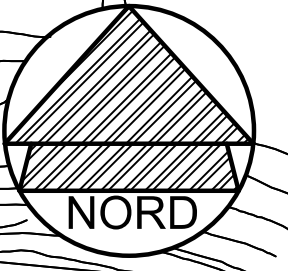
Porte Urbaine :

FONCTIONS	ESPACE FONCTIONNEL	NOMBRE	SURFACE UNITAIRE	SURFACE TOTALE
Réception	Bureau de réception	1	30	30
	Hall d'accueil		45	45
	Sanitaire	2	15	30
Commerce	Boutique	7		190
	Kiosque (avec dépôt)	2	20	40
Détente et Loisirs	Cafétéria (avec terrasse)	1	165	165
	Crémerie (avec terrasse)	1	165	165
Service	Loge	2	6	12

Plan de masse

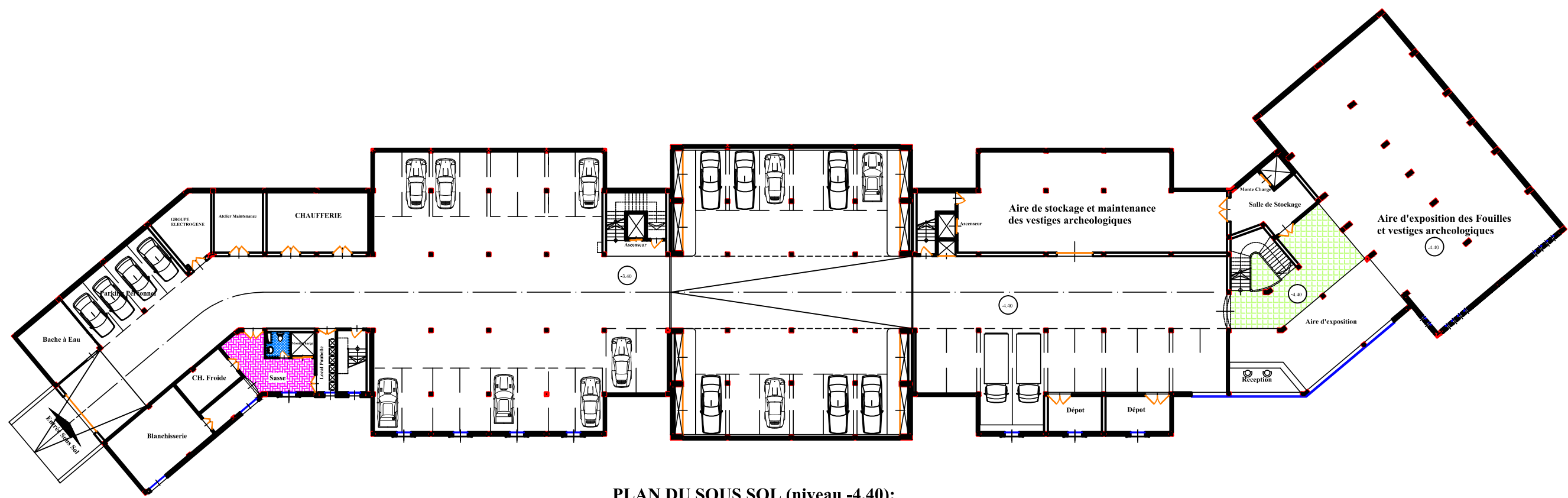
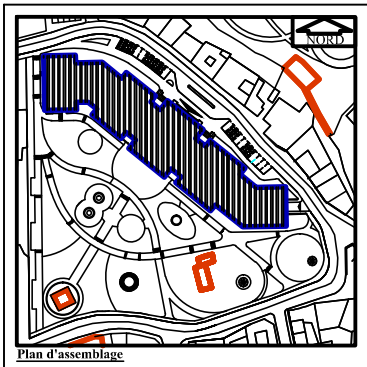


Echelle: 0 20m 40m

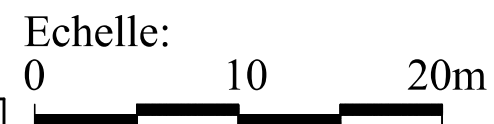


NORD

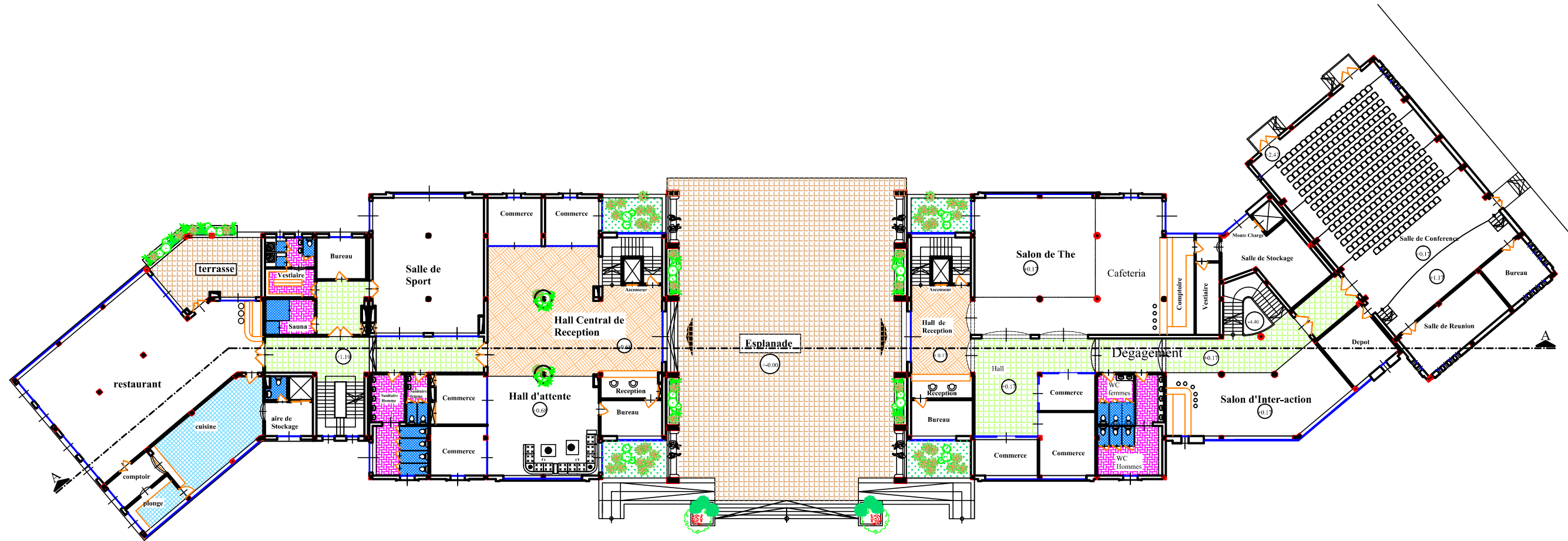
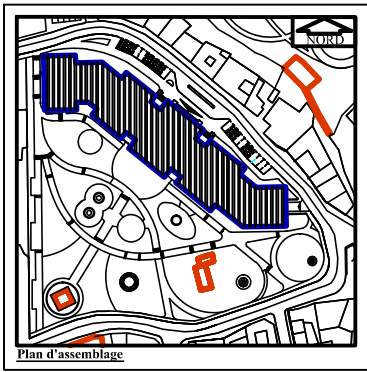
Projet Mixte



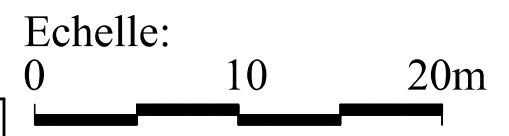
PLAN DU SOUS SOL (niveau -4.40):



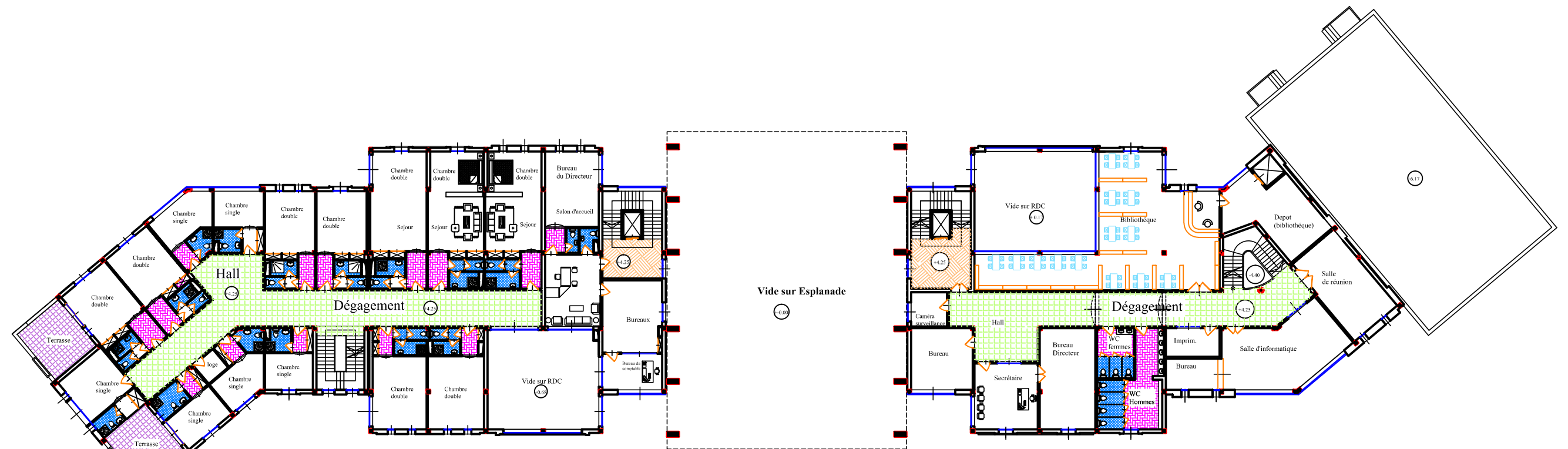
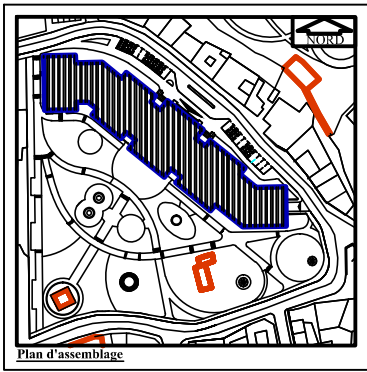
UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCEM FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
Projet Mixte	Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir à travers leurs réintégration dans le contexte urbain	MESSAR Abderrahim



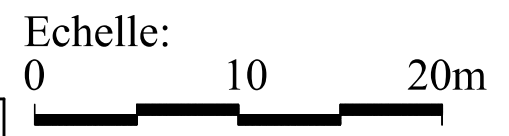
PLAN DU REZ DE CHAUSSEE (niveau +0.00):



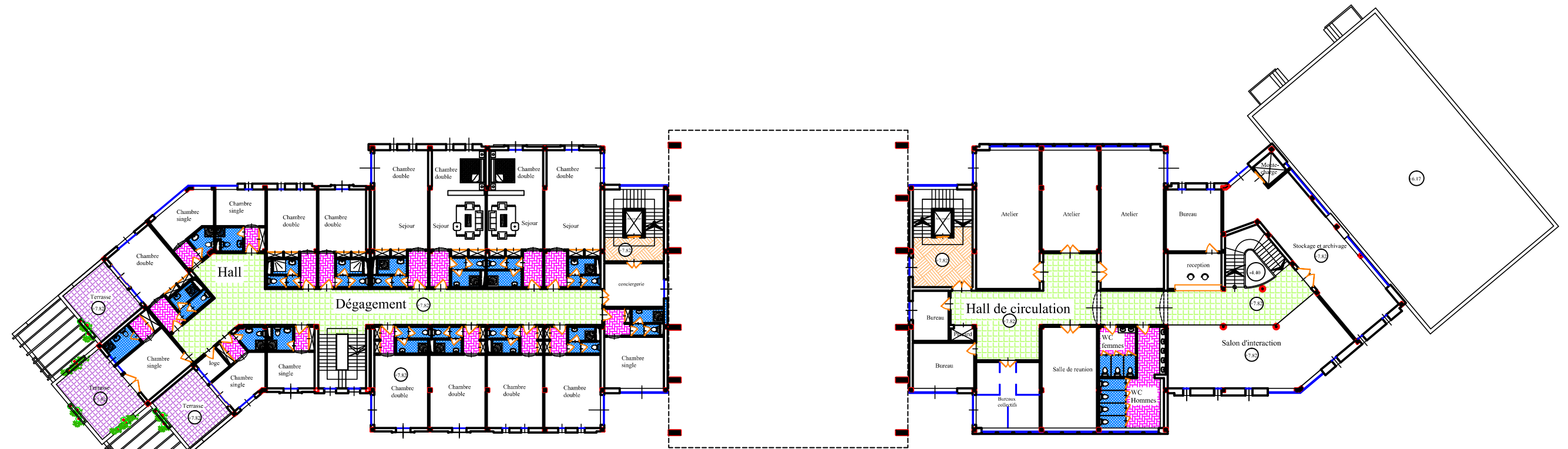
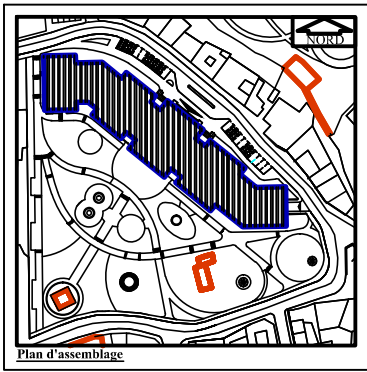
UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCEM FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
Projet Mixte	Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir à travers leurs réintégration dans le contexte urbain	MESSAR Abderrahim



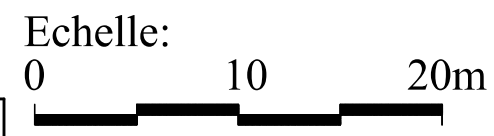
PLAN DU PREMIER ETAGE (niveau +4.25):



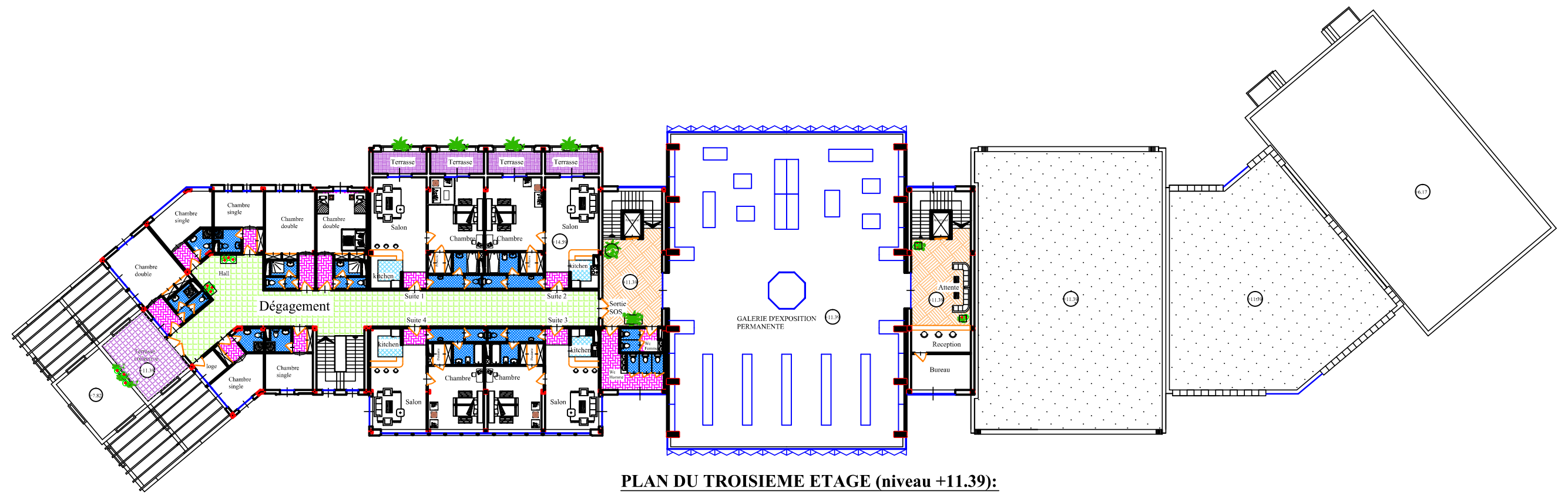
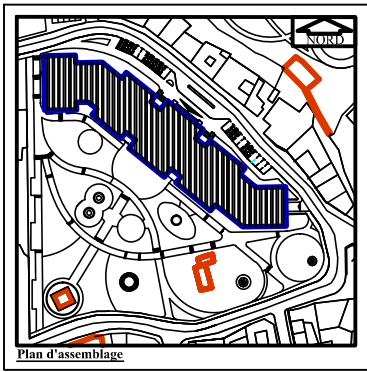
UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCEN FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
Projet Mixte	Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir à travers leurs réintégration dans le contexte urbain	MESSAR Abderrahim



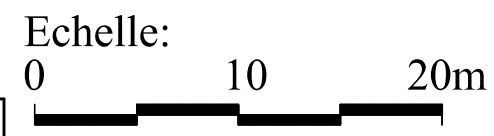
PLAN DU DEUXIEME ETAGE (niveau +7.82):



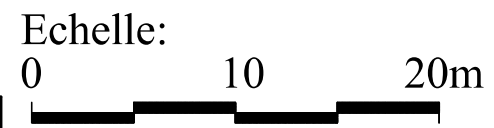
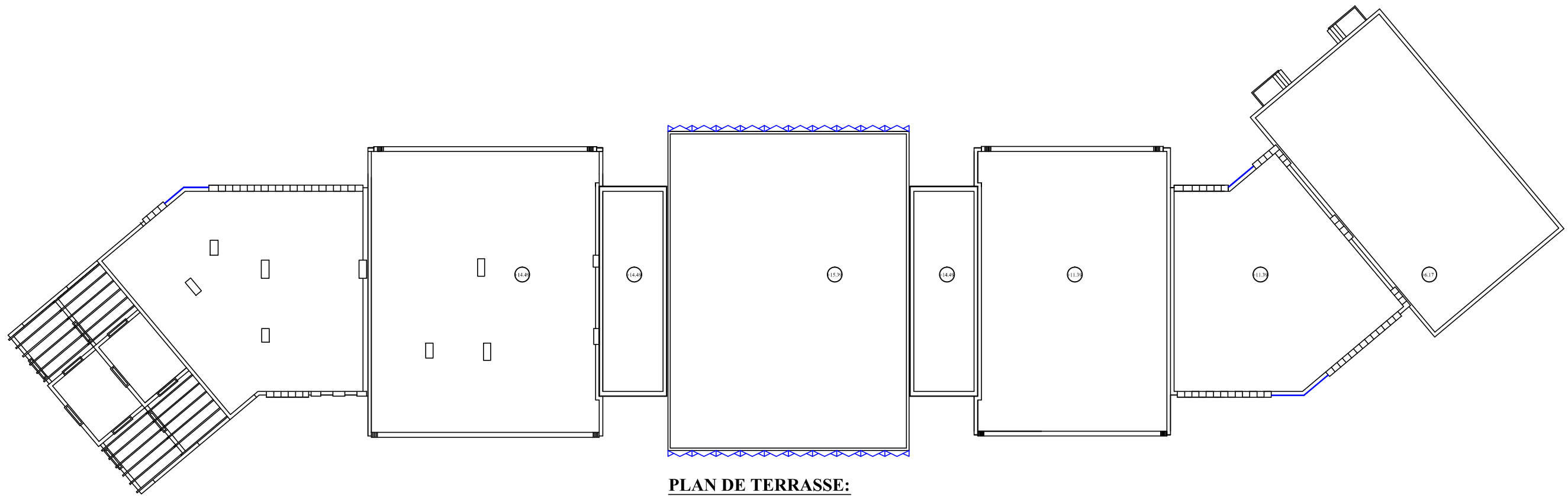
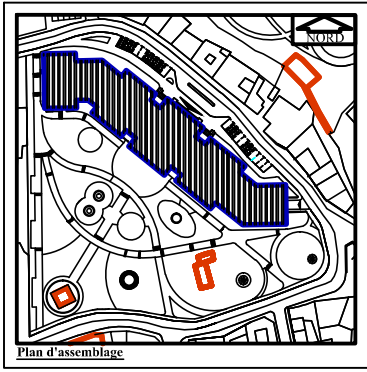
UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCCEN FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
Projet Mixte	Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir à travers leurs réintégration dans le contexte urbain	MESSAR Abderrahim



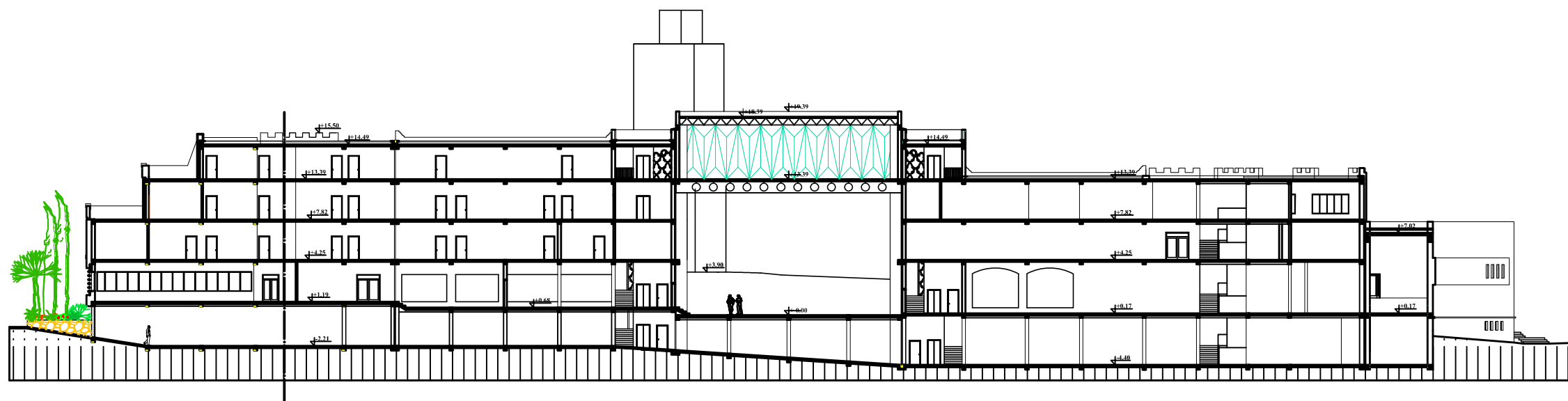
PLAN DU TROISIEME ETAGE (niveau +11.39):



UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCCEN FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
Projet Mixte	Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir à travers leurs réintégration dans le contexte urbain	MESSAR Abderrahim



UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCEN FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
Projet Mixte	Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir à travers leurs réintégration dans le contexte urbain	MESSAR Abderrahim



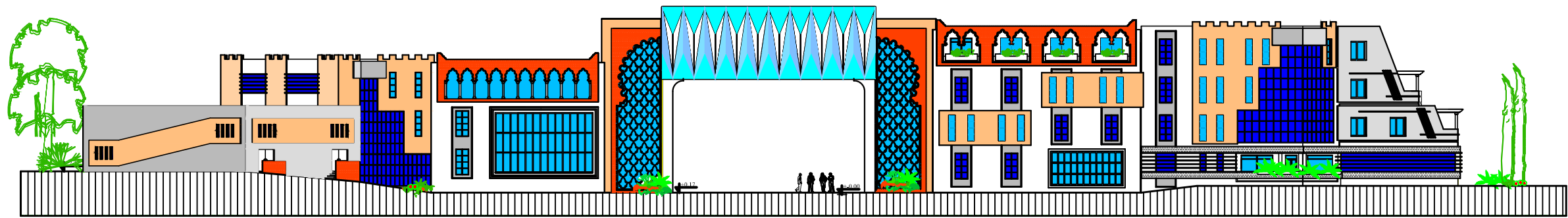
Coupe Brisée Longitudinale:

Echelle:

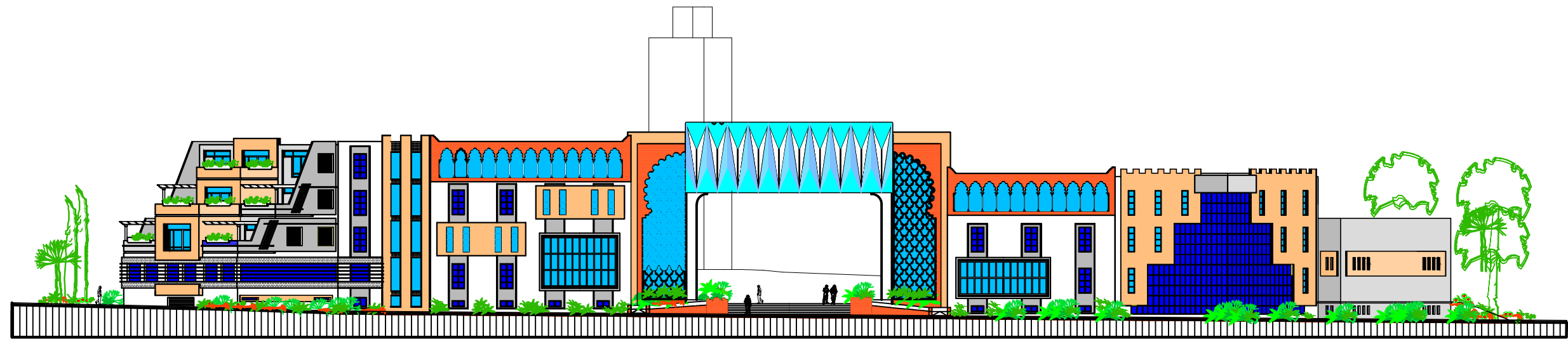
0 10 20m

UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCEN
FACULTE DE TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Projet Mixte	Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir à travers leurs réintégration dans le contexte urbain	MESSAR Abderrahim
--------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------



FACADE SUD:



FACADE PRINCIPALE (NORD):

Echelle:

0 10 20m

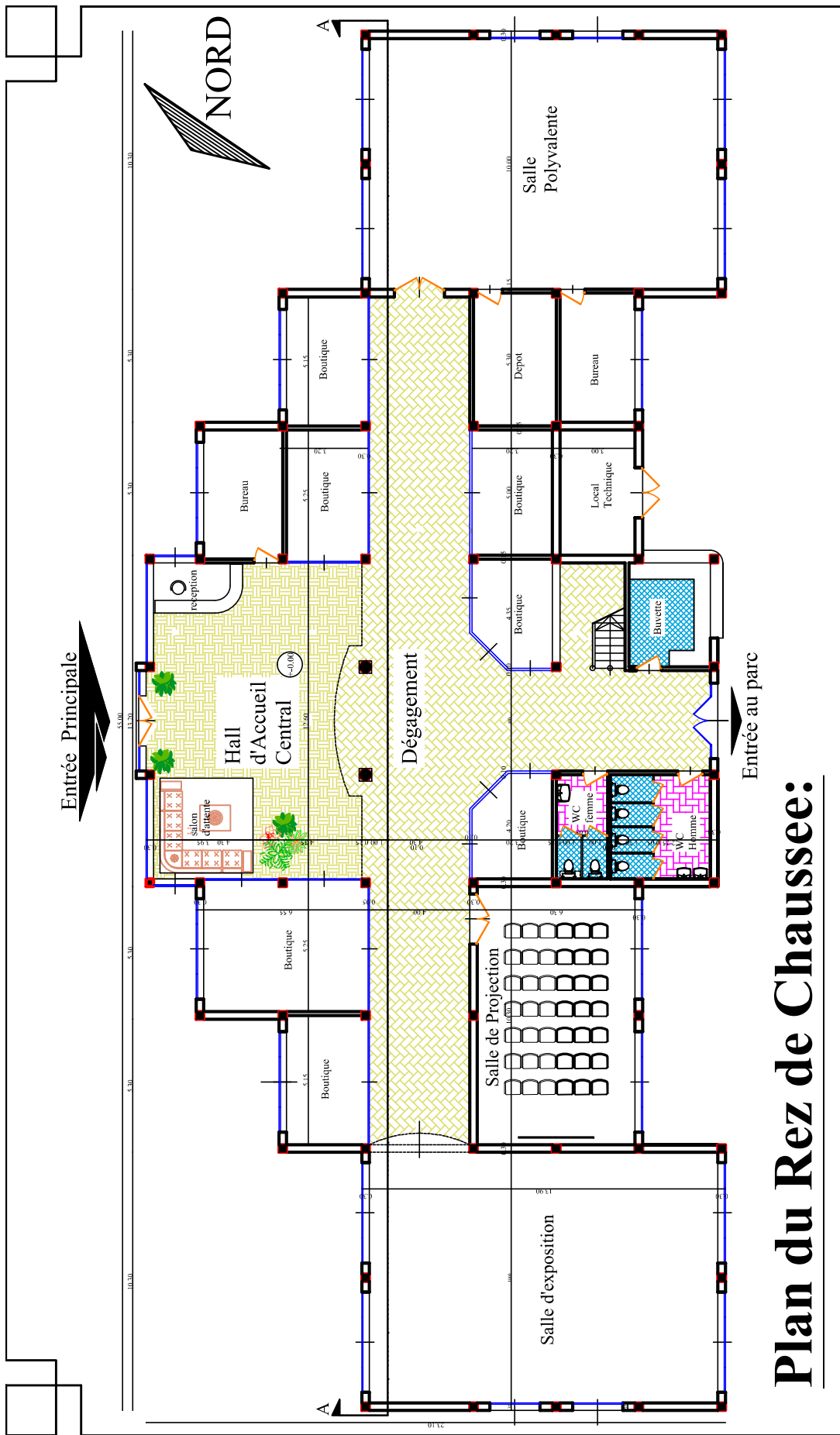
UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCEN
FACULTE DE TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Projet Mixte

Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir
à travers leurs réintégration dans le contexte urbain

MESSAR Abderrahim

Structure d'accueil
Parc Archéologique



Plan du Rez de Chaussée:

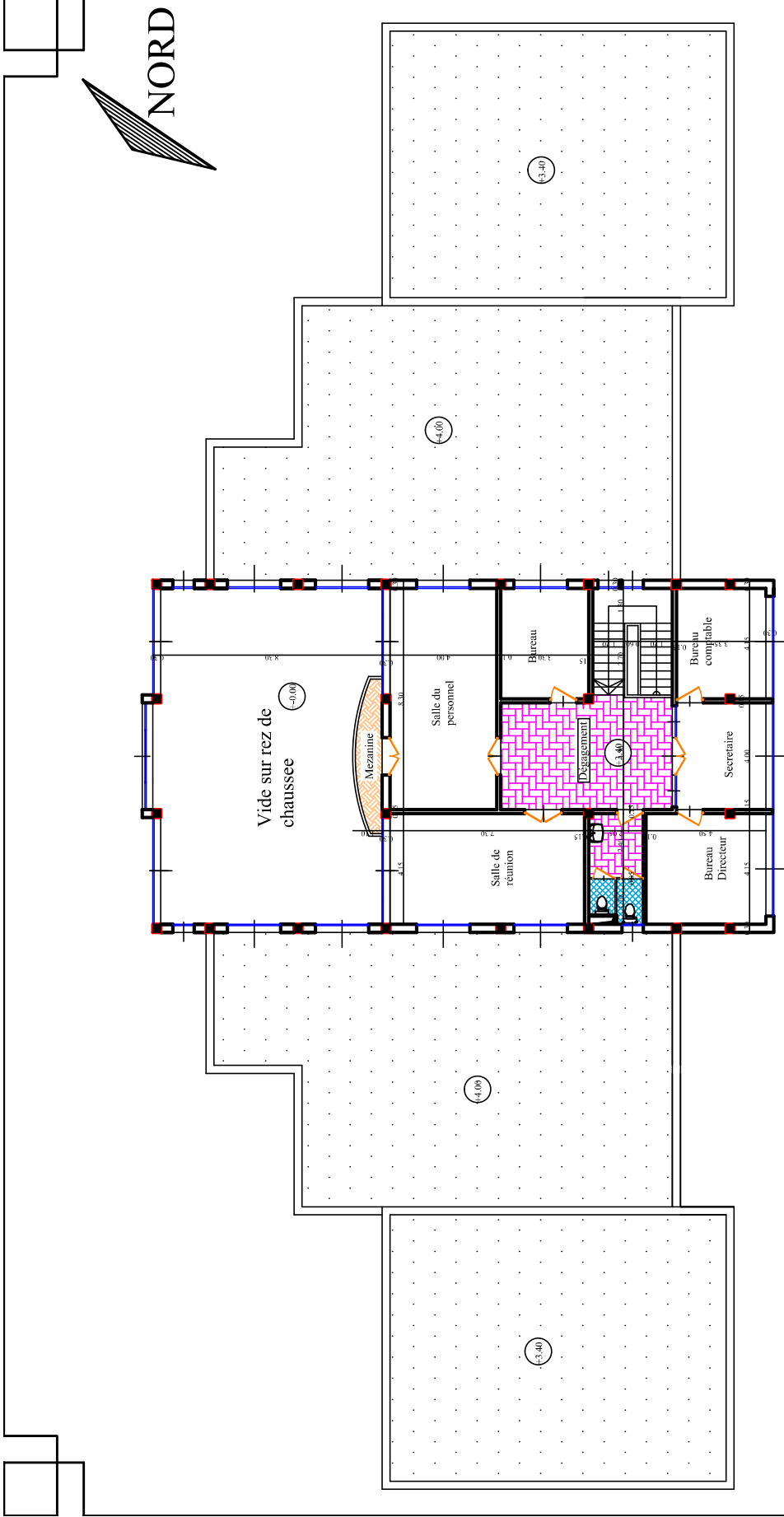
Echelle: 1/200

UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCEN
 FACULTE DE TECHNOLOGIE
 DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Structure d'accueil
 du Parc Archéo.

Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir
 à travers leurs réintégration dans le contexte urbain

MESSAR Abderrahim



Plan du Première Etage:

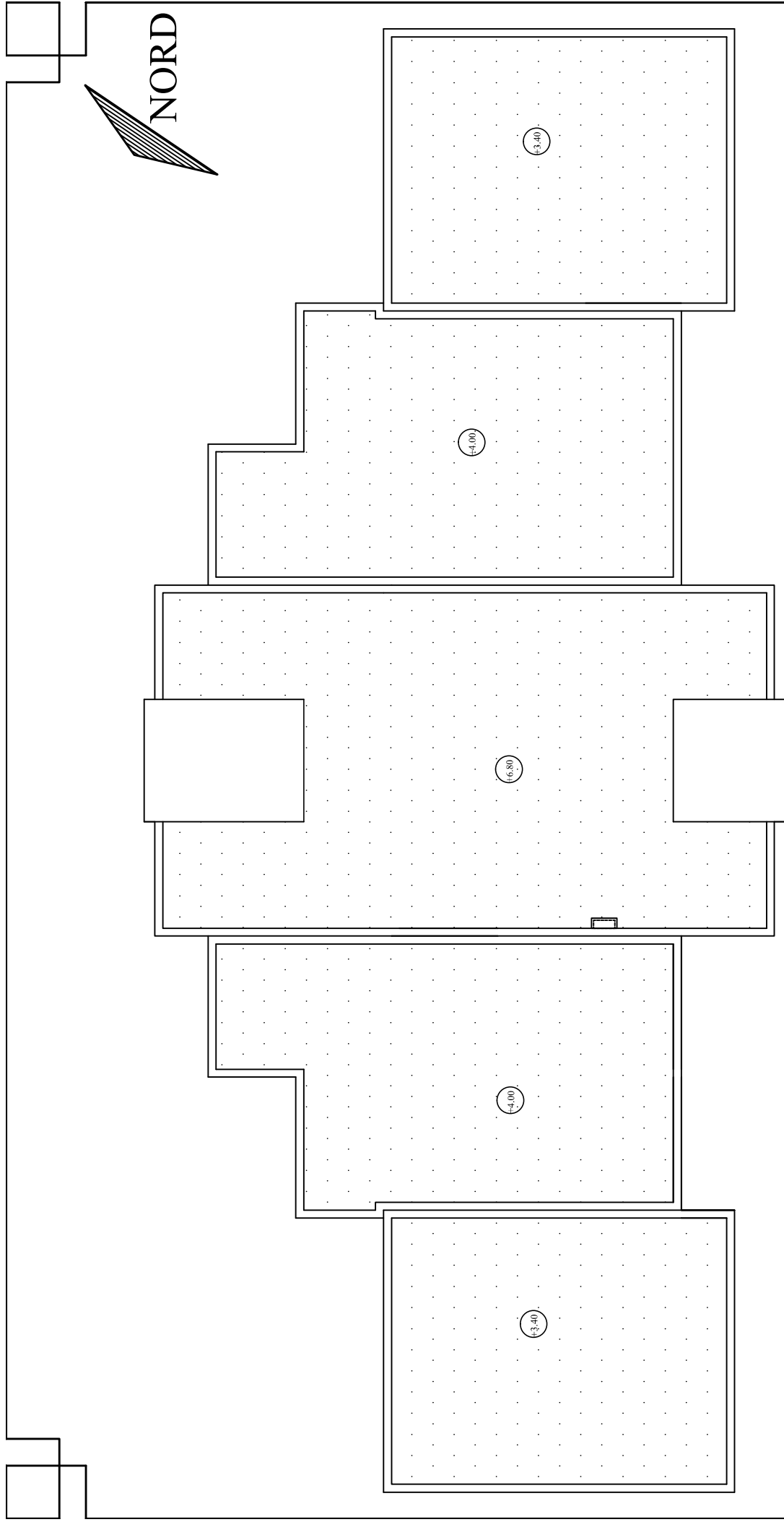
Echelle: 1/200

UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCEN
 FACULTE DE TECHNOLOGIE
 DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Structure d'accueil
 du Parc Archéo.

Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir
 à travers leurs réintégration dans le contexte urbain

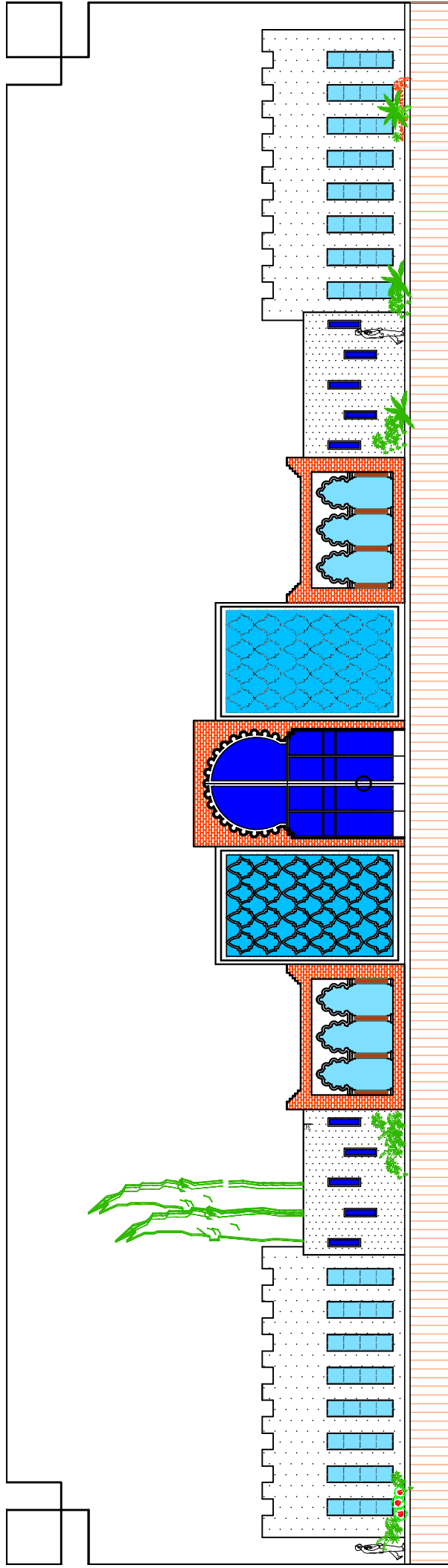
MESSAR Abderrahim



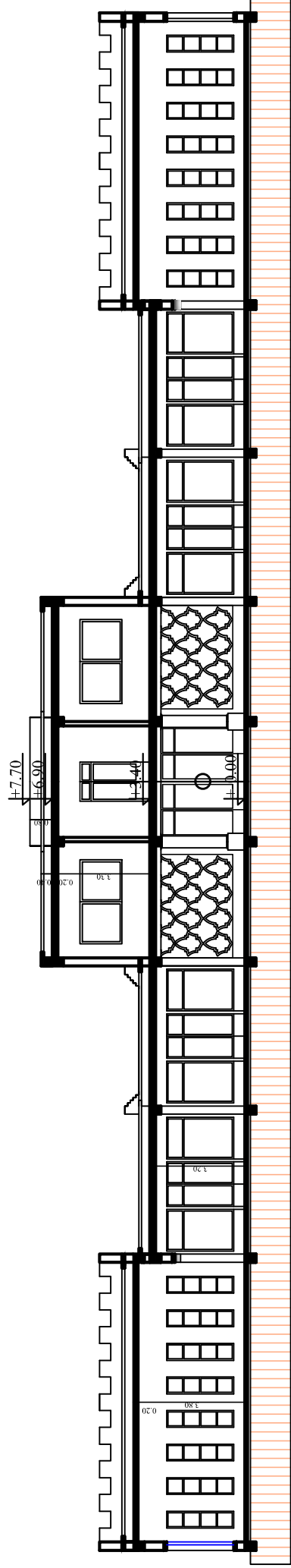
Plan de Terrasse:

Echelle: 1/200

UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCEN FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE	
Structure d'accueil du Parc Archéo.	Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir à travers leurs réintégration dans le contexte urbain
MESSAR Abderrahim	



Façade Nord Est:



Coupe Longitudinale AA:

UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCEN
 FACULTE DE TECHNOLOGIE
 DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Structure d'accueil
 du Parc Archéo.

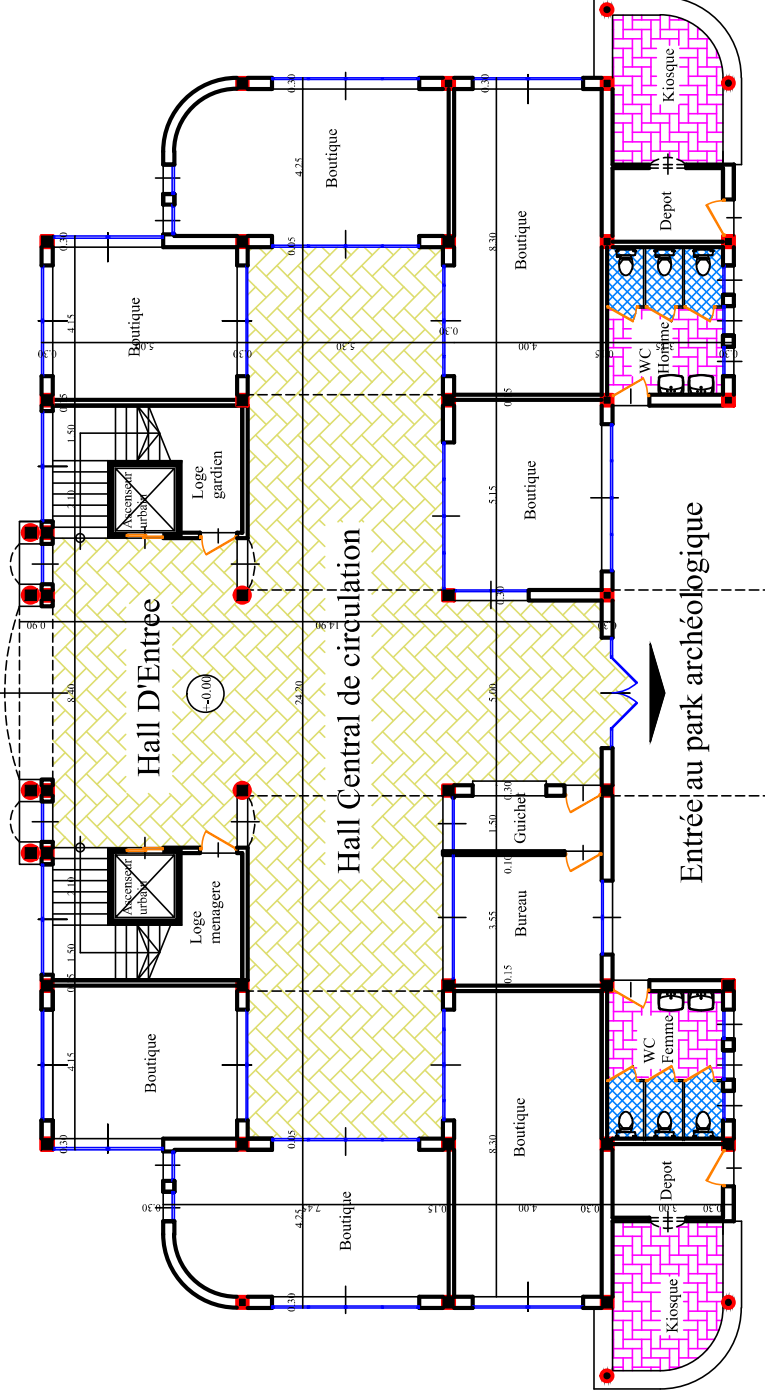
Echelle: 1/200

MESSAR Abderrahim

Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir
 à travers leurs réintégration dans le contexte urbain

Porte Urbaine

Entrée Principale



Plan du Rez de Chaussée:

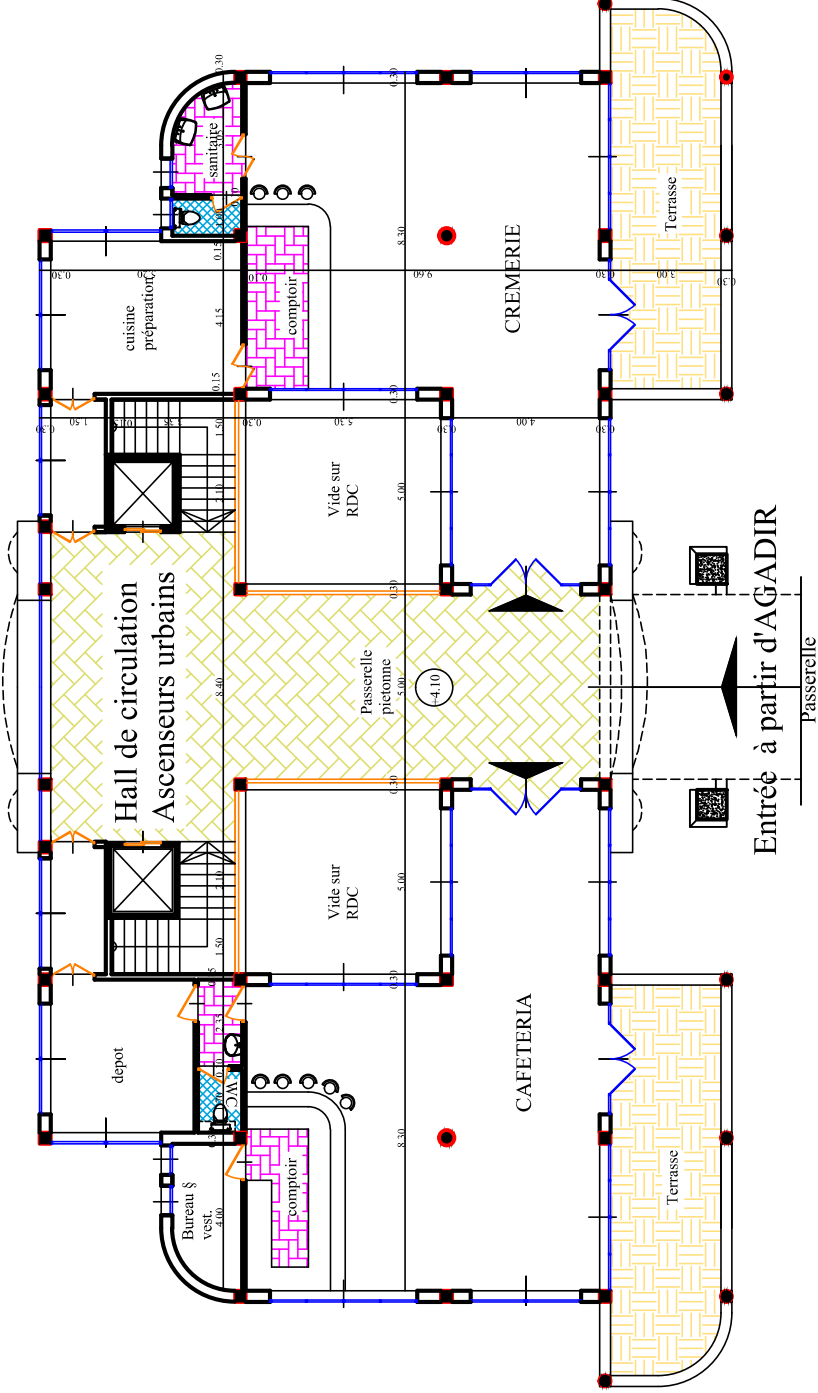
Echelle: 1/200

UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCEN
FACULTE DE TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Porte Urbaine

Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir
à travers leurs réintégration dans le contexte urbain

MESSAR Abderrahim



Plan du Première Etage:

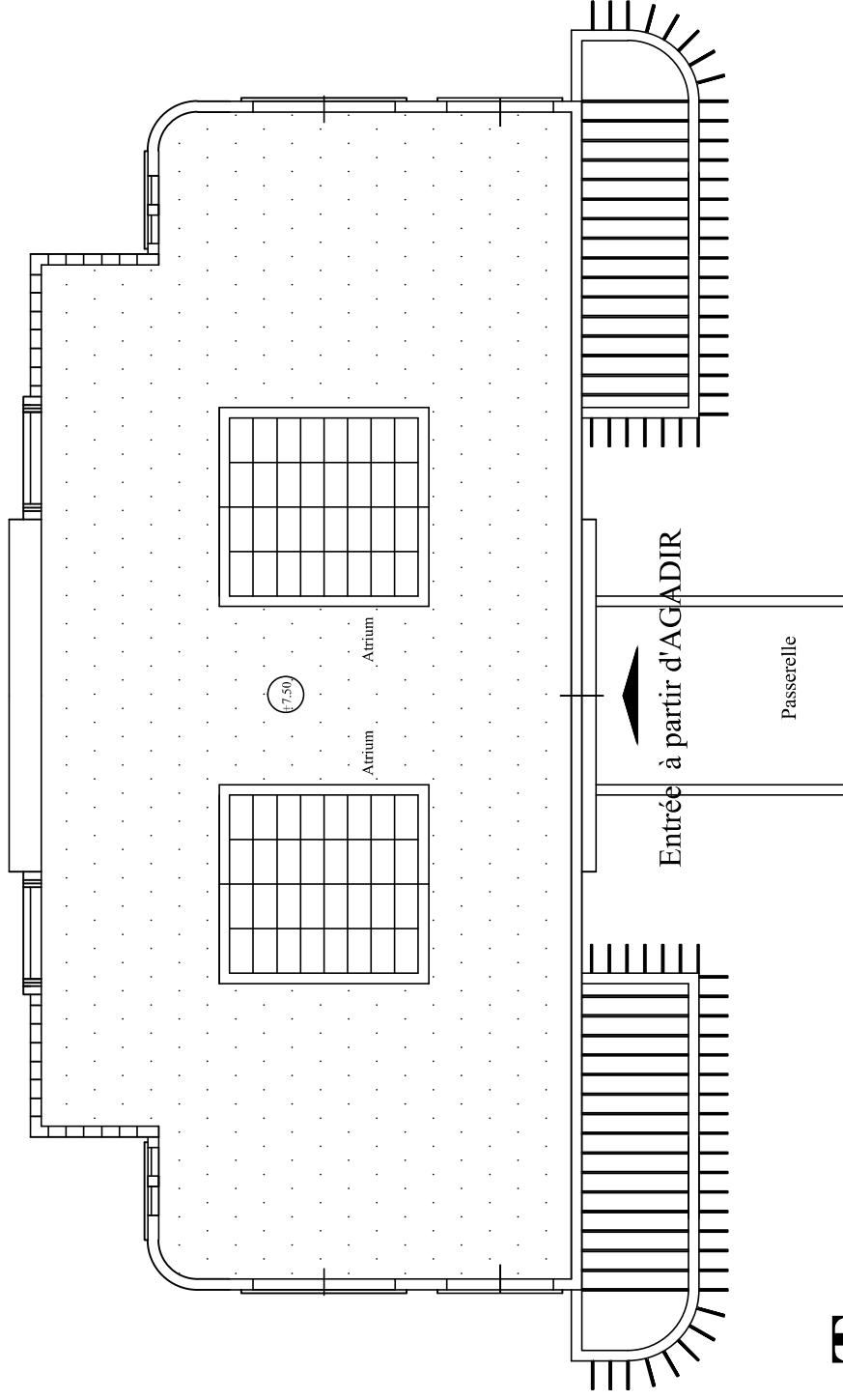
Echelle: 1/200

UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCEN
FACULTE DE TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Porte Urbaine

Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir
à travers leurs réintégration dans le contexte urbain

MESSAR Abderrahim



Plan de Terrasse:

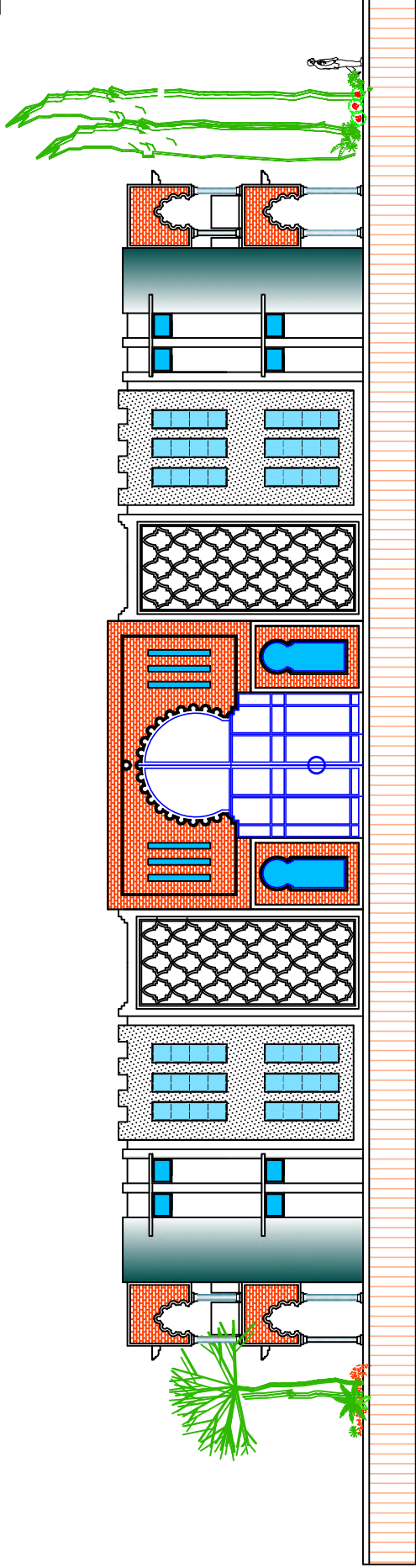
Echelle: 1/200

UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCEN
FACULTE DE TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

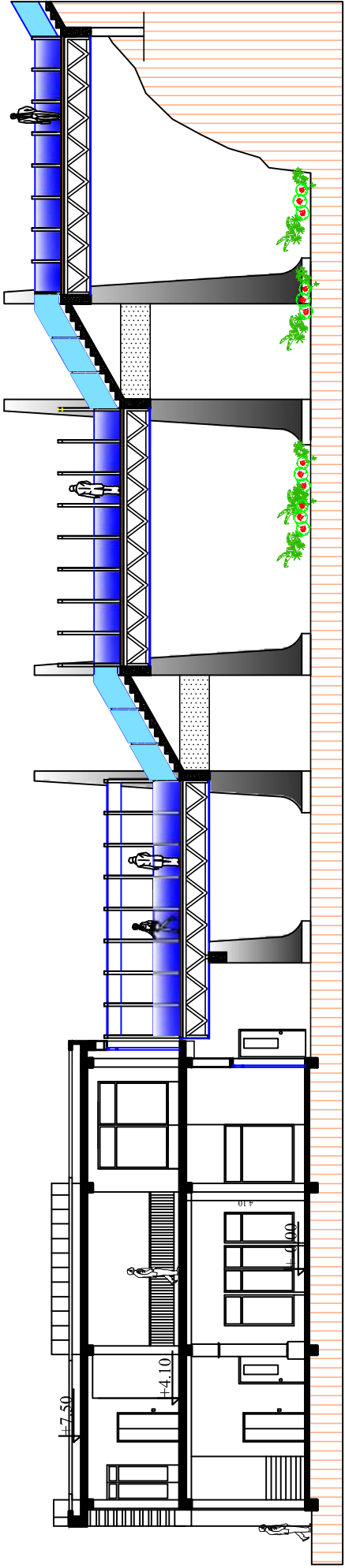
Porte Urbaine

Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir
à travers leurs réintégration dans le contexte urbain

MESSAR Abderrahim



Façade Nord:



Coupe Transversale avec Passerelle BB:

UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID TLEMCCEN FACULTE DE TECHNOLOGIE DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		MESSAR Abderrahim
Mise en valeur des monuments historiques d'Agadir à travers leurs réintégration dans le contexte urbain		Porte Urbaine

Echelle: 1/200